PROGRAMME DE RECHERCHE

« PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

PAYSAGES CULTURELS ET NATURELS : CHANGEMENTS ET CONSERVATION

Rapport final

Sous la direction de Marie Roué

Avec la participation de :
Richard Dumez, Delphine Gramond, Florence Revelin,
Anne-Élène Delavigne, Xavier Badan, Vincent Battesti,
Aurélie Druguet, Jean-Baptiste Gratecap, Sophie Lemonnier

Muséum National d'Histoire Naturelle
UMR 5145 Eco-Anthropologie et Ethnobiologie

INTRODUCTION 5

Présentation des terrains d'enquête 7
Une perspective diachronique 10
La méthode qualitative de l'anthropologie 11
Parti pris de restitution 11

1. PAYSAGES CULTURELS ET GOUVERNANCE : RETOUR DU REFOULE ET NOUVEAU CONTRAT SOCIAL 13

1-1- De l'émergence des catégories « paysage culturel » ou « bien mixte » 14
1-2- Entre catégories institutionnelles et catégories ethnoscientifiques d'acteurs : des catégories hybrides négociées 16
1-3- Laponia, « bien mixte » ou paysage culturel sami ? 17
Avant le projet, des représentations divergentes : un site naturel pour les uns, culturel pour les autres. 17
Après la nomination, dix ans de conflit 19
Une controverse sur les traces laissées par les Samis : écovilains ou gestionnaires d'exception ? 21
2006-2009 : vers une cogestion ? 22
1-4- Les Causses et les Cévennes, un site du patrimoine mondial en éternelle gestation. 23
Avant le projet, un site culturel pour les uns, naturel pour les autres 23
Premier et deuxième dossiers présentés à l'Unesco (2006-2009) 25
Implication de la population et gouvernance 27

2. PEUT-ON PARLER D'UN PAYSAGE SAMI ? 31

2-1- Une vision anthropologique du paysage 31
2-2- Des mots pour parler du paysage en sami : etnam, le territoire traditionnel 32
2-3- Le beau, le laid : une notion subjective ? 33
2-4- Là où on est né : le paysage de l'émotion 35
2-5- Paysage émotif et paysage des sens 37
Le beau, c'est la file des rennes et des hommes 37
Le paysage de tous les sens 38

3. PROTECTION DES PAYSAGES ET PAYSAGES À VIVRE 41

3-1- La patrimonialisation des paysages 41
3-2- Esthétisme ou vitalité du paysage 44
3-3- De ce qu'il ne peut y avoir dans un paysage 47
Masquer l'artifice humain 47
L'exemple des éoliennes dans le paysage : une technologie à relocaliser 49

4. UN PAYSAGE A LA CROISEE DES REGARDS : LES CAUSSES VUS DU DEHORS, VECUS DU DEDANS 51

4-1- Quand le lieu de vie se révèle paysage 52
Les gens d'ailleurs (non natifs, néo-résidents, néo-ruraux, touristes) font le choix du paysage 52
L'importation de la notion de paysage 53

La mise en image des paysages et leur circulation 54
4-2- Le paysage, creuset d'une identité collective locale ? 55
Pratiques locales et pratiques importées : la chasse et la cueillette 55
Paysage érudit (ceux qui viennent d'ailleurs), ou quête de la mémoire familiale (des locaux) ? 57
La rencontre avec de nouvelles populations, un métissage des regards sur le paysage 58
4-3- Le sublime, le pittoresque, la nature et le bien-être 59
Le sublime nordique 60
Les paysages panorama des Causses 61
Le paysage qui impressionne 63
Le goût des néo-résidents ou des touristes pour la nature dite « sauvage » 65
L'espace « sauvage » délaissé par les locaux au quotidien 66
Une inquiétude partagée pour la nature 67
Une ruralité édulcorée, entre nature et société de consommation 68
Le paysage sensible 70

5. PAYSAGES ET EVOLUTIONS DES PRATIQUES AGRO-PASTORALES 73

5-1- Un territoire d'élevage 73
Des agriculteurs au rythme de la nature 73
Les clôtures, source de discorde 74
5-2- Buis, genêts et fougères : de la fumure à la fumée 77
Des plantes autrefois utiles 78
La fermeture des paysages : l'arbre fait-il paysage sur les causses 81
Des plantes « indésirables » qui « mangent l'herbe » 84
5-3- Reconquérir les pâturages 86
La dent 86
Le fer et le feu 89
5-4- Le feu, acteur du paysage 91
Un paysage du feu 91
De l'hybridation des savoirs sur le feu à l'hybridation des représentations du paysage ? 93

6. DE LA PROMOTION DES PAYSAGES AU PAYSAGE DE PRODUCTION 97

6-1- Le paysage, outil de promotion pour les natifs 97
6-2- Protection du paysage et développement durable, le cas des terrasses gardoises 99
L'adaptation des regards à la dynamique des paysages 99
Les terrasses gardoises : un intérêt tardif pour la conservation du paysage 100
Terrasses et oignons doux : protection du paysage et développement durable 101
6-3- Paysage patrimonial et mise en scène du faux 102
Un « paysage décor » ? 102
La réduction de la bio-diversité cultivée 106

7. LE TOURISME ENTRE CAUSSES ET GORGES. 111

7-1- Les Gorges du Tarn : un paysage mis en tourisme 111
7-2- Le développement du « paysage loisir » chez les « gens du lieu » 112
7-3- Les paysages « touristiques » 114

8. TOURISME ET PAYSAGES DANS LAPONIA 117

Méthodologie de l'enquête : une approche qualitative basée sur l'ethnographie 117
8-1- Définir le tourisme de Laponia ou appréhender le foisonnement des terminologies 118
L'« écotourisme » : d'abord une vision alternative au « tourisme de masse » 119
Tourisme de nature et traditions suédoises du « plein air » 123
8-2- Du naturel au culturel : images contrastées de Laponia dans l'argumentaire de promotion touristique 124
Laponia.nu : promotion de la diversité des paysages et de l' « écotourisme » 125
Le rôle des municipalités : canaliser le tourisme et donner une valeur économique au site 128
Tourisme sami : les défis de la promotion d'un paysage culturel vivant 129
Une demande attachée à des symboles et objets culturels concrets pour le touriste 132
8-3- Les touristes de Laponia : ébauche d'une typologie 133
Deux catégories à l'origine d'une typologie : tourisme de station et tourisme de randonnée 133
Le tourisme de station : le choix d'un lieu de séjour reculé 134
Le tourisme de randonnée itinérante 136
Un tourisme majoritairement domestique 136
La « nature sauvage » à l'origine d'une démarche touristique. 137
La construction d'une représentation paysagère ou l'attrait pour la nature sauvage 139
8-4- Le tourisme de longue randonnée sur les sentiers de Laponia 140
L'attrait pour les sentiers réputés 140
Du paysage vu au paysage vécu et photographié 142
Entre retrait de la civilisation et besoin de sécurité 145
Rencontres fortuites entre touristes et Samis sur le Padjelantaleden 146
8-5- Le tourisme de longue randonnée hors sentier 147
Le Parc national de Sarek : l'image d'un territoire sauvage et extrême 147
Un dépassement de soi ou le défi de la nature 149
Des retombées économiques rares à l'échelle locale 149
Conclusion sur le tourisme de longue randonnée 150

9. UN CONFLIT AUTOUR DE LA DEFINITION DES PAYSAGES CULTURELS EN SUEDE .. 151

9-1- Une région et huit saisons : une multitude de paysages 151
9-2- Physique de la neige et de la glace et vocabulaire sami 154
Une catégorie complexe : guohtun, un pâturage qui peut disparaître instantanément 154
Quelques autres termes conceptualisant le paysage de la neige sami : čuokke, bodne-vihci, čiegar, oppas 157
9-3- Le paysage culturel sacré sami 157

10. LIRE LES PAYSAGES ET INTERROGER LEUR DURABILITE : DES PISTES POUR UNE METHODOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE 161

10-1- Stabilité et résilience des paysages : une approche géographique et ethnologique 161

L’arbre ou la pierre ? Reconquête végétale et déprise agricole sur les terrasses cévenoles 162
Du « tableau » à la « scène » : regards croisés sur le paysage des Gorges du Tarn 163
Modèles spatiaux à dire d’experts et à dire d’acteurs : analyse combinatoire . 165
10-2- Les paysages à travers le prisme de l'alimentation des animaux domestiques 168
La classification de la nourriture des animaux domestiques 168
L'herbe et le grain, les deux anciens piliers de l'alimentation 170
Une nourriture trouvée dehors délaissée au profit d'une nourriture donnée dedans 172
Un outil de lecture pour comprendre l’évolution des paysages 173
10-3- Vers des indicateurs prospectifs d’évolution des paysages 173

CONCLUSION 177

Une comparaison Causses/Cévennes et Laponia 177
La mise en image en tant que révélateur de paysage 177
Les gens d’ailleurs et leur rôle de « révélateurs » du beau paysage sur les causses 178
Classification ethnoscientifique de la nourriture des animaux et paysage 179
Le paysage pour les Samis 179

BIBLIOGRAPHIE 183

Un espace ne constitue un paysage que lorsqu'il est passé au crible du regard des sociétés et des groupes sociaux qui l'habitent. Ce regard cumule une représentation individuelle, liée à l'histoire de vie de chacun, et certains modèles paysagers reconnus collectivement (Luginbühl 1991).

Les qualificatifs mis en avant pour définir un paysage se sont multipliés. Ils se réfèrent à des valeurs bien plus qu'à des données géographiques. Ils renvoient à l'exceptionnel, à la rareté, à la beauté, mais aussi à l'histoire et au passé, à un ensemble de valeurs propres à l'origine sociale et culturelle de l'observateur. Au-delà de cette sensibilité qui définit ce que devrait être un paysage, le regard singularise chaque région et "pays". Le choix des figures paysagères, fragments réels de l'espace ou symbolisations de celui-ci, est conditionné par un fonds culturel de représentations et d'images.

La labellisation des paysages au titre de leur caractère naturel et culturel soulève un paradoxe : celui de vouloir conserver ce qui est à la fois du point de vue social et biophysique dans un processus de changement rapide, et dans le cas qui nous intéresse un paysage issu d'un pastoralisme en complète transformation[1]. Dès lors l'évolution de ces paysages va-t-elle à l'encontre de l'adéquation entre le classement de ces sites et les critères de sélection retenus par l'Unesco ?[2] Dans quelle mesure peut-on concilier cette évolution et un projet de conservation durable ?

Nous proposons ici d'interroger l'évolution des paysages non d'un point de vue biophysique mais d'un point de vue social[3]. Les paysages du site candidat au classement au Patrimoine mondial *Les Causses et les Cévennes* sont le fruit d'un compagnonnage millénaire de l'homme et de son troupeau sur les plateaux calcaires caussenards, sur les versants granitiques du mont Lozère et du mont Aigoual et dans les vallées cévenoles schisteuses. Les pratiques agropastorales ont forgé un paysage qu'un certain nombre de décideurs (politiques, gestionnaires d'espaces protégés, etc.) souhaitent aujourd'hui préserver, le label Unesco apparaissant comme l'un des meilleurs instruments de sa conservation, mais aussi comme un atout pour le développement durable d'une région de montagne.

Le site *Laponia* pour sa part, même si les recherches les plus récentes peuvent démontrer dans certains lieux particuliers l'influence des troupeaux de rennes sur la

[1] p. 10 de notre réponse à l'appel d'offre.
[2] p. 8 de notre réponse à l'appel d'offre.
3 Ce rapport se base sur des recherches universitaires tant d'étudiants et doctorants (stages de master et thèses de doctorat dans les Cévennes et en Laponie) que de chercheurs confirmés, sur leur terrain de prédilection (M. Roué en Laponie ou R. Dumez dans les Cévennes). Les enquêtes ont été réalisées de février à juin 2006 pour A. Druguet, en 2007-2008 pour S. Lemonnier, de 2006 à 2008 pour J.B. Gratecap, en 2009-2010 pour X. Badan, de 2007 à 2010 pour M. Roué et F. Revelin, en 2007 et 2010 pour R. Dumez.

formation de prairies/pâturages, a été considéré de façon radicalement divergente dès sa conception par l'Etat et les gestionnaires des espaces naturels et les Samis éleveurs de rennes. S'il a été classé à la fois comme un site naturel et culturel, ce n'est pas parce que tous les partenaires lui reconnaissaient ces caractéristiques. Certains le considéraient avant tout comme « wilderness, vastes régions de montagnes, forêts primaires préservées, régions de marais s'étendant à perte de vue (…), immenses lacs, longues rivières torrentielles, glaciers étendus ». Alors que pour les Samis, Laponia était avant tout leur terre natale, habitée depuis 9 000 ans, et toujours au centre de leur mode de vie d'éleveurs de rennes. La controverse était vive avant même que le site n'existe, et le resta pendant plus de dix ans.

Cependant, même quand la coévolution des paysages et des populations est reconnue, l'idée même de conservation peut sembler paradoxale. Dans quelle mesure cette reconnaissance permet-elle un développement durable ? Les populations locales, toujours actrices de cette coévolution, voient-elles leurs pratiques, savoirs et savoir-faire reconnus ? Et si tel est le cas, cette reconnaissance leur donne-t-elle une légitimité quant à la cogestion des paysages aujourd'hui, ou les renvoie-t-elle à une folklorisation de ces pratiques et savoirs, et à une muséification des paysages eux-mêmes ?[4]

Avant de répondre à ces questions, il faut en poser une autre : que sont les paysages des populations locales, qu'est-ce qui fait paysage pour elles ? La polysémie du terme paysage tout autant que la diversité des manières de s'approprier un paysage contraint fortement les discours. Selon qu'il est originaire de la région ou non, en fonction de ses activités professionnelles ou ludiques, chacun associera à un paysage une histoire de vie, des souvenirs ou bien encore des représentations et des pratiques. Il est difficile de parler de paysage sur le territoire des Causses et des Cévennes sans tomber sur des clichés : images sépias du berger engoncé dans sa houppelande accompagnant son troupeau de brebis sur les étendues désertes des causses, ou celles plus contemporaines des gorges du Tarn où vautours et amateurs d'escalade se partagent les falaises, où kayakistes et pêcheurs de truite se croisent au long des eaux claires de la rivière. En Laponie, où dans la vie contemporaine les rennes sont conduits grâce à des motos, motoneiges, camions, hélicoptères, on verra pourtant que dans la mémoire des éleveurs qui se réfèrent à leur petite enfance, les rennes évoluent toujours en file indienne, emportant avec eux les Samis assis dans leurs traîneaux et non sur leur motoneige. Pour comprendre ce qui fait paysage pour les populations locales, il nous faudra donc tenir compte de la mémoire, bien sûr, mais aussi de la posture dialogique de l'interlocuteur qui sera tenté d'interroger son passé, son quotidien, et parfois même ses lectures ou les images qu'il aura vues dans des magazines ou à la télévision avant de nous répondre.

[4] p. 2 de notre réponse à l'appel d'offre (§ Résumé de la proposition).

Il nous a fallu tenter mener nos entretiens sur l'objet de cette étude durant l'enquête en essayant d'éviter le piège d'une représentation folklorisée. Notre démarche fut la suivante : ne plus voir le paysage par nous-mêmes, ne plus même en parler parfois, mais observer l'interlocuteur en interaction avec son environnement naturel, comprendre comment il y vit, l'exploite, se l'approprie. Pour atteindre cet objectif, nous proposons d'interroger les pratiques et les savoirs, non pas de tous les acteurs présents au sein du périmètre d'un site, mais de celles et ceux dont les activités passés et actuels ont fait et font le paysage. En quoi l'évolution des pratiques et savoirs agropastoraux, ainsi que les facteurs qui ont produit cette évolution nous informent-ils sur les évolutions du paysage ? Mais en quoi le paysage du dedans est-il autant celui des pratiques contemporaines que celui de la mémoire ?

Présentation des terrains d'enquête

Dans une perspective comparatiste, les recherches ont été menées sur des terrains diversifiés autour des deux sites principaux.

Dans les paysages sont marqués très diversement par l'activité agricole. Parmi les lieux que nous avons étudiés, le Causse de Sauveterre ou le Larzac sont sous l'empreinte du pastoralisme tandis que les terrasses des Cévennes gardoises développent le maraîchage, ce qui du point de vue du paysage et du rapport aux gens du crû nous permet une grande diversité de points d'observation.

X. Badan a concentré son travail sur le plateau du Larzac, au cœur du parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC), situé au sud de l'Aveyron. Principal lieu d'occupation du sol par les éleveurs, il se compose de paysages principalement steppiques. Considéré comme le milieu le plus anthropisé du causse, le plateau est la résultante de l'action agropastorale développée durant des millénaires à sa surface. Le plateau du Guilhaumard, terre dolomitique autrefois recouverte par une forêt de hêtre, les balcons bordant le plateau et les paysages singuliers, ou micro-paysages dispersés à sa surface sont d'autant d'éléments paysagers différents qui créent la richesse des milieux observables sur le plateau.

S. Lemonnier a enquêté dans une localité située dans le Causse de Sauveterre située à proximité des Gorges du Tarn. La commune de Saint-Georges de Lévejac est située au Sud-Ouest du Causse de Sauveterre. Elle est bien représentative des évolutions sociales, économiques et paysagères des Grands Causses : l'activité d'élevage au sein de l'aire de Roquefort y est très vivante et son évolution a conduit à une forte dynamique de végétation. Ainsi le paysage aujourd'hui à dominante forestière, y a évolué depuis plusieurs dizaines d'année et une nouvelle identité paysagère semble se mettre en place. Historiquement, cette commune est bien représentative de l'activité touristique dès la fin du 19^{e} siècle, époque des « inventeurs » des paysages Causses-Gorges, avec notamment son fameux point sublime, la grotte des Baumes Chaudes célèbres pour les étonnantes découvertes archéologiques qui y ont été réalisées et les

fameux détroits, site emblématique des Gorges du Tarn. Enfin elle se situe en dehors du Parc National des Cévennes, ce qui permet d'éviter de focaliser sur des considérations pro ou anti Parc.

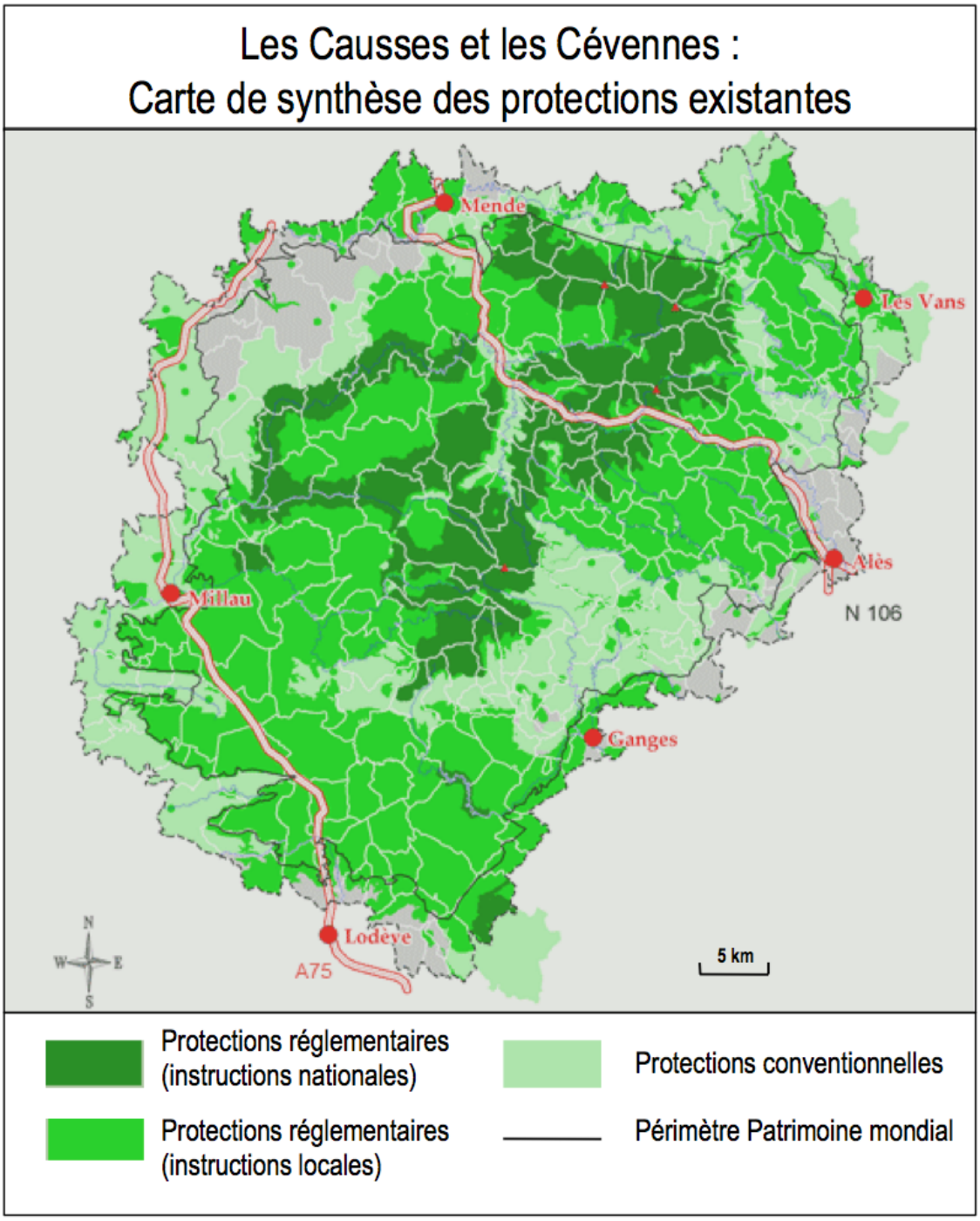

Quant à A. Druguet, c'est dans les Cévennes gardoises qu'elle a mené son enquête, d'abord pour son master puis pour sa thèse, sur les terrasses et les oignons doux. Le pays viganais siège sur le versant méridional du Parc national des Cévennes (PNC), entre le Mont Aigoual et les garrigues languedociennes. A l'ouest du département du Gard, les producteurs d'oignons doux des Cévennes (AOC depuis 2003), en l'espace de vingt ans, ont redonné vie aux terrasses. L'association du paysage et de la

production d'oignons doux est omniprésente. D'un côté, les terrasses confèrent une qualité au produit, une authenticité au terroir et un savoir-faire unique et traditionnel aux producteurs. D'un autre côté, les pratiques culturales sont les garantes du patrimoine paysager. Cette interaction entre l'oignon doux et les terrasses met donc en jeu des critères tant écologiques qu'ethnologiques.

Jean-Baptiste Gratecap a dans un premier temps étudié le retour du végétal sur les terrasses anciennement cultivées par dynamique progressive de l'embroussaillement et de fermeture des milieux (vallées cévenoles au sud-est de l'Aigoual), au détriment d'un paysage rural reconnu comme « identitaire » mais aujourd'hui partiellement hérité (analyse diachronique régressive de photographies aériennes couplée d'enquêtes de terrains, avec des relevés biogéographiques intégrés dans un SIG). Il a mis en évidence le regard hybride porté sur le paysage en termes de représentations, selon les catégories d'acteurs et leurs liens actifs ou historiques avec le territoire (appropriation ou distanciation) sur le secteur Gorges du Tarn de la Jonte et Grands Causses.

C'est sur un terrain qu'il avait pratiqué lors de sa thèse, le Mont Lozère, que Richard Dumez est revenu pour s'interroger cette fois sur l'analyse de trois contextes de relations entre l'homme et son environnement pour conduire une approche diachronique, à dire d'acteurs et à travers des ressources documentaires, qui lui permet d'interroger la question de la durabilité des paysages ainsi que la problématique de leur conservation. Dans un premier temps il aborde la question du changement de statut de deux types de plantes, les genêts (genêt purgatif Cytisus purgans et genêt à balai Sarothamnus scoparius) et les fougères (fougère aigle Pteridium aquilinum), autrefois ressources utiles pour les cévenols, aujourd'hui plantes envahissantes contre lesquelles les éleveurs luttent pour garantir la pérennité de leurs pâturages. Puis il envisage les évolutions des modes d'alimentation des troupeaux et le lien possible entre celles-ci et les évolutions des paysages. Enfin, dans un dernier temps, il s'arrête sur la question des feux pastoraux pour comprendre en quoi l'évolution des savoirs qui leur sont associées, les rencontres entre acteurs qu'ils impliquent, peuvent nous informer sur les évolutions des perceptions des éleveurs et des gestionnaires, ceux du Parc national des Cévennes.

Marie Roué et Florence Revelin (doctorante) ont étudié le site de au nord de la Suède, qui comporte, vu son extension sur 9 400 m², un grand nombre de paysages, et s'étend entre les communes de Gällivare et de Jokkmokk, centre des terrains d'enquête. Parmi les quatre parcs nationaux qui composent le site Laponia, elles ont privilégié les deux parcs qui, en été, abritent les pâturages d'été de plusieurs groupes d'éleveurs de rennes de Jokkmokk et de Gällivare. Padjelanta (Marie Roué), le site le plus à l'ouest se caractérise par ses paysages de prairie d'altitude au relief ondulé et de hautes montagnes, tandis que Stora Sjöfallet (Florence Revelin), nommé en raison d'une chute d'eau exceptionnelle depuis condamnée par un barrage, est une vallée qui sert de point de départ aux pistes de randonnée explorées par les touristes.

Les deux autres parcs nationaux, Sarek qui, en raison de son manque volontaire de structure d'accueil pour les touristes est considéré comme le wilderness par excellence, et Muddus, une forêt ancienne et impénétrable, n'ont été abordés que marginalement.

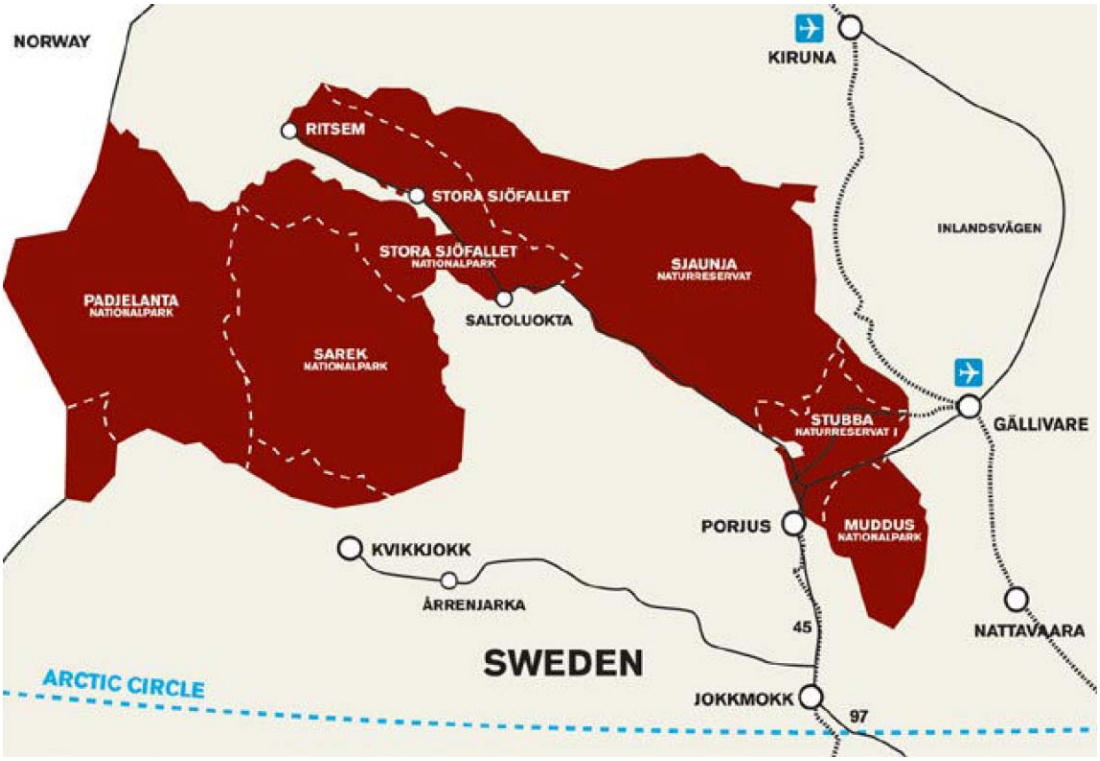

Laponia, carte reprise du site Laponia.nu

Deux groupes d'acteurs principaux ont été le sujet de cette enquête dans Laponia, les touristes et les éleveurs samis.

Ce rapport se base sur des recherches universitaires tant d'étudiants et doctorants (stages de master et thèse de doctorat dans les Cévennes et en Laponie) que de chercheurs confirmés, sur leur terrain de prédilection (M. Roué en Laponie ou R. Dumez dans les Cévennes). Les enquêtes ont été réalisées de février à juin 2006 pour A. Druguet, en 2007-2008 pour S. Lemonnier, de 2006 à 2008 pour J.-B. Gratecap, en 2009-2010 pour X. Badan, de 2007 à 2010 pour M. Roué et F. Revelin, en 2007 et 2010 pour R. Dumez. Par ailleurs L. Grangé a réalisé un mémoire bibliographique afin de faire le point sur les recherches scientifiques françaises menées sur le thème du paysage ordinaire et plus particulièrement, celui des habitants.

Une perspective diachronique

Dans plusieurs de nos enquêtes la perspective diachronique est centrale, l'histoire récente permettant d'éclairer dynamiques paysagères et réponses sociales contemporaines à ces dernières. Pour X. Badan, la dimension liée à la mémoire de ces interlocuteurs est importante. Elle permet de mettre en relief l'importance de l'histoire récente sur les liens entre paysage, pratiques agricoles et générations

successives d'éleveurs, d'origine socioculturelle et géographique différente.

S. Lemonnier intègre également cette dimension en donnant une place particulière aux témoignages des anciens du village parmi les personnes enquêtées. Elle s'attache à mettre en lumière les dynamiques paysagères au cours du dernier siècle.

Les grandes lignes de l'occupation du sol et de ses évolutions récentes montrent l'importance ancienne du partage des ressources pour le pâturage par les communaux (« sectionaux »), la lente conquête du pin et l'expansion récente des terres arables avec les défriches.

Pour A. Druguet, il s'agit de retracer l'histoire de la désaffection puis de la mobilisation d'une population rurale, puis agricole autour d'un paysage spécifique depuis l'industrialisation de l'agriculture après la seconde guerre mondiale.

Les Samis éleveurs de rennes qui ont mis en avant leur attachement à leur terre natale dans leurs échanges avec M. Roué ont également lié le paysage à la transmission au sens fort du terme, évoquant le souvenir de leur petite enfance et même des proches disparus pour juger de la qualité d'un paysage, le « beau » paysage étant avant tout le paysage de l'enfance, celui qu'on a reçu en héritage.

La méthode qualitative de l'anthropologie

Chacun applique la méthode qualitative de l'anthropologie à base de séjours longs et répétés sur le terrain, d'observations et d'entretiens semi-directifs enregistrés. A partir d'une trame travaillée en amont, constituée de thèmes principaux, le questionnement des chercheurs et enquêteurs prend un tour plus personnel qu'avec une grille d'entretien fermée.

Au-delà de ces spécificités propres à une discipline commune, le rapport personnel des enquêteurs à leur terrain diffère : X. Badan le découvre et montre l'importance de son insertion temporaire (par le biais du logement) dans une société locale, très marquée par l'arrivée successive d'agriculteurs. S. Lemonnier oscille entre regard émic et étic (de l'intérieur et de l'extérieur) : elle est installée dans la région sans en être originaire et choisit, pour décentrer le regard, d'enquêter à une heure de chez elle, dans une commune très marquée par la présence des touristes. A. Druguet se focalise, elle, sur un élément paysager (les terrasses) et la population qui en vit et les entretient, dans une région où son père a acquis une résidence secondaire. Quant à Marie Roué, si la Laponie suédoise est pour elle un terrain relativement nouveau, puisqu'elle a travaillé de 1969 à 1980 sur le nomadisme des Samis du nord de la Norvège, c'est plus de quarante ans de sa vie de chercheur qui sont ancrés dans ces paysages arctiques.

Parti pris de restitution

Dans le cadre de ce rapport, nous avons choisi d'opter pour une présentation thématique et non par monographie (terrain par terrain). En effet, malgré la grande

disparité de la région Causses-Cévennes et la spécificité du nord de la Laponie, il s'agit de souligner les lignes de force communes ressorties de chacun des terrains. Cependant, comme il est important de ne pas décontextualiser les données, chaque observation sera resituée en précisant son lien avec son terrain particulier, que nous avons décrit brièvement dans les paragraphes précédents.

Nous proposons ici une comparaison entre deux sites du patrimoine mondial de l'Unesco, Laponia, au nord de la Suède, inscrit sur la liste en 1996, et Les Causses et les Cévennes, qui à l'heure actuelle, en 2010, est toujours dans l'attente d'une nomination éventuelle, l'Unesco ayant demandé en 2009 à l'Etat français de présenter un complément d'information. Avant d'analyser les témoignages des acteurs interrogés sur ces deux sites, il nous faudra comprendre la genèse de l'inscription, analyser le choix des catégories de désignation d'un site et la longue élaboration du dossier. En effet « l'avant » et les controverses qui l'accompagne témoigne des relations entre les divers protagonistes du projet et influence le processus après la nomination. Nous nous intéresserons à ces deux sites du point de vue de la gouvernance pour comprendre la relation des divers acteurs sociaux aux territoires distingués, la part prise par les populations locales et les différents groupes d'acteurs dans la genèse et la gestion de ces sites. Nous nous poserons en particulier la question de l'influence qu'a le projet, puis la désignation de ces sites par l'Unesco sur les relations entre acteurs locaux et les lieux désignés :

- Ce processus, de la proposition à la gestion du site après désignation, constitue-t-il un changement majeur qui fait émerger de nouvelles dynamiques communes ?
- La désignation elle-même du site, et le choix d'une catégorie, incluant les critères qui permettent d'inscrire ce site, est-elle révélatrice des tensions locales et régionales préexistant à ce projet ?
- A quelles conditions cette nouvelle entité devient-elle une nouvelle arène qui polarise les points de vue opposés préalables à la nomination du site, ou à l'opposé un lieu de négociation permettant d'amorcer des processus majeurs de gouvernance auparavant bloqués ?

Au début de cette recherche, mon hypothèse était que le paradoxe que constitue la volonté de conserver une culture parce qu'elle est menacée risque de la figer en la folklorisant. J'avais supposé que, comme cela avait été le cas auparavant sur d'autres sites du Patrimoine de l'Unesco, la désignation d'un site serait utilisée localement par les acteurs du développement pour promouvoir le tourisme, n'ayant que peu d'effet sur la gouvernance locale. Le terrain, dans Laponia tout d'abord, puis dans les Causses et les Cévennes, a été très fécond, puisqu'il n'a pas invalidé mes hypothèses. Tout au contraire le processus de négociation du site avant et après sa désignation, puis de son plan de gestion, se sont avérés un facteur de bouleversement de la gouvernance locale. Laponia a permis à la population locale autochtone, les Samis, de poser à l'Etat suédois des questions qu'il n'avait jamais voulu entendre. La

perspective est différente pour les Causses et les Cévennes. Pourtant, même avant la désignation, le projet a déjà induit une coopération nouvelle entre les institutions locales.

Sur 890 sites du Patrimoine de l'Unesco naturel et culturel qui se situent dans 145 pays, 689 sont des « biens culturels » et 176 « des biens naturels ». Seulement 71 sont considérés comme « paysages culturels » et 25 comme « bien mixte , soit une juxtaposition de lieux ou monuments à la fois culturels et naturels. Ces deux dernières catégories, parce qu'elles vont au-delà de la partition traditionnelle entre les monuments qui sont à l'évidence culturels, et les lieux naturels, qui ont longtemps été pensés comme des données objectives existant en dehors même du regard qui les distingue, nous intéresseront ici.

La catégorie des « biens mixtes », si elle est la première à admettre que de nombreux lieux ne sont pas soit culturels soit naturels, ne représente pourtant pas un changement de paradigme radical. Car elle ne dit pas que l'ensemble du site ressort à la fois de la nature et de la culture. Il peut s'agir d'une simple juxtaposition sur un même site de biens culturels et de biens naturels, par exemple d'admirables monuments jouxtant des montagnes remarquables.

La catégorie « paysage culturel», plus récente, est plus novatrice. Adoptée en 1992 par le Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco pour désigner les « oeuvres combinées de l'homme et de la nature », l'émergence de cette catégorie s'est produite, comme le fait remarquer Francesco Bandarin, Directeur du Centre du Patrimoine mondial, la même année que Rio, le « Sommet de la Terre ». Une pensée nouvelle sur les relations des êtres humains à leur environnement émergeait alors, « qui liait la culture et la nature, dans une vision du développement durable » (Mitchell *et al*. 2009). Elle reconnaît la « co-évolution » entre un substrat naturel, qui permet une certaine mise en valeur, et un groupe social, qui à partir de cette donnée lui donne forme et déclenche à son tour des processus naturels et culturels.

L'idée de paysage culturel a émergé dès le début du 20^{e} siècle sous l'influence conjuguée de la géographie culturelle et de l'anthropologie :

> *The cultural landscape is fashioned out of the natural landscape by a culture group. Culture is the agent, the natural area is the medium, the cultural landscape is the result*. Carl Sauer 1925

Mais si les territoires naturels ont pu être pensés dès le début du 20^{e} siècle par certains intellectuels précurseurs hors de la notion américaine du wilderness, ce n'est qu'à la fin du même siècle que la reconnaissance du façonnement par les sociétés de milieux longtemps pensés comme naturels émerge officiellement, au sein de la Convention du patrimoine mondial. La catégorie de « paysage culturel », loin d'être

comme certains ont pu le dire, un pléonasme, parce que tout paysage serait vu et représenté à travers une vision esthétique par un groupe social ou une société, est donc un grand pas en avant. Elle va bien au-delà d'une définition esthétique du paysage qui requiert un sujet en société pour les regarder (Roger 1997. En affirmant qu'existent des lieux dont la nature a été transformée et contrainte par des pratiques portées par des sociétés, elle bat en brèche la notion de wilderness ou nature sauvage (Roué, 2006), qui n'est bien souvent qu'un oubli de l'histoire sociale d'un paysage. L'agriculture et le pastoralisme sont deux modes de vie dont on sait depuis longtemps qu'ils ont pu radicalement transformer les paysages qu'ils ont façonné. Aujourd'hui l'anthropologie historique et l'histoire écologique ont démontré que les sociétés de chasseurs-cueilleurs, qu'on imaginait comme de purs prédateurs récoltant des espèces qui leur préexistaient, ont profondément modelé leurs paysages : avant la colonisation les Indiens d'Amérique, tout comme les Aborigènes australiens brûlaient pour créer une mosaïque d'écosystèmes (Lewis 1989). L'Amazonie elle-même, représentée pourtant comme un wilderness, est un paysage culturel façonné durant des millénaires par les populations locales (Posey, Balée 2006), tout comme la Californie (Anderson 2006).

Le comité du Patrimoine Mondial a distingué trois catégories de paysage culturel :

- , planifiés et créés par l'homme : les jardins en sont le meilleur exemple, dont les qualités sont souvent esthétiques et religieuses.
- sont représentatifs d'une société d'un passé révolu ou d'une société encore vivante, et se divisent en deux sous-catégories : s'oppose au , qui continue à évoluer sous l'influence d'un mode de vie traditionnel qui s'est perpétué, même s'il a changé.
- sont l'association d'un lieu et de représentations spirituelles, esthétiques ou autres. On peut ainsi distinguer des montagnes parce qu'elles sont pensées comme une entité spirituelle par une population autochtone, sans qu'une preuve culturelle matérielle ne vienne à l'appui de cette représentation.

  (*Orientations*, 2008, annexe 3, p. 89)

En 2009, 66 paysages culturels - jardins, vergers, terrasses, vignobles, routes culturelles, ou montagnes sacrées - sont inscrits au Patrimoine mondial. Les deux organismes consultatifs référents qui jugent de l'adéquation des candidatures pour l'inscription des sites à la liste du patrimoine sont l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour les sites naturels et l'ICOMOS, le Conseil International des Monuments et des Sites pour les sites culturels. L'IUCN ne joue toutefois qu'un rôle secondaire par rapport à l'ICOMOS quant à la désignation des

paysages culturels.

Les premiers paysages culturels inscrits au Patrimoine mondial ont été le Parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande, site sacré des Maoris inscrit en 1993 en tant que « paysage culturel associatif », puis le parc national de Uluru-Kata Tjuta en Australie. Ce dernier est le premier à illustrer la perméabilité entre nos deux catégories. Inscrit au Patrimoine mondial en 1987 comme « bien mixte», il a été reclassé comme paysage culturel en 1994. Les terrasses en rizières des Philippines furent également déclarées paysage culturel en 1995. Ces trois premières nominations illustrent l'importance, lors de la création de la catégorie des paysages culturels, du lien entre un peuple autochtone et son territoire, sacré et identitaire. Cette désignation en reconnaissant un paysage à travers les représentations d'un peuple, dépasse une conception universaliste héritière de l'idée des merveilles du monde, également et identiquement admirées par l'ensemble de l'humanité. Elle légitime une conception plus anthropologique du lien singulier entre un peuple et un lieu qu'il a investi dans sa pensée, ses mythes, sa religion.

Si ce sont les sociétés qui forgent des paysages, il faut en tirer des conséquences quant à leur gestion. La dimension participative propre à cette catégorie est bien traduite par les nouveaux principes proposés aux gestionnaires par l'Unesco (Mitchell *et al.* 2009) :

- Principe 1 : les populations associées au paysage culturel sont les premiers acteurs de sa gestion (en anglais primary stakeholders for stewardship).
- Principe 2 : une gestion réussie est plurielle et transparente, et sa gouvernance est établie à travers le dialogue et l'accord entre les acteurs clés.
- Principe 3 : la valeur d'un paysage culturel est basée sur l'interaction entre les populations et leur environnement ; leur relation est au centre de la gestion.
- Principe 6 : une gestion harmonieuse contribue à une société durable.

Nos deux exemples vont nous permettre d'illustrer les errements des catégorisations qui, touchant au culturel et au naturel, évoluent dans un cadre non fixé et en perpétuelle négociation. Nous passons donc ici de la notion de catégorie telle qu'elle est définie au sein d'une institution, l'Unesco, influencée par les changements sociétaux et les controverses au sein des disciplines académiques, aux catégories des porteurs de projets, composés de groupes sociaux non homogènes, chacun porteur d'une vision du monde qui va influencer la proposition formulée. Ces catégories locales seront analysées au même titre que celles des modes de catégorisation des populations étudiées par l'ethnoscience. Pourtant lorsqu'une société classe son environnement en taxons distincts qui forment système, cette vision du monde, qui

s'est forgée dans une relative isolation, est propre à la société étudiée. Dans le cas que nous étudions la catégorisation initiale est proposée par une organisation internationale, et chaque groupe social travaille à l'interpréter en laissant transparaître sa vision culturelle. A la fin de ce processus émergent des catégories hybrides. A partir de données de terrain, nous démontrerons un certain arbitraire des désignations, issues de négociations entre plusieurs groupes d'une même société.

En effet un « bien » peut être proposé en tant que bien mixte (Laponia) ou en tant que paysage culturel vivant évolutif (les Causses et les Cévennes) sans que le choix de catégories reflète une différence réelle entre ces lieux. C'est la négociation ou le rapport de forces entre groupes sociaux qui fait la catégorie, tout autant que les caractères intrinséques du lieu. Si ce flou dans la désignation d'un bien n'est pas dû au hasard, à des erreurs ou imprécisions, mais à l'histoire du projet et son acceptation par divers groupes d'acteurs locaux, il faut donc étudier l'histoire des relations de tous les acteurs avec ce lieu pour comprendre l'émergence et l'adoption des « catégories hybrides ».

Commençons par Laponia, dont il faut préciser d'emblée que la classification n'est pas si claire. C'est en principe, selon les catégories officielles de l'Unesco, non pas un paysage culturel mais un bien mixte, c'est-à-dire un site qui pourrait se révéler hétérogène, avec des biens culturels d'un côté et des biens naturels de l'autre. Sur son propre site web Laponia se caractérise pourtant dès la première ligne comme « a sami cultural landscape ». Plusieurs auteurs (dont Fowler 2003, publié par l'Unesco) notent que Laponia présente des caractéristiques - entre autres celle d'être le territoire d'un peuple autochtone, les Samis, qui y exercent l'élevage du renne - qui auraient pu le faire désigner comme paysage culturel. Enfin, le dernier manuel que le Centre du Patrimoine lui-même vient de consacrer aux paysages culturels (Mitchell, Rössler, Tricaud éd. 2009), prend à nouveau l'exemple de Laponia sur une double page dans son chapitre 2 concernant le cadre de gestion.

Avant le projet, des représentations divergentes : un site naturel pour les uns, culturel pour les autres.

L'ambigüité de la nomination se comprend lorsque l'on interroge les acteurs et relit les documents Unesco sur la préhistoire du projet. La première proposition de la Suède concernait en effet la relativement petite réserve naturelle de Sjaunja, et donc uniquement le patrimoine naturel. En 1990, lors de son évaluation de ce premier projet l'UICN notait que Sjaunja se distingue par « la variété de ses habitats (…) et le fait qu'elle contient la plus vaste tourbière de l'Europe occidentale ». Ce même avis précisait que d'autres régions semblables avaient déjà été distinguées, et proposait un autre site: « un plus vaste complexe d'unités de conservation qui, ensemble, constitueraient une zone plus complète, aus valeurs universelles exceptionnelles au

sens où la Convention l'entend ». C'est là l'origine de la proposition qui fut finalement faite par l'Etat suédois et acceptée en 1996.

Le site inscrit sous le nom de « Laponian area » est une immense zone de 9,400 kilomètres carrés aujourd'hui couramment appelée Laponia. La quasi totalité de ce site était déjà protégée en tant que parc national : Padjelanta, Sarek, Stora Sjöfallet, Muddus, ou en tant que réserve naturelle : Sjaunja et Stubba. L'Etat dit « posséder » (ce que contestent les Samis) 99 % de la région, dont le SEPA (Swedish Environmental Protection Agency) gère la plus grande partie. Cette région a été parcourue par les ancêtres des Samis depuis plusieurs millénaires, et constitue encore aujourd'hui pour la plus grande partie le pâturage d'été de leurs rennes. Ils y détiennent donc ce que l'Etat suédois appelle un droit d'usage. Pour les Samis du nord de la Suède, ce lieu fait partie de leur terre natale, dont ils ont été dépossédés par la colonisation suédoise.

Quand le site fut proposé, l'évaluation de l'ICOMOS ne concernait en principe que les critères d'ordre culturel, le naturel étant du ressort de l'IUCN. Elle note d'emblée que le bien est proposé en tant que bien mixte, mais conteste cette catégorisation : « Il convient également de la considérer en tant que paysage culturel ». En conclusion sous la rubrique « observations » l'ICOMOS précise à nouveau que ce bien *devrait être considéré* comme un paysage culturel, ajoutant que la mission a été particulièrement impressionnée par l'engagement de la population saami dans le maintien du mode de vie traditionnel et la conservation de la région pour les générations à venir, engagement qui s'est exprimé par l'intermédiaire du Parlement saami. Les principales caractéristiques du site, selon l'évaluation ICOMOS, se rapportent au mode de vie des éleveurs de rennes samis :

> *Les paysages de transhumance pastorale étaient naguère chose commune dans l'hémisphère nord (mais ont…) été totalement abandonnés dans nombre de régions du monde. La région faisant l'objet de la proposition d'inscription est l'une des dernières survivantes de ce type et elle est parmi les mieux préservées.*

Quels étaient donc, en 1996, les enjeux qui ont empêché un paysage culturel potentiel d'être présenté à ce titre, alors qu'en 1995 trois sites autochtones venaient d'être labellisés en tant que paysage culturel par le comité du patrimoine Unesco ? Les Samis aiment à raconter avec humour l'histoire à leur façon, précisant que les autorités suédoises, mues par une vision purement naturaliste, ont d'abord proposé à la nomination Sjaunja, que l'Unesco a refusé en leur disant que c'était un tout petit marais et qu'ils en avaient déjà beaucoup du même genre. Ce serait seulement quand ils se seraient décidés à présenter le pays des Samis qu'ils auraient obtenu d'être distingués en tant que site du patrimoine mondial. De fait l'histoire officieuse dit même qu'une représentante de l'Unesco en Suède, qui, grâce à un séjour en Afrique, avait développé une vision moins ethhnocentrique, dût travailler de concert avec les Samis pour que le site présenté à l'Unesco associe leur culture et leur présence au

site présenté. Le lobby naturaliste, qui ne voyait dans ces régions qu'un wilderness, déjà préservé depuis le début du siècle en tant que parc national ou réserve, désirait seulement acquérir une reconnaissance internationale pour consolider son entreprise de conservation. Le président du Parlement Sami écrivit à cette époque une lettre de protestation pour que le nom du futur site ne devienne pas «The Lapponian Wilderness Area », proposant à l'inverse qu'il devienne « The Sami World Heritage Area ». Il précisait que la présence des Samis dans cette région étant attestée par l'archéologie, cette région ne pouvait, ni aujourd'hui ni dans les millénaires auparavant, être vue comme un wilderness. Pourtant le dossier final de demande de labellisation de la SEPA n'incluait toujours que les aspects naturels. Il fallut que la représentante de l'Unesco en Suède favorable à la vision samie se charge d'ajouter au dernier moment un supplément au dossier pour que le site soit présenté à la fois pour ses aspects naturels et culturels. Inga-Maria Mulk, chercheuse samie archéologue et directrice du tout nouveau musée Ajtte, musée de la montagne suédoise et des Samis établi en 1983 à Jokkmokk au cœur de la région Laponia, se chargea d'écrire dans l'urgence, en trois mois seulement, le texte soutenant la proposition d'un site reconnu en tant que patrimoine sami (Mulk 1996, 1998 et communications personnelles). Elle sut mettre en avant dans la droite ligne de la définition du paysage culturel par l'Unesco que le paysage de Laponia devrait être considéré comme « un espace habité par nos ancêtres, dont les traces sur le sol peuvent être suivies loin dans le temps », mais aussi que « les paysages comme la région de Laponie existent aussi dans la mémoire des peuples et leur imagination, et sont liés aux noms de lieux, aux mythes et au folklore ».

Après la nomination, dix ans de conflit

On pourrait imaginer qu'une fois le dossier accepté en 1996 les projets adverses se réconcilient en travaillant de concert. Ce fut loin d'être le cas. Après la désignation la Préfecture de la région du Norrbotten (en anglais the county) fut chargée, en tant que représentant local de l'Etat, de proposer un plan de gestion. Dès qu'il fut connu, en 1998, ce plan fut violemment attaqué par tous les acteurs locaux, qui n'y voyaient rien d'autre que la protection d'une nature toujours présentée comme sauvage, dont les liens à la culture n'étaient toujours pas envisagés. Chacun des trois groupes d'acteurs présenta donc son propre plan :

- le représentant de l'Etat, la préfecture, en étroite collaboration avec l'Agence suédoise pour l'environnement, la SEPA, incarnait le camp de ceux qui prônaient avant même la désignation un dossier purement « naturel »,
- les municipalités de Jokkmokk et de Gällivar, qui craignaient une protection de la nature entravant le développement futur de la région, misaient sur le tourisme,
- les Samis considéraient cette région comme leur terre natale où ils entendaient continuer à développer l'élevage du renne.

Les Samis, regroupés dans l'association Mija Etnam, Notre Terre, exigeaient d'obtenir la majorité des sièges dans le futur organe de gestion. Dès 2001, le climat d'incompréhension, et même de violence les décida à se retirer des négociations locales, et à écrire directement au gouvernement suédois, lui demandant de faire en sorte que ce site mixte soit géré conformément à la demande de l'Unesco. Ils précisaient qu'ils se sentaient « insultés » par le manque de considération des autorités locales à leur égard quant à la gestion de leur terre natale. Le gouvernement suédois ne leur répondit pas, chargeant la préfecture de présenter un nouveau projet, ce qui fut fait en 2003. Un représentant du parlement sami jugea que la gestion proposée dans ce nouveau projet était un héritage du temps où les premiers parcs nationaux avaient été créés au début du siècle (1909), autrement dit d'une époque empreinte de colonialisme. Le conflit s'envenima tant que le porte-parole sami déclara à la radio qu'il leur faudrait bientôt demander à l'Unesco d'enlever de leur liste le site Laponia, puisqu'ils n'étaient pas invités à participer à sa gestion comme l'esprit du programme le demande.

Dans le même temps où ils se mobilisaient localement, les Samis participaient dans un cadre mondial à la montée en puissance des revendications des peuples autochtones. Ces dernières portaient sur la reconnaissance des droits traditionnels autochtones, en particulier du droit à l'utilisation des ressources et à la gestion des espaces protégés sur leur territoire. La Convention 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), signée par vingt pays dont la Norvège en 1989, protège les droits territoriaux des peuples autochtones. Pourtant la Suède ne l'a toujours pas signée, au grand dam des Samis. Depuis 2002 l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (UNPFII) a vu le jour et organise chaque année à New York des réunions suivies par les populations autochtones du monde entier. Son premier président fut un sami de Norvège. Notons également qu'en 2007 les Nations Unies ont adopté par 143 votes favorables, contre seulement 4 voix contre, la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones.

En même temps que ces déclarations et conventions internationales créaient un contexte où chaque peuple autochtone n'était plus seul face à l'Etat, les Etats nordiques négociaient activement avec les Samis. Pendant trois ans la Convention Saami, qui aborde tous les secteurs de gouvernance cruciaux pour les Samis, et garantit le respect de leur droit d'usage sur leur territoire traditionnel, fut discutée par les représentants des Etats -Norvège, Suède et Finlande- et les présidents des parlements samis. Elle aboutit en 2005 à un texte proche dans son esprit des conventions internationales telles l'ILO 169. Sa ratification n'eut finalement jamais lieu. Elle est connue grâce aux Samis qui l'ont traduite en anglais et en font la communication. Ils s'y réfèrent aujourd'hui dans leurs discussions au sein de la délégation de Laponia.

Une controverse sur les traces laissées par les Samis : écovilains ou gestionnaires d'exception ?

La divergence fondamentale de vue entre l'état suédois, son agence environnementale et les Samis portait donc sur l'identification de ce lieu. Les « conservationnistes » de l'état s'estimaient chargés de conserver une nature exceptionnelle, et voyaient cette responsabilité comme la continuation de ce qu'ils avaient toujours fait, puisque ce territoire était pour l'essentiel déjà protégé par des le statut de parc national. Ils se sentaient même légitimés à radicaliser leurs pratiques dans un territoire maintenant devenu patrimoine mondial de l'humanité. Les Samis, dont le nom même désignait le site, revendiquaient d'être les acteurs de la gestion de ce territoire et se pensaient porteurs d'une nouvelle légitimité reconnue à l'internatioanl. On peut exprimer cette divergence en termes de représentation, wilderness contre paysage culturel. Un conflit d'ordre politique se faisait jour. Deux ordres de légitimité s'affrontaient : l'Etat, et une population autochtone qui s'estimait dépossédée de son territoire. Dans leur plan de gestion proposé en 2000, les Samis exprimaient ainsi leur volonté d'assumer leurs responsabilités de gestionnaire :

> *Nous les Saami avons géré Laponia depuis des milliers d'années. Nous avons les savoirs, les traditions et la motivation pour continuer à gérer Laponia* ***sans laisser de traces importantes dans le paysage*** *– malgré les temps modernes et la technologie. Nous sommes fermement déterminés à prendre nos responsabilités pour la préservation de la nature et de la biodiversité et nous pensons que nous sommes particulièrement bien placés pour préserver la culture saami dans la région. Nous sommes complètement en accord avec les buts du site du Patrimoine mondial et voulons formuler nos propres stratégies pour les atteindre.* Mija ednam 2000.

Cette affirmation sur leur capacité à ne pas laisser de traces dans le paysage venait en réaction aux accusations des environnementalistes suédois qui dénonçaient le surpâturage des Samis, critiquant leur modernisation et motorisation, pourtant initiée par l'Etat suédois dans les années 80, les traitant finalement d'« écovilains » (Beach 1993, 1997, Dahlström 2003). Dans un paragraphe intitulé « The helicopter ride » Carina Green (Green 2009) nous fait partager un épisode significatif qui se déroula durant l'évaluation de Laponia, et qui lui fut raconté à de multiples reprises par des éleveurs samis pour illustrer le manque de confiance des autorités à leur égard. Les autorités suédoises avaient emmené un représentant de l'IUCN en hélicoptère pour inspecter et évaluer le territoire avant la désignation. Même si les représentants des Samis étaient venus à une rencontre préalable, ils ne furent pas invités à participer à ce survol de leur territoire, alors que la question du surpâturage faisait déjà l'objet d'une controverse entre les autorités et les Samis. L'IUCN n'entendit donc qu'une version, et leur rapport conclut en effet que le surpâturage représente un risque qu'il

faudra évaluer dans le site Laponia. Les Samis font remarquer que l'expert IUCN a été en quelque sorte pris en otage par l'administration : à l'évidence il n'avait aucun moyen d'analyser la représentativité de la parcelle du paysage que l'on a choisi de lui montrer sur une surface grande comme Chypre, encore moins d'évaluer l'éventuelle responsabilité des Samis.

2006-2009 : vers une cogestion ?

Pendant la période du conflit avec l'Etat, les Samis, en se réunissant pour formuler un plan de gestion pour leur terre natale devenue site du patrimoine mondial, ont pris conscience de leur capacité collective à impulser une nouvelle gouvernance. La réussite de cette mobilisation leur a donné un sentiment de confiance (en anglais *empowerment*) qui dépasse de beaucoup les enjeux du conflit initial. L'été 2005, un nouveau gouverneur de la préfecture du Norrbotten fut nommé avec la mission explicite de résoudre le conflit. Tous les partenaires aboutirent cette fois à la rédaction d'une feuille de route commune qui fut présentée au gouvernement fin juin 2006. Les Samis avaient enfin obtenu une victoire symbolique, la majorité des voix dans les groupes de travail qu'ils demandaient depuis 10 ans, et la promesse qu'ils auraient aussi la majorité dans le programme de gestion locale qui en découlerait. Enfin les représentants de l'Etat et des communes sont tombés d'accord avec les éleveurs sur l'adoption du principe du consensus, mode de décision que les Samis font remonter à leur organisation traditionnelle dans les petits groupes de coopération en hiver, la *sii'da*. « La délégation de Laponia », comme elle se nomme, disposait de trois ans pour produire un programme de gestion qui vient d'être approuvé par le gouvernement en 2010. Ce dernier a mis à la disposition de la délégation un budget conséquent pour permettre aux Samis d'engager un coordinateur salarié et d'être ainsi à égalité avec les fonctionnaires. Sur le site de la délégation, on peut lire la déclaration suivante, qui reconnaît habilement les erreurs passées au nom du collectif :

> *While the process leading to a coordinated management plan has been lengthy, the stakeholders now recognise that it has taken time to learn about each other´s needs and development objectives.*

Cinq groupes de travail thématiques, dont les trois premiers sont moins importants pour les Samis, se rencontrent tous les mois : ils discutent des nouveaux chemins et entrées du parc Muddus, de la plateforme d'information de Laponia, de la communication. Par contre le premier et le dernier qui concernent le plan de gestion et le zonage, et l'organisation locale de gestion sont au centre des intérêts samis.

D'autres questions sont plus symboliques, et tendent à poser les relations entre l'Etat et les Samis sur de nouvelles bases. Les éleveurs voudraient sortir d'une condition post-coloniale de minorité à qui l'on impose des contraintes, pour être vus comme un peuple souverain qui prend lui même ses décisions de gestion.

La recherche samie a en effet prouvé qu'entre le moment où les premiers parcs ont

été créés sur le territoire sami où il n'était pas question d'enlever aux Samis leur droit de chasse et aujourd'hui, l'Etat a pris la décision arbitraire de décréter que la chasse était interdite pour tous dans ses parcs nationaux. Ce que veulent les Samis, c'est qu'on leur rende leurs droits, pour pouvoir aussitôt annoncer eux-mêmes qu'ils y renoncent, démontrant ainsi le plein exercice de leur responsabilité de gestionnaire. Cette mesure permettrait à l'Etat suédois de rompre avec le passé, et de panser les blessures amères de la colonisation. Elle est discutée pendant les réunions de la délégation et demandée par les Samis, mais ne se traduit pas encore par des actes. Ce que m'ont dit plusieurs participants samis à ce processus, c'est à quel point ils ont l'espoir que leur lutte et leur travail aboutisse et soit exemplaire :

> *Nous incarnons un modèle pour tous les Samis. Si nous réussissons, ils pourront nous suivre…*

Il n'est pas facile d'établir une comparaison entre le site Laponia, labellisé depuis 15 ans, et la proposition des Causses et des Cévennes toujours en attente de labellisation. Pourtant, nous allons tenter de comparer ici la longue gestation du dossier français et sa préhistoire, à la période de 15 ans qui fut nécessaire à l'établissement d'un plan de gestion du site sami : la catégorie des paysages culturels serait-elle toujours pour une part un compromis entre deux groupes d'acteurs, chacun incarnant le camp de la nature ou de la culture ?

Avant le projet, un site culturel pour les uns, naturel pour les autres

Dès les années 80 l'idée d'inscrire un site au patrimoine mondial de l'Unesco qui germait dans les Causses et les Cévennes, est venue, comme pour Laponia, de deux groupes d'acteurs. Cette fois cependant il ne s'agissait pas de deux visions différentes pour un même site, mais bien de deux propositions différentes.

D'une part le Parc National des Cévennes (PNC) créé en 1970, avait l'originalité d'avoir une population d'agriculteurs dans sa zone cœur, et était perçu par certains comme un vilain petit canard. Il cherchait une reconnaissance internationale. Plusieurs dossiers furent lancés à cette fin, dont le projet d'une réserve de la Biosphère du programme MAB, Man and Biosphere de l'Unesco, label qui fut obtenu en 1984. Dans les années 80 également le PNC a proposé son territoire en tant que bien mixte du patrimoine mondial, catégorie un peu ambiguë, qui, nous l'avons vu, désigne Laponia. D'autre part, dans le même temps, le conseil général de l'Aveyron avait créé un syndicat mixte à l'appui d'un conservatoire dédié à l'histoire des Templiers et des Hospitaliers sur le Larzac. Des remparts fortifiés, un village médiéval au pied du château des Templiers témoignaient de la richesse architecturale de l'implantation des moines bâtisseurs à partir du 12^{e} siècle. Ce site était proposé à l'Unesco en tant que site culturel. Quand ces deux projets de candidature arrivèrent

en même temps, vers 1996, à la DIREN de Montpellier, la décision prise fut d'essayer de les rassembler pour présenter un seul projet d'ensemble. Il n'est donc pas surprenant que ce premier projet ait pu apparaître plus tard comme un assemblage un peu hétéroclite. Un représentant du PNC voit aujourd'hui, avec le recul, cette première tentative d'un œil critique :

> *Le premier dossier(…), on avait plus une approche de présentation touristique du territoire sans véritablement fil conducteur – on avait les questions de religion, de protestantisme, les Templiers sur les Causes, on avait des questions agricoles mais qui étaient diluées ….5*

Pourtant, si le dossier présenté depuis les années 2000 au titre du paysage culturel vivant évolutif sur une zone immense de 6000 km2 qui englobe les Causses et les Cévennes est l'objet d'un compromis entre une vision plus culturelle et une autre plus naturelle, il semble que cette divergence d'origine n'ait jamais dans ce cas comme dans celui de Laponia fait l'objet d'un conflit. Tous les acteurs se sont entendus pour présenter l'ensemble du territoire dans une vision complémentaire qui hésitait entre une approche esthétique mettant en avant la vocation touristique du territoire, une approche économique d'un paysage dominé par l'agriculture, une approche plus scientifique telle celle du PNC, enfin celle d'un paysage de mémoire soutenue par les protestants. La difficulté a donc été de trouver un fil conducteur qui permette de passer d'une vision additive à une vision synthétique.

Pourtant les visions divergentes du futur site n'allèrent jamais jusqu'au conflit, même si certains acteurs considéraient toujours, lors des entretiens que j'ai eus en 2007, que le patrimoine protestant des vallées cévenoles n'avait que peu de rapport avec celui des causses, et qu'une proposition qui n'aurait retenu que les Cévennes protestantes eut été plus cohérente culturellement, et à leur avis préférable. Le projet final tenait pour eux du « mariage de la carpe et du lapin ». Le territoire du désert tel que le définissent les protestants est en effet un paysage culturel par excellence, déjà constitué en patrimoine. La minorité protestante garde en mémoire la période héroïque où 2000 à 2500 insurgés, les Camisards, ont affronté 25 000 soldats du Roi au début du 18e siècle (Joutard, 1978 : 54 cité par Audet 2009 :205) et de la période plus longue, de la révocation de l'Edit de Nante en 1685 à l'Edit de tolérance de 1787, où il fallait pratiquer en cachette. Les offices interdits se tinrent alors secrètement en plein air, dans le « désert », appelé ainsi en référence à l'Ancien Testament et à Moïse qui, réfugié avec les siens dans le désert, y reçut les tables de la Loi (Audet : 207 et Roué 2006 : 287). Pourtant, même si la richesse de cette notion qui allie le caractère d'un milieu naturel où l'on se réfugie et les valeurs culturelles de résistance est extrêmement intéressante par sa transversalité, la critique qu'ont fait les experts de l'Icomos du dossier présenté, considérant que la résistance cévenole

[5] Les entretiens cités ici sur le site des Causses et des Cévennes ont été réalisés par Vincent Battesti avant le dernier renvoi du dossier par le comité du Patrimoine.

protestante avait un caractère local et non universel, laisse à penser qu'ils auraient mal reçu un dossier qui aurait donné à ces paysages culturels une place centrale.

Premier et deuxième dossiers présentés à l'Unesco (2006-2009)

En 2006, le dossier est présenté officiellement pour la première fois auprès du Comité du Patrimoine mondial qui se réunit à Vilnius. Après un rapport très critique de l'ICOMOS, le site ne fut finalement pas inscrit sur la liste mais différé, et non renvoyé. C'était une chance pour ce dossier, car son renvoi ne demande qu'un complément d'information alors que s'il avait été différé, il eût fallu proposer un dossier entièrement nouveau.

Les experts mirent en doute le caractère universel du site au regard du protestantisme, mais discutèrent également de l'hétérogénéité des territoires, suggérant dans le même temps une inflexion de la présentation autour de la notion de paysages façonnés par l'agropastoralisme. Tous ceux qui participent à la conception de ce dossier en France sont aujourd'hui unanimes, le fil rouge du pastoralisme qui lie maintenant l'ensemble du dossier présenté en 2009 leur apparaît être ce qui manquait au premier dossier, trop marqué par une vision esthétisante des beaux paysages qui, ne voulant décevoir aucun acteur, présentait une vision qui manquait de cohérence.

C'est, comme le disent de nombreux témoins du dossier, l'ICOMOS qui a soufflé que ce thème était sous-représenté sur la liste du patrimoine mondial. Certains emploient une expression qui suggère une intervention encore plus directe, parlant du « téléguidage » du dossier par l'Unesco. Il semble que l'ICOMOS, qui a déjà ouvert dans la catégorie des paysages culturels de l'Unesco une sous-section sur les paysages viticoles, considère qu'il serait intéressant de créer une nouvelle « série » concernant l'agropastoralisme.

Après le refus du premier dossier le travail reprit, en particulier à travers l'organisation d'une réunion d'experts à Meyrueis en septembre 2007 intitulée « les paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen ». Elle cherchait à établir l'existence d'un pastoralisme commun à l'ensemble du bassin méditerranéen, avec des moyennes voire hautes montagnes et partout des transhumances, plus ou moins longues.

Comme le note un expert « le paradoxe, c'est que quand on démontre que c'est pareil tout autour de la Méditerranée, on risque de perdre (pour notre site) la valeur universelle exceptionnelle » nécessaire à l'établissement d'un site pour l'Unesco. Des arguments furent donc aussi mis en avant pour montrer que dans l'ensemble du bassin méditerranéen les systèmes sont en crise, alors que sur le site français il y a un équilibre, des structures gestionnaires type PNC, une structuration de la profession agricole, des organismes de recherche et d'enseignement supérieurs très importants à Montpellier, en résumé « la capacité intellectuelle et financière de maintenir

ce système ». De plus, étant donné que c'est la série dans son ensemble et non nécessairement ses différentes parties qui doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle, les efforts colossaux demandés par la constitution d'un dossier pourraient être considérablement allégés pour des pays du pourtour méditerranéen. Or l'Unesco a pris conscience que l'ensemble des pays dits développés a déjà énormément de sites classés, et son objectif aujourd'hui c'est plutôt de s'ouvrir sur le reste du monde. Il est alors possible d'imaginer que le maintien d'une dynamique agropastorale dans les Causses et les Cévennes placerait ce site en position de chef de file, capable d'emmener ensuite dans son sillage des pays plus faibles économiquement.

Pourtant, malgré le très fort consensus qui se dégage en France chez tous les acteurs sur la qualité du dossier présenté en 2009 à Séville, un complément de dossier fut à nouveau demandé par l'Unesco. Le comité reconnut cependant la valeur universelle du site qui avait été contestée lors de la première présentation. Le complément d'information demande une meilleure définition du périmètre et des activités agro-pastorales.

Ce qui émane de notre comparaison, en attendant le résultat final de la présentation du site à l'Unesco, c'est pourtant dans les deux sites l'intérêt de la notion de caractère exemplaire d'un dossier. Dans Laponia, si les Samis espèrent que leur site pourra prétendre à l'exemplarité, c'est non pas au niveau de la caractérisation d'un paysage nouveau, mais à celui de sa gestion. S'ils obtiennent pour la première fois en Suède qu'une population autochtone puisse siéger sur un comité de gestion à égalité avec le gouvernement, c'est toute la gouvernance de la région qui en sera transformée. Par contre dans les Causses et les Cévennes, la reconnaissance d'un agropastoralisme méditerranéen à travers la patrimonialisation du paysage pourrait permettre la création d'un réseau qui aiderait les pays les plus en difficulté à trouver moyens et arguments pour le maintien de leurs activités pastorales. Il serait intéressant par exemple pour les pays du pourtour méditerranéen d'éviter les erreurs que les Cévennes ont déjà faites, comme celle de l'abandon du pastoralisme au profit du reboisement, dont ils ont tiré des conclusions qui pourraient être mises à profit par d'autres pays aujourd'hui :

> *Bon il y a trente ans il y avait un consensus, l'agriculture c'est fini sur les causses et c'est pour ça qu'on a pu convaincre les gens de planter des pins noirs, en timbre poste, car de toutes les façons c'était fini… et la seule solution c'était de planter, la seule valorisation, c'était ça. Et puis là, on se rend compte que l'agriculture aura toujours sa place sur le causse d'une part et que d'autre part les reboisements de pins noirs sur le causse Méjean sont assez catastrophiques dans la mesure où la pousse et très lente…*

Implication de la population et gouvernance

Il est difficile de se faire une idée de la gouvernance impliquée par un tel projet sur un territoire de plus de 600 km2. Selon certains interlocuteurs du PNC « Aujourd'hui, ce n'est pas un projet porté en tant que tel par les petits élus ou par les citoyens ordinaires du territoire. » Le fait que la première candidature n'ait pas été acceptée a eu pour conséquence que « l'initiative a été relancée un petit peu d'en haut ». De surcroît, le fait que le territoire compte 250 communes n'incite pas à une démarche très participative, et la gouvernance se ferait plutôt à l'échelle des départements, qui sont déjà au nombre de cinq. Aucune voix ne semble s'élever cependant contre ce type de gouvernance, et l'on peut se demander si, vu le fait que le projet n'est toujours… qu'un projet, il n'est pas logique que la population soit en attente et laisse son administration mener le très lourd travail politico-administratif demandé par le Comité du Patrimoine.

Le dossier est en effet porté par le préfet de la Lozère, département qui a la plus importante surface sur le futur site. Il coordonne des groupes de travail auxquels participent :

- la sous préfecture et les cinq conseils généraux concernés : l'Ardèche, avec 2 ou 3 communes seulement, l'Hérault où seule la partie nord est concernée, mais surtout la Lozère, le Gard et l'Aveyron, concernés sur la plus grande part de leur territoire,
- trois régions distinctes : Rhône Alpes, Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon
- la DIREN, deux parcs, le PNC et le PNGC, et les deux ministères concernés (Culture et MEEDDAT)

Depuis janvier 2005, l'Association de valorisation des espaces Causses-Cévennes (AVECC) a été créée en Lozère avec le but de coordonner et valoriser un classement éventuel et de préparer sa gestion à travers un comité d'orientation. Trois réunions publiques d'information ont eu lieu, à Sumène dans le Gard, Lodève, la dernière à Mende à l'initiative du préfet de la Lozère. Des plaquettes d'information ont été distribuées dans toutes les communes.

Quand l'on interroge les hauts fonctionnaires (préfet) ou les politiques (le sénateur Puech responsable de l'AVECC) sur les réactions des habitants, ils se veulent rassurants. C'est un excellent projet, et tout le monde est d'accord. Pourtant l'on entend dans leur réponse un discours qui tient de l'argumentation et laisse présager des craintes exprimées, même si elles n'ont jamais fait l'objet d'une opposition systématique ou organisée. Comme nous le dit un interlocuteur :

> *Ça tient peut être au tempérament du Cévenol, toujours un peu craintif mais... il y a déjà le parc à cause duquel on a des contraintes, il y a déjà*

Natura 2000. Est ce que ça ne va pas être une autre strate de contraintes qui va venir se rajouter ? Une couche supplémentaire aux mille-feuilles ?

Cette dernière remarque est vraisemblablement une expression consacrée, car on la retrouve dans plusieurs entretiens. On repère dans les discours politiques la figure qui consiste à traduire les craintes ou les protestations en manque de connaissances (« la méconnaissance de ce qu'est une labellisation UNESCO »).Mais la rhétorique avancée est avant tout qu'un paysage culturel étant par définition créé par une société, cette labellisation n'imposera aucune contrainte nouvelle. L'obtention de ce label Unesco soulignerait au contraire la reconnaissance de l'intérêt de la bonne gestion actuelle. Pourtant un homme politique, après nous avoir assuré du manque de contraintes qu'apportait ce label ajoute :

Mais il est bien évident qu'à partir du moment où on a un territoire qui a une valeur universelle reconnue, on ne va pas laisser s'y implanter n'importe quoi, du type champs d'éoliennes industrielles ou usines pétrochimiques, ce genre d'équipement qui défigurent irrémédiablement le paysage.

Il est difficile d'analyser finement la gouvernance d'une labellisation qui n'est encore qu'en gestation, mais l'exercice ne manque pas cependant d'intérêt. On peut imaginer que si cette labellisation est obtenue pour le site « les Causses et les Cévennes », en tant que chef de file d'un agropastoralisme méditerranéen, une revalorisation des drailles, des transhumances pourrait pencher un jour du côté d'une folklorisation. On peut aussi penser que s'il n'y a à l'heure actuelle pas de problème de gouvernance porté par de nombreux secteurs d'une immense région, les citoyens ordinaires pourraient aussi se réveiller un beau matin en souhaitant un peu de ce n'importe quoi (plus ou moins industriel) qui leur serait alors interdit. Si ces scénarios sont pour le moment hautement hypothétiques, ce que nous pouvons constater dans les deux dossiers c'est que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial pour ces paysages agro-pastoraux ne semble pas se diriger comme l'exemple d'autres sites vers un tourisme de masse. Elle pourrait au contraire, si Laponia parvient à établir la cogestion de son site et la reconnaissance du rôle de sa population d'éleveurs de rennes samis, et si les Causses et les Cévennes deviennent les chefs de file d'un réseau d'agro-pastoralisme méditerranéen, jouer un véritable rôle moteur, en autorisant le retour du refoulé : celle de la question autochtone en Suède, et celle de l'avenir du pastoralisme en France.

Comme en écho une femme éleveur et professeur de langues m'a raconté en 2009 qu'elle avait longtemps cherché les traces du campement de son grand-père que sa mère lui avait montré quand elle était jeune, sans jamais pouvoir les retrouver. Elle entendait démontrer ainsi que leurs traces sur le paysage étaient si ténues qu'elles disparaissaient en quelques dizaines d'années. Elle ajouta qu'elle s'était beaucoup demandé comment des gens (les Occidentaux) qui éventraient des montagnes pour

créer des mines et étaient connus pour la destruction des paysages exploités pouvaient vouloir imposer une protection aux Samis dans Laponia. Finalement, ajouta-t-elle avec humour, cela ne peut être que d'eux-mêmes qu'ils veulent se protéger. Car quant à nous, nous avons utilisé notre terre pendant des millénaires quasiment sans laisser de traces. Dans le même esprit le texte de la proposition de gestion samie Mija Ednam précise que la nature peut être utilisée, mais pas consommée. La question des traces que les Samis laissent sur le paysage, y compris la controverse à propos du surpâturage, est devenue un de ces thèmes dialogiques, où les arguments se croisent et se répondent, sans qu'il ne soit besoin que les protagonistes se rencontrent.

Si l'on se réfère aux écrits de Roger et de Berque sur le paysage, il y a des civilisations à paysage, comme la Chine ou le Japon, ou l'Occident après la renaissance, et d'autres sans. Il est difficile d'accepter une telle fatalité pour un anthropologue. En effet, on peut craindre que loin d'être simplement une différence, cette dichotomie entre un monde qui a, et un monde qui n'a pas, nous renvoie à celle d'une vision élitiste de la culture. Faut-il alors, pour combattre une vision que l'on peut soupçonner d'ethnocentrisme, défendre l'idée d'un paysage sami, ou pygmée, ou inuit, de la même façon qu'il a fallu imposer une définition anthropologique de la culture en tant que pratiques et vision du monde d'une société pour battre en brèche la vision de la culture avec un grand C, que possèderaient seulement « les grandes civilisations » ?

Deux dimensions ou théories principales nous paraissent pouvoir être invoquées pour soutenir une telle vision anthropologique du paysage :

- la relation entre paysage et temps apparaît de plus en plus comme un lien essentiel (Ingold 1993). C'est pourquoi les archéologues ont, encore plus que les anthropologues, pensé la notion de paysage culturel.
- une vision phénoménologique du paysage, en invoquant les sens, permet également de légitimer la vision de l'intérieur, une vision « émique », plutôt qu'une vision de l'extérieur, une vision « étique » (Buttimer 1980). Le paysage peut alors être perçu comme un mode d'être au monde et en référence au sujet sentant.

Nous allons ici tenter d'articuler ces points de vue à travers un entretien avec un éleveur Sami d'âge mûr. Nous avons choisi cet entretien parce qu'il est particulièrement signifiant pour notre propos, mais aussi parce que les définitions données ici, par exemple *d'etnam*, ont été corroborées par de nombreux autres entretiens. Nous l'avons également choisi pour son étonnante sincérité, l'émotion qui s'en dégage, soulignée par les pleurs qui submergent plusieurs fois le narrateur. Cet entretien mené avec Samuel Roturier s'est déroulé en présence et avec la collaboration d'une partie de la famille de l'éleveur, sa femme et sa fille. Il devait être au départ un travail beaucoup plus normatif, puisqu'il s'agissait de tracer sur des cartes géographiques l'usage des pâturages de l'éleveur depuis cette année jusqu'à 5 ans en arrière, en lui demandant de nous l'expliciter.

Notre démarche anthropologique consistera à reprendre ici l'essentiel de la parole de l'éleveur, en l'assortissant des commentaires indispensables à sa compréhension, puis de tenter à partir de son analyse de répondre à la question de départ.

Quand on demande aux Samis s'il existe un mot pour dire en sami paysage, *landskapet* en suédois, ils sont perplexes, et plusieurs suggèrent un mot, *etnam*, qui se traduirait en fait plutôt par terre, territoire. Voici ce que nous en dit Per Nils Blind, qui précise bien qu'il n'y a pas adéquation entre paysage et *etnam* :

> Etnam*, c'est la terre dont on vit. C'est une notion très large,* etnam. Sami etnam*, c'est le territoire sami.*

Per Nils se réfère ici à une dénomination, ***Sami etnam***, qui a été choisie dans les dernières années par les Samis du nord de la Suède pour constituer un regroupement de tous les samis éleveurs de rennes sur le site du patrimoine mondial de Laponia, précisément pour les représenter dans les négociations avec l'Etat. Quand ils se sont réunis pour s'opposer au mode de gestion autocratique de l'Etat en proposant eux-mêmes un plan de gestion, les Samis ont décidé de s'appeler «*Sami etnam* », la terre ou le territoire sami.

Ce terme correspond à l'organisation sociale foncière traditionnelle des Samis. Chaque groupe d'éleveurs de rennes se réunit en une *sii'da,* notion qui se réfère au territoire, à l'ensemble des troupeaux de rennes et aux familles qui ont décidé de se réunir ainsi. En règle générale la sii'da d'hiver est plus petite, comprenant seulement quelques partenaires, souvent les frères et leur père que la sii'da d'été, qui regroupe sur un plus large territoire un plus grand nombre de partenaires, à la fois des parents proches et des gens plus éloignés. A cette notion samie l'état suédois a aujourd'hui substitué la notion de « village », qui n'a rien à voir avec un village, mais qui est la réunion d'un grand groupe d'été, des groupes d'hiver qui en font partie, des rennes, des hommes et des territoires, constitué en entité économique reconnue par l'état.

Quand un Sami parle de son territoire, il parle donc de l'endroit où il a coutume d'aller pour élever ses rennes, son territoire, qui change selon la saison, mais qui est un lieu hérité d'un territoire traditionnel familial et dont les limites sont connues et respectées par les autres éleveurs, même si elles ne font pas l'objet d'une appropriation ou d'un marquage sur le sol. On parle donc de *etnam* dans le sens de territoire traditionnel d'élevage :

> *On pourrait dire* mina etnama *(pour mon territoire traditionnel d'élevage, mes pâturages), on peut aussi dire ma terre d'été, «* giesse etnam *». On peut aussi dire mon territoire d'hiver, «* dalve etnam *». (…) on peut le dire pour n'importe quelle saison. On peut aussi dire la terre où j'ai grandi,* baya sadan etnam *»*

Notre interlocuteur précise que quand on utilise *etnam*, il faut mettre quelque chose devant, un qualificatif choisi selon le contexte :

> *Si on dit juste* etnam*, cela concerne alors toute la terre.*

N’ayant pas obtenu un terme sami qui voudrait dire littéralement paysage, j’ai poursuivi mon enquête en essayant de comprendre ce qui fait le caractère esthétique d’un paysage et son appréciation par un Sami.

> Marie. *Comment dit-on un « beau paysage » ?*
>
> *Alors on peut dire* čappa etnam. *On peut aussi dire laid, fastes, on peut aussi dire «* oula dastasa *», oh comme c’est une terre laide, «* oula fastes etnam *! » quelle terre laide !*

C’est le père qui parlait, mais sa fille ajoute une note politique :

> *Là où il n’y a que des pierres et des coupes à blanc*[6].

Elle précise :

> *Je crois qu’en fait ça s’écrit avec un f, mais lui il dit v. «* fastes »

Immédiatement après cette précision de vocabulaire, notre interlocuteur tient à ajouter que la beauté et la laideur d’une terre en quelque sorte ne se définissent pas socialement, elles sont l’expression d’une certaine subjectivité :

> *Mais on* peut *très bien trouver qu’une terre est laide et un autre arrive et dise que c’est beau. Les gens sont tous différents.*

On ne peut donc pas tomber dans le piège de la fonctionnalité, un paysage bon pour l’élevage qui deviendrait automatiquement aux yeux de tous un beau paysage.

La fille de notre interlocuteur tente pourtant de ramener son père, ce libre penseur un peu provocateur, à un consensus, et lui propose un lieu qui à son avis sera trouvé beau par tous. Il s’agit du lieu où son groupe a ses territoires d’été, Staloluokta[7]. Le petit village d’été où les Samis résident, au sommet des montagnes suédoises, et autour duquel les rennes pâturent en été, est sis au bord d’un lac que les brochures de tourisme qualifient de plus beau lac de Suède. Il est à la fois bordé de hautes montagnes, et au centre d’excellents pâturages d’alpage qi se déroulent sur une succession de douces hauteurs vallonées. Quand on regarde le lac du village la vision porte à l’horizon sur les névés et les glaciers. C’est en effet, pour tous les touristes qui y passent, et pour une peintre allemande qui y réside tous les étés depuis 30 ans, un lieu magnifique.

---

[6] C’est-à-dire une forêt coupée par la foresterie industrielle sur leur pâturage d’hiver, ce que les Samis déplorent.

[7] Staloluokta, littéralement la baie de Stalo. Stalo est un personnage mythologique, un monstre qui menace les Samis mais est heureusement trompé par eux. Une histoire qui a été racontée à Staloluokta relate peu ou prou la même relation entre Polyphème et Ulysse dans la mythologie grecque. Stalo est aveuglé par un stratagème, puis quand il demande son nom au héros sami, celui-ci lui dit non pas s’appeler personne, comme Ulysse l’avait fait, mais moi-même, ce qui le conduit plus tard à être tenu coupable du meurtre de son bouc préféré lorsqu’il déclare à son fils que c’est « moi-même » qui l’a tué.

Voici le dialogue qu'Ellen (E) et son père (P) ont alors au sujet de la beauté, absolue pour Ellen, toute relative pour le père, de ce lieu :

E. *Mais Stalo*[8]*, tout le monde trouve que* čappa lae[9].

P. *Je ne trouve pas que ça soit si beau*.

Ellen émet alors un bruit pour signifier son agacement : tss…

P. *Oui, quand on est arrivés avec ma famille de Karesuando, la terre où je suis né, et qu'on nous demandait comment est Stalo, je disais : «* u ča lae nu vaste *!*[10] ».

E. *hash !*

P. *Si !*

E. *Je te crois pas.*

P. *Quand j'allais voir ma famille au nord, à Karesuando, et qu'on me demandait comment c'est Stalo, je répondais oh ! c'est tellement moche. Je suis né au nord, à Karesuando, sur une terre plate. Là, j'aime, et je dis «* o dobbe čappe *», là bas ce sont de belles terres. Les gens de là bas qui viennent ici, ils disent que c'est tout fait laid.*

E. *si tu prends Vaisa*[11]*, là bas, c'est trop moche*.

P. *oui, c'est Vattenfall*[12] *qui l'a rendu moche.*

E. *Mais ceux qui habitent à Vaisa ils trouvent que c'est si beau, si beau. Mais nous, on trouve ça moche. Ils rient ensemble.*

Si Ellen et son père finissent donc par se mettre d'accord sur un lieu qu'ils trouvent tous les deux laids, mais que les Samis locaux trouvent beaux, qui plus est qui a été rendu laid par l'industrie. Mais qu'en est-il de leur désaccord sur Stalo ? Ce n'est pas seulement, comme Ellen semble le suggérer au départ, une provocation de la part de son père, de ne pas considérer Stalo, ce haut lieu, comme un beau paysage. En fait, nous le verrons plus tard, il commence à expliquer là ce qui fait l'essence d'un beau lieu : c'est là où on est né. Contrairement à sa fille, notre interlocuteur n'est pas né à Stalo, c'est un immigrant. Il faut ici rappeler un peu d'histoire récente samie. La population samie de la province de Lulea est en fait composée pour une part de Samis qui ont toujours habité là, les samis de Lule, qui parlent le dialecte de Lule, et d'immigrants, arrivés au début du 20e siècle, en provenance de Karesuando, qui

[8] Même si le nom sur les cartes est Staloluokta, les Samis disent généralement seulement Stalo.
[9] Traduction : c'est beau !
[10] Traduction : oh comme c'est laid !
[11] C'est plus au nord que Stallo, le territoire d'un autre groupe d'élevage, au bord de la rivière Lule et défiguré par les barrages.
[12] Vattenfall est la compagnie d'électricité nationale qui a construit ce barrage, en dépit de l'avis des Samis.

parlent un autre dialecte, le sami du nord. Quand, à la suite de différends politiques, la Norvège a fermé sa frontière en empêchant les Samis du nord de la Suède d'aller en été mener leurs rennes sur des pâturages norvégiens comme ils le faisaient traditionnellement, l'émigration a été obligatoire pour nombre d'entre eux. Son père est l'un de ces émigrants, et entre les hautes terres des montagnes suédoises où il a depuis ses vingt ans et la toundra et la côte norvégienne, il y a en effet de radicales différences.

Le dialogue continue, et ce qui suit pourrait apparaître comme un persiflage.

> P. *Oh là bas, à Paris, c'est beau, charmant. Je peux aussi trouver que Las Palmas c'est beau. Ou est-ce qu'on est allés la dernière fois ? Les îles canaries, oh oui, c'est très beau. Et la Crète aussi, c'est plutôt joli.*
>
> E. *dit oh, aux îles canaries il y avait plein de gros hôtels, et juste la plage*
>
> P. *oh, c'est beau ! En blaguant : Là bas, je pourrais y vivre aussi longtemps que je voudrais…*
>
> Sa femme: *ah, c'est ce que tu crois !*
>
> E. *ts !*

Un éclairage est peut-être nécessaire pour comprendre cet échange étonnant. A coup sûr, il y a une part de provocation dans ce que nous annonce cet éleveur de rennes : il aime les paysages des îles Canaries, la Crète, Las Palmas, et rêve de Paris. Mais de fait, ce qu'il dit et qu'il nous faut comprendre, c'est que la globalisation fait son œuvre. Aujourd'hui même les Samis vont en vacances d'été avec leur famille sur les côtes bétonnées des îles Canaries.

Pendant le cours de l'entretien mon questionnement renvoie alors à l'interrogation du départ, sur le beau et le laid, pour l'approfondir. Suit un long extrait d'entretien empreint d'émotion, de pleurs, de souvenirs nostalgiques.

> M. *Pourquoi est-ce que Karesuando est beau et Stallo est moche ?*
>
> P. *C'est sûr, je suis né là bas, et quand on est enfant on trouve que tout est bien, que tout est beau*.

Il pleure d'émotion.

> *(…) J'ai vécu trois changements*[13]*, mais malgré tout je trouve que le plus beau des élevages de rennes que j'ai vécu, c'est celui de quand j'étais petit, quand j'avais 6 ou 7 ans, dans ma famille, là haut à Karesuando.*

[13] On comprend que le premier lieu pour cet immigrant, c'est Karesuando, le deuxième la région autour de Stallo. Je pense que le troisième, c'est la modernité, et on verra que la suite de l'entretien corrobore cette interprétation.

*Là bas on migrait avec le troupeau, toute la famille et les haerk[14], en rajd[15]. C'était **beau** !*

Il pleure….ému, bouleversé, sa fille aussi, il sort de la pièce un moment.

(…) Oui, j'ai commencé l'élevage, quand j'avais 17 ans. mais j'étais allé à Karesuando à 16 ans. Quand j'avais 7 ans, j'étais chez mon oncle Nils.

Là il repleure

(…) Mes parents étaient ici à Stallo, et moi j'étais chez mon oncle, le frère de ma mère. Tout est beau quand on est petit. Je m'apprêtais à raconter quand on migrait avec tout le troupeau, et qu'on montait les tentes quand on arrivait le soir pour camper. On avait ces tentes, et le soir on entendait les cloches autour de la tente.

Il repleure.

On dormait si bien. Certains rennes venaient même tout près au bord de la tente, et grattaient la toile de tente.

C'étaient de tels lêcheurs d'urine ! On trouvait ça joli, amusant. Et il y avait aussi le bruit des cloches, certains haerk avaient des cloches, et on reconnaissait grâce à la cloche quel haerk c'était depuis la tente. C'était beau…

Mais c'était certainement dur et stressant pour les plus vieux. Mais je pense quand même que les vieux trouvaient aussi que c'était beau, je pense que les vieux Samis pensaient qu'ils avaient une bonne vie. Et les rennes étaient autre chose pour eux. Ils les utilisaient comme animaux de trait, et pas seulement pour en tirer de l'argent. Avant tout, pour qu'ils puissent migrer avec les rennes et être avec les rennes. Aujourd'hui il n'y en a que pour « ce renne là il vaut 5000 kr car il est gros ! ».

Sa femme lui dit, oh, tu commences à devenir trop vieux pour tout ça….

E. *Je suis sûre, il y en a plein qui ont ce sentiment là. Pas exactement comme toi, mais …*

P. *Et on ne jurait jamais. Aujourd'hui on jure après les rennes : « Satané renne, tu vas rentrer dans la remorque ! » ça, on ne le faisait jamais avant.*

[14] Un haerk en suédois, ou *hergi* en sami, c'est un renne de trait, castré donc, et domestiqué pour tirer un traîneau.

[15] Un rajd en suédois, d'après le mot sami *rai'do*, se réfère à une file de rennes attachés ensemble, en général pendant la migration ou pendant que l'on voyage en famille. En automne, avant que la neige ne tombe abondamment, il s'agit de rennes de bât, sur lesquels on pose des charges, comme par exemple le berceau des bébés. En hiver, ce sont des rennes de trait, et entre chaque renne se trouve un traîneau avec une personne ou des biens. Les longues

E. *Oui,* ***on respectait les rennes***

P. N. *Oui on les respectait.*

E. *Mais il y en a encore, aujourd'hui qui le sont, respectueux, ou qui essayent.*

P.N. *Je me souviens aussi, quand j'étais en migration, et il y a un autre rajd qui est venu d'un autre groupe. Et ils avaient une personne morte dans le rajd, qu'ils transportaient plus bas. Et ce haerd qui tirait cette personne morte … il pleure … ils avaient noué une écharpe blanche aux bois de ce renne pour que les autres rajd, quand ils passaient à côté, comprennent qu'ils avaient une personne morte avec eux. Et j'avais entendu que quand ils arriveraient à leur lieu d'hiver ce renne devrait être abattu et vendu, car il ne pouvait pas tirer d'autres personnes après avoir tiré une personne morte. Le renne deviendrait incontrôlable, indiscipliné… et je trouvais que c'était tellement horrible… que ce renne doive être abattu, mais c'était comme ça, je m'en souviens si bien. Sa femme pleure aussi.*

Ce que nous dit dans cet entretien Pers Nils Blind, c'est donc d'abord que le beau paysage, ce ne peut être que le paysage de l'enfance. S'il est aussi sensible à cette mémoire de l'enfance, c'est aussi qu'il a été, comme toute une génération avec lui, déraciné. Et même si à la suite des tribulations de cette migration forcée il a finalement hérité des pâturages d'été considérés comme les meilleurs pâturages par tous les Samis de la région, et que son village bénéficie d'un emplacement idyllique d'un au bord d'un lac entouré de montagnes, ce n'est pas ce qui importe. Ce qui est beau, c'est toujours pour lui le paysage plat de la toundra du nord de son enfance.

Le beau, c'est la file des rennes et des hommes

Quand Per Nils évoque la beauté, en répétant plusieurs fois le mot beau, il ne s'agit pas d'une formation rocheuse, d'un relief particulier, même pas de la toundra du nord par opposition aux montagnes de Lule. Il s'agit d'un véritable « paysage culturel », le rajd des rennes, ce long ruban en mouvement qui s'ébranle à travers un paysage de migration, de voyage, et surtout qui lie les rennes et les hommes.

C'est en effet la relation entre les rennes et les hommes qui fonde l'identité samie. Les Samis tirent tout du renne comme les Nuer de la vache, qui est pour eux l'orient et le levant. De surcroît le renne fait partie de leur univers cosmologique depuis plusieurs millénaires, puisqu'avant d'être des éleveurs de rennes depuis quatre siècles, et d'être christianisés, ils étaient des chasseurs de rennes issus du complexe chamanique arctique. Cette relation au renne est en effet soulignée ici tout d'abord comme une relation de respect, et comme une relation ritualisée. Le renne qui tire une personne

morte est décoré d'un ruban blanc dans ses cornes, mais devra être abattu quand le mort qu'il transporte sera arrivé à destination. L'explication donnée à l'enfant sur la perte de contrôle que suivrait inévitablement un manquement à cette règle est la seule qui nous reste. Mais nous savons aussi que jusqu'au 20e siècle les lieux d'offrande, en sami *seide*, étaient encore connus par les Samis et que si l'on n'y battait plus le tambour, pas plus qu'on n'y sacrifiait sans doute plus de rennes entiers, on y plaçait au moins des andouillers de rennes pour demander de la « chance » dans l'élevage, une chance qui est domaine du spirituel demandée sur un lieu considéré comme sacré.

Notre interlocuteur craint que le respect dû aux rennes soit en train de disparaître en raison de la marchandisation de l'élevage du renne. Jurer en s'occupant d'un renne, le traiter comme s'il n'était plus qu'une marchandise lui apparaît profondément choquant. Ce qui nous est raconté ici, c'est donc non seulement la place cruciale du lien entre les hommes et les rennes dans les valeurs samies, mais aussi les menaces qui pèsent sur cette valeur centrale.

Le paysage de tous les sens

Enfin le beau « paysage », ou plutôt la belle image évoquée ici, c'est celle de l'enfant qui dort dans la tente, la *lavvo*, rassuré par tout cet ensemble de sensations qui font partie de son paysage cognitif. Il aime se souvenir de ce moment où lors de la migration on monte la tente pour dormir.

Tout d'abord il entend le bruit des sonnailles, reconnaissant au son chacun des rennes de trait. Il les entend aussi pisser, et les imagine en train de lécher l'urine où ils trouvent le sel dont ils ont besoin.

Il touche les rennes qui se frottent à la toile de tente, la lavvu, dans un désir de proximité entre le renne et les hommes, le renne et l'enfant.

Je voudrais évoquer un autre éleveur de rennes, un des plus grands poètes samis, Nils-Aslak Valkeapää, qui lui aussi parle de la tente dans un de ses textes, le poème 61 de son recueil « The sun, my father » (Valkeapää 2003) :

The wind

Talks with the lavvu cloth

Clouds move across the smoke hole

Or is it the lavvu

That flies in the sky

Glides on the clouds

I look down on the sky ocean.

La tente ici est clairement l'instrument du voyage chamanique, quand partant de la

vision des nuages par le trou d'évacuation de la fumée elle vole dans le ciel et que le narrateur regarde l'océan qu'il survole.

L'enfant sent aussi les odeurs, celle de l'urine des rennes qu'il évoque, celle du feu de bois de bouleau qui brûle dans le foyer de la tente.

C'est le paysage de la migration à l'ancienne, loin de la rapidité des migrations motorisées et bruyantes d'aujourd'hui, où l'on entend le bruit des moteurs des motoneiges, on sent l'odeur de l'essence. On peut aussi entendre le bruit des hélicoptères utilisés pour chasser les rennes dans la direction où l'on veut qu'ils aillent. Et ces hélicoptères déclenchent même pour effrayer les rennes des sirènes qui rappellent celles des cars de police dans les feuilletons américains. Cette description qui fait partie du 'paysage » de l'élevage tel qu'on peut l'appréhender aujourd'hui, c'est celui dont notre interlocuteur craint qu'il élimine celui dont il se souvient.

Et c'est ce que pleurs et paroles nous disent.

Si nous résumons l'entretien que nous venons d'analyser, les Samis distinguent donc au moins trois sens qui sont tous trois contenus dans le mot paysage :

- se rapprochant du « pays » des paysans, tout d'abord l'*etnam* des Samis, c'est le territoire qui vous est propre, à vous et à vos rennes, là où ils pâturent et là où l'on a un droit d'usage hérité. Selon la saison on a donc un etnam d'été, d'hiver, de printemps ou d'automne.
- Un bel endroit, ce n'est pas seulement un lieu qui se regarde. C'est un système de valeurs, symbolisé par le rajd, la file d'attelages qui lie rennes et hommes tirés par les rennes.
- Un bel endroit, c'est enfin un lieu de mémoire, un lieu qui vous est transmis à travers l'enfance, et un lieu d'émotion, un paysage des sens.

Pour les urbains, les espaces ruraux dans leurs formes actuelles semblent avoir toujours existé. Tous les paysages rencontrés, fréquentés ou représentés font l'objet d'une « *appropriation symbolique* », pour reprendre l'expression de J. Cloarec (1995b). L'altération des éléments structurant un territoire prend la forme d'une perte des valeurs passées. De nos jours, les espaces ruraux sont considérés comme des biens hérités, d'une valeur inestimable. La « société » revendique leur protection en tant que patrimoine naturel et culturel.

Dans les années 60, sous la montée des préoccupations environnementalistes, la disparition de la mosaïque paysagère liée au succès du modèle productiviste est mise en avant. Les conséquences annoncées sont, selon les cas, une diminution de la biodiversité, une augmentation des risques d'incendie, une érosion ou une pollution des sols. Pour des raisons d'abord environnementales et dans le souci de préserver l'intégrité des paysages, une démarche d'information et de sensibilisation auprès des citoyens est mise en œuvre (Coanus, 1995). L'idée de « paysage en crise » (Cloarec *et al.*, 1989) est souvent explicite ou sous-jacente dans les discours ministériels et scientifiques.

Depuis janvier 1993, les paysages bénéficient d'une loi, proposée par S. Royal et votée par l'Assemblée nationale. Leur patrimonialisation place idéologiquement l'espace hors de l'emprise du temps. Face à la difficulté de trouver un sens à l'évolution des espaces ruraux, la société trouve-t-elle une alternative en « *fixant pour une illusoire éternité ses paysages* » (Coanus, 1995) ? La nouvelle fonctionnalité devient la mise en conservation. Ainsi le signe de la valeur accordée à ces paysages peut se lire des différentes structures de protection et de mise en valeurs des paysages dans la région enquêtée : Parc national des Cévennes (1970) ; Parc naturel régional des Grandes Causses (1995) ; organisme de gestion du grand site des Gorges du Ter et de la Jonte ; et récemment candidature au patrimoine mondial.

La patrimonialisation des paysages, en d'autres termes l'appropriation collective de ces espaces, prend aussi l'allure d'une domination tant symbolique que matérielle des territoires appartenant jadis aux sociétés locales. Les acteurs locaux peuvent se montrer méfiants à l'égard des projets de gestion paysagère proposés par les Ministères de l'environnement et de l'agriculture. Par exemple, les Mesures agro-environnementales (MAE), les Contrats d'agriculture durable (CAD) négligent le fait que les paysans ne tiennent pas à devenir simplement les « jardiniers de la nature ». Même si les agriculteurs affirment être à même d'entretenir l'espace mieux que d'autres et perçoivent, au moins pour certains, dans cette fonction une reconnaissance sociale et symbolique, « entretenir pour entretenir » n'est pas recevable pour la plupart d'entre

eux. Beaucoup vivent mal le fait que la production agricole se transforme en sous-produit de leur travail de producteur dans le cadre de subvention aux paysages.

Dans les Cévennes, le PNC et les producteurs trouvent un terrain d'entente : seule l'activité agricole peut assurer la pérennité et le maintien des « traversiers ». L'existence d'une activité économique permet en effet une dynamique durable d'aménagement de l'espace. Des subventions[16] sont alors réservées aux agriculteurs à titre principal cherchant à restaurer ou étendre leurs surfaces cultivables. Dans ce contexte l'intérêt de la restauration est double pour la profession agricole, incluant alors l'intérêt paysager : « *C'est bien parce que ça a un intérêt déjà pour l'agriculteur, parce que ça lui permet d'avoir ses murs en état, et un intérêt paysager. Ça a tout du bon coup* » (Un coopérateur qui a profité des financements). Néanmoins, les producteurs ne veulent pas voir leur travail se réduire à un entretien de l'espace. Ils confient à A. Druguet que si les subventions étaient uniquement destinées à remonter des terrasses sans la perspective de pouvoir les cultiver, ils ne les accepteraient pas.

L'analyse montre que les conceptions du paysage reflètent souvent une appréhension passéiste du temps, ce que remarque d'ailleurs une personne interviewée dans le Larzac : « *L'espace est lié au temps* ». La nature em-paysagée est datée d'une époque d'avant la mécanisation[17] qui a bouleversé le rapport au vivant. En France, elle s'est mise en place de façon accélérée et générale après la seconde guerre mondiale, quand s'impose un modèle de production agricole mécanisée (qui en termine avec l'usage des animaux de travail et la main d'œuvre nombreuse), spécialisée, intégrant la notion de productivité et l'économie de marché (quand il s'agissait d'autoproduction). Ces changements étaient sensibles plus tôt. Ainsi, dans le Larzac, l'exode rural est précoce (l'arrivée du train permet des départs vers la capitale notamment). Dans les Cévennes gardoises, l'exode rural atteint son paroxysme avec des pics entre 1910 et 1935 et après la Seconde Guerre. L'évolution démographique du village de Sumène, passant de 7.191 en 1856 à 1.702 en 1975, illustre bien ce phénomène de dépopulation et avec les débâcles agricoles et les crises économiques vide les vallées de leurs habitants. Charge est donc donnée au paysage, à la nature de représenter (plus que de conserver puisqu'il est question avant tout, comme on le verra, d'apparence) cette époque révolue : « *La nature en tant que sous-monde singulier condamné du coup à se perpétrer tel qu'en lui-même dans une stabilité*

[16] Plusieurs programmes locaux d'aménagement concerté (PLAC) ont été mis en place (en 1997, 1999, 2002) afin de soutenir financièrement les producteurs. Deux types d'action sont pris en charge et font l'objet d'un soutien différencié : la réhabilitation des terrasses abandonnées depuis environ quarante ans (150€ HT /m²) et l'entretien d'un mur effondré (110€ HT /m²). Le financement porte sur 60% de ces dépenses. Le reste est à la charge du producteur. Pour les deux premiers PLAC, le PNC et l'Union Européenne (à travers le FEOGA) supportent les frais. En 2002, le Conseil régional apporte également son soutien.

[17] cf. S. Giedon s'intéresse aux implications humaines de la mécanisation ayant selon lui dissocié pensée et sensibilité : S. Giedon, 1980 (1948) : *La mécanisation au pouvoir* (3 tomes) Paris, Denoël/Gonthier, coll. « Médiations ».

arbitrairement décrétée et maintenue, sans autre finalité que son exhibition pure » (Delbos et Jorion, *op. cit.*). Le même objet est dévolu aux écomusées se créant à la même époque que les parcs naturels régionaux. On peut voir dans le succès de cette mise en musée des paysages la volonté de lutter contre l'oubli, à moins qu'il ne s'agisse de moyens de se donner bonne conscience, comme le suggère U. Eco.[18]

En zones protégées, comme l'est le PNRGC dont fait partie le Larzac, l'ensemble des constructions est soumis à agrément par les architectes des bâtiments de France, expliquent plusieurs interlocuteurs ayant eu à demander des autorisations pour l'extension de bâtiments agricoles notamment. Dans la hiérarchie empilée des compétences, c'est le service des bâtiments de France et non la structure de gestion de la nature qu'est le parc qui a le dernier mot[19].

est primordiale dans ce type de perception et elles l'exercent, explique X. Badan à partir de son terrain sur le plateau du Larzac, de deux manières totalement différentes, une officielle et une plus inductive. Le plateau du Larzac dépend en effet de la loi montagne règlementant depuis 1985 la construction d'habitation et de hangars agricoles à la surface du plateau (Arcadi *et al.,* 2006b). Cela oblige à construire dans la continuité des agglomérations déjà existantes et que les constructions aux alentours de sites inscrits ou classés nécessitent l'aval des Architectes des Bâtiments de France et du préfet. La sphère étatique, incarnée par la direction départementale des territoires correspond à l'influence officielle, refusant ou acceptant les dossiers de construction, l'avis étant binaire, favorable ou défavorable, sans demi-mesure. En revanche, le PNRGC n'est pas une structure décisionnelle. Malgré le fait qu'il puisse émettre un avis, celui-ci reste uniquement consultatif aux yeux des institutions et des locaux. Pour influencer la perception du paysage, le PNRGC doit alors argumenter et convaincre l'une des deux parties, les éleveurs ou les officiels. Il s'agit d'une , mise en valeur et assumée dans le discours d'un chargé de mission de la maison du parc :

> *Nous [Le parc], c'est pour tout ce qui est patrimoine. Il faut convaincre de l'intérêt patrimonial, il faut convaincre des techniques pour l'entretien et la réhabilitation. (…) Mais on n'a pas de pouvoir régalien. Donc si nos avis ne sont pas repris par l'Etat ou par la commune, ce sont des avis simples.*

Souvent, l'influence inductive est signe de discussion, et donc de partage de perception. Influençant positivement les travaux d'aménagement, les bâtiments qui en résultent sont perçus comme le fruit d'une collaboration positive sur le terrain et

[18] Entre autre à propos des réserves indiennes : U. Eco, 1985 : *La Guerre du faux,* Éditions Grasset & Fasquelle.

[19] Il s'agit d'une extension du patrimoine historique appliqué aux éléments naturels cf. A.-E. Delavigne, 2000 : *Les espèces d'intérêt patrimonial et la patrimonialisation des espèces*, Étude bibliographique, Service du patrimoine naturel, MNHN/Ministère de l'environnement.

non comme l'imposition d'un choix par des personnes extérieures au plateau.

> *Récemment validée par le statut de patrimoine mondial qui leur a été conféré par l'Unesco, la considération de la beauté des paysages agricoles peut sembler l'effet tardif et idéologique d'une sensibilité à la fois naïve et cynique, le regard ultime que les sociétés industrielles "avancées" jetteraient, avec ou sans remords, en direction de paysages-vestiges et en voie de disparition, qu'elles fétichiseraient et muséifieraient.*[20]

Ce parti-pris muséographique qui gouverne « l'esthétisme » officiel, n'est pas explicité, ce qui fait dire à un des interlocuteurs qu'il serait « subjectif ». Ces non-dits suscitent de nombreuses réserves chez les habitants sur les actions du PNRGC, souvent exprimés dans les discours des personnes rencontrées par un ton ironique (« *Il leur a pris de ...* » « *C'est leur nouveau truc...* »). Au titre des valeurs impliquées, protection des paysages ne recouvre pas protection de la « nature », comme le pressentent plusieurs personnes rencontrées :

> *Dans le parc régional (PNRGC), on vous empêche de mettre une tuile, mais par contre, il y a la chasse.*
>
> *Malgré le mot "naturel", un parc naturel régional ce n'est pas forcément un truc pour protéger la nature*.

Tout au plus l'entretenir, la laisser « propre », précise un interviewé. On constate toute les ambiguïtés sur lesquelles repose cette entité qui pourtant influence le quotidien des habitants : « La nature sous forme de réserve, est son usage social par certains hommes à l'exclusion de certains autres » écrivent G. Delbos et P. Jorion (*op. cit.* : 16) -sachant que le PNRGC couvre un territoire occupé essentiellement par des agriculteurs.

> *Les tentatives de maintien du paysage agraire, au titre de la préservation de l'expression visible des savoir-faire paysans, concernent précisément des paysages dont l'existence est menacée en raison de l'impossibilité d'y conserver une activité agricole sans soutien extérieur ; c'est-à-dire des paysages dont la perte du caractère agricole stricto sensu est déjà assurée. La socialisation du paysage peut ainsi être identifiée à la tentative par la société urbaine d'imposer aux agriculteurs la production d'un paysage exprimant dans la nostalgie un hypothétique âge d'or*

[20] O. Marcel, 2004 : « L'agriculture et les paysages de la terre », In O. Marcel(dir.), *Le défi du paysage. Un projet pour l'agriculture, Les cahiers de la Compagnie du paysage* 3, éd. Champ-Vallon, Seyssel : 5-32.

paysan et refusant les formes d'adaptation d'une agriculture résolument tournée vers la recherche de solutions d'avant-garde.[21]

La protection des paysages, dont le jeu d'échelle est ailleurs (« l'Europe » évoquée par un interlocuteur), soustrait aux habitants l'usage de leur environnement. Cette « *protection d'un paysage considéré comme une image d'Épinal* » n'est pas réaliste, selon une personne rencontrée dans le Larzac, quand les usages ayant façonné ce paysage n'ont plus cours : « *le paysage, on le construit tout les jours* » ; « *le paysage étant évolutif, les habitants qui vivent dedans le font évoluer, évoluent avec* ». L'interlocuteur de X. Badan affirme ici la nécessité de considérer les paysages en lien avec le monde d'aujourd'hui, en maintenant des activités humaines diversifiées (ne s'appuyant pas sur la seule production du fromage Roquefort par exemple, qui est le produit phare de la région).

Maintenir l'imagerie du paysage du Larzac aujourd'hui, nécessite de se préoccuper de l'acteur, de l'habitant. Le chargé de mission du PNRGC prend le contrepied d'une nature excluant les activités humaines[22] : « *le paysage, c'est l'espace habité par les hommes* ». Il légitime sa vision d'une nature anthropisée par l'étymologie du terme (pays/paysage), renvoyant au rôle de l'habitant dans le façonnage de l'environnement : « *Le coup de machette dans la forêt amazonienne. Là il commence le paysage !* ». Tout paysage habité est donc, à ses yeux, culturel.

Une bonne partie des conflits autour des constructions s'explique de cette façon : les critères privilégiant les « apparences » ne tiennent pas compte des réalités quotidiennes vécues qui n'échappent pas aux rapports de productions généraux : économiques (cherté de la main d'œuvre) ou liées aux assurances (« *Seulement le toit n'est pas garanti avec des tuiles d'occasion* ») ou encore pratiques (mécanisation et usage des tracteurs), etc.

Dans le Causse de Sauveterre, les « gens venus d'ailleurs » sont sensibles à l'évolution de l'urbanisme et à ses répercutions sur le paysage. Les maisons neuves sont décriées. La mise en avant de la valeur esthétique des paysages par certains touristes sans considérer les enjeux socio-économiques est mal vécue par les ruraux du lieu. Eux l'acceptent comme une contrepartie de la vie économique, de la vitalité du pays. A une touriste dans un livre d'or qui critique une installation d'ensilage avec des pneus disgracieux, on rétorque qu'en ville on doit subir la pollution. Certains touristes ne voient du paysage qu'un décor vite aperçu et formulent ce type de jugement « *Farmers are allowed to do what they want* ».

---

[21] Y. Luginbühl, 1995 : « Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? » *In* ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1194),* éd. Champ-Vallon, Seyssel, p. 315, 318, 331.

[22] Comme le classe l'AVECC, responsable du dossier de candidature « Les Causses et les Cévennes », le plateau du Larzac est un paysage d'exception à caractère évolutif (AVECC, 2010). Cette catégorisation ne va pas de soi pour tous les acteurs locaux et suscite l'inquiétude.

Cependant, l'enquête de S. Lemonnier sur la commune de Saint George nous montre le changement de la perception de ces gens du dehors lorsqu'ils restent sur place. Le regard des touristes, pourtant imprégné par d'autres référents culturels, est susceptible de se modifier par la fréquentation d'un territoire et de ses habitants. Sans renier ses sensibilités, un résident secondaire peut découvrir dans les pratiques d'un voisin passionné de chasse une expérience qui l'intrigue (sa connaissance des traces de sanglier). En dialoguant avec les agriculteurs d'un hameau, une néo-résidente anglaise comprend les contraintes qu'ils vivent les années de sécheresse mettant en péril l'équilibre des exploitations et l'importance de la nouvelle bergerie construite au fond du village. C'est également ce qu'a compris un jeune garçon interrogé : « *S'il n'y avait pas les bâtiments agricoles, on n'aurait pas les beaux paysages de pelouse grâce au pâturag*e ». L'appréciation esthétique première passe alors derrière une compréhension des besoins économiques de ceux qui vivent du territoire. Le « paysage labeur » est intégré dans la représentation du paysage. Ainsi, ce qu'une personne rencontrée sur ce territoire appelle « le côté humain de la géographie » (*the human face of the geography*) vient complexifier le regard uniquement esthétique. Quand une appréhension négative à propos de « points noirs » paysagers est formulé, elle est souvent temporisée par une considération plus compréhensive :

> *Quand vous voyez des collectionneurs de pneus, béton et de ferraille …; ça fait un peu saigner le cœur … des bergeries ultra modernes …. y peuvent pas faire autrement.*
>
> *Le paysage c'est important mais les gens aussi (…) on ne peut pas être dans un musée*.

D'autres facteurs que l'appartenance locale ou extra-locale jouent également dans la perception des changements paysagers. Pour les défriches du Causse de Sauveterre notamment, l'âge influe sur les perceptions. Les plus âgés sont les plus virulents pour décrier ces évolutions paysagères. Ils ressentent cette mutation comme une mutilation alors qu'elle est perçue par les plus jeunes comme un signe de vitalité du pays.

De même, le concret des situations oblige à réviser des positionnements idéologiques. Ainsi sur le plateau du Larzac, dans le cadre du PNRGC, la fréquentation massive de véhicules doux (vélos) s'avère finalement tout autant nuisible que les véhicules à moteur :

> *Tout ce qui est motorisé, on ne l'encourage pas. On a un chargé de mission qui s'occupe des sentiers de randonnée et qui travaille avec les communes pour prendre des arrêtés, pour qu'il n'y ait pas d'engins motorisés qui empruntent les sentiers. Parce qu'une moto, ça ne pose pas trop de problème mais des fois il y a des raids qui posent des grands problèmes. Quand il y la Caussenarde en vélo qui est une course de VTT qui a lieu au début juin, si c'est une année où il pleut, quand vous avez*

mille vélos qui passent, ça dégrade terriblement. Même si c'est sympathique, [parce qu'il] il n'y a pas de moteur.

Masquer l'artifice humain

La démesure humaine est admirée et trouve sa place dans les paysages. Le côté monumental de l'ouvrage humain qui transparaît par exemple dans le Viaduc de Millau ne déprécie pas le paysage : « *Nous en venant de l'extérieur, le viaduc, je le trouve beau, je ne trouve pas que ce soit une moins value pour le parc* (PNRGC) ». Même ses détracteurs n'ont pas joué en termes d'incidence sur les paysages mais de coûts économiques :

[On n'était] pas contre le viaduc lui-même, ce magnifique viaduc. Mais on disait que le projet que nous présentions était beaucoup plus économique et servait bien mieux la région[23].

Mais au quotidien, la discrétion des activités humaines et de leurs supports (les bâtiments etc.) est au contraire recherchée et prescrite. Certaines formes (« *le cube* »), certains matériaux (comme le béton) sont rejetés au nom d'une conception de « l'artifice » et du « naturel ».

La construction humaine, quand elle emprunte les apparences de la nature (« *le tout en cailloux* » dit un interlocuteur du Larzac) est acceptée. Le « *côté sauvage* », « *le site joli* » sont appréciés « *naturellement* » nous dit l'une des personnes interviewée. Les aménagements touristiques ne sont pas incompatibles mais ils doivent respecter cet impératif de discrétion et cette apparence de naturalité, c'est-à-dire l'implicite état de référence des Paysages. Du point de vue agricole, les bâtiments récents sont perçus comme une nécessité mais certains acteurs rencontrés par X. Badan, quel que soit leur groupe constitutif, considèrent que leur présence dénature le paysage et voudraient que leur architecture soit la plus discrète possible. C'est cette réelle volonté de fondre les bâtiments agricoles dans le paysage qu'exprime un éleveur à la retraite. Pour cela, il souligne l'importance de construire des bâtiments avec l'aide des Architectes des Bâtiment de France :

Là, les bergeries, grands machins, qui on été faites, ils pourraient peindre simplement le toit. Parce que mon fils a fait une bergerie en 2003 avec les bâtiments de France. On a mis des toitures en névrites mais couleur bitume, gris noir. Et bien, les jours de pluie, le toit, vous ne le voyez pas de loin. Il faut vraiment le chercher pour le voir dans le

[23] « *Les dossiers qu'on avait fait faire prouvaient qu'on pouvait faire bien meilleur marché, avec trois échangeurs de plus. Avec cinq kilomètres d'autoroute de plus. Au lieu de dépenser une somme folle. La route aurait été gratuite en plus. (...) Je ne suis jamais passé dessus. (…) Quand je veux aller à Montpellier, je passe la côte du Larzac, et quand je veux aller à Paris je passe par ici. Il est très beau mais je n'y passe pas* ».

paysage. Et les côtés sont en planches de bois, donc il vieillit etc. Vous passez en voiture devant, vous ne le voyez pas. C'est important ça.

D'autres personnes donnent des contre exemples : « Si seulement la tôle en fer était de couleur grisâtre sombre. Non, elle est jaune vive. Vous la voyez à 5 km. Ce n'est rien [ce qu'il faudrait faire], ce [serait] juste mettre une couleur grise ». Le même évoque « ces petits trucs simples » permettant de faire illusion : « il mettrait du sable à lapin à l'intérieur et à l'extérieur. Le lendemain, il enlève la planche à lapin et il gratouille le ciment avec la truelle pour lui donner un peu de défauts. On croira que c'est une pierre des Causses ». Le premier critère d'appréciation du paysage, c'est qu'il soit sans signe trop artificiel de l'occupation humaine, celle-ci devant savoir se fondre dans le milieu.

Tout ce qui rappelle l'homme actuel et les activités contemporaines choque. Une photo, extraite du matériel d'enquête de S. Lemonnier, prise dans les Gorges du Tarn, au Pas de Soucy, où on voit un petit bout de route suscite par exemple ces réflexions de la part de touristes : « *Pour moi ça fait un peu paradis. Il n'y aurait pas la route, ça ferait vraiment tip-top* ». L'homme du passé qui a su tirer parti du paysage est perçu comme un créateur de beaux paysages : l'architecture traditionnelle est l'objet d'une admiration sans bornes. Un néo-résident qui a retapé un gîte évoque la spécificité de cette architecture locale :

J'aime beaucoup ces villages où se marie ce qu'ont construit les hommes et la nature. Là c'est la même roche, ça se confond un peu, je suis sûr qu'il y a des pièces qui rentrent dans les roches ».

A ce titre, tout élément trop « neuf » est disqualifié, ainsi dans le Larzac : « On à refait faire le toit avec des tuiles médianes au lieu de tuile canaux. La mairie a dit "oui" et le parc (PNRGC) a dit "Il serait préférable de remettre la même couverture avec des tuiles vieillies" ». Les critères demandés relèvent, comme on le voit, de « l'esthétique », une notion qui désigne « l'ensemble des caractéristiques qui déterminent l'apparence d'une chose » (Wikipédia).

Ayant intégré cet « esthétisme » idéologique, un habitant du plateau du Larzac envisage sans problème le gel total de toute construction nouvelle : « De toute façon, si c'était moi, j'accorderais un minimum de permis ». Plusieurs autres défendent l'idée de rassembler en un lieu les constructions nouvelles pour ne pas détruire « l'harmonie » des habitats en pierre existants.

Au lieu de défigurer des petits villages ou des entités qui ont une certaine harmonie, [il s'agirait] de créer un hameau. Faire un lotissement à Blaquière, même si c'est un lotissement avec des maisons en bois, ça ne sera jamais beau.

Ces soucis d'ordre esthétique qui gouvernent le rapport au paysage dans cette région

renvoient donc à des choix de société et à une organisation où le rôle de la nature fait partie d'un système. Dans ce système le territoire est cloisonné et réparti en fonctions censées coexister sans lien entre elles et relevant de codifications différentes. Des portions du territoire, relevant de la « nature » sont mises à l'abri des rapports de production régissant par ailleurs.- ce pourquoi les urbains interrogés n'ont pas la même exigence pour les paysages cadre de vie de leur quotidien.[24] Ainsi cet idéal est-il incarné, aux yeux d'un interlocuteur, par le terrain militaire, dont l'extension contestée a été, dans la décennie 1970, l'objet de luttes célèbres visant à ne pas perdre des terres agricoles.

> *Comme personne n'y va, c'est très protégé il y a une richesse dans les espèces floristique et faunistique. Donc pourquoi ne pas garder cet espace en tant que réservoir de biodiversité ?*

Comme le souligne une personne rencontrée par X. Badan dans le Larzac, c'est tout l'idée du dynamisme d'un paysage (voire plus largement d'une région) qui risque d'être entravée par sa protection.

L'exemple des éoliennes dans le paysage : une technologie à relocaliser

Dans la région concernée, des discussions ont lieu à propos de l'installation des éoliennes, difficilement conciliable avec ce point de vue sur le classement d'un site. La grande visibilité des éoliennes nuit à leur installation : « *Dans le paysage comme le nôtre, dès que tu sors tu ne vois que ça* », « *C'est moche* », « *C'est des « prothèses métalliques* », « *D'accord mais pas à 100 mètres de haut* », « *Loin de l'habitation* » (qui plus est, à cause du bruit).

Ces réactions peuvent aussi signifier que la gêne que causent les éoliennes est d'autant plus sensible qu'elles sont rattachées à une économie de marché impersonnelle qui dépossède les habitants sans contrepartie.

La technologie en elle-même n'est pas en jeu : « *L'EDF cherche à en mettre partout mais comme on n'est pas propriétaire…* ». Il faudrait pour qu'elle soit acceptable qu'elle profite directement aux personnes qui en subissent les conséquences dans une relation de proximité (« *des petites individuelles* ») et à petite échelle (« *en petit nombre* »). L'usage humain direct est celui des moulins à vent, qui font maintenant patrimoine, et dont l'exemple est utilisé par les promoteurs des éoliennes (comme J.

[24] La définition de Luginbühl intègre la perception sensible dans les représentations sociales du paysage. Il défend que tout le territoire peut être paysage c'est-à-dire tout type d'espace qu'il soit rural, urbain, péri-urbain. Le bouleversement de la vision de la nature trouve sa confirmation dans l'idée qu'il faut « prendre soin de la nature ordinaire » L'enjeu pour Luginbühl est de comprendre en quoi le paysage et ses analyses éclairent le fonctionnement du cadre de vie et les relations que les acteurs entretiennent avec lui et avec la nature qui le compose Il pose le lien entre l'aspect sensible, les transformations de l'espace et les dimensions écologiques du paysage. A l'échelle internationale cette définition prend sens avec la convention européenne du paysage signé à Florence en 2000 qui entrera dans la législation en 2006. Elle accorde leur place aux paysages du quotidien. L'attention se veut égalitaire entre paysages remarquables, quotidiens et dégradés. La paysage ordinaire serait celui du laisser aller (Lelli et al 2000 : 29).

Bové cité par des personnes rencontrées). Le caractère impersonnel de la production des éoliennes fait d'ailleurs que leur efficacité réelle est remise en cause (« *elles ne représentaient pas beaucoup d'électricité, environ 20% de perte avant qu'elles commencent à produire* ») ce qui n'aide pas à en accepter les nuisances éventuelles.

Une idée de destruction est aussi associée à l'implantation des éoliennes. L'emprise au sol est un des premiers motifs cités. Sur ce territoire pauvre[25] la soustraction d'hectares aux terres agricoles ne peut laisser indifférent : les éoliennes seraient consommatrices d'espace (« *bouffer de la terre arable qui peut servir à autre chose* » ; « *les chemins* », « *les blocs en béton* »). D'ailleurs, la même hostilité marque les implantations au sol pour le solaire.

D'autres réticences s'ajoutent : perturbation des animaux (« *au niveau bestiole il faut qu'elles s'habituent à ce bruit* »), liées notamment à la pollution sonore (« *ça pollue le paysage, ça fait du bruit et ça fait pas beau dans le pays* »). Pour d'autre, les éoliennes ne sont « *pas ce qu'il y a de pire au niveau modification du paysage* » et un interlocuteur relativise par comparaison avec d'autres exemples :

> *D'abord, c'est réversible et après, on aime ou on n'aime pas mais bon. C'est moins dramatique que la zone industrielle de la Cavalerie ou les routes ou les lotissements, les antennes relais de téléphonie mobile, l'autoroute évidement et puis la fermeture des paysages aussi*.

Plusieurs dressent ainsi le catalogue des éléments portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte au Paysage.

> *Il y a déjà eu une* autoroute *qui a coupé le parc (PNRGC) en deux, une zone industrielle. Ils étaient près à faire un golf à l'Hospitalet*.

Cependant, dans l'acceptation de nouveautés, le paysage de référence compte :

> *Moi je suis arrivé après la construction de l'autoroute, je n'ai pas connu le paysage comme il était avant, ça ne me choque pas, je l'ai toujours connue comme ça. Les gens qui l'on connu avant expriment souvent qu'ils sont très gênés par l'autoroute*.

Ainsi pour leur meilleure acceptation, la relocalisation des éoliennes semble être en jeu.

[25] Une personne interviewée raconte que sur ce territoire les paysans épierraient *« même pas pour pouvoir cultiver un champ, mais épierraient pour gagner peut-être 20 cm en plus. Je pense qu'ils devaient vraiment crever la dalle, pour en arriver à ce point là* ». Un agriculteur plaisante : « O*n cultive bien les cailloux ici ça ne rapporte pas beaucoup mais bon...* ». La recherche d'herbe (pour les animaux) est constante chez les éleveurs et le manque d'herbe, de terre arable, de pâturage répété.

Les causses inclus dans le périmètre possible du site *Les Causses et les Cévennes* sont à la fois divers par leur taille, du petit Causse Noir au vaste Causse du Larzac, et par le degré de protection de leur patrimoine naturel et culturel. Si l'on s'en tient simplement aux trois plus vastes : un tiers du Causse Méjean est en zone cœur du Parc national des Cévennes (PNC) et un autre tiers en zone d'adhésion, la totalité du Larzac est dans le Parc naturel régional des Grands Causses, et enfin seule une petite du Causse de Sauveterre est en zone d'adhésion du PNC. Il nous a alors semblé opportun de porter notre analyse sur des territoires en dehors du PNC dont on sait que la politique de protection de la biodiversité mais aussi du bâti, à tout le moins en zone cœur, répond à un cadre réglementaire : une commune située au Sud-Ouest du Causse de Sauveterre, Saint-Georges-de-Lévejac (S. Lemmonier), et le plateau du Causse du Larzac (X. Badan).

La commune de Saint-Georges-de-Lévejac est représentative des évolutions sociales, économiques et paysagères des Grands Causses. L'activité d'élevage au sein de l'aire de Roquefort y est très dynamique et son évolution a conduit à une forte dynamique de végétation : le paysage aujourd'hui à dominante forestière y a déjà évolué depuis plusieurs dizaines d'années et une nouvelle identité paysagère semble se mettre en place (Deuffic, 2003). Historiquement, cette commune a connu un développement de l'activité touristique dès la fin du 19^{e} siècle, époque des « inventeurs » des paysages causses-gorges, avec notamment son fameux « Point Sublime », nommé par Lequeutre et la grotte des Baumes chaudes dont Martel a vanté l'intérêt spéléologique. Enfin, elle se situe en dehors du Parc national des Cévennes, ce qui permet d'éviter de focaliser les discours sur des considérations « pro » ou « anti » Parc.

Le Causse du Larzac possède une mosaïque d'habitats résultat de l'action agropastorale développée durant des millénaires à sa surface. Ce paysage véritablement naturel et culturel, incluse dans la zone de production fromagère de Roquefort, a connu de plus dans un passé récent un évènement historique fondateur et structurant pour la société locale : la lutte pour la protection d'une espace naturel et agro-pastoral contre un projet, finalement avorté, d'implantation d'une base militaire à la fin des années soixante.

Sur ces deux terrains, en nous interrogeant sur la relation des gens au paysage sans nous focaliser sur la problématique de la fermeture qui est devenu un des lieux communs de l'aménagement et a déjà suscité de nombreuses recherches, nous avons cherché à comprendre ce qui « fait paysage » *stricto sensu* pour les producteurs et usagers du paysage. Mais au-delà de cette appréhension purement visuelle du paysage, nous nous intéressons également aux expériences de l'espace dans une

optique phénoménologique, qui nous amène à recueillir les représentations et les pratiques de l'espace, ce que l'on nommera le « paysage vécu ».

Nous avons également tenté de dépasser l'apparente dichotomie entre les « gens du dehors », caractérisés par touristes et résidents secondaires pour le premier site et par les éleveurs néo-ruraux venus s'installer sur le second site, et « gens du lieu », comprenant les acteurs principaux de la fabrication du paysage que sont les agriculteurs, mais aussi tous les autres résidents dont certains sont concernés par l'accueil touristique. Il s'agit de mettre à l'épreuve l'hypothèse d'une influence mutuelle de ces groupes sociaux, contribuant notamment à l'émergence d'une nouvelle conscience paysagère chez les « gens du lieu » et à la réduction progressive de cette dichotomie gens du lieu/du dehors, impulsée par les nouvelles formes de résidentialité et le contact croissant entre les différents groupes sociaux.

Les personnes enquêtées sont choisies de façon à représenter les principaux types de rapport à l'espace : gens du lieu et gens du dehors, mais aussi de « l'entre-deux », gens du lieu confrontés à l'étranger et « gens du dehors » dont le regard est susceptible d'être modifié par une fréquentation des gens et des lieux de la commune.

Les gens d'ailleurs (non natifs, néo-résidents, néo-ruraux, touristes) font le choix du paysage

Sur le Larzac, les « non-natifs » sont majoritairement de nouveaux habitants ayant fait le choix de l'agriculture (les « néo-ruraux ») en plusieurs vagues (après 1981, plus récemment dans les années 2000). Outre la quête de terres abordables pour s'installer en agriculture ou la venue pour des raisons militantes[26], les caractéristiques esthétiques de la région[27] sont une des premières raisons que les personnes rencontrées donnent à leur présence, comme si « *la beauté de ses paysages* » participait aux choix de venir vivre sur ce causse.

L'importance du cadre paysager joue elle aussi un grand rôle dans l'élection de la commune de Saint-Georges de Lévejac comme lieu de visite, de séjour ou de résidence : un relief diversifié, un paysage agricole non encore transformé par une agriculture industrielle, ou plus simplement la vue qui s'offre depuis le lieu de résidence. Ainsi le discours de ces gens d'ailleurs est très centré sur le paysage, terme qu'ils utilisent plus que les natifs du lieu et qu'ils assortissent de nombreux

[26] Une éleveuse explique comment son installation s'est déroulée durant les années 1981. L'obtention des terres s'est faite facilement car elle logeait sur le plateau depuis plusieurs années durant la lutte. Ses motivations étant déjà connues de tous les éleveurs du plateau, il n'était pas nécessaire qu'elle candidate à la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) : « *Pendant la lutte, c'était spécial (rire) et puis après les gens nous connaissaient. On travaillait un peu partout donc il nous on dit si vous voulez rester ici, dés qu'on a quelque chose pour vous, on vous le donne. Et ça a marché, on est resté ici jusqu'à maintenant pour moi (…). Et ça continue* ».

[27] Souvent la « beauté du paysage » est présentée comme « allant de soi » et n'est pas discutée, y compris par l'interviewer.

qualificatifs élogieux.

L'attribution d'une valeur purement esthétique à l'espace du cadre de vie, son esthétisation, semble de fait liée à une distanciation vis-à-vis de cet espace, à la possibilité de poser un regard exogène sur ce lieu. Est-ce à dire alors que les personnes originaires de ces lieux ne peuvent en percevoir l'esthétique, ne pas apprécier la beauté des paysages qui les entourent ? Être capable de se distancier ainsi d'un lieu signifie-t-il le vivre et le connaître différemment, se l'approprier autrement ?

L'importation de la notion de paysage

Pour les agriculteurs, « ceux du dedans », la notion de paysage n'irait pas de soi pour désigner l'espace dans lequel ils vivent et inscrivent leur travail (Cadiou et Luginbühl, 1995). L'habitude d'un paysage en masquerait l'essence et apprécier ce paysage nécessiterait un détachement, en faisant un élément « révélé ». Une appréciation esthétique de l'espace par la société locale peut ainsi naître d'une prise de distance avec le pays. Elle peut être le fait d'étudiants ou de fonctionnaires qui reviennent, après un moment d'absence, dans leur région d'origine. Ainsi, un prêtre originaire de la commune de Saint Georges de Lévejac, parti vivre en Savoie, dit « *aimer voir les Gorges à toute saison et à toute heure : elles ne sont jamais les mêmes selon la lumière* ». Il s'est approprié un vocabulaire en même temps qu'il rend compte d'une expérience esthétique. Les personnes extérieures assument aussi ce rôle de « révélateur » : touristes, urbains, voire la société dans son ensemble, c'est l'intervention de « l'Autre sur l'Ici » (Cloarec, 1995) qui introduirait le référent « paysage » dans le langage vernaculaire.

Sur le plateau du Larzac, dix années de lutte contre l'extension du camp militaire, créé au début du siècle pour permettre aux militaires français et alliés de s'entrainer aux tirs et aux manœuvres d'infanterie (Kammacher, 2008) entre 1971 et 1981, eurent un effet particulier sur la population. La vision du plateau qu'apportaient les manifestants en soutien à la lutte correspondait à une nature sauvage, telles les plaines steppiques indiennes d'Amérique du Nord, où la présence humaine était perçue en totale symbiose avec ce milieu karstique. La puissance de cette appropriation naturelle très influencée par le concept de glorification naturelle, ou *wilderness* (Roué, 2006), était d'autant plus grande que la lutte était idéalisée. La survie de ce milieu nécessitait une lutte contre l'image de l'autorité étatique, désignant alors une dichotomie bon/mauvais qui transforma la perception du paysage de l'époque. Ainsi, un agriculteur à la retraite explique comment cette lutte a suscité une prise de conscience locale de la richesse paysagère des Causses :

> *Moi, étant né sur le Causse, je ne m'étais jamais aperçu qu'il était beau. Ce sont les gens de l'extérieur qui sont venus de l'extérieur pendant l'affaire du Larzac, les photographes, et tous étaient extasiés. Alors tout*

le monde a sorti des plaquettes du Causse et des images, même dans Paris je m'en rappelle, Société Roquefort avait aussi utilisé l'image. C'est grâce aux gens de l'extérieur que j'ai découvert la beauté de mon pays. Ce sont les gens de l'extérieur qui m'ont tellement dit que mon pays était beau, qui me l'ont fait voir aussi en photo et tout, c'est grâce à ça qu'on a pris conscience.

Plusieurs agriculteurs originaires du Larzac évoquent également les innovations (techniques, organisationnelles) introduites par la génération des néo-ruraux. L'un d'eux les appelle « *des facteurs d'histoire* », les catégorisant parmi les acteurs et groupes qui, sans appartenir à des organisations, ont participé activement et avec inventivité aux transformations socio-économiques des trente dernières années en milieu rural.[28] Leur arrivée a joué également pour ce qui est de l'appréhension de valeurs nouvelles appliquées à la nature et au paysage. En effet, au-delà de la prise de conscience d'une « beauté » des paysages, il faut se familiariser avec ces valeurs. Ainsi le même agriculteur cité ci-dessus, lorsqu'il retrace sa prise de conscience à l'échelle d'une vie, oppose la fonctionnalité qu'il recherchait dans sa jeunesse pour sa maison (« *des cubes de béton* ») à l'esthétisme qu'il met en œuvre dans les « *vieilles maisons* » qu'il restaure pour ses enfants « *au nom du patrimoine* ». Ainsi, des fenêtres rondes censées « *rappeler un peu le Causse* » deviennent le signe et la métaphore de sa (nouvelle) conscience du paysage. Cette évolution architecturale, indicatrice elle aussi d'une modification du regard paysager de « ceux du dedans », se retrouve sur le Causse de Sauveterre où S. Lemonnier note que tous les jeunes du village ont restauré de vieilles maisons tandis que leurs parents ont des maisons neuves.

La mise en image des paysages et leur circulation

Le passage du pays au paysage s'exercerait selon l'existence de quatre critères : les représentations linguistiques, littéraires, orales ou écrites, picturales et jardinières (Berque 1995). Un autre « révélateur de paysage », qui fonctionne pour les natifs comme à l'échelle nationale, a été la mise en image des paysages et leur circulation – qui en fait des entités autonomes, les « délocalisent » en quelque sorte. Le modèle paysager local résulte alors d'une réduction de la diversité des éléments structurant le territoire. C'est sous cette forme qu'il s'impose à la société, largement diffusé par les

[28] En se référant à la courbe de la vitesse d'adoption d'une idée chez les acteurs hypermodernes développée par Rogers en 1962 (Chiffoleau, 2009), X. Badan distingue cinq types « d'adoptants » : les pionniers, les innovateurs, la majorité précoce, celle tardive ainsi que les retardataires. Selon ce schéma, une idée sera véhiculée avec d'autant plus de facilité que les médiateurs font partie des trois premiers types d'adoptant. Inversement, cette idée aura plus de mal à être acceptée si elle est véhiculée par des médiateurs intégrant les deux dernières classes d'adoptants. Il note que dans le cadre du parc naturel des Grandes causses, chez les acteurs du monde agricole enquêtés, le rôle de médiateur est incarné par les néo-agriculteurs, arrivés en lien avec la lutte, plus ouverts sur l'apparition de nouveaux processus d'élevage et présents sur le plateau depuis suffisamment longtemps pour se faire entendre plus facilement par le groupe des anciens.

cartes postales, les dépliants des offices de tourisme et autres documentations. Ces paysages stéréotypés fondent l'identité de chaque région. Ils contribuent à forger les sensibilités et les références esthétiques. Dans l'invention des grandes Causses par exemple, ainsi que le note S. Lemonnier, textes littéraires et ouvrages photographiques jouent un rôle : en participant de la construction du regard, ils contribuent à ériger peu à peu le Causse en paysage emblématique. Les vacanciers continuent à faire des photos qu'ils transmettent aux locaux ou dont ils se servent pour illustrer leur site internet. Les réactions individuelles devant les photos est révélatrice de ce regard esthétique. Un cadrage photographique permet aux « gens du dedans » de prendre de la distance par rapport à leur lieu de vie, les amène à porter un regard plus esthétique sur le paysage.

> *Les photos c'est intéressant. On n'a pas le même regard avec les photos. On voit bien que c'est une jolie région tout de même.*
>
> *Finalement, on a de beaux trucs chez nous quand on y réfléchit*.

Dans le Larzac, la médiatisation de la lutte contre l'extension du camp militaire dans les années 1970 donne un rôle premier aux photographes et aux photos dans la constitution du paysage de la région, comme l'a rappelé plus haut un extrait d'entretien. Parce que ces images ont comme fixées les caractéristiques des lieux, elles constituent un état de référence perçu aujourd'hui comme indépassable.

Au-delà des paysages véhiculés par les images portées par les photographies, l'identité paysagère se fait aussi par la différenciation, remarque S. Lemonnier. Sur le Causse de Sauveterre sont convoqués les Causses pour l'aspect dénudé, les gorges pour leur absence de soleil, l'Aubrac pour l'eau. L'identité paysagère se définit aussi en mettant en avant des éléments qui deviennent emblématiques : la présence permanente du soleil sur le plateau, les rochers, l'habitat traditionnel, les fleurs sauvages, les brebis, la forêt de pin (« *un pays découvert, moi je ne trouve pas joli* »), leur odeur... Ces éléments renvoient à des pratiques du paysage. Le paysage des gens du lieu est avant tout un paysage vécu, arpenté, tissé d'anecdotes et de petites histoires.

Pratiques locales et pratiques importées : la chasse et la cueillette

Sur le Causse de Sauveterre, la chasse semble être la pratique où s'exprime le mieux l'attachement aux lieux. Le territoire de chasse fait l'objet d'une connaissance intime. Pourtant c'est une activité mal acceptée par les néo-résidents. Cette différence de perception de la chasse constitue un frein à la rencontre. Des conflits autour de cette activité ont également lieu entre agriculteurs et chasseurs. Ils prennent de fait deux formes différentes selon que l'enjeu est l'espace où se déroule la chasse, ou bien le gibier lui-même.

Ainsi, sur le Causse du Larzac, le conflit peut naître de la venue de chasseurs extérieurs sur la propriété d'un éleveur (néo ou local), propriété qui avant son installation était abandonnée. Ici, c'est l'intrusion de personnes dont l'activité est en contradiction avec la nouvelle destination d'un espace redevenu privé et ayant retrouvé sa vocation agropastorale : chien de chasse et troupeaux ne faisant pas toujours bon ménage, la présence de clôtures pouvant également être perçue comme un frein à l'esprit d'une chasse sans entrave.

> *Nous, on a eu de sacrés soucis avec les chasseurs parce qu'ici ce n'était plus habité depuis un moment. Donc ils traversaient en voiture, ils venaient, ils s'arrêtaient. Les chiens nous ont mangé X fois des poulets. Je… d'avoir passé des dimanches après midi à suivre un chasseur pour qu'il aille à sa voiture et relever le numéro de la voiture et téléphoner… (un éleveur du Larzac)*

Le gibier est la seconde source de conflit, en particulier la présence des sangliers. Ces derniers, dont la population ne cesse de croître aussi bien sur les Causses qu'en Cévennes, causent des dégâts importants dans les rares cultures (prairies et champs de céréales) mais aussi dans les pâturages en défonçant le sol à la recherche de racines ou de vers :

> *Eux nous disent qu'ils ne les voient pas. Mais nous on à des dégâts monstres sur nos cultures et dans nos champs. Donc le conflit est surtout là* (*un autre éleveur du Larzac)*

Autre pratique de prélèvement sur la nature pouvant susciter des tensions, la cueillette était traditionnellement, notamment sur le Sauveterre, une pratique de proximité : chacun allait récolter sur ses terres des plantes, des fruits, des champignons. Si ces pratiques existent encore dans une certaine mesure, les néo-habitants ont quant à eux des pratiques de cueillettes plus diversifiées et sur un territoire plus vaste que les locaux, l'échelle de la propriété n'entrant pas en ligne de compte. Ils transmettent d'ailleurs de nouveaux savoirs et de nouveaux goûts pour « *des champignons qu'ils [les locaux] n'osaient pas ramasser* ». La cueillette peut être pour eux une manière de rentrer en connivence et de ressentir plus fortement l'appartenance au pays tout en se l'appropriant symboliquement. Un résident secondaire vient ainsi une semaine à la Toussaint pour débusquer les champignons.

L'espace du sauvage est de fait associé pour les personnes rencontrées dans le Causse de Sauveterre à une expérience sensible du paysage dont les femmes parlent avec le plus de spontanéité et de facilité. Il s'agit de lieux tranquilles, propices à l'imaginaire, où l'on va seul et qui sont animés par des sons, des odeurs, des goûts, celles des plantes et des fruits que l'on récolte, comme les baies de genièvre. Si la cueillette des locaux est très localisée dans les alentours du hameau et centrée sur les cueillettes de rente traditionnelle, celle des « gens d'ailleurs » est plus diversifiées (plantes

médicinales, produits gastronomiques au goût sauvage). Ces derniers exploitent des milieux parfois éloignés pour aller chercher ces plantes qui ne poussent pas toutes dans les environs immédiats. Un néo-résident propriétaire de gîte réalise par exemple des confitures de boissons à base de pissenlit (*Taraxacum officinalis*), de feuilles de guignier (*Prunus juliana*) ou de fruits d'églantier (*Rosa canina*).

Sur le Larzac, les agriculteurs disent devoir concilier avec « *les ramasseurs de champignons : on leur détermine un périmètre, comme pour les chasseurs, c'est à 150 m des bâtiments. Parce quelque fois, ils sont sous la fenêtre. Ils ne sont pas très nombreux* ». Les champignons ramassés ne sont pas forcément les mêmes que ceux des autochtones.

> *En plus ils ne s'intéressent qu'aux oreillettes, ils nous laissent les grisés et tout ça. (un agriculteur)*

Les dons sont attendus, car ils font partie implicitement de l'échange. Dans une perspective toute maussienne, quand un touriste faillit à cette obligation, le châtiment tombe aussitôt :

> *Sinon, une fois il y a une personne qui m'a demandé et j'ai laissé faire. Le problème c'est qu'il avait tout ramassé et qu'il m'a rien donné donc j'ai dis « c'est plus la peine de revenir* (un agriculteur)

Paysage érudit (ceux qui viennent d'ailleurs), ou quête de la mémoire familiale (des locaux) ?

Ceux qui viennent d'ailleurs, on le comprend des propos précédents, cherchent à s'inscrire dans les lieux, à les connaître, à s'imprégner de leur mémoire. Ainsi explorent-ils le paysage et, n'ayant pas accès à une mémoire familiale, recherchent-ils des racines en s'intéressant à l'histoire du lieu qui peut dépasser le passé proche. Derrière « la beauté », les néo-résidents sont en quête d'information sur la formation des paysages, sur les époques d'occupation humaine qui les ont forgés, sur les espèces sauvages qui les habitent. Tous ces passagers du lieu prennent en marche l'histoire de paysages qu'ils ont choisi d'habiter et entendent bien y inscrire leur propre histoire. Pour ce faire, ils enquêtent auprès des locaux sur les petites histoires du lieu.

Comprendre (d'un point de vue étymologique prendre avec soi), c'est ainsi une autre forme d'appropriation symbolique complétée d'actes plus concrets : réparer une vieille croix, retaper un vieux domaine. Une jeune fille de résidente secondaire de Saint George de Lévejac, qui a vécu pendant son enfance la restauration minutieuse de la maison où elle venait et continue de venir, fait le parallèle entre la reconstruction de cette maison et sa construction personnelle : « *Nous on grandit avec la maison en fait* ». Ainsi, les gens venus de l'extérieur posent des regards plus formés dans lequel des modèles construits par les élites depuis plusieurs siècles ont la

part belle. Ils soulignent également la distance culturelle qui les sépare des résidents locaux, une femme s'attristant par exemple du peu d'intérêt qu'ils montrent pour les différentes strates de la mémoire de leurs paysages. Sur le Causse de Sauveterre, les divergences constatées portent sur deux formes de l'ancrage mémoriel.

Les personnes originaires de la commune de Saint Georges de Lévejac semblent peu concernées par leurs lointains ancêtres dont les crânes trépanés ont été retrouvés dans une grotte. Alors que les personnes d'ailleurs montrent une curiosité, la plupart des natifs ne s'y sont jamais rendus : la mémoire qu'ils privilégient est celle qui concerne un passé plus récent tels que les espaces fréquentés par la famille pour des lieux chargés avant tout de mémoire familiale. Ainsi, une vieille femme, quand elle apprend qu'un champ où elle menait les vaches avait été échangé dans le cadre d'un remembrement manifeste sa déception : « *quand je pense qu'on n'a plus le pré de Monziols !* » (Les parcelles sont désignées du nom de leur propriétaire).

Si pour tous, qu'ils soient originaires ou non des lieux, le paysage est effectivement un paysage vécu, arpenté, tissé d'anecdotes et de petites histoires, il ne l'est pas de la même manière.

La rencontre avec de nouvelles populations, un métissage des regards sur le paysage

Pour M. Marié (1986) la société locale est un jeu à trois : l'indigène et le terroir au regard de l'étranger. Cet étranger est ceux que nous avons qualifié de gens d'ailleurs, qu'ils soient non natifs des lieux, néo-résidents, néo-ruraux ou bien touristes.

Sur le Causse de Sauveterre, les touristes montrent un intérêt pour le patrimoine, témoin de la vie du passé. Les résidents occasionnels dressent une oreille attentive aux paroles des anciens. Ils vont jouer le rôle de passeur de mémoire en transmettant ce qu'ils ont recueilli : « *on a des amis proches c'est presque nous qui leur apprenons des choses sur leur pays, des choses qu'ils ont oublié* » dit l'un d'ente eux. Cet intérêt suscite parfois l'étonnement des locaux, par exemple lorsqu'il porte sur des lieux à la géologie particulière qui leur semblent bien banals : « *un creux de rocher, c'est pas grand chose* », « *il n'y a pas grand chose à voir, un grand trou* ». Lorsque les gens d'ailleurs réhabilitent le four banal (évènement récurrent en Cévennes ou bien encore sur le mont Lozère), ils redonnent aux anciens la possibilité de montrer les gestes du passé.

Sur le plateau du Larzac, l'installation de nouveaux éleveurs est bien perçue par les éleveurs déjà présents car elle montre la capacité d'une évolution du lieu. X. Badan identifie trois groupes d'agriculteurs sur le Larzac, en fonction du contexte historique d'installation : les « anciens » (natifs du plateau ou installés depuis plus de 50 ans), les « arrivants » (la vague d'installation dès les années 1981 suite à la lutte) et les « nouveaux » (installés à partir des années 2000), les derniers venus étant accueillis

par les présents sur le lieu[29]. Si l'installation de personnes extérieures sur le causse tout comme on l'a vu précédemment joue un rôle de révélateur du paysage aux locaux, elle permet aussi à un éleveur retraité du plateau de voir s'affirmer son identité locale :

> *C'est mes parents et mes grands-parents. Et donc, comme je l'ai dit en rigolant, je suis un paysan indigène, par rapport aux autres paysans qui sont arrivés il y a parfois 30 ans ou plus.*

Un autre éleveur natif du plateau, toujours en activité, explique également le bénéfice qu'il voit à l'arrivée de ce nouveau groupe d'agriculteur sur place : une revitalisation des lieux.

> *Je ne suis pas contre tous ceux qui sont venus s'installer. De toute façon ça aurait été un désert s'il n'y avait eu personne. Il y avait des fermes qui n'avaient pas été habitées depuis je ne sais pas combien d'années, qui on été reprises et tant mieux. C'était des fermes en ruine. Je n'ai rien contre tous les gens qui sont venus s'installer, au contraire.*

A Saint Georges de Lévejac, celui qui vient d'ailleurs est aussi pour le local « *qui ne sort pas de sa coquille* » une source d'enrichissement[30]. Les personnes qui accueillent des touristes (notamment dans des gîtes) l'expriment le plus clairement et leur regard est le plus facilement modifié par la rencontre, le regard sur l'autre et aussi sur leurs paysages. Le tourisme conférant une valeur économique à ces mêmes paysages, les hôtes sont être amenés à s'y intéresser pour mieux répondre à la demande de leurs clients et sont alors en mesure de leur attribuer des qualités esthétiques. Parfois, une relation étroite se construit entre touristes fidèles et gens du cru, les vacanciers devenant un peu comme de la famille, des amis proches. Des gens qui bougent peu de leur territoire, des gens un peu seuls rencontrent une famille et ceux qui viennent d'ailleurs trouvent un informateur, un médiateur favorisant leur ancrage[31].

Né et diffusé dans la bourgeoise dès la fin du 18^{e} siècle en lien avec le développement de la pratique du voyage et l'essor de l'alpinisme, un nouveau modèle de paysage se met en place. Il valorise tout ce qui jusque-là était considéré comme hostile, et en particulier les lieux accidentés en montagne et la mer tempétueuse. Pour le voyageur qui s'y aventure, ceux-ci deviennent « pittoresques ». On retrouve ici les

[29] La participation à la lutte a eu un impact dans la méthode d'acquisition des terres. Les arrivants ayant participé à la lutte se sont vus la plupart du temps offrir un emplacement alors que les arrivants n'y ayant pas participé obtenaient la location des terres de la même manière que les nouveaux d'aujourd'hui, via une candidature auprès de la SCTL ou de la GFA.

[30] Un agriculteur du Causse de Sauveterre cependant présente le tourisme comme une source de dérangement : « *ils veulent tout savoir, tout voir de nos villages Ils viennent l'été quand on n'a pas la temps* ».

[31] Divers lieux et pratiques jouent un rôle important pour la sociabilité : les crèches de noël, l'été le jeu de boules.

valeurs promues par le mythe alpestre, lié à la morale protestante, d'une montagne saine et régénérante, permettant de se dépasser (Cadiou et Luginbühl, 1995). Le sublime est caractérisé par une nature où l'homme n'a pas sa place, un paysage que le regard embrasse et qui écrase par son caractère grandiose. Le sentiment de solitude face à un tel paysage pousse à se rapprocher du modèle de relation au sacré des protestants qui, ayant refusé l'église, se confrontent seuls à Dieu dans cette nature sauvage. Si le modèle campagnard est né de la disette, à l'opposé, le modèle pittoresque est né du confort, rendant plus attrayante la vie à la dure pour les citadins en vacances (Thomas 1983). Ce mouvement est également né en réaction à un monde qui s'industrialise. Désormais le beau n'est plus lié à ce qui est utile au développement humain, c'est même l'inverse qui se produit, comme l'exprime très clairement un auteur anglais en 1824 : la culture du sol, nécessaire pour fournir aux besoins de l'espèce humaine, est extrêmement contraire à la beauté des paysages (Thomas 1983).

Le sublime nordique

Dès 1757 Edmund Burke, dans son livre *A Philosophical Enquiry into the Origin of Our ideas of the Sublime and Beautiful*, conceptualise le plaisir, qu'il nomme délice, que nous donne cette vision du sublime, à la fois douloureux et terrible. Cette ambivalence, selon Kant, qui publie sa *Critique de la faculté de juger* en 1790, est liée à la révélation de notre condition d'homme. Le Sublime nous fait accéder à une vision de l'infini :

> *Ce n'est pas dans la mesure où elle suscite la peur que la nature est appréciée comme sublime dans notre jugement esthétique, mais parce qu'elle provoque en nous la force qui nous est propre (et qui n'est pas nature) de regarder comme petites les choses dont nous nous inquiétons (les biens, la santé et la vie).*

C'est 50 ans après les réflexions de Kant que la magnifique exposition intitulée *A Mirror of Nature, Nordic Landscape painting 1840-1910*, qui a circulé entre tous les pays nordiques qui y avaient participé, fait commencer le sublime nordique.

Le peintre norvégien Peder Balke peint en 1840 un tableau intitulé *The Jostedal Glacier* qui, selon Magne Malmanger, auteur du chapitre sur le sublime nordique dans le catalogue de l'exposition (T. Gunnarsson *et al*. 2006), illustre mieux qu'aucun autre travail nordique la dimension sublime du paysage , sa beauté terrifiante et accablante. Un autre peintre, Johan Christian Dahl, produisit également à partir de 1850 des descriptions dramatiques et très expressives, qui sont également importantes dans ce mouvement. C'est au sein de la colonie nordique à Düsseldorf dans les années 1850 et 1860 que le suédois Marcus Larson mobilisa tous les moyens disponibles, incluant la photographie, pour élever la nature suédoise au niveau de l'héroïque sublime. Son tableau *Chute d'eau dans le Smaland*, qui illustre

l'importance du thème de la puissance des eaux en provenance de la montagne, fut exécuté à Paris en 1856. Le groupe de Düsseldorf, inspiré par l'allemand Andreas Achenback, comprenait, outre l'américain Albert Bierstadt et Larson, le norvégien Hans F. Gude. En regardant un autre tableau, celui de Johan Christian Dahl de 1836, *View from Lyshornet*, qui figure d'énormes montagnes nordiques, seules dans la lumière, avec de petits hommes au premier plan dans le noir, on ne peut s'empêcher d'y voir une représentation très proche des montagnes suédoises, ou norvégiennes de Laponie.

Le wilderness nordique avait en effet une signification cruciale en tant que symbole national. Dans la rhétorique nationale du 19e siècle, l'austère rudesse de la nature nordique, son climat froid et son peu de besoin matériel étaient liés à des qualités morales. Tous les hymnes nationaux nordiques célèbrent la nature. L'hyme national suédois commence ainsi :

> *Thou ancient, thou freeborn thou mountainous North, In beauty and peace our hearts beguiling.*

Cette référence à « l'ancien et libre nord montagneux dont la beauté et la paix séduit nos cœurs » nous fait mesurer l'importance de la région de Laponie dans l'imaginaire suédois, et l'appropriation très forte de ces montagnes, dès que les voyageurs purent y accéder. Après les peintres du 19e siècle, ce seront les montagnards et photographes de montagne, souvent une seule et même personne accomplissant ses exploits tout en photographiant pour communiquer au plus grand nombre le lien qu'elle entretien avec le sublime, qui continueront l'œuvre pionnière des peintres. Encore aujourd'hui, le très important musée de Jokkmokk, qui a pu rapatrier en son sein les objets samis autrefois exposés à Stockholm, ne s'appelle-t-il pas le « musée de la montagne suédoise et des Samis » ? Cette dénomination, qui apparaît confuse à un observateur extérieur, rend de fait compte de l'imaginaire suédois, qui ne peut concevoir les régions du nord sans référence aux montagnes dont la Suède n'entend pas abandonner à l'identité samie, même dans le domaine culturel, l'usage.

Les paysages panorama des Causses

Bonniol (2005) a ainsi décrit « l'invention des Causses » en montrant comment les visiteurs ont pu passer d'une perception très négative de ces espaces qualifiés « d'horribles » et de « désolés » au début du siècle à un nouveau regard valorisant avec l'émergence dans la seconde moitié du 19e siècle d'un tourisme de découverte et d'exploration. L'intérêt a d'abord été focalisé sur les sites pittoresques (par exemple pour le Causse de Sauveterre, le point sublime au Mas Rouch sur la commune de Saint-Georges de Lévejac) tandis que les plateaux où rien n'attire le regard restaient dans l'ombre. Par la suite se produit peu à peu un glissement du regard vers les grands espaces des plateaux, dont le vide et l'immensité même seront à l'origine de ce nouvel engouement.

Dans ce regard esthétique, les paysages pittoresques des Gorges du Tarn continuent à jouer un grand rôle. C'est ce que révèlent sans surprise les préférences paysagères exprimées par les personnes interrogées sur le catalogue de photo, comme ce vacancier fidèle :

> *Je me sens obligé d'y aller... j'ai besoin d'y aller C'est vertigineux dans tous les sens du terme : en altitude, en beauté, en émotion.*

Ce phénomène est bien perçu des locaux en charge du tourisme. Le tourisme s'est développé grâce notamment à l'attractivité de paysages hérités mais accompagné de représentations ancrées dans les modèles du « bucolique » et du « sauvage », décalées en partie de la réalité.

Le Larzac est défini dans certains discours recueillis en premier par l'espace, entendu comme « grands espaces » (l'un parle de la « *grandeur du paysage* ») par opposition à un espace qui serait borné. Ces grands espaces sont ceux mis en scène dans des publicités d'offices de tourisme pour répondre au besoin de nature qu'auraient les urbains[32]. Quand une des personnes nouvellement installée sur le plateau du Larzac parle de « *liberté* », « *d'infini* », on imagine qu'elle fait référence à l'espace contemplé par le « regard », non à celui du corps se déplaçant dans ces montagnes. Dans le Causse du Sauveterre, un couple de passage parle de ces paysages et ce qu'ils aiment « *c'est l'ampleur, les grands, grands, grands paysages* » et lui, observant une photo du Causse nu que lui montre S. Lemonier, d'imaginer une libre errance à moto : « *Là on pourrait rouler, rouler, rouler, prendre ce chemin, on passe la butte, ça redescend derrière, j'aime bien un peu imaginer, ça n'a pas de fin quoi* ».

Selon cette conception, tout ce sur quoi le regard accroche est jugé négativement dans l'appréciation du paysage. Le plus souvent il s'agit de constructions humaines : constructions agricoles, éoliennes, béton, clôture, etc. (nous y reviendrons). C'est le paysage dans un ensemble qui est « beau » « magnifique », sans discrimination de « petits bouts » de nature ou d'éléments paysagers particuliers qui se détacheraient[33].

Par contre les résidents qui ont un « vécu du paysage » comme cet agriculteur du plateau du Larzac, isolent un moment et un lieu dans une vision socialisée du paysage. Ce dernier remarque à propos de ses brebis : « *Elles sont mieux dehors quand même. On aime mieux les voir dehors, c'est plus joli* » ou cette femme installée depuis une vingtaine d'années sur le Causse de Sauveterre, à Soulage : « *les*

---

[32] Ces stéréotypes paysagers ont été mis en images dans le film *Une hirondelle à fait le printemps* (le portrait d'une informaticienne qui quitte tout pour aller élever des chèvres sur le plateau du Vercors, commande du Ministère de l'agriculture), réalisé par Christian Carion en 2001.

[33] Comme c'est le cas dans d'autres régions de France. Dans une région du Maine-et-Loire enquêtée, personne ne nous parle de paysage. On ne parle quasiment jamais de panorama, ce sont toujours des pans précis de paysage qui nous sont décrits comme attrayants (M. Percot et A.-E. Delavigne, 2005 : *L'environnement au quotidien ; approche anthropologique des représentations et pratiques sur l'environnement dans les Mauges*, Carrefour des Mauges / CPIE, http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=1footqbo4isce5anc8ekhr74s3&view_this_doc=halshs-00009341&version=1).

troupeaux passaient devant la maison… et depuis que les gamins sont petits chaque fois que le troupeau passait, été comme hiver, on les habillait et on allait regarder ce troupeau gigantesque passer ». Chez les ruraux, des lieux bien précis, relevant du domestique et du proche tels dans le Causse de Sauveterre la fontaine du village, encadrent les grands événements de la vie. Pour la photo des 80 ans, pour celle de mariage[34], elle a une portée symbolique dans ce pays où l'on n'a pas oublié la valeur de l'eau.

Il est à noter que pour d'autres les animaux d'élevage ne semblent pas constituer un attrait pour le paysage -du moins, cela ne transparaît pas des entretiens. Par contre pour le PNRGC, la présence d'animaux « sauvages » tels les rapaces est un atout. Elle est d'ailleurs encouragée par la création de charniers[35], alors même que, ce nourrissage, lorsqu'il est pratiqué pour la chasse, interroge les classifications usuelles de domestique et de sauvage.

Le paysage qui impressionne

Dans les rapports au Larzac ressort fortement une radicalité du paysage ou de la nature « impressionnante », « sauvage » – un *topos* lié « au mythe de la montagne construit sur des valeurs de courage, de violence, de mystère et de rudesse » (Barrué-Pastor, 1989). Ainsi, dans les témoignages recueillis sur ce causse, les désagréments de ce lieu sont énumérés et nommés avec un vocabulaire négatif : « *solitude* », « *peur* », « *danger* », « *perturbés* », « *en avoir marre* ». Cela en fait un monde avec des valeurs propres, soumises à la nature, à la biologie. Les personnes dans ce lieu se sentent remises en cause, « *perturbées* ». La nature dans cette zone de montagne est définie en grande partie par rapport à « *la peur* » qu'elle inspire[36].

L'expérience quotidienne de la nature, la pratique des lieux, le plaisir à s'y trouver sont rapportés à des éléments liés essentiellement à la saison hivernale qui en fait « *un lieu trop rude* » : le froid extrême, sa durée, le vent fort[37].

> *Enfin pour moi, évidemment c'est une vie qu'on choisit. Cet hiver on a pointé à -17, on à des moyennes de -10 pendant 15 jours. Alors après voilà, moi j'aime le vent. Au début tout le monde me disait et le vent t'en*

[34] Cf. Les ronds points boisés dans les Mauges pour les photos de mariage.

[35] Ces derniers sont sécurisés d'une façon jugée contestable par un habitant des Causses : « *Moi je prétends que les clôture les arrêtent. C'est nul les clôtures, ça n'a aucune justification sanitaire, ils s'envolent, ils emmènent le truc, un renard et n'importe qui passe au travers. Si le but c'est que la carcasse ne quitte pas son endroit c'est raté (rire)* ».

[36] F. Terrasson, 1997 : *La peur de la nature*, éditeur Sang de la terre.

[37] Quatre critères développés par Reinhard (2000) prennent en compte les différentes représentations de l'espace qu'un individu peut ressentir : 1/ l'espace conceptuel, résultant de l'observation et du vécu social de chacun, 2/l'espace de perception, influencé par les cinq sens du corps, 3/ l'espace représentatif, image que se créer un individu ou un groupe d'individu sur l'espace en question, 4/ l'espace projeté, établissant une vision idéale de l'espace à l'échelle individuelle. Les dimensions « espace projeté » et « espace de perception » sont abordées dans le discours lors de la description des côtés plaisants du paysage. Les deux autres dimensions, l'espace perçu et l'espace représenté, sont utilisées dans le discours pour identifier les mauvais côtés du paysage.

as pas marre ? Mais c'est quand il n'y est pas que [ça me gène]. J'aime bien le bruit dans la cheminée (une éleveuse récemment installée)

Ces intempéries sont cependant appréhendées par le domestique signifié par la cheminée emblématique du foyer et des valeurs « cosy »[38]. Dans un tel paysage, grandiose, dont la beauté est presque effrayante, où l'homme se sent dépassé, se réaffirment des valeurs de replis sur le chez soi qui rassure. Pour d'autres, cette rudesse du climat fait frontière entre les natifs, « *il faut y être né* », et les autres s'imaginant une retraite dans des « *régions plus clémentes* ».

Le paysage du Larzac n'est pas jugé facile : « *il y en a qui n'aiment pas du tout ça et qui partent en courant. Et s'il te plaît, tu ne peux pas t'en passer. C'est chez moi. Et c'est parce que je suis attachée. Le paysage te prend, et à un moment, tu ne peux pas t'en passer* ». Il est caractérisé par la plupart des personnes rencontrées comme « *particulier* », « *intéressant* », « *spécial* » du fait de sa sécheresse, de l'importance du « *rocailleux* ». La dimension minérale du paysage est particulièrement prégnante et participe pour certains habitants du causse à la beauté de celui-ci :

Les passants trouvent que c'est beau, il y a du caillou, c'est sauvage. C'est un paysage particulier, le paysage du causse.

Dans la tête des gens, le Larzac, c'est un paysage spécial. Lunaire.

Le Larzac c'est beau. Moi je suis bien ici, pourtant ce n'est pas très boisé ce côté-là du Causse, mais c'est magnifique.

Cependant plusieurs témoignages opposent éléments minéraux et éléments végétaux, la prédominance des uns et la rareté apparente des autres. L'absence d'arbres renvoie à l'idée du paysage lunaire, au seul paysage géologique :

Pour les gens de l'est où il y a plus d'arbres, ici ça leur fait "côté Larzac pelé". Vraiment, comme il n'y a pas d'arbres, ça leur fait un peu drôle. C'est vrai que du coup, ici c'est plus minéral aussi.

Mais cette même rareté du végétal est aussi associée par certains interlocuteurs au pastoralisme, le phénomène étant accentué par le climat sec estival

C'est que des pierres, il n'y plus un brin d'herbe. Le causse peut très vite, par surpâturage, devenir comme ça, complètement minéral.

[Pour les brebis], il n'y a pas grand-chose à manger l'été, l'herbe ne pousse pas.

Dans le paysage caussenard se lit aussi une nécessité de survie, notamment pour

[38] On a affaire au même imaginaire dans les documentaires français récents sur les bergers en estives. La récurrence des scènes filmées en intérieur de berger devant un feu de cheminée ou éclairé à la lumière d'une bougie recouvre deux champs symboliques distincts : la convivialité et la solitude (Delavigne et Roy 2004 : « La vie privée du berger » Incursions cinématographiques dans l'habitat de bergers transhumants en estive, *Revue de géographie alpine* 92/3 : 95-112).

régler le problème d'approvisionnement en eau : « *Le problème sur les Causses c'est qu'il n'y a pas d'eau. Alors ils se sont toujours acharnés à récupérer la moindre goutte d'eau pour pouvoir y vivre* ». L'architecture des maisons et des points d'eau en rend compte, « *Dans toutes les maisons il y a une citerne, vous avez des lavognes pour la récupérer* », le souci de disposer de cette ressource perdurant à travers des aménagements contemporains.

> *On avait fait un pluvium avec des grandes bâches et on récupérait l'eau dans des citernes enterrées. Ça permettait d'entretenir encore un bout de paysage. Même si ce n'était pas la lavogne ou le toit citerne classique*.

Sur le Causse de Sauveterre, la première chose dont parlent les anciens pour évoquer la vie dans la première moitié du 20^{e} siècle, c'est de la difficulté à tirer sa subsistance dans ce pays pauvre et de la pénibilité du travail. Les gens décrivent un pays difficile où l'agriculture est tributaire d'une pluviométrie aléatoire. Les rares points d'eau sont donc particulièrement précieux pour les gens comme pour le bétail.

Le goût des néo-résidents ou des touristes pour la nature dite « sauvage »

Sur l'ensemble des terrains effectués, on peut constater le succès actuel du modèle « pittoresque » de paysage qui, en se focalisant sur les paysages non transformés par l'agriculture, a développé le goût pour la nature dite « sauvage », le « *wilderness* », concept de glorification naturelle (Roué, 2006). Les jeunes interlocuteurs rencontrés sur le Sauveterre se représentent aujourd'hui le beau paysage comme la nature sans l'homme, vu comme un perturbateur. C'est aussi l'imaginaire charrié par les néo-résidents d'origine anglo-saxonne (mais probablement plus largement germano-scandinave). Ainsi une néo-résidente anglaise évoque sa fascination pour cette idée du sauvage qui vit séparément de l'homme.

Les dix années de manifestation contre l'extension du camp militaire eurent également un effet particulier sur la population du Larzac. La vision du plateau qu'apportaient les manifestants en soutien à la lutte correspondait à une nature sauvage, telles les plaines steppiques indiennes d'Amérique du nord, où la présence humaine était perçue en totale symbiose avec ce milieu karstique. Pour les néo-ruraux et acteurs institutionnels rencontrés sur le Larzac le fait qu'il s'agisse d'une région où la présence humaine, faible et discrète, est appréciée et où les activités et les constructions humaines sont soumises à la nature. Sur ce même plateau, plusieurs acteurs disent rechercher une nature à l'abri des activités humaines actuelles, caractérisées notamment par des constructions ou des pratiques agricoles industrielles intensives perçues comme destructrices de la nature et des paysages. Les métaphores employées renvoient au champ sémantique des films d'horreur et de guerre, l'un parlant de « *maisons qui font dresser les cheveux sur la tête* », un autre employant pour seul élément descriptif le titre du *Apocalypse now*. Un autre habitant du causse cite un département français situé en plaine en contre-exemple où les

pratiques agricoles industrielles à l'œuvre lui évoquent des dégâts causés par une guerre nucléaire, en renvoyant à Hiroshima, usant du vocabulaire correspondant – « *comme sur la table* », « *ils ont tout pelé* », « *catastrophe* », « *guerre* », « *suicide* », « *arracher à coup de bulldozer* », dont les victimes seraient les formes végétales : « *pas un arbre* », « *désherber* ».

Alors que des catégories comme sauvage et domestique ne sont plus opérantes en termes de gestion de l'espace et des espèces, elles le restent dans l'appréhension des paysages. Dans cet imaginaire, la terre moissonnée (celle des scènes champêtres de Millet) représente la stérilité, tandis que la luxuriance bénéfique de la nature est incarnée par l'élément végétal (l'arbre, l'herbe, la haie). Ce végétal, assimilé à une nature « *spontanée* », et restant hors circuit de la production « fait paysage »[39] (la valorisation en zone urbaine des friches joue le même rôle). C'est un retournement considérable des sensibilités face à la nature qui s'exprime dans ces témoignages mais est plus largement sensible : la nature productive est aujourd'hui dévalorisée dans l'appréhension du paysage, « *paysager le pays, c'est finalement le désagricoliser* » remarque Y. Luginbühl (2004) y compris dans le rapport à la « prédation », au prélèvement des ressources (on a vu comment une pratique comme la chasse est mal acceptée par les néo-ruraux ou les néo-résidents).

Si les coquelicots, figure emblématique des messicoles, et les moutons évoquent, en tant que motifs de la vie champêtre, une agriculture raisonnable qui laisse place au sauvage, la figure du troupeau étant un élément esthétique indispensable des paysages de Lozère, ces éléments n'incarnent pourtant pas le paysage sauvage. Dans la vision du sauvage telle que saisie sur la commune de Saint-George-de-Lévejac, deux figures prédominent : celle du vautour, oiseau dont la présence dans le ciel est vue comme un retour à l'ordre naturel et celle de l'orchidée, qui illustre le sauvage beau et protégé. La connaissance de la vie sauvage à laquelle s'adonnent certains néo-résidents est l'approfondissement de la connaissance naturaliste du territoire.

L'espace « sauvage » délaissé par les locaux au quotidien

Sur le Causse de Sauveterre, l'espace de la culture et celui du sauvage – que l'on récolte sans avoir à le travailler – étaient complémentaires, part d'un système d'usage des ressources des jardins – pour l'alimentation humaine –, des champs – pour les céréales et les fourrages –, des « parcours »[40] – une façon de profiter de « *l'herbe qui pousse toute seule* » et d'activités de cueillette, chasse et pêche, pratiques très riches et détaillées dans les discours[41]. Actuellement, l'espace fréquenté pour le travail se

[39] G. Delbos et P. Jorion, 1988 : « La nature ou le réel forclos » in A. Cadoret *Chasser le naturel* … Paris, EHESS, Cahiers des études rurales 5.

[40] Espaces plus ou moins nus ou piquetés de buis et de genévrier dévoués au pâturage des brebis pour l'alimentation des brebis, c'est le premier mode de valorisation des ressources sauvages.

[41] L'importance à la fois économique et symbolique de ces pratiques liées au sauvage dans plusieurs territoires du Massif Central a d'ailleurs été bien relevée par les travaux de R. Larrère et M. de la Soudière (1985).

cantonne de plus en plus à l'espace cultivé, l'aménagement des défriches[42] ayant mobilisé une grande énergie. La nécessité est toujours plus grande pour la survie de l'exploitation dans le cadre économique actuel d'accroître le troupeau et de cultiver des terres pour augmenter le stock fourrager. Parallèlement l'espace du sauvage est à l'abandon, souvent impénétrable, en lien avec de nouveaux modes de gestion du troupeau (non plus gardé par un berger mais mené dans des parcs enclos sur des prairies semées ou des « *travers* »[43] encore praticables). La fréquentation des espaces communaux, lorsqu'ils n'ont pas été partagés entre les agriculteurs, se maintient dans un cadre de loisir – la chasse ou la cueillette pratiquée en famille, ou encore les promenades, qui se développent – mais elle n'est plus régulière et n'a plus véritablement de but vivrier.

La conséquence directe de l'usage moindre de ces ressources spontanées est une distension du lien entre les locaux et leur environnement qui a des incidences sur les connaissances de la flore locale. Sur le Larzac, elles sont en effet moins développées chez les nouveaux agriculteurs que dans le groupe des anciens, soit que l'absence de garde de troupeau ait entrainé une perte des savoirs botaniques, soit que les nouveaux ne possèdent pas encore de connaissances suffisantes pour la communiquer avec assurance. La tendance est à ce qu'un savoir savant, rationalisé par les préoccupations environnementales et, sur ce territoire encadré par le PNRGC, véhiculé en outre par les différents techniciens présents, se substitue au savoir pragmatique de la végétation. Lorsque les connaissances locales se maintiennent, une hiérarchie des savoirs (et des plantes) s'institue. Ainsi X. Badan distingue deux types de connaissances floristiques par les acteurs du plateau : l'une approfondie, de la flore endémique[44], fortement valorisée en tant qu'élément identitaire du Larzac, l'autre pratique, de la flore de parcours utilisée par les brebis, d'ordre utilitaire et agricole[45].

Une inquiétude partagée pour la nature

Sur le Sauveterre, la raréfaction des nombreuses espèces sauvages, gibiers ou produits de cueillette, est une préoccupation portée par les anciens, nostalgiques de l'abondance

[42] C'est-à-dire le nouvel espace cultivé gagné sur le « parcours » ou la forêt.

[43] La « devèze » et le « travers » désignent tous deux les espaces plus ou moins nus ou piquetés de buis et de genévrier dévoués au pâturage des brebis. Ce sont les « parcours » des agronomes. Mais tandis que la devèze est un ensemble vaste, le plus souvent géré en commun, le travers désigne un petit versant. Ces espaces occupent les parties hautes, sèches, impropres à la culture. Leur végétation est la steppe graminéenne (pelouses sèches sur calcaire des écologues). Ces espaces sont également caractérisés par la présence de cailloux épars et tas d'épierrement ainsi que par des mares, aménagées pour abreuver les brebis.

[44] Dans les plantes endémiques ou en voie d'extinction, la plante citée le plus couramment est la carline à feuille d'acanthe (*Carlina acanthifolia* all., *Asteraceae*) connue sur le plateau sous la dénomination de *cardabelle*. La représentation de cette flore est communiquée par le Parc (PNRGC), par d'autres instances comme l'association de valorisation des terres du Larzac et par les éleveurs via des brochures, des panneaux explicatifs, des discussions ou même des flores locales.

[45] La grande majorité des plantes du plateau énumérées par les éleveurs lors de leurs entretiens font partie de la famille des *Fabaceae* ou légumineuses, elles apportent des protéines qui enrichissent le lait. On observe certains spécimens appartenant aux genres *Vigna*, *Trifolium*, *Astragalus*, ou des individus tels que la luzerne (*Medicago sativa* L.) et le gayet blanc (*Galium album* Miller.) (Alvergnas, 1986).

d'autrefois. Selon la ressource considérée, différentes causes sont incriminées : l'abandon du pâturage qui s'accompagne de la disparition de la bonne herbe et des champignons, ou l'utilisation d'intrants qui limitent la cueillette des salades sauvages autrefois récoltées dans les champs.

> *Ça paraît impensable que la nature ait pu se dépouiller de tout ça aussi rapidement, mais que le petit gibier n'arrive pas à remonter c'est dommage. Mais est-ce que ça vient des pesticides, des maladies ... ?* (un retraité)

Une croyance partagée dans les discours est que les défriches auraient un impact sur le climat. Ces défriches, réalisées sur des sols trop superficiels sont touchées par la sécheresse, ce qui, aux yeux de certains interlocuteurs de S. Lemonnier expliquerait la disparition des arbres, dans un amalgame avec les clichés sur la forêt menacée à l'échelle mondiale.

Comme l'analyse X. Badan sur son terrain du Larzac, l'importance de la biodiversité est parfois mise au premier plan face à l'évolution du paysage. Cette vision, souvent accompagnée d'une volonté conservatrice forte, est d'autant plus intense que les informateurs connaissent l'instabilité de la faune et la flore du milieu local. Les connaissances des actions menées par le PNRGC peuvent également influer sur le niveau de la perception environnementale. Plus les actions menées seront nombreuses et visent la conservation du patrimoine naturel, plus la sensation d'appartenir à un milieu fragile sera intense.

Une ruralité édulcorée, entre nature et société de consommation

Au-delà des aspects pittoresques et esthétiques et de la dimension sauvage de la nature, la notion de bien-être est elle aussi particulièrement prégnante. Les éléments naturels, s'ils ne contraignent pas les modes de vie, peuvent marquer les résidents comme les touristes de leur empreinte. Plusieurs interlocuteurs évoquent le rythme qui « *apaise* » ou le paysage « *apaisant* ». Une éleveuse du Larzac parle d'« *un type de paysage très équilibrant : on ne peut pas être très angoissé face à ça. Soit on ne le supporte pas, soit c'est apaisant* ». La nature décrite ici guérit, soigne. Le cadre hygiéniste de cette pensée[46] ressort par l'usage de qualificatifs tels que « *sain* », « *naturel* » « *pur* ».

> *J'ai traversé le causse Méjan au mois de mai. Un pays si beau. C'est un tout petit pays, mais il est encore pur. (deux personnes rencontrées sur le Larzac)*

Sur le Causse de Sauveterre, c'est une adolescente qui décrit avec le plus d'emphase cette sensation de liberté que peut provoquer la vue d'un paysage d'ici, l'Aubrac toute

[46] cf. « Bienfaisante nature » *Communication* (EHESS / CETSAH) n° 74 2003 Seuil B. Lizet et F. Dubost (eds.)

proche lui donnant accès à une émotion équilibrante et qui ressource :

> *Quand on y arrive, on est dans un monde parallèle, c'est-à-dire qu'on est dans un monde où tout est beau et tout va bien, on se sent bien. C'est une sensation aussi qui est mentale et physique parce qu'à l'intérieur de nous, on est vraiment bien, on arrive dans un autre monde quoi, c'est un lieu de libération.*

Comme cela transparaît des paragraphes précédents, l'association des paysages de montagne à une idée de la liberté émerge dans le contexte de mode de vie particulier, axé sur la dichotomie travail-contrainte/loisir-vacances-liberté. Ainsi, très souvent dans les témoignages recueillis auprès des éleveurs et les représentants du Parc naturel régional des Grands Causses, la nature n'est pas définie en soi mais par rapport à l'urbain, c'est-à-dire autant aux lieux de l'urbain qu'aux modes de vie urbains.

La même dichotomie est présente sur le Sauveterre où le tourisme se distingue de celui qui s'est développé dans la vallée (associée à l'urbain car relevant plus d'un tourisme de masse) et attire particulièrement ceux qui cherchent la tranquillité des grands espaces :

> *Les Gorges, c'est plus grand public. Le Causse, il faut faire un effort, il faut monter.* (un néo-résident, propriétaire d'un gîte)

Certains fuient même la vallée, trop peuplée l'été et aux antipodes du mode de vie recherché, « *c'est la ville pour moi, c'est pour moi surpeuplé l'été, on retrouve toutes les galères de la ville, on est moins protégé qu'ici* » précise ainsi un touriste.

Le fait d'échapper aux contraintes urbaines (embouteillages, rythme du travail) est présenté positivement. Une personne rencontrée dans le Larzac décrit sa descente vers la ville comme une plongée où elle va manquer d'air, les oppositions qu'elle met en jeu dans son discours indiquant que c'est la densité urbaine qui l'asphyxie, ainsi dit-elle apprécier de « *retrouver la solitude sur le plateau* ». Le rapport à la nature, à la beauté des paysages revient ici à un « besoin » quasi vital : « *vite s'oxygéner* ». La personne oppose ainsi la beauté des paysages à une atmosphère étouffante en ville.

Cependant, aussi paradoxale que cela puisse paraître, ce besoin de nature saine s'accompagne d'un refus du mode de vie rural, ou du moins de l'image négative que l'on se fait de la ruralité : celle de l'isolement, de l'archaïsme, de la marginalité, représentations négatives qui ont émergé en France en même temps que le programme de « modernisation » du secteur agricole initié après la seconde guerre mondiale. S'installer à la campagne ne signifie pas que l'on veuille abandonner certaines des valeurs propres à la modernité : l'instantanéité, la satisfaction immédiate des désirs. Une personne rencontrée sur le plateau du Larzac valorise ainsi la centralité de ce lieu qui serait « *bien placé* » grâce au désenclavement par les routes :

Tu vois l'autoroute au fond. On est à une heure et quart de Montpellier. T'as envie d'aller passer une journée à la mer, t'y vas.

C'est la voiture qui joue un rôle clef dans cette appréhension du lieu, elle est un outil qui libère, mais qui peut aussi aliéner selon certains habitants. Sur le Causse de Sauveterre, les gens du dehors (touristes, visiteurs, néo-habitants) sont, dans leur fréquentation des paysages, prêts à faire de la route ; ils ne restent pas cantonnés aux espaces proches de leur lieu de résidence. Dans une appréhension géographique large, un des atouts attribués à la Lozère est alors la diversité des paysages. L'Aubrac est souvent cité comme une sorte de complément du Causse, paysage bucolique où le vert domine, l'eau serpente, la vache broute.

Ce qui transparaît de ces rapports au lieu de vie, c'est le refus d'être limité par des contraintes d'ordre géographique, d'ordre « naturel » ; les individus souhaitent se confronter à la nature dans un rapport au lieu qu'ils veulent relativement dématérialiser, attitude à propos de laquelle Paul Virilio dit : « Il y a là une véritable rupture. Une limite est atteinte, qui réduit le monde à rien »[47]. Cette recherche de dépaysement constant propre à une organisation des modes de vie axés sur la consommation, les gens du lieu, éleveurs ou ruraux, attachés de fait à un territoire le remarquent.

Et je vois des gens, lors de discussions à l'auberge [qui disent] "on est allé à tel endroit, on va aller à tel endroit la semaine prochaine" : c'est des loisirs dans 98 % des cas. Je ne dis pas que c'est bien ou c'est mal, mais c'est complètement différent quoi. Nous, on est complètement déphasé par rapport à se truc-là. (un éleveur du plateau du Larzac).

Le paysage sensible

Les sens sont convoqués, comme remis à l'honneur dans une appréhension sensible des paysages. Une éleveuse nouvellement installée sur le plateau du Larzac évoque « *une ambiance différente tous les matins : j'ai un paysage différent suivant la lumière et le temps qui fait que c'est quelque chose d'assez extraordinaire. Et [ça] fait partie de ma qualité de vie* ». Dans le Causse de Sauveterre, un touriste fidèle rencontré à son arrivée du Nord évoque les retrouvailles avec les odeurs et les lumières formant pour lui ce qu'il appelle « *le mystère de la Lozère* » :

C'est les odeurs de cheminée, de feu de bois, de la forêt, des animaux, c'est un mélange de tout ça, des lumières aussi, le paysage n'est pas pareil quand il bruine et quand il fait soleil.

Une résidente secondaire de Soulage décrit le cocktail sensoriel qui accompagnait les troupeaux de brebis dans le village : « *ce troupeau gigantesque... ça dégage une*

[47] Et encore : « en perdant le trajet, je perds le corps de la terre et mon corps propre » in : « Cybermonde. La politique du pire : entretien avec Philippe Petit », Paris Textuel, Coll. *Conversation pour demain,* n° 3).

odeur … déjà il y avait les premières sonnailles, puis après cette odeur, le bruit des sabots et puis tout partait, le bruit s'estompait mais l'odeur restait ». Ses enfants et un ami de Paris ne sont pas en reste :

> *Ce que j'aime c'est l'odeur des bois, et le silence aussi et puis l'air qui est meilleur qu'à Paris*.

Cette expérience sensible des lieux dépasse le regard strictement esthétique et distancié des paysages et de la nature et renvoie aussi à des souvenirs d'enfance passée à la campagne, et marqués par des odeurs, des sons et renvoyant à un « paysage intime » (Michelin 1998). Au-delà d'un paysage particulier, c'est une part d'enfance partagée, permettant une rencontre des sensibilités. Les enfants d'hier, qu'ils soient nés d'ici ou d'ailleurs ont en commun ce besoin de retrouver des bribes de « paysages matrices ». Ainsi, sur la commune de Saint George de Lévejac, le jour de la fête du pain fait remonter les souvenirs des locaux, quand tous rentraient des champs pour manger tout chaud les *Toucodous*, petits pains individuels ; une Anglaise est ramenée par l'odeur de résine à une forêt du Sussex au bord de la quelle vivaient ses grands-parents. Sur le plateau du Larzac, les « anciens », les éleveurs originaires du plateau, assimilent la beauté du plateau à la nostalgie de l'enfance, comme l'indique une ancienne éleveuse à la retraite questionnée à propos d'une bergerie abandonnée :

> *Oui, elle y était déjà, je l'ai toujours vue, moi. Je gardais les brebis, je venais jusqu'à la bergerie où on avait du terrain. Ce qui fait que cette bergerie, je l'ai vue tout le temps.*

Cette catégorie peut se différencier en deux dimensions individuelles, celle de « l'espace projeté » et celle « l'espace de perception », apparaissant dans le discours lors de la description des côtés plaisants du paysage qui possèdent toujours un lien avec le vécu personnel, tel que la vie familiale, les promenades sur le plateau ou encore la garde des brebis pendant l'enfance. Il les oppose au regard collectif sur lequel les éleveurs installés plus récemment alignent leur vision de l'espace. Ainsi il montre que l'unicité de la représentation d'un paysage se construit en fonction du passé et du réseau social de chacun.

Des agriculteurs au rythme de la nature

Les éleveurs perçoivent le territoire, le temps, la saison en fonction des besoins des animaux et du travail propre au fonctionnement d'un élevage : la période du rut et l'agnelage, la conduite du troupeau sur les pâturages et, dans le cas des élevages laitiers, la traite. Ils vivent au rythme de leurs animaux et de la nature dans un monde où plus personne ne tient à y être soumis :

> *Nous les éleveurs, on n'a pas le même rythme de boulot, on travaille tous les jours. On ne travaille pas dix fois plus que les gens de la ville, ce n'est pas vrai. Mais par contre, on est astreint. Moi j'ai quatre agneaux qui se battent en duel et je suis obligé d'être là. Si je ne suis pas là, ils crèvent. C'est un monde à part* (un éleveur du Larzac).

Tout agriculteur, que ce soit sur les causses, le mont Lozère ou le mont Aigoual ou dans les vallées cévenoles, se confronte quotidiennement aux éléments.

> *Moi, en hiver, je passe mon temps à garder [les brebis] avec une scie pliable et je coupe les branches basses des sapins. Sinon on ne passerait plus* (un autre éleveur).

Ce quotidien, et le mode de vie associé, n'est pas toujours bien perçu ou compris par les gens d'ailleurs :

> *Vous avez des gens, ils débarquent à la campagne, ils voient une brebis "ah, c'est quoi ? Comment vous faites ? Elle ne va pas avoir froid ? Elle ne va pas avoir soif ? ". On voit que les gens sont coupés de ce quotidien que nous, nous avons* (un éleveur sur le plateau du Larzac).

Ces différences de représentations de la nature génèrent des situations conflictuelles aussi bien au niveau de la société en général – les injonctions faites aux paysans de se transformer en « jardinier de la montagne » au service du paysage, ou la demande actuelle de révision de la place des animaux dans le système juridique national en sont des illustrations – qu'au niveau concret des territoires où méconnaissances et malentendus règnent, débouchant sur des conflits d'usages et des tensions autour des paysages.

La société locale est aujourd'hui confrontée à la gestion d'un espace qui ne lui appartient plus et ses relations avec la société globale se transforment. S'ajoute à cela une opposition entre connaissance vernaculaire et connaissance scientifique : au paysage défini par les experts s'oppose le territoire vécu des habitants. Les actions en faveur du paysage semblent décidées en fonction d'idées préconçues dont la

détermination n'est pas claire pour les locaux, pas plus que le processus décisionnel en amont : quel est l'état de paysage visé ? Par qui ? De là peuvent naître des conflits dans lesquels le paysage devient un enjeu social (Cloarec, 1995).

Les clôtures, source de discorde

Sur le plateau du Larzac, les clôtures se sont imposées avec de nouvelles pratiques pastorales, en particulier la diminution du nombre de bergers, si ce n'est leur disparition, en raison du coût de la main-d'œuvre, tout autant que de la difficulté de trouver des personnes formées :

> *Le problème c'est que vous aviez des bergers autrefois qui étaient payés avec une cuillère de soupe et un peu de travail chaque année. Maintenant c'est fini. Vous avez un salarié quel qu'il soit, berger, tractoriste ou autre. Ce qui est normal. Mais maintenant plus personne ne peut se les payer, sauf les très grosses structures. Personne ne peut se payer de salarié agricole, c'est devenu rarissime. En plus, il n'y en a plus* (un éleveur).

Les clôtures s'avèrent aujourd'hui être la principale source de conflits entre usagers. « *Il y a vingt ans, ce n'était pas clôturé du tout* » se rappelle un habitant du Larzac. C'est la jeune génération, celle des néo-ruraux, qui a apporté ce nouvel objet dans les paysages[48].

> *C'était un pays évidemment plus agréable lorsqu'il n'y avait pas de clôture. Les clôtures, c'est moche et elles emmerdent. Elles m'emmerdent plus que les autres parce que je les franchis tous les jours. Les gens disent "Oh ! Vous mettez des clôtures partout ". Mais vous croyez que ça m'amuse, moi ? Venez garder les brebis pour le prix de la clôture, je suis prêt à les enlever* (un éleveur).

Les contraintes actuelles liées au fonctionnement d'un élevage, dominées par le coût du travail (donc des décisions macro-économiques), imposent les clôtures, c'est-à-dire un autre mode de gestion de l'espace, avec notamment une rotation sur les différents parcs que délimitent ces clôtures, même si cela heurte les sensibilités et les perceptions des éleveurs eux-mêmes :

> *Ce n'est pas joli mais c'est notre territoire (rire). C'est là où on travaille, c'est notre moyen de production…*

[48] Ce qui a ouvert sur d'autres modes de garde, moins contraignants, qui se sont généralisés à tous : « *C'est eux qui ont commencé à sortir les brebis la nuit pendant l'été quand il faisait très chaud. Parce que la brebis, quand il fait chaud, elle ne mange pas. Elle se fout à l'ombre et elle attend. Et nous, les paysans, on les gardait le matin de bonne heure, on les rentrait à 11h, on les ressortait le soir à 6h, et on les rentrait la nuit. Eux les laissaient toute la nuit dehors. Au début on a fait les grands yeux : "ils sont fou, les mettre dehors la nuit, ce n'est pas possible !". Bon et puis maintenant tout le monde les sort la nuit, parce que tout le monde a fait des clôtures* ».

Je l'ai fait par rapport à mes besoins pour garder les animaux. Je ne peux pas les garder, je n'en ai pas les moyens…

Ces matérialisations de la propriété privée sur un territoire véhiculant un imaginaire opposé - « *Larzac, terre de liberté* » - suscite parfois des incompréhensions entre les éleveurs et les autres usagers du plateau (touristes sportifs, chasseurs, cueilleurs de champignon…). Ces derniers voient les clôtures comme une limitation de l'accès au plateau, comme une entrave à leur libre circulation. Un éleveur rapporte ainsi les propos qu'il avait tenus à une femme qui se plaignait des clôtures :

J'ai fait « Attendez madame, ici c'est chez moi, je vis ici. C'est pas parce que la porte de votre frigo est ouverte que je vais venir piocher dedans ».

Les éleveurs reprochent à ces usagers de ne pas respecter leur outil de travail et de gestion des troupeaux, leur dégradation entraînant la fuite des animaux et donc une perte conséquente de temps pour les capturer. C'est le principal problème que me signale un couple d'agriculteurs à propos des touristes :

[Les touristes] ne respectent pas notre travail. Ils ne respectent ni nos clôtures, ni nos cultures et des fois les randonneurs, c'est un peu pareil.

Ils cassent les clôtures (rire). Ils ne se figurent pas toujours que c'est un outil de production qu'ils traversent, ils laissent les barrières ouvertes et si on ne fait pas bien attention à chaque fois qu'on sort les brebis que toute les clôtures soient bien fermées, on ne retrouve pas les brebis.

Le pastoralisme, activité première de ces territoires, est dorénavant perçu comme s'effectuant au détriment des autres usagers de longue date des Causses. Ainsi l'irruption de clôtures sur le Larzac est par exemple très mal vécu par les habitants de la ville voisine de Millau pour qui ce causse est un lieu pour des sorties récréatives en nature. Comme l'explique un éleveur du plateau :

Et [pour les gens de Millau] c'était leurs espaces naturels, donc ils se sentent toujours un peu chez eux et ne comprennent pas les agriculteurs. Pour eux, ils se l'accaparent.

Pour certains usagers, la présence des clôtures transforment aussi la perception même du paysage : d'espace ouvert, le causse devient espace fermé.

Et maintenant, à cause des clôtures, le Larzac c'est fermé.

En fait, le Causse est un paysage complètement ouvert, et à travers les clôtures, on le cloisonne.

Ce sentiment n'est pas partagé par tous les usagers. Si les clôtures en barbelé empêchent le corps de passer, elles laissent cependant le regard traverser, donnant une illusion de liberté. Certains usagers nuancent les inconvénients sur le paysage, soulignant qu'il s'agit de délimiter finement l'espace d'une manière discrète, légère,

mobile, plastique[49] et que la gêne est minime :

> *Je pense qu'il y a un impact sur les gens qui se promènent ou sur les chasseurs parce que ça fait des obstacles physiques. Mais sur le paysage ça ne choque pas*.

ou inexistante :

> *Ce qui est vachement sympa, c'est que les clôtures, on ne les voit pas. Donc tu as* vraiment *cette notion d'espace. Tu peux regarder, en face il y a des clôtures partout, tu ne le vois pas*.

Des solutions sont d'ailleurs mises en œuvre pour aplanir ces conflits. Des aménagements spéciaux sont progressivement mis en place pour permettre aux touristes de traverser les parcs sans détériorer les clôtures (passages surélevés, passages canadiens…). Ils s'accompagnent aussi de l'aménagement et de la rénovation de sentiers dédiés aux randonneurs et ou encore de la mise en place de calendrier de fauche dans le but de préserver certaines orchidées protégées à l'intérieur des sites Natura 2000.

Sur le Causse de Sauveterre, les clôtures créent des tensions également entre éleveurs de l'ancienne et de la nouvelle génération. S'ajoutent à cela des conflits autour de la mise en culture des zones de parcours ou de forêt, notamment sur des sectionnaux (une catégorie de communaux), qui a profondément transformé le paysage. Les changements se sont opérés avec la rapidité que confère à l'homme le machinisme agricole. Dans les surfaces les plus planes, des cultures récoltées mécaniquement sont implantées tandis que dans d'autres, moins favorables à la mécanisation, des prairies de pâtures sont semées. Ainsi la SAU de la commune de Saint Georges de Lévejac a augmenté de 36 % entre 1970 et 2000 (Lifran, 2003).

> *Le plus gros coup de cafard que j'ai eu, c'est quand j'ai vu les défriches qu'ils ont fait vers l'Ancize (…) J'ai vu tout de travers, on aurait cru qu'il y avait eu un bombardement, c'était une honte (…) Ici ils n'ont pas fait du sylvopastoralisme, ils ont fait du destructionnisme* (une habitante de la commune).

Si ces aménagements ont constitué une réelle opportunité de maintenir la viabilité des exploitations, l'aménagement des sectionnaux soulève des oppositions. En effet, cette forme de propriété collective des terrains les moins productifs était un élément autrefois déterminant de l'équilibre économique et social des communautés rurales, une façon de partager les ressources dont la condition était la résidence, et non la propriété. La mise à mal de l'idée de partage des ressources au profit d'une seule catégorie socioprofessionnelle est mal perçue autant par les anciens que les gens

[49] Olivier de Razac étudie leur place dans un processus de virtualisation de délimitation de l'espace ; il montre la violence croissante à l'œuvre dans la gestion politique des espaces et des populations.O. de Razac 2000 : *Le fil de fer barbelé, La prairie, la tranchée, le camp.* ed. La prairie.

venus de l'extérieur. Combinés à l'installation de clôtures, ces aménagements donnent le sentiment d'une appropriation complète de l'espace par les seuls acteurs du monde agricole.

> *Tout est pour les brebis, tout est clôturé, tout est des barbelés (…) Il faudra bien que les paysans un jour fassent quelque chose. On est trop coincés : brebis, barbelés, ils se sont tout accaparés*.

La question des conflits suscités par la clôture du paysage porte en son cœur la problématique (ou de la dialectique) de la propriété puisque ces espaces détenus par des particuliers forment un paysage appartenant à tous et que par le paysage se manifeste l'intérêt collectif au cœur de la propriété privée. Ainsi la notion de paysage questionne-t-elle aussi le régime juridique de propriété privée qui s'est mis en place avec la Révolution française. C'est ce que soulignent D. Aubin D., S. Nahrath et F. Varone (2006) :

> *Cette forme d'hégémonie de l'institution de la propriété privative – renforcée par la diffusion de la pensée économique (capitaliste) – explique les difficultés rencontrées par les sociétés occidentales contemporaines à saisir et, plus encore à réguler, les usages qu'elles font de certains éléments plus complexes (car composites) de leur environnement naturel et culturel, tels que le territoire, la biodiversité, les espèces (faunistiques ou floristiques) ou le paysage*[50].

Une des particularités du mont Lozère est qu'une partie importante de ces versants est aujourd'hui couverte de genêts purgatifs (*Cytisus purgans*). Il ne s'agit pas d'une couverture homogène. Certains secteurs sont recouverts de véritables genêtières, les arbustes étant hauts de plus d'un mètre, d'autres sont en partie occupés par quelques regroupements de pieds de genêts, localement qualifiés de « matte », éparses au sein d'un pâturage, enfin en d'autres lieux ce ne seront que de jeunes individus de quelques dizaines de centimètres qui parfois pousseront au milieu d'une multitude de branches de genêts mortes et blanchies. De cette abondance peu de choses semblent être faites : un toit en rameau de genêts en lieu et place de chaume observé dans un village, un amas de branchages de genêts dans une grange réservés à allumer la chaudière ou la cheminée, ou encore pour faire revivre le four à pain de temps à autre, cette dernière activité étant surtout le fait des néo-ruraux. Pour le reste, le genêt est tout simplement l'ennemi des éleveurs, il est celui qui pousse à la place de l'herbe qui doit nourrir les troupeaux dans les pâturages. Pour l'éliminer, ces mêmes éleveurs le brûlent durant l'hiver : ce sont les feux pastoraux, couramment appelés écobuages.

[50] Aubin D., Nahrath S., Varone F., 2006 : « Paysage et propriété: un retour vers la *plura dominia* ? » In : Vander Gucht Daniel et Varone Frédéric (eds.) *Le paysage à la croisée des regards*, Bruxelles, La lettre volée : 171-190.

Mais dès que vous vous entretenez avec les éleveurs du mont Lozère vous êtes face à une étrange réalité : jusqu'à la fin de la première moitié du 20e siècle, les genêts étaient rares et convoités car il était le seul combustible disponible. Le même phénomène d'envahissement de l'espace par une plante autrefois utiles se retrouve ailleurs dans le périmètre *Les Causses et les Cévennes* : la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) dans les vallées cévenoles ou le buis (*Buxus sempervirens*) sur les causses, des plantes autrefois utilisées notamment pour constituer les litières des animaux. Comment ces plantes ont-elles pu en si peu de temps occuper un tel territoire dont les éleveurs cherchent par des moyens multiples à les en éliminer ? Pour répondre à ces interrogations nous nous sommes intéressé à la manière dont les éleveurs catégorisaient et catégorisent des éléments naturels de son environnement autrefois exploités comme ressource naturelle et aujourd'hui honnies, et aussi aux pratiques qu'ils mettent en œuvre pour les éliminer : par la conduite du troupeau ? par des moyens mécaniques ? par le feu ? Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire en général de ces plantes, voire de ces couples plantes-feu tant le feu semble jouer aujourd'hui un rôle particulier dans la lutte contre l'embroussaillement, mais bien l'histoire telle qu'elle est vue et vécue par les éleveurs cévenols.

Des plantes autrefois utiles

Les écrits des « agromanes »[51] de la société savante de Lozère, s'appuyant sur des travaux et des écrits produits par d'autres sociétés savantes en France, nous éclairent pour une part sur l'importance, même relative, que pouvait avoir ces plantes au-delà des seuls Cévennes. Ainsi dans l'article « Du genêt dans les Cévennes », paru en 1869[52], Delapierre montre « le rôle de premier ordre » que joue le genêt : il s'attache au rôle d'« agent fertilisateur » de cette « humble plante ». Incorporé à la litière en lieu et place des feuilles de châtaignier, le genêt permet de constituer des fumiers bien plus riches. Les fougères, coupées verte, ou encore la bruyère, peuvent, tout comme le genêt, remplacer la paille dans les litières, ces plantes plus riches en azote garantissant une production d'un meilleur engrais.

Cette utilisation des fougères dans les étables se rencontraient dans les vallées cévenoles, cependant il ne s'agissait pas tant d'économiser de la paille que d'en compenser l'absence :

> *Pour ceux qui sont éleveurs, on sait qu'au printemps on a énormément d'urine dans les étables, à cause de l'herbe fraîche, et ici [en Cévennes] ils n'avaient pas de paille, ils n'avaient pas de céréales, ou les quelques céréales qu'ils avaient ils s'en servaient pour autre chose. Et alors ils avaient des fougères pour faire litière. C'était utilisé comme litière, les fougères… ou la feuille de châtaignier* (un cévenol retraité).

[51] Terme employé par Molines (1999) pour désigner les érudits membres de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Mende puis de Lozère, et férus de questions agricoles.
[52] Delapierre, [n.c.], 1869. Du genêt dans les Cévennes. *Bull. Soc. Agr. Loz.* : 442-446.

Sur le mont Lozère l'utilisation de la fougère était moins fréquent, le plus grand nombre de champ de céréales permettant aux éleveurs de disposer de plus de paille. L'utilisation du genêt pour les litières semble ne se trouver que dans les écrits des « agromanes ». Comme nous le verrons ci-dessous, le genêt était surtout un combustible, tout autre emploi apparaissant anecdotique. Sur les causses, les éleveurs évoquent aussi un double usage du buis (litière et bois de chauffage) aujourd'hui révolu.

Avant il servait à plein de chose le buis. Maintenant il ne sert plus à rien

Certains interlocuteurs gardent la mémoire de l'entretien et la taille des haies, tâche ingrate et fastidieuse réservée aux anciens, et de l'usage qui était fait des produits de ce travail :

C'était le travail des vieux bergers l'hiver, ça faisait de la litière pour les bovins. Et après, ça allait au fumier. La boule de buis, ça allait au feu. Quand c'est sec, le buis, ça chauffe énormément. On dirait du mazout (...) *Comme ça, ils évitaient l'envahissement des buis.*

Un des interlocuteurs, sur le Larzac, souligne l'importance du buis en tant que combustible. Compte tenu du nombre de familles installées sur le causse, les besoins en bois de chauffage étaient réels, la chute du nombre d'habitants apparaissant en filigrane comme l'un des facteurs ayant favorisé l'envahissement des pâturages par cet arbuste :

Dans le village, au début du siècle, il y avait 100 feux qui brûlaient. Il n'y avait pas de gaz. Donc les mecs coupaient du bois, des branches, du buis pour faire la cuisine, pour faire tout. Maintenant, il n'y a plus un feu. Même le gars qui a un chauffage à bois, il achète le bois, c'est un camion qui amène le bois souvent.

Seul le fait que ces plantes aient un usage dans les sociétés rurales permettait leur contrôle. La capacité de prolifération du buis était aussi utilisée par les agriculteurs pour constituer des haies :

Les buissières sont toujours aux milieux de chemins communaux. Donc je pense que les gens ont laissé pousser les buis à cet endroit parce que ça créait une limite pour le troupeau. Les gens se sont aperçus que s'il y avait des buis autour des champs, on était plus tranquille pour garder.

Ainsi que l'explique J.-B. Gratecap, qui a travaillé entre Causse Méjean et Causse de Sauveterre, le buis n'était pas arraché mais coupé. Cette pratique montre que cette espèce était considérée comme une ressource à part entière malgré son caractère spontané et qu'elle était l'objet d'une gestion par l'agriculteur. Cette gestion pourrait avoir induit une certaine protection de ces peuplements qui pourrait aujourd'hui expliquer un développement important du buis par rapport à d'autres peuplements

qui n'entraient pas dans le système agricole. Le genévrier a longtemps été protégé avant de devenir un indicateur de l'enfrichement et donc de la mort du paysage traditionnel (Dumez, 2004). Cette plante servait en effet de piège pour les givres et était donc considérée comme une ressource à part entière.

La valorisation du genêt purgatif en tant que combustible, qu'il s'agisse d'alimenter le four à pain du village ou d'en faire un usage domestique (pour la cheminée ou la cuisinière) était tout aussi présente sur le Mont Lozère, si ce n'est plus que sur les Causses[53]. La rareté, et la convoitise nécessairement associée, était tel sur ce massif granitique que le « *précieux* » genêt était mis en défens, voire faisait l'objet de vols (Dumez, 2010). Tout comme pour le buis, la diminution de la population active agricole a contribué à limiter la pression exercée sur les genêts purgatifs. Mais plus encore, ce sont d'une part l'abandon des troupeaux d'ovins – capables d'abroutir ces arbustes, d'en consommer les jeunes pousses, les gousses ou les fleurs – au profit d'un cheptel de bovins – qui n'ont aucun impact sur les genêts –, et d'autre part la possibilité d'accéder grâce à des nouveaux moyens motorisés à des boisements sur la montagne du Bougès, meilleurs sources de combustibles, qui ont fait qu'au tournant des années 60 le genêt purgatif n'a plus été exploité et qu'il a été alors libre d'envahir les pâturages (*op. cit.*).

Du fait de la rareté des ces plantes, il est intéressant de noter, à titre plus anecdotique, que quelques interlocuteurs s'interrogent sur la véritable autochtonie de celles-ci. Est-ce lié à leur rareté apparente, due simplement à l'exploitation intensive de la moindre parcelle de terre et de la moindre ressource, mais toujours est-il que dans l'imaginaire de certains, genêt (purgatif et à balai) et fougère sont vu comme des plantes extérieures à la région que l'on aurait été cherché ailleurs pour les planter afin de disposer de combustible !

Ainsi un castanéiculteur-éleveur ovin installé dans une vallée cévenole explique que la fougère serait une plante importée :

> *Le problème, c'est que nous n'avions pas de fougères, il paraît (…) Ma famille a toujours été ici à St-Frézal, depuis 1123 il paraît, et il paraît qu'ils sont allés chercher les fougères pour les implanter chez nous.*

Les anciens sont aussi invoqués sur le mont Lozère où l'absence de genêt purgatif aurait poussé certains à aller chercher la plante ailleurs pour pouvoir en disposer.

> *Les plus anciens… ils se rappellent d'avoir été chercher de la graine de genêt pour en semer, et pour en avoir pour allumer leur feu, allé en*

[53] Le genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) était être aussi utilisé comme combustible dans les vallées cévenoles, mais il ne s'agissait pas d'une ressource aussi précieuse que pouvait être le genêt purgatif sur le mont Lozère ou le buis sur les causses du fait de la présence d'autres ressources, telles que le chêne vert.

chercher dans d'autres parties du mont Lozère (un éleveur bovin du Bleymard).

Cependant, qu'il s'agisse de la fougère ou du genêt, la quête de graines ou de plants se faisaient dans le proche voisinage. Ainsi, un autre castanéiculteur, ancien professeur de français, réfute quant à lui l'assertion sur l'importation de la fougère en vallées cévenoles, prenant pour preuve la présence d'empreinte fossile de fougères retrouvé dans les mines de charbon cévenoles.

La fougère, elle existe depuis le Primaire. Les Mines d'Alès, c'est quand même les fougères de par ici qui ont fait le charbon. Vous avez vu des empreintes ? Ça c'est vraiment caractéristique, et ce sont vraiment des empreintes qui correspondent aux feuilles de notre fougère aigle.

La fermeture des paysages : l'arbre fait-il paysage sur les causses

Comme nous l'avons souligné, les transformations du contexte agricole expliquent en grande partie ce changement de statut. La déprise agricole a conduit à une diminution de la population active agricole et à un « *remembrement naturel* »[54] qui fait qu'aujourd'hui les éleveurs doivent gérer des espaces beaucoup plus grands. Sur le mont Lozère, l'élevage bovin a remplacé les ovins et la mécanisation a permis d'avoir accès à des ressources en bois de chauffage sur la montagne voisine. Dans les vallées cévenoles, couplés à l'exode rural en partie dû à la disparition de la sériciculture, les maladies des châtaigniers ont entraîné l'abandon des châtaigneraies, voire leur abattage tandis que l'élevage se recentrait sur les caprins-lait. Sur les Causses, la réduction du nombre d'éleveurs et le développement d'élevage ovin à vocation laitière aux dépens de ceux à vocation bouchère ont aussi contribué à l'embroussaillement. Enfin, la modernisation des exploitations s'est accompagnée d'une modification des pratiques agro-pastorales : installation de clôture, disparition des bergers, abandon de la collecte de plantes pour les litières au profit de la paille (produite ou achetée) ou de stabulation sur caillebotis, modification de l'usage des terres (usage moindre voire délaissement des parcours et intensification des cultures)[55].

Les transformations des pratiques agro-pastorales ont pour conséquence directe de favoriser le processus d'embroussaillement qui touche les pâturages, renvoyant ici à la thématique largement abordée de la thématique de la fermeture et de l'ouverture des paysages, les pâturages étant eux-mêmes installées sur des écosystèmes au cœur

[54] Par cette expression, un éleveur à la retraite décrit le processus qui voit les éleveurs parvenus à maintenir leur activité racheter les terres ou contracter des baux écrits ou oraux sur celles-ci avec les éleveurs qui abandonnent leurs exploitations (migration ou départ en retraite) ou avec leurs descendants.

[55] Les espaces de culture les moins favorables deviennent des « parcours » et les pratiques de défriche temporaire sont abandonnées ; sur les zones favorables à la culture, l'alimentation des troupeaux nécessite l'introduction de cultures fourragères. Se met alors en place un système d'élevage s'intensifiant progressivement, recourant de plus en plus à l'espace cultivé (stock fourragers) et de moins en moins aux « parcours ».

de problématique de conservation d'habitats remarquables à l'échelle nationale et européenne.

R. Dumez a abordé ces différents aspects dans le cadre de recherches précédentes sur le périmètre du Parc national des Cévennes (Dumez 2004, 2010). X. Badan et S. Lemmonier ont complété cette approche dans le cadre de notre programme l'un sur le territoire du Parc naturel régional des grands Causses (PNRGC) dont la charte officialise localement la reconnaissance de cet embroussaillement, l'autre sur la commune de Saint-George-de-Lévezac, non inclus dans un périmètre de protection.

Au sein du PNRGC, la lutte contre celui-ci est engagée par les chargés de mission en partenariat avec l'Institut National de Recherches Agronomique (Inra) et la chambre d'agriculture via des expérimentations sur le terrain dans le but de conserver le paysage ainsi que la biodiversité. Les terres nues du Larzac correspondent pour un chargé de mission du parc à la ressource identitaire du PNRGC. C'est pourquoi, selon lui, la maison du parc mène autant d'action contre l'embroussaillement.

Si l'emboisement semble menaçant à court terme pour l'attrait touristique, très focalisé sur un paysage bien caractéristique, les discours recueillis ne sont pas tous négatifs. La dynamique forestière au cours du temps n'est connue que grâce aux avancées technologiques des outils de recherche scientifique. N'étant que très peu perceptible par l'homme, ce sont les témoignages des générations précédentes ayant vécu sur le plateau qui font office de carte d'évolution du paysage durant ce centenaire. Le discours des anciens sur l'évolution de la forêt au cours du temps indique clairement une fermeture du milieu. Mais comment considérer ce terme quelque peu général pour déterminer l'évolution du paysage au sein du plateau ?

La prise de conscience de cet embroussaillement varie chez les éleveurs du plateau en fonction de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent. Les anciens se réfèreront à l'état du Causse dans leur enfance et parleront de l'évolution de l'utilisation des parcours par les brebis - on observe comme exemple d'évolution l'apparition des clôtures, l'absence de garde et la pâture de nuit. Une éleveuse fait remarquer l'avancée de l'embroussaillement en se reportant aux parcelles qu'elle a ouvertes il y a une dizaine d'années et qui se font de nouveau envahir. L'embroussaillement est alors observé à travers les tentatives d'ouverture personnelles de l'espace :

> *C'est clair que le paysage se ferme, depuis les années qu'on est là, on le voit bien quoi. C'est surtout les buis qui envahissent quand même. Les buis et les genévriers. Il y a des morceaux où on a essayé de rouvrir, mais c'est impressionnant comment ça s'est refermé. On avait un girobroyeur forestier. Mais bon ça repart, les buis c'est impressionnant comment ça repart vite.*

Les nouveaux auront conscience de cette fermeture via du matériel photographique,

du matériel historique et grâce à l'activité qu'ils exerçaient avant de s'installer.

L'appréciation portée dépend aussi de l'échelle d'analyse et du pas de temps de référence comme en témoignent ces propos d'éleveur du Larzac.

> *Je ne vois pas pourquoi on s'affolerait : si la forêt apparaît, moi ça me satisfait plutôt. Elle diminue assez dans une partie du monde. Mais bon, de toute façon, le Larzac était couvert de forêt au temps des Romains*.

Pour d'autres, en l'absence d'espèces ligneuses, le buis fait paysage.

> *En arbre je n'ai pas grand-chose, c'est vrai que ça manquerait peut être un peu. Des buis, je n'en ai pas beaucoup et ils font partie du paysage. C'est complètement intégré au paysage*.

Par ailleurs, les éleveurs ne désignent pas les territoires par l'état de la végétation comme le font les paysagistes qui parlent de « Causse boisé » et « Causse nu » mais opposent le Causse haut et la plaine, retenant une différence d'altitude ce qui participe également à l'absence de focalisation sur l'état du couvert végétal.

Pour une personne interviewée par X. Badan, l'emboisement est la part négative de choix de société : « *c'est dans la logique même de l'industrialisation de l'agriculture. C'est tout* ».

Sur la commune de Saint Georges de Lévejac, le phénomène d'enfrichement observé depuis la fin de la première guerre mondiale n'est quasiment pas évoqué spontanément. Plusieurs des locaux rencontrés par S. Lemonnier se rappellent le paysage peu boisé de leur enfance et expliquent le phénomène par la baisse de population et l'abandon d'usage des sectionaux. Cela ne les préoccupe pas : ils ont vu peu à peu le paysage se boiser jusqu'à intégrer le pin dans leur identité paysagère.[56] Dans cette partie des Causses, les grandes Causses qui a vu le pin prendre une place de plus en plus dominante, cet élément nouveau a été intégré en l'espace d'une génération à l'image que les gens se font de leur pays mettant en place une version boisée de l'identité paysagère caussenarde.

Pour les habitants de la commune de Saint Georges de Lévejac, ce sont les paysages désertiques qui sont évoqués même s'ils ne sont pas typiques de la commune. Certains perçoivent la photo du Causse nu comme un espace monotone où il n'y a pas grand chose à voir (« *c'est toujours la même chose comme au Larzac* ») en dehors de quelques attractions et sites reconnus (« *Le moutonnement des collines avec les moutons c'est pas mal esthétique* »). Pour les amoureux de ces paysages épurés, ceux de la commune répondent mal à l'appellation « caussenards » : ces paysages sont trop boisés « *mon cœur est là où c'est plus aride* ». Pour les gens d'ailleurs, les stéréotypes sur les Causses semblent avoir joué un rôle de formation

[56] C'est un paysage en mouvement, représenté par l'avancée des forêts, des problèmes économiques de la région (Michelin 1198 : 10).

des regards occasionnant un certain décalage entre ce qu'ils imaginent en venant à Saint Georges et ce qu'ils rencontrent.

La différence essentielle entre regard des locaux et des non locaux sur le paysage tient à l'absence de la forêt dans les éléments paysagers marquants. Sans la rejeter, peu la citent.

Des plantes « indésirables » qui « mangent l'herbe »

Bien que l'on puisse distinguer les plantes autrefois utilisées mais non totalement essentielles, comme la fougère, de celle utile et précieuse, comme le genêt purgatif, le buis étant plus dans une situation intermédiaire, la rareté ou non de ressource combustible lui conférant l'un ou l'autre statut, que ces végétaux sont aujourd'hui passés du statut de ressources à celui de plantes envahissantes.

Cette inversion du statut se retrouve dans la manière dont ces plantes sont nommées et catégorisées. Dans le discours des éleveurs, ceux qui sont directement confrontés à l'envahissement de leurs pâturages par ces plantes, on trouve de multiples catégories englobantes, au sens ethnoscientifique du terme. Du point de vue de la classification du monde végétal, une catégorie englobante est une catégorie dans laquelle sont regroupées plusieurs plantes dont le terme de base est différent (op. cit.). Par exemple, le terme *buisson* est employé par certains éleveurs cévenols pour désigner entre autres l'aubépine, *Crataegus sp.*, l'églantier, *Rosa canina*, ou encore le prunellier, *Prunus sp.* Plus largement, une catégorie englobante est une catégorie qui regroupe différents éléments hiérarchiquement équivalents mais nommés différemment. Cette catégorie « *buisson* » est l'une de celle que l'on rencontre pour décrire les arbustes qui envahissent les anciennes terres cultivées, les ronces pourraient aussi être intégrées pour une certaine mesure dans cette catégorie. Si l'églantier ou le prunellier, voire les ronces pouvaient présenter autrefois un intérêt comme producteurs de petits fruits ou même pour structurer des haies qui à la fois séparent des espaces mais aussi repoussent les animaux comme le prunellier, ces plantes sont aujourd'hui indicatrices d'un espace délaissé, abandonné.

> *Cette année, il y a quelques buissons, des prunelliers, buissons noirs, c'est insupportable, des ronciers, des arbustes, (…) qui gênent, ça s'étale*. (un éleveur du Bougès)

Le terme « *broussaille* », au singulier et plus souvent au pluriel, désigne aussi une catégorie englobante :

> *C'est de la broussaille ! Des ronces, des genêts !* (un éleveur ovin cévenol).

L'un des marqueurs du changement de statut du genêt, du buis ou encore des fougères est que ces végétaux sont dorénavant incluses dans des énumérations au côté d'éléments que les éleveurs veulent éliminer de leur pâturage notamment par le

feu (désigné notamment par le terme « écobuage »), qu'il s'agisse d'autres plantes :

> *Les bogues, les fougères, les ronces, le chiendent et tout ça… on brûle tout ça.* (Un castanéiculteur éleveur ovin)

ou encore de plantes et de débris végétaux par exemple sous une châtaigneraie :

> *Maintenant, on fait des écobuages parce qu'on a de grandes surfaces qui ont été envahies par les ronces ou par les bruyères ou par les fougères ou par les genêts,* (Un autre castanéiculteur)

Une dernière catégorie englobante, qui dépasse le seul règne végétal, est aussi employé par les éleveurs : le terme « *saloperie* » est utilisé pour désigner les plantes mais aussi des animaux dont la caractéristique principale semble être le fait qu'ils soient indélogeables du lieu où il se trouve. Que vous les tuiez ou que vous les brûliez, quoi que vous fassiez, ils reviennent. Un berger cévenol transhumant sur le mont Aigoual parle ainsi du sanglier, dont la démographie galopante pose de véritable problème tant pour les éleveurs que pour les sylviculteurs : « *on retombe sur cette saloperie de bestiole qui n'est intéressant que cuite* ». Le même éleveur emploie ce même terme pour qualifier le brachypode penné, localement appelé *baouca* – « *c'est une graminée, brachypode penné, c'est une saloperie !* » – particulièrement à faire disparaître des pâturages (cf. Dumez 2010). La difficulté est lorsqu'il s'agit de plantes, elles entrent en concurrence avec l'herbe destinée à être broutée par le troupeau – comme le constate un éleveur cévenol : « *moins il y a de saloperies, plus il y a de l'herbe* » – et plus précisément, lorsque l'on tente de les éliminer, par exemple par le feu, elles repoussent avant l'herbe, limitant voire empêchant la pousse de cette ressource herbagère.

> *Les premières trucs qui repoussent c'est des saloperies. Les genêts, les ronces, les fougères. Ça, ça repousse en premier. Et l'herbe… aussi, après !* (Un éleveur de bovins, mont Lozère)

Un éleveur du plateau du Larzac, à propos d'espèces végétales indésirables tel que le buis, le genévrier, le pin qui empiètent sur les pâturages et donc sur cette même ressource herbagère, a des mots qui illustrent bien la compétition qui se livre entre ces « *saloperies* » et l'herbe pour occuper l'espace, mais aussi entre elles et les animaux du troupeau :

> *C'est vrai que ça prend de la place, ça mange de l'herbe pour rien.*

Cette expression recueillie par X. Badan sur le Larzac entre totalement en résonnance avec celle entendue par R. Dumez lors de terrain précédent sur le plateau de la Can de l'Hospitalet : l'« *espace à manger* » (Dumez 2004, 2010). Par cette dernière expression, un éleveur d'ovin désignait l'espace du pâturage, celui qu'il faut entretenir, tenir « *propre* », pour favoriser la pousse de l'herbe qui nourrira le troupeau. Aujourd'hui, que ce soit sur les Causses, dans les vallées Cévenoles ou sur

le mont Lozère, les éleveurs doivent lutter contre ces plantes envahissantes, les buis, les genêts, les fougères, pour qu'elles « *ne mangent pas* » la ressource fourragère nécessaire à la vie de leur troupeau.

Dans la lutte contre l'embroussaillement, plusieurs solutions s'offrent aux éleveurs :

- la dent des animaux du troupeau,
- le fer des moyens mécaniques,
- le feu, chimique ou pastoral.

La dent

Jouer de la dent des animaux contre les plantes envahissantes est l'un des leitmotive des agronomes, des pastoralistes. Il s'agit de repenser la conduite du troupeau pour accroître la pression pastorale sur les pâturages et de fait sur les végétaux indésirables. Comme l'avait constaté R. Dumez, les éleveurs cévenols (vallées cévenoles, mont Lozère) n'attachent que très peu de crédit à cette solution, les ovins et les bovins ne mangeant que très peu, voire pas du tout des plantes telles que le genêt, la fougère ou encore la *baouca*. L'un d'eux explique même que contraindre les animaux sur des pâturages où dominent ces plantes, c'est mettre en péril les animaux qui ne disposent pas alors de suffisamment de nourriture, le résultat étant un « *troupeau à faire honte* ».

Les éleveurs rencontrés sur le Causse du Larzac par X. Badan ont le même point de vue et à ce titre s'oppose aux gestionnaires du PNRGC. L'ouverture des milieux reste donc un but pour beaucoup des personnes rencontrées, essentiellement les gestionnaires, c'est même un objectif du PNRGC qui lie cette ouverture au maintien des activités touristiques, très spécialisées autour d'un type de paysage. Cependant si gestionnaires et éleveurs ne raisonnent pas de la même manière, au sein des éleveurs, les raisonnement varient aussi.

Certains gestionnaires cherchent à montrer aux agriculteurs la valeur économique d'un bon usage de l'espace :

> *Dans les troupeaux lait, de plus en plus, les études économiques montrent que comme ceux sont les intrants qui coûtent chers, une bonne utilisation des ressources fourragères spontanées par le troupeau lait, au prix même de quelques déplacements, est vachement intéressante*.

Ces points de vue se voulant « rationnels » ne doivent pas faire négliger la part forte des représentations motivant les actions humaines.[57] Cela explique également le rôle

[57] C'est ce qui explique la réticence des agriculteurs d'anciennes zones de bocage de l'ouest de la France à intégrer à leur activités l'entretien des haies, même en tant que secteur lucratif. L'entretien des haies n'a jamais été le travail de l'agriculteur, mais une sorte de travail « à côté » réservé à ceux qui ne pouvaient

novateur et moteur qu'ont joué les néo-ruraux, non héritiers d'habitudes agricoles,[58] sur le plateau du Larzac où ils sont bien représentés :

> O*n a changé le système de production parce que [notre prédécesseur] produisait à contre saison, de juillet à décembre, alors que nous, au point de vue environnement, on veut produire en même temps qu'il y a de l'herbe, pour gérer les parcours plus facilement. On fait plus de lait. Il est plus fromageable. On a plein de parcours là où il y a les cailloux, les genévriers où on ne peut pas labourer. Là elles y sont en liberté et elles mangent. Là ce n'est pas de la luzerne, ce n'est pas des protéines mais les herbes sont multiples et différentes, et il y a plus de matière grasse dans le lait. Donc il est beaucoup plus fromageable*.

Il n'y a pas une solution unique pour le maintien de paysages « ouverts » disent d'autres propos :

> *Ce n'est pas avec des troupeaux seulement que l'on maintient des milieux ouverts. Ce n'est pas en mettant des brebis que l'on va arriver à maintenir des milieux ouverts. Il faut une action de l'homme, il faut un pâturage très spécifique, c'est très technique*.

Ces aspects techniques sont en interdépendance avec des facteurs externes liés aux conditions d'élevage ou d'ordre sociologique. Le nombre d'animaux présents jouent :

> *Ce qui entretient l'agro-pastoralisme, c'est quand même le nombre d'animaux. C'est eux qui vont prélever les ressources naturelles spontanées. Parce que c'est ça la notion d'agro-pastoralisme, c'est que l'animal aille prélever les ressources fourragère spontanées. Celles que tu n'as pas cultivées.*

Les troupeaux actuels étant beaucoup plus importants (un troupeau actuel correspondrait à sept ou huit d'avant guerre), ils seraient également plus difficiles à manie et du même coup moins mobiles :

> *Il y avait vachement plus de pression par les bestioles et par les humains. Les bergers, ils faisaient des kilomètres et des kilomètres*

Les modes de garde ont également changé :

---

participer pleinement à la production, à commencer par les enfants. Presque tous les agriculteurs qui ont connu cette époque évoquent un mauvais souvenir du taillage des haies en hiver. L'impression d'un travail long et sans cesse à reprendre est celle qui prévaut très largement : un travail qui est aussi symbole d'un temps dur qui ne ménageait pas les corps. Un travail qui a donc été, en quelque sorte, « incorporé » au sens strict. Ainsi, faire retour à la haie consiste aussi à faire retour sur cette souffrance (Percot et Delavigne, *op. cit.*)

[58] Les néo-ruraux ont avant tout recherché l'autonomie de leur exploitation, ce qui a mené à une diversification des activités autour de l'élevage sur toute la région comme il en a été question précédemment.

Le berger disparaît avec la mort du papy. C'est souvent comme ça aussi que le troupeau de mouton qui était dans des élevages mixtes bovins-ovins disparait parce que le papy est mort et ne peut plus garder les moutons qui allaient ramasser les zones les plus éloignées.

Ou bien l'usage des barrières mobiles s'impose. En fonction de leur utilisation, les clôtures peuvent être bénéfiques à l'entretien du Causse :

C'est mieux pour la gestion du troupeau parce que c'est plus rationnel. Et pour le paysage, si tu concentres le fait de pâturer sur un petit espace, tu t'assure qu'ils vont mieux nettoyer mieux l'espace que si tu les laisses choisir. Après tu as le coût économique de la clôture.

Mais elles sont aussi moins contraignantes pour les animaux :

Comme ils ont supprimé les bergers, ils font des enclos encore plus grands et les brebis vont là où c'est le plus appétant et laissent les coins où c'est moins bon. C'est là où il n'y a pas cette pression de pâturage que les buis croissent d'avantage.

Pour éliminer une espèce comme le buis, c'est le pâturage de printemps qui est adapté « *Après à l'automne, c'est tellement dur qu'elles ne grignotent plus grand-chose* ». Un interlocuteur souligne que

Le temps de présence des bestiaux dehors était beaucoup plus important à l'époque qu'aujourd'hui. Aujourd'hui on fait rentrer des camions de luzerne déshydratée pour nourrir les brebis, même l'été. Parce qu'effectivement des brebis dehors en pleine été, ce n'est pas évident.

Par ailleurs les races actuelles sont plus productives mais moins rustiques.

Nous on a peut-être des races qui ne sont pas faite pour ça. (…) les gars ils sont partis sur du zéro pâturage. Ou alors quand ils sortent des brebis c'est sur des champs labourés mais pas sur des parcours.

Ces témoignages s'inscrivent tous contre l'idée du recours unique au pastoralisme :

Ou alors il faudrait un surpâturage et on ne peut pas se permettre de faire sur-pâturer nos parcours [par les brebis] au point ou elles finiraient par bouffer les buis ou les pins.

Le maintien des milieux ouverts, c'est quand même le résultat des activités humaines, pas que le pâturage. (...) Le pastoralisme n'est qu'une partie des activités humaines qui restent actuellement. Elles-mêmes ne sont qu'une partie des activités humaines d'autre fois. Il ne faut pas faire le parallèle « milieu ouvert = pastoral ».

La prise de conscience de la fermeture des milieux a, dans les principales zones de montagnes françaises, modifié profondément le regard porté sur l'activité pastorale

qui restait un des derniers usages de montagnes autrefois très fréquentées par des populations nombreuses et diverses. Les exigences portées à cette activité ont également changé son statut : de productrice de produits animaux (laine, viande), elle est passée à un rôle dans la production des paysages (Delavigne et Roy). Ainsi l'usage des pâturages par les brebis est aujourd'hui entièrement codifié.

> *L'utilisation du troupeau fera parti du cahier des charges je pense. Ils s'intéressent aussi à la conduite du troupeau, ne pas faire pâturer à une certaine époque, mettre une pression pour justement essayer de nettoyer* ».

Par ailleurs le troupeau même a changé.

> *Autrefois c'était Caussenarde, quand mon père m'en parlait. Mais dans le cadre de la production Roquefort, petit à petit, c'est la brebis Lacaune qui était plus productive. Elle a pris le dessus, on a mis des béliers Lacaune et la Caussenarde du Larzac n'existe plus.*

Les pratiques d'élevage ont changé pour s'adapter à la clientèle, saisonnière

> *On fait des yaourts et du bleu et des frais pour vendre l'été. C'est aussi pour ça qu'on à décalé notre période de traite mars-septembre, c'est pour coller avec l'affinage et les clients l'été*.

L'usage du territoire ayant changé, pour quelques rares interlocuteurs, l'ouverture des paysages serait non seulement inutile, dérisoire mais qui plus est un pari impossible :

> *Ils veulent débroussailler, ils peuvent débroussailler. Mais si derrière il n'y a pas un usage de ce territoire-là, ça se ré-embroussaillera d'autant plus et on aura mis un coup d'épée dans l'eau.*
>
> *Il ne faut surtout pas penser que l'on puisse rouvrir des milieux comme avant. On est dans* une *autre époque. On n'a plus les mêmes modes d'actions, on n'a pas les mêmes bêtes, on n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes revenus. Plein de choses ont changées. Il faut réfléchir avec le potentiel d'action qu'on a.*

Le fer et le feu

Les moyens mécaniques à la disposition des éleveurs sont en fait d'un seul type : le giroboyage. La première difficulté pour mettre en œuvre cette technique est d'ordre topographique et géologique. Sur des terrains comme ceux du mont Lozère ou des vallées cévenoles la pente et la présence de rochers constituent un obstacle particulièrement important. De fait, sur ces terrains, les surface que les éleveurs peuvent effectivement « *girobroyer* » sont extrêmement limitées (Dumez 2004,2010). La seconde difficulté tient à la relative inefficacité de cette méthode. Sur le Larzac, les éleveurs constatent qu'après le passage du girobroyeur le buis finit

toujours par repousser.

> *J'ai essayé un peu avec un broyeur à caillou de passer et de détruire un peu mais ils repartent.*
>
> *Le buis, il n'y a pas de solution. On a bien un voisin qui les girobroye ».*

Quant à la limitation de la progression de la fougère, selon des éleveurs cévenols, la seule solution serait des fauches, nécessairement manuelles compte tenu du relief, à plusieurs reprises chaque année, solution aujourd'hui impossible pour les éleveurs qui ne disposent ni du temps ni de la main d'œuvre suffisante pour cela. Si la solution des pesticides est parfois évoquer, principalement pour la fougère, et de manière anecdotiques pour le genêt, celle-ci est rapidement abandonnée pour les mêmes raisons que la fauche manuelle.

Dès lors, tant sur le mont Lozère qu'en vallées cévenoles, la solution privilégiée par les éleveurs est le feu pastoral, qualifié aussi d'écobuage. Cette pratique saisonnière – elle a lieu en hiver lorsque la végétation est dormante – met en jeu des savoirs spécifiques (Dumez 2010). Mais l'emploi du feu se rencontre aussi sur les causses. Quelques interlocuteurs de X. Badan expliquent qu'ils emploient le feu pour contenir les haies et aussi éliminer les refus d'herbe dans les pâturages :

> *Nous on fait bruler des haies souvent. Entre les champs, quand il y a des buissons noirs, de l'herbe sèche. En hiver, tu allumes un bout, suivant le vent, ça nettoie.*

Cependant si le brûlage est incontournable, il semble en partie inefficace. Lorsqu'un éleveur à la retraite cite ce qu'il qualifie de proverbe « *qui me brûle me fume* », il souligne bien le paradoxe de l'emploi du feu contre des plantes telles que les genêts et les fougères, le feu favorisant selon lui leur développement. L'échange que R. Dumez a eu avec cet éleveur retraité explicite particulièrement bien ce que signifie pour lui ce proverbe, le brûlage étant ici associé au dépôt d'engrais, au dépôt de fumature, terme qui désigne les excréments des ovins utilisés autrefois pour amender les champs :

> RD : Et donc là, en fait, le feu c'est le moyen pour un éleveur [de lutter] là où il y en avait 4 ou10 [éleveurs] avant ?
>
> *Et bien, c'est le seul moyen pour pouvoir pénétrer dans la propriété, pour que les bêtes puissent y passer ; autrement je ne pense pas que ce soit le moyen idéal pour améliorer. Je pense que le feu détruit tout ce qu'il y a de bon. Et qu'il fait plutôt repousser la mauvaise herbe, ou que s'il y a déjà des mauvaises plantes, elles repoussent encore mieux, comme, disons, les ronces. Et il y a un petit proverbe qui dit, qui me brûle me fûme.*
>
> RD : Qui me brûle me fûme ? Je ne vois pas ?

Et bien, qui me brûle, me fait brûler, me met de l'engrais.

RD : Ah oui, me fûme, la fumure !

La fumature ! Donc voilà, c'est pour ça. Et en parlant des ronces, les fougères – parce qu'il y a pas mal d'endroits où il y a des fougères ici – mais ça celles-là, on les brûle mais c'est, un mois après qu'elles ont brûlé, c'est reparti, c'est pareil, il y en a la même quantité.

Un autre éleveur ajoute à propos de la fougère : « *plus on la brûle plus elle pousse* », des propos identiques étant énoncés pour la *baouca*.

Un paysage du feu

L'analyse de l'évolution des usages et représentations de quelques plantes autrefois utiles, qui aujourd'hui envahissent les pâturages, met en évidence une coévolution des pratiques agro-pastorales et des paysages, les pratiques produisant le paysage et le paysage influençant, si ce n'est contraignant, les pratiques. A ce titre, le feu, celui des éleveurs mais aussi celui de l'incendie, s'inscrit différemment dans le paysage au cours du temps, à l'échelle de l'année mais aussi à l'échelle de plusieurs décennies.

Sur le mont Lozère, l'emploi du feu pastoral, même si les éleveurs le décrivent comme une pratique traditionnelle, est dans sa forme actuelle une pratique récente qui s'est développé au cours du 20^{e} siècle, devenant une pratique véritablement appropriée après les années 50. Sans être aujourd'hui, la seule pratique agro-pastorale structurante du paysage, elle participe cependant à en dessiner certains contours. En hiver, lorsque la pluviométrie le permet, les nuages des feux pastoraux assombrissent le ciel tandis que les flammes des feux finissant – la pratique étant interdite la nuit – éclairent le crépuscule et la nuit naissante. De fait, même localisée, ces feux sont incontournables dans le paysage au moment où ils sont réalisés et aussi lorsqu'ils sont éteints. Après leurs passages, ils laissent la place à des étendues noires où la végétation, principalement des genêts purgatifs et parfois des fougères, a été totalement ou partiellement détruite. Dans le cas du genêt, lorsqu'il n'a pas été intégralement consumé, les tiges localement qualifiées de *callos* subsistent noircies sans rameau et blanchissent avec le temps, les squelettes des arbustes persistant dans le pâturage. Quelques mois après la réalisation d'un feu pastoral, lorsque celui n'a pas été trop intense et que l'arène granitique n'a pas été mise à nu, la végétation renait et efface progressivement les traces du brûlage. R. Dumez (2010) avait relevé les propos d'un éleveur du mont Lozère à propos de la couleur de ces traces :

Je sais bien oui, un mois ou deux la montagne est noire. Et puis quand l'herbe se met à pousser, et bien on ne le voit plus. Au mois de juin, juillet, c'est fini. Pas sur le coup, je ne discute pas, mais… je crois qu'il vaut mieux que la montagne soit noire que vert foncé de genêts.

Dans l'analyse que fait l'auteur de cette citation, « *plutôt le noir qui suit le brûlage, et prélude au vert clair de l'herbe qui repousse, que le vert foncé des rameaux du genêt purgatif qui envahit les parcours aux dépens des herbages* », la dimension paysagère n'est qu'implicitement prise en compte. De fait, c'est à travers les couleurs que ce paysage peut être lu. En associant le noir de l'incendie directement au vert clair de l'herbe, l'éleveur renvoie au paysage idéal du pastoralisme dans lequel l'élément qui domine est l'herbe, la ressource par excellence de l'élevage. Par opposition, le vert foncé des genêts, qui dès le printemps est dissimulé par le jaune intense des fleurs, signifie un espace dont l'homme et son troupeau sont exclus. Le feu pastoral, et tout ce qui lui est associé – fumée, flammes, pâturages temporairement noircis –, s'il marque le paysage, apparaît aussi comme une pratique qui permet aux éleveurs de s'approprier symboliquement le territoire, d'y faire perdurer le pastoralisme.

L'association entre feu et paysage se retrouve aussi dans les vallées cévenoles. L'image de la châtaigneraie fruitière y est en automne celle d'un boisement d'où s'échappent des colonnes de fumée étroites de-ci de-là, résultat des feux de « *fournels* », ces amas de feuilles sèches de châtaigniers, de vieilles bogues et de branchages que les castanéiculteurs brûlent afin de préparer la récolte des châtaignes : les fruits tombent sur une surface « *propre* » sur laquelle la collecte est plus aisée. Bien qu'une relance de la production castanéicole s'opère ces dernières décennies, notamment avec le soutien du Parc national des Cévennes (projet d'attribuer à cette production le label « Authentiques du Parc »), l'abandon de la châtaigneraie s'accompagne de la disparition de ces colonnes de fumée, remplacée en hiver par de gros nuages de feux pastoraux, lorsque la châtaigneraie a été transformée en pâturage. Ces brûlages ne visent plus à disposer d'un espace « *propre* » propice à une récolte, mais d'un « *espace à manger* » « *propre* » favorable à la pousse de l'herbe. Mais il est d'autres nuages de fumée, amples eux aussi, qui peuvent encombrer le ciel cévenol en été.

Les incendies estivaux qui marquent le paysage de plusieurs manières différentes, à la fois socialement et physiquement. C'est en premier lieu au moment de l'incendie lui-même que le paysage est transformé. L'événement localisé, impressionnant de par la présence d'un panache noire de fumée au-dessus du pays, de flammes sur les versants des montagnes, de l'afflux de moyens techniques de lutte contre les incendies (sapeurs-pompiers, canadairs, hélicoptères porteur d'eau), n'en reste pas moins un événement limité dans le temps (de quelques heures à quelques jours pour les plus importants). Il marque cependant les esprits des populations locales et s'inscrit dans la mémoire collective. L'après incendie laisse dans un second temps une empreinte sur le paysage qui sera plus ou moins forte selon l'ampleur spatiale, l'intensité et l'impact sur les biens humains (destruction ou non de biens matériels, atteinte ou non à des personnes physiques) de cet incendie. Le feu laisse de véritables stigmates qui transforment radicalement le paysage, outre la couleur noire des

cendres, qui s'estompe avec le temps, la végétation détruite ou les restes calcinée subsistent en lieu et place d'une forêt, de champs ou de pâturages. Cette transformation reste inscrite pendant plusieurs années, le temps que la végétation se régénère. Enfin, l'incendie marque le paysage d'une troisième et dernière manière, moins traumatisante tant pour la population que la nature, à travers tous les aménagements DFCI, pour Défense de la forêt contre l'incendie, préventifs ou de mise à disposition de moyens de lutte. Des pistes percent les boisements pour permettre la circulation des moyens motorisés des sapeurs-pompiers et pour accéder aux réservoirs d'eau disséminés dans les massifs forestiers. Les coupe-feux, coupures brutales dans les boisements, introduisent une géométrie antinomique avec une image de naturalité. Enfin, de multiples éléments ponctuent le paysage comment autant d'indice du risque incendie, certains extrêmement visibles comme les tours de guets, sur les hauteurs, ou plus discrets mais nombreux comme les barrières à l'entrée des pistes DFCI ou les panneaux routiers indicateurs des risques d'incendie.

De l'hybridation des savoirs sur le feu à l'hybridation des représentations du paysage ?

Dans son ouvrage, *Le feu, savoirs et pratiques en Cévennes*, R. Dumez (2010) conclut sur les représentations de la nature et sur les savoirs sur le feu de trois groupes d'acteurs : les éleveurs, les gestionnaires et les sapeurs-pompiers. Pour les éleveurs, ce qui les entoure est une « nature/terre agricole ». Pour les gestionnaires, il s'agit d'une « nature/biodiversité, mais d'une biodiversité particulière, celle des milieux ouverts ». Enfin, les sapeurs-pompiers voient une « nature/pare-feu ». Par contre, si chaque groupe d'acteurs a aussi des savoirs sur le feu qui lui sont propres, il existe des savoirs composites et des savoirs hybrides. En effet, « la rencontre ou la confrontation de savoirs différents fait que chacun des détenteurs de ces savoirs compose avec ce que les autres acteurs lui proposent, voire lui imposent », ce que l'auteur désigne par l'expression « savoirs composites », c'est-à-dire « un savoir qui voit se côtoyer sans se confondre une composante principale propre à l'éleveur et des composantes mineures piochées dans le savoir d'autres acteurs lors d'actions ou de travaux communs » (op. cit.). Les savoirs hybrides, quant à eux, apparaissent comme l'étape qui suit la construction des savoirs composites dont les composantes finissent par se fondre – s'hybrider – s'enrichissant les unes les autres et permettant l'émergence de savoirs nouveaux. Ce compagnonnage et cette hybridation observées dans le cas des savoirs sur le feu se retrouvent-ils à d'autres niveaux : celui des idées, des représentations du paysage ?

L'analyse des propos des éleveurs et des gestionnaires du Parc donnent de premiers éléments de réponse. Deux types de propos méritent pour cela d'être analysés :

- les propos primordiaux, tenus lors d'une première rencontre entre l'enquêteur et son interlocuteur,

- les propos empreints de confiance, que tient l'interlocuteur lorsqu'il connaît l'enquêteur et que l'entretien devient échange.

Lorsque l'interlocuteur rencontre pour la première fois l'enquêteur, il tend à se placer dans une posture dialogique et à énoncer des propos primordiaux. Dans les premiers entretiens réalisés en Cévennes par R. Dumez (à grands trait sur le thème de la conduite du troupeau, de la gestion de la nature et du feu pastoral), la personne interrogée ajuste son discours en fonction de la manière dont l'enquêteur était perçu. En premier lieu, il a face à lui un étudiant, un des nombreux stagiaires qui dans le cadre de sa formation (lycéen agricole, universitaire, ingénieur) passent par le territoire du Parc national des Cévennes. Les propos vont alors dans le sens d'une explication simple sans particulièrement entrer dans les détails. Mais ce ne sont pas là les propos primordiaux les plus intéressants pour la réflexion sur l'hybridation des idées et des représentations du paysage. Ainsi, en second lieu, l'interlocuteur, selon qu'il est éleveur ou gestionnaire du Parc, répond aux questions, portant en général sur les interactions entre l'homme et son environnement et la protection de la nature, en produisant des discours formatés soit consensuels, soit oppositionnels. Pour les discours consensuels, l'éleveur intègre à son discours des éléments de vocabulaire des gestionnaires du Parc pour dépasser l'image d'une agriculture peu soucieuse d'environnement. Le gestionnaire du Parc emprunte quant à lui au discours des éleveurs la tradition, ou du moins ce qui semble faire tradition à ses yeux, soulignant qu'il est conscient de la spécificité du Parc national des Cévennes : un parc national habité, qui doit donc concilier conservation de la nature et culture. Les discours deviennent oppositionnels dès lors que l'enquêteur est assimilé à la partie adversaire : les propos sont alors revendicatifs. Dans le cas des propos primordiaux, chaque interlocuteur compose avec le discours de l'autre, sans faire sienne les idées de l'autre. Il n'y a que juxtaposition, sans véritable transformation des idées propres à chacun.

Lorsque l'enquêteur noue une relation de confiance avec son interlocuteur, les propos de ce dernier sont tenus dans le cadre de l'échange. C'est la situation dans laquelle R. Dumez a mener sa dernière mission, réalisée dans le cadre du programme qui fait l'objet de ce rapport, en 2010. Le contexte a alors particulièrement changé autour de la question de l'emploi du feu par les éleveurs. Si lors de ces dernières recherches sur le feu pastoral en 2005, R. Dumez avait constaté l'émergence d'une entente entre les acteurs impliqués par cette pratique, la situation est à nouveau tendue cinq années plus tard, plus proche du conflit que du consensus. En effet, lors de l'hiver précédent, la quasi-absence de précipitation a permis aux éleveurs de brûler de grandes surfaces, contraignant le préfet de Lozère à émettre un arrêté pour réduire la période d'autorisation des feux pastoraux. Bien que cette décision émane de la préfecture, des éleveurs y voit la main du Parc national des Cévennes, perçu une nouvelle fois comme l'institution qui empiète sur leurs droits et qui veut entraver leurs activités.

Cette opposition est de plus renforcée par un autre conflit récent entre le Parc et un éleveur autour de la transformation d'un pâturage en champ, le Parc s'y opposant longuement avant de céder, l'éleveur en question étant soutenu par une majorité de ces collègues. Dans un tel contexte, on peut s'attendre à ce que les propos des uns et des autres relèvent uniquement de la revendication et mise en accusation de l'autre. Lors de cette mission, R. Dumez a principalement rencontré des éleveurs. Si effectivement, certains se situent dans le conflit, quelques-uns adoptent un discours modéré. Tout comme pour l'élaboration des savoirs hybrides, qui sont le fait de quelques individus, les représentations de la nature de ces quelques éleveurs révèlent une hybridation entre une représentation d'une nature/biodiversité et celle d'une nature/terre agricole. Sans remettre en question, leur activité ni la destination agricole des Cévennes, ils reconnaissent dans une certaine mesure la validité des préoccupations environnementales des gestionnaires. Ainsi, l'un de ces éleveurs porte un regard critique sur la réactualisation de l'opposition entre le monde agricole et le Parc national des Cévennes. Outre le fait qu'il porte un regard critique sur le conflit autour de la mise en culture d'un pâturage – la productivité de la prairie ainsi obtenue ainsi que l'éloignement de celle-ci du cœur de la propriété le faisant douter de l'intérêt de cette création –, il considère que le conflit autour de l'emploi du feu dessert les éleveurs. Partisan d'un usage raisonné du feu, il milite pour un dialogue dont l'objectif serait de démontrer aux gestionnaires du Parc, mais plus largement aux autorités administratives locales (Préfecture, Service départementale d'incendie et de secours, etc.), de l'intérêt de cette pratique et de l'existence d'un savoir maîtrisé. Il est d'autant plus convaincu de cette nécessité de dialogue, et de sa possibilité, qu'il collabore lui-même dans le cadre de contrat avec le Parc pour mettre en œuvre sur certaines de ces parcelles des pratiques en accord avec les préoccupations de conservation d'espèces ou d'habitats particuliers.

Ainsi, les conditions qui ont vu l'émergence de savoirs composites et hybrides sur le feu, c'est-à-dire le fait qu'éleveurs, gestionnaires et sapeurs-pompiers se côtoient, échangent et se confrontent à propos de leurs pratiques et savoirs, participe tout autant à l'hybridation des idées et des représentations de la nature.

Tant les transformations des usages de quelques plantes passées du statut de ressource à celui d'indésirables qu'il faut détruire – le genêt purgatif, le buis, la fougère – que l'inscription progressive du feu dans le paysage, ces deux phénomènes étant concomitants et interdépendants, montrent que la coévolution de la société et des paysages est un processus permanent, le paysage actuel n'étant qu'un stade sur un continuum.

Pour M. Bloch (1995), il s'agit « moins de savoir si l'espace est perçu ou non en tant que paysage, que de comprendre ce que la société concernée valorise dans cet espace ». Or, les locaux, particuliers ou entreprises, utilisent aujourd'hui des images de la région dans le but d'associer leurs produits à un lieu.

L'attrait de la société pour les espaces ruraux n'apporte pas seulement des contraintes aux agriculteurs. Dans de nombreux cas, il ouvre de nouvelles perspectives de développement local. Le paysage est une vitrine, pour attirer des touristes, qui donne une marque de qualité à toutes les activités se déroulant au sein du territoire. Il apporte une valeur ajoutée aux commerces, à l'artisanat et aux productions agricoles locales. Les valeurs associées à l'espace rural – un savoir-faire ancestral, une harmonie entre l'homme et la nature – sont incorporées au produit qui en est issu. L'opération médiatique "Paysages de reconquêtes" du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en est bien une preuve.

En 1992, le ministère attribue une reconnaissance officielle à 100 territoires misant leur développement économique sur la qualité de leurs produits agricoles et de leurs paysages. Il assure ainsi la promotion des productions de terroir. Cette opération médiatique s'est clôturée par un marché au Jardin des Plantes de Paris, exposant les produits en provenance des paysages retenus. Comme le suggère le dépliant, cette labellisation vise le maintien des structures paysagères et des pratiques qui en sont garantes : « *Venez nombreux* […] *aider à sauver les paysages de France que vous aimez en savourant leurs produits* ». Serions-nous témoin aujourd'hui d'un nouveau mode de production agricole qui justifie la qualité de ses produits non seulement par un ancrage au terroir mais également par la beauté de son paysage ? Des entreprises du même type se sont depuis multipliées. On pense par exemple à l'identification des Sites remarquables du goût (Colin, 1996) lancée par le Conseil national des arts culinaires en 1996. Toutes ces qualifications de territoires certifient, d'une certaine manière, l'engagement des acteurs agricoles dans la protection du paysage, dans sa valorisation et dans le maintien de la biodiversité. Au final, toutes ces démarches de qualification ont l'objectif de fournir une plus-value aux acteurs d'un territoire. Elles espèrent favoriser un développement durable des productions agricoles. L'aspect commercial des espaces ruraux est surtout utilisé par les aménageurs, les pouvoirs locaux et les organismes privés. Néanmoins, les agriculteurs sont de plus en plus conscients de la valeur marchande de leur paysage. Les arguments qu'ils emploient pour justifier d'une intervention au plan local rejoignent les discours environnementalistes et de société (Dubost et Lizet, 1991). Pourtant, ils se reconnaissent très rarement dans le modèle paysager régional imposé par le regard

extérieur. Toujours est-il que les acteurs locaux trouvent dans ces labellisations une issue pour apporter une haute valeur ajoutée à leurs productions. Ils peuvent alors vivre avec des moyens modestes en surfaces cultivables, en taille de troupeaux ou en degré de mécanisation sur leur territoire. On comprend qu'un grand nombre de producteurs s'engage dans cette voie. La volonté de conserver une tradition, bien que revendiquée, est mineure comparée aux intérêts économiques que représentent ces produits de terroir.

Dans le Larzac, les agriculteurs en vente directe « *aiment bien mettre leur pays en photo* » selon un interlocuteur du PNRGC. L'un d'eux confirme :

> *Je fais valoir aussi dans un prospectus ce type de paysage en qualité un peu inhérente à mes produits car ils sont issus de ce paysage*.

Un grand groupe comme Roquefort[59] fait un semblable usage du paysage, rapporte un interviewé dans le Larzac, il « *utilise cette image-là pour vendre*.

Dans les Cévennes, ce sont les valeurs véhiculées par le paysage qui ont donné un élan à la culture des oignons doux, organisée en coopérative. La production évolue dans une région qui lui apporte une valeur ajoutée. L'architecture des terrasses souligne le rapport harmonieux entre l'agriculteur et son environnement. Elle évoque la qualité, l'ingéniosité, le dur labeur des hommes qui l'ont façonné. Elle rend compte d'un savoir-faire ancestral que l'agriculture moderne ne connaît plus. Les coopérateurs exploitent cette image au travers leurs dépliants, leurs affiches et l'étiquetage du produit. Jusqu'au slogan publicitaire : « Fort le paysage, Doux l'oignon ». Dans les prospectus de la coopérative, la raïolette[60] est progressivement devenue une « *culture traditionnelle des Cévennes, compagnon obligé des terrasses* » (1991) puis « *un produit naturel, dans le secret de paysages exceptionnels* » (2005). Selon les producteurs, le paysage de terrasses est un bon outil de promotion. En effet, comme le dit l'un d'eux, du village de Monoblet : « *Manifestement, le paysage des terrasses fait vendre* ».

> *Le paysage de terrasses, montrer les cultures en terrasses, fait que les consommateurs comprennent que c'est vachement rural. Ça authentifie d'autant plus le terroir et le traditionnel. Donc en fait, ouais, on communique sur tout ce qui est paysage. Quand on voit les* paysages *de terrasses avec les pierres sèches, on ne peut pas tricher quoi !* (membre de l'ADOC, Le Vigan, avril 2006)

L'AOC, en demandant des preuves de l'antériorité et de la typicité de leur produit, permet aux producteurs de construire un portrait symbolique de la production, projeté ensuite sur l'extérieur. L'image occupe une place prépondérante, souvent

[59] Il serait intéressant de comparer les paysages produits ainsi.
[60] Dénomination patoise de l'oignon doux qui est devenue « l'oignon doux des Cévennes » avec l'obtention d'une AOC en 2003.

nourrie par des éléments chargés de valeurs comme le paysage, un geste, une race, une variété, un outil.

Faire du paysage un atout commercial pour la valorisation de production locale, en résumé un outil de promotion, signifie-t-il pour autant que celles et ceux qui l'utilisent à ses fins s'interroger sur sa conservation ? Adaptent-ils leurs savoirs et leurs pratiques agricoles pour garantir une durabilité de ces paysages ou est-ce la dimension économique de la production qui prime ? Pour répondre à ces questions, nous allons nous arrêter principalement sur le cas des terrasses gardoises, éléments patrimoniaux structurant des paysages du sud-est du périmètre *Les Causses et Les Cévennes*, sur lesquels se développe aujourd'hui une culture d'oignons doux.

L'adaptation des regards à la dynamique des paysages

On remarque toutefois que plus de 70% des surfaces ont été restaurées pour la culture des bulbes, soit 5280 m² de murs. On peut alors s'interroger sur l'évolution du paysage gardois. En effet, en l'espace d'une vingtaine d'années, ce dernier a déjà subi une véritable transformation des espaces autrefois destinés aux vergers et aux mûriers. Quel avenir pour le paysage de terrasses cévenoles ? Seront-elles toutes recouvertes de cet épais duvet vert, bien caractéristique de la culture d'oignon doux ? Avec l'arrêt des programmes de restauration en 2002, les producteurs doutent de l'extension de leur production. Ils se contentent de remonter les murs qui s'éboulent sous les surfaces cultivées.

Les programmes locaux d'aménagement concerté ont eu beaucoup de succès auprès des agriculteurs. Selon eux, c'était incitatif. Ils ont permis de donner un élan à la culture d'oignons doux en augmentant son emprise spatiale. Pour éviter une homogénéisation du paysage vers « un tout oignon », les PLACs ont financé l'ensemble des projets de reconstruction de murs de terrasses (maraîchage, plantes médicinales, prairies, etc.), exceptés ceux des producteurs d'oignons non coopérateurs.

Dans un contexte de désertification des campagnes qui touche l'ensemble du territoire national, la déprise agricole débute vers la fin du 19^{e} siècle dans les Cévennes gardoises , marquée par une série de catastrophes. En 1860, la sériciculture entre en crise avec l'apparition de la pébrine, maladie du ver à soie. La châtaigneraie est attaquée par l'encre et le chancre. La vigne est menacée par le phylloxéra. Malgré tout, dès les années 20, de nouvelles cultures tentent de compenser la perte de revenus autrefois liés à la châtaigneraie et à la sériciculture. Alors qu'arboriculture et élevage étaient souvent menés en parallèle, progressivement, les exploitants se spécialisent dans l'une ou l'autre de ces deux activités. La culture maraîchère progresse, elle aussi, et s'intensifie à des fins commerciales. Dans les années 50, les

plantations de pommiers se développent en fond de vallées. Elles occupent au départ une faible superficie mais le succès de la pomme reinette du Vigan entraîne l'extension du verger dans les années 60. Quelques années plus tard, en 1970, la concurrence de la golden ainsi que la surexploitation entraînent l'effondrement des cours. Les pommiers sont en partie arrachés. Ils sont remplacés par d'autres cultures, notamment par des pêchers qui n'auront aucun succès.

Les terrasses gardoises : un intérêt tardif pour la conservation du paysage

Les terrasses cévenoles sont victimes de la déprise agricole. Pourtant leur protection limite les risques d'incendies et d'érosion des sols, considérables dans ces régions de montagnes méditerranéennes, entretient une biodiversité spécifique liée à l'ouverture des milieux, et défend les valeurs identitaires et emblématiques liées à leur représentation. Leur rôle est crucial dans le contrôle de la dynamique des versants et des écoulements superficiels. De plus, en supprimant les coupe-feu que constituent les espaces cultivés, l'embroussaillement augmente les menaces d'incendie. Enfin la présence d'espèces végétales (Sédum rupestre, Cétérach officinal) et animales (Lézard ocellé, Odynère des murailles, Bourdon des pierres) d'intérêt particulier dans les murs de terrasses a souvent été souligné. Alors que certaines régions de France ont pris conscience des conséquences de la disparition des terrasses dès 1982, le Parc national des Cévennes n'était pas concerné par l'enjeu de conservation des traversiers cévenols car sa politique était axée sur la zone centrale, aujourd'hui zone cœur, et les terrasses sont en zone périphérique, aujourd'hui zone d'adhésion. L'intérêt a progressivement grandi au travers d'initiatives locales et individuelles de réhabilitation de murs en pierres sèches. C'est seulement en 1997 que l'organisation des rencontres d'Alès sur « la remise en valeur des terrasses de culture cévenoles » par un comité réunissant de nombreuses institutions publiques environnementales et agricoles, dont le PNC, marqua un intérêt croissant pour la protection des terrasses. C'est également un des effets des politiques publiques, avec en particulier la nouvelle loi sur les parcs nationaux, qui a rendu plus légitime l'intervention du PNC sur sa périphérie.

Plus récemment les terrasses furent un argument majeur dans la demande de labellisation du territoire des Cévennes et des Causses au titre de Patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la catégorie « paysage culturel évolutif ». Dans un tel contexte, le PNC définit son orientation stratégique dans son programme d'aménagement 2006-2010 du PNC en incitant « à une vigilance accrue envers la conservation de certains éléments remarquables du paysage, témoins de l'empreinte de l'homme sur son environnement : projets ponctuels de restauration de terrasses, structuration d'une filière d'artisans bâtisseurs en pierre sèche dans un objectif de transmission des savoir-faire associés ».

Terrasses et oignons doux : protection du paysage et développement durable

Le développement d'une production agricole spécialisée, la culture de l'oignon doux, a constitué l'une des voies de protection des terrasses, en évitant leur déshérence et leur abandon. Il a dès lors joué un rôle primordial dans le maintien de celles-ci. Cultivés dans les montagnes gardoises, à la périphérie du PNC où les terrasses marquent fortement le paysage, les oignons doux des Cévennes ont développé leur production (1987) et leur qualification en AOC (2003) très récemment.

La qualification AOC, en conférant une valeur ajoutée aux productions agricoles, concilie en effet développement local et conservation du paysage naturel et culturel des terrasses. « Fort le paysage, Doux l'oignon », est l'argument de vente des producteurs, qui démontre que le paysage de terrasses, en tant que paysage humanisé, est un outil efficace de promotion. Cette culture, à l'origine potagère, s'étend aujourd'hui sur plus de 50 hectares. La coopérative « Origine Cévennes » a redoré l'image de l'oignon doux, l'inscrivant dans la gamme des produits de luxe et le protégeant de la concurrence de la plaine. Les pratiques manuelles, le maintien du repiquage, l'entretien des murs en pierres sèches, toutes ces contraintes imposées par le parcellaire exiguë et la faible superficie des terrasses deviennent alors paradoxalement une force pour les producteurs. Ils peuvent se défendre sur le marché national et international en dressant l'étendard de la tradition et, en devenant les gardiens du patrimoine paysager, obtiennent des acteurs régionaux, nationaux et européens le soutien financier nécessaire à la restauration des terrasses écroulées. En effet un point capital de la démarche de qualification est la restriction officielle de leur culture aux terrasses, condition inscrite dans le cahier des charges AOC, qui a donné à l'oignon doux un rôle majeur dans la revitalisation du paysage. On assiste ainsi à une légitimation circulaire entre produits de terroir et paysage de terrasses.

L'image patrimoniale du paysage de terrasse, diffusée auprès des touristes et consommateurs, renforce également le sentiment d'appartenance à un territoire. Elle constitue une spécificité autour de laquelle se regroupent les différents acteurs. Qualifiés de zones en retard de développement, à handicap ou sensibles, ces espaces montagnards se découvrent depuis les années 80 des valeurs socioculturelles et naturelles nouvelles : ils sont devenus aujourd'hui des paysages remarquables. Les valeurs associées à ces aménagements, impulsées par le regard urbain, viennent de ce que ces lieux signifient dans l'imaginaire collectif. Ils renvoient à un passé idéalisé, à un savoir-faire ancestral ou encore à un fantasme d'harmonie entre l'homme et la nature.

Comment se construisent les frontières d'un nouveau territoire ? La démarcation entre l'intérieur et l'extérieur d'un espace peut naître de la mise en place de barrières. C'est ce que fait la qualification en AOC en délimitant officiellement un périmètre de production et en le matérialisant par l'installation de panneaux à l'entrée et à la sortie de la zone de production.

La grande force de cette production est donc de répondre aux attentes de multiples acteurs, en composant entre innovations techniques et sociales, et permanence de pratiques manuelles traditionnelles. Ce modèle permettra-il de concilier le développement durable de la région gardoise et la conservation du patrimoine paysager ? Les producteurs cherchent à augmenter la rentabilité de leur production et se trouvent face à une impossibilité de rotation des terres et à la nécessité d'un désherbage chimique. Depuis 2002, le développement de cette culture est également limité par une indisponibilité en eau et les nouvelles réglementations. On voit enfin apparaître une certaine tension entre la vision du PNC, qui s'oriente de plus en plus vers la protection des savoir-faire des artisans maçons de la pierre sèche, et les producteurs d'oignons qui entendent reconstruire leurs terrasses de façon tout à fait différente. Ils ont aujourd'hui systématiquement recours au ciment pour reconstruire leurs terrasses car « ça garantit quand même une certaine pérennité du mur (…) que ça dure après, qu'on n'y revienne pas pendant un certain temps ».

Ces conflits mettent en évidence la contradiction entre les représentations de la permanence des terrasses pour un producteur et pour un parc national : faut-il que ça dure et qu'on puisse y passer en tracteur, ou faut-il restaurer dans les règles de l'art en créant un nouveau métier, maçon en pierre sèche, au risque de dépendre de subventions éphémères ou de s'adresser seulement à ceux qui peuvent assumer le coût du patrimoine, les propriétaires de résidences secondaires ?

Un « paysage décor » ?

C'est pour vendre leurs produits ou pour développer des activités liées au tourisme – gîte rural et camping à la ferme – que les producteurs se réfèrent au Paysage (Cadiou et Luginbühl, 1995). Quelles sont les conséquences d'une telle instrumentalisation du paysage lorsque celui-ci est associé à un essor touristique, à des programmes de développement rural ou de conservation ou associé à un produit du « terroir » ?

Le désenclavement d'une région (par une autoroute) permet l'intégration dans une économie mondialisée qui est à double tranchant car elle fait primer des logiques financières et industrielles déjouant la localisation des productions -quand du moins un signe de qualité *ad hoc* ne la contraint pas. Ainsi un aménagement autoroutier axé sur la vitesse a des conséquences comme on l'a vu sur la perception des paysages (cf. « Un paysage de nature défini par rapport à la ville et à la modernité ») mais en outre sur l'organisation des territoires. Un interlocuteur de X. Badan sur le plateau du Larzac souligne l'artifice de l'association d'un produit à un paysage[61] dans le cas d'un industriel des produits du terroir.

[61] Artifice qui serait aussi, selon une personne interviewée, celui de la délimitation du PNRGC : « *Le défaut du parc, c'est qu'il correspond à une région administrative et non à une région naturelle, malgré qu'il s'appelle parc naturel régional des Grands Causses. Là il y a mensonge* ».

> *En fait, maintenant, il n'y a plus un litre de lait des grands Causses qui fait du Roquefort. C'est un comble, le Roquefort est fait sur le Lévézou.*[62] *[La centrale des Causses se situe] à Saint-George-de-Luzençon et tout le secteur ramassé va à Saint-George et comme Saint-George est près de l'autoroute, le lait part à l'export. Donc le lait qui* théoriquement *fait du Roquefort, en fait il s'en va en Grèce, en Italie. Saint-George, ils ne fabriquent pas, à part quelques petits fromages mais c'est surtout du stockage. (…) On vit sur la légende mais c'est faux.*

On voit ainsi, comme l'a réfléchi U. Eco (*op. cit.*) comment « le souci de faire vrai » pousse à « fabriquer des faux ». Un autre exemple, dans les Cévennes gardoises, montre souligne l'imbrication du vrai et du faux dans les reconstitutions paysagères.

Les objectifs sous-tendus derrière les dynamiques de patrimonialisation des paysages s'éloignent fortement des raisons qui poussent les agriculteurs à les exploiter et les maintenir. Ils cherchent à placer idéologiquement ces espaces hors de l'emprise du temps alors que si les populations locales continuent à exploiter ces ouvrages, ce n'est pas par résistance à l'influence du temps et à la modernité. C'est au contraire parce qu'ils ont un sens pour eux dans le monde contemporain dans lequel ils évoluent.

Ainsi, les terrasses cévenoles sont aujourd'hui perçues comme un patrimoine remarquable, marqueurs identitaires de la région, qu'il est convenu de protéger et maintenir. Mais elles constituent un ensemble de contraintes que les producteurs essaient de compenser, de détourner et de minimiser en ajustant leurs techniques afin de satisfaire leur recherche de productivité. Leurs savoirs et leurs pratiques sur les terrasses sont en constante évolution, mélange subtil de permanences et d'innovations. On observe ainsi une évolution des pratiques et des savoir-faire dans la construction et la réparation de ces ouvrages qui transforment les paysages de terrasses. Une telle évolution inquiète les pouvoirs publics et les organismes de conservation de la nature.

Un point de divergence entre le Parc et les producteurs est ainsi apparu au sujet des techniques à mettre en œuvre dans la restauration des murs. Le Parc exigeait des pratiques respectant la qualité du patrimoine paysager. Les murs devaient alors être remontés avec des pierres sèches issues de la roche mère présente sur le site. Les producteurs réclamèrent, de leur côté, l'utilisation du ciment. Le Parc autorisa à contrecœur cette pratique sous condition que le mortier ne soit pas apparent. Les agriculteurs acceptèrent donc de ne l'utiliser que pour recaler les pierres à l'intérieur du mur. Cette démarche fut globalement respectée au cours des trois programmes. Au cas contraire, les producteurs n'ont pas touché leurs subventions. La question qui se pose derrière cette divergence de vues est de savoir si les pratiques traditionnelles

[62] Considéré comme un « arrière pays », et en partie seulement intégré au PNR.

sont adaptées aux nouvelles fonctions des terrasses. Face à l'évolution des techniques agricoles, notamment l'emploi du tracteur, et aux contraintes en temps et en argent de la restauration ainsi qu'au risque de voir leurs surfaces cultivables s'effondrer, les producteurs doutent de l'efficacité des techniques traditionnelles. Autant ils considèrent que les murs sont plus performants que les talus pour retenir la terre, autant ils estiment que l'utilisation du ciment est nécessaire. Quant au PNC, il est convaincu de l'adéquation des techniques traditionnelles aux exigences des producteurs : une résistance sur le long terme au poids des machines et aux intempéries. Selon lui, le recours au mortier ne peut s'expliquer que par une lacune des producteurs au niveau des savoirs et des techniques à employer pour la construction de bons murs. C'est ce que relate Didier Lecuyer dans un article sur les savoirs relatifs à la pierre sèche dans les Cévennes (2006 : 35). Les agents du parc s'interrogent : la transmission de la technique est-elle effective ?

Aujourd'hui, la stratégie de conservation des terrasses du Parc a changé d'orientation. Elle s'intéresse plus à la valorisation du savoir-faire relatif à la pierre sèche qu'à la reconquête matérielle des versants cévenols. Ainsi, depuis 2004, les subventions aux agriculteurs pour la restauration des murs se sont arrêtées pour investir ses fonds dans des programmes de valorisation du métier de bâtisseurs en pierres sèches. Le Parc s'est en effet rapproché des maçons auprès de qui il a recensé les savoirs et qu'il a chargé de diffuser les techniques de construction. On voit alors apparaître une opposition entre les producteurs d'oignons doux et le couple PNC / maçons. Toutefois, les producteurs se soucient peu de cette patrimonialisation du savoir-faire relatif à la pierre sèche. Ils préfèrent conserver leur liberté d'action plutôt que de se voir imposer des contraintes techniques. Ils regrettent toutefois l'arrêt des PLAC pour la restauration des terrasses et doutent des perspectives d'extension de leur production. À présent, ils se contentent de remonter les murs qui s'éboulent sous les surfaces cultivées mais ils ne cherchent plus à reconquérir des espaces en friche. Les agriculteurs se sentent abandonnés par le PNC. Ils déposent des demandes de financements auprès de l'institution, en vain. Faut-il voir dans ce silence la fin d'un dialogue pourtant positif ?

Bien que le ciment ne soit pas apparent et qu'il ne défigure en rien la qualité paysagère des sites de terrasses, pour les agents du Parc et l'ensemble des acteurs œuvrant pour la valorisation du patrimoine bâti en pierres sèches, le résultat n'en est pas moins un « paysage décor » selon la formulation d'une représentante de la Chambre de l'artisanat et des métiers du Vaucluse (CMA84) (octobre 2007, Pont-de-Montvert). Pour cette dernière, figure majeure de ce mouvement de revalorisation, la technique de la pierre sèche n'est pas désuète. Elle n'a pas juste la vocation de produire des paysages pittoresques. Elle a un sens et un rôle écologique important à jouer. En effet, les murs en pierres sèches sont particulièrement bien adaptés au climat méditerranéen et permettent une gestion efficace de l'eau et du sol. Cette

technique est également peu énergétivore et répond parfaitement au problème actuel de changement climatique et de pollution. C'est pourquoi, pour ces défenseurs du patrimoine, il ne peut y avoir de reconquête durable des terrasses sans maintenir les savoir-faire traditionnels. Il faut faire reconnaître cette technique associées au bâti en pierres sèches (c'est-à-dire faire valider par la science ces connaissances empiriques) puis la diffuser et la transmettre.

Le PNC a entrepris la rédaction d'un manuel destiné au grand public sur la restauration des murs de soutènement de terrasses. L'ouvrage publié en 2002 a constitué une base pour la rédaction d'une charte de qualité sous laquelle les artisans muraillers des Cévennes se sont regroupés. Parallèlement, un manuel destiné aux professionnels fut rédigé par un groupe de travail composé d'artisans et d'ingénieurs, de sorte à formaliser la technique par écrit et ainsi la faire reconnaître. Par ailleurs les maçons tirant une partie de leur revenu sur des chantiers de pierres sèches se sont regroupés au sein de deux associations et pour adopter (par la Charte des muraillers) une méthode commune d'approche des coûts de revient et s'engager aussi à participer à des animations et à des formations techniques pour la transmission des savoir-faire, formalisée.

Plus que la conservation des terrasses de culture, c'est finalement la protection de la technique de la pierre sèche qui est importante pour les organisations de conservation du patrimoine naturel et culturel. Œuvrer pour la conservation, la valorisation et la transmission des savoir-faire, en amont de la pratique, est vraisemblablement une stratégie plus efficace pour susciter la préservation durable du paysage de pierres sèches des Cévennes, plutôt que de financer la restauration des ouvrages comme ce fut le cas auparavant dans la région. En effet, donner un sens économique, scientifique et écologique à la pratique traditionnelle est une manière d'éviter l'édification d'un paysage décor, sans autre intérêt qu'esthétique et patrimoniale, un paysage qui ne pourrait être maintenu que sous perfusion monétaire. Faire reconnaître la technique en usant des mêmes arguments que les ingénieurs, les entreprises du bâtiment mais aussi les particuliers – durabilité, frais minimes de construction et garantie décennale – mais aussi en la certifiant par les voies de la science et de la réglementation rendent légitimes des savoir-faire qui pouvaient paraître dépassés pour certains.

Le problème est qu'un tel mouvement ne rend légitime qu'un groupe restreint d'acteurs : les maçons spécialistes. Il décrédibilise le savoir-faire des agriculteurs. De plus, l'un des paradoxes de ces initiatives de valorisation de la technique est qu'elles ne conduisent pas à restaurer le paysage de terrasses. En effet, ces ouvrages sont des aménagements agricoles et un agriculteur ne peut pas se permettre d'investir son argent pour faire appel à un maçon. Ce dernier est payé pour utiliser la technique de la pierre sèche, pas l'agriculteur. Pour celui-ci, la restauration des terrasses représente un coût, autant en argent, en énergie qu'en temps. Au final, les seuls ouvrages qui

bénéficient du savoir-faire des maçons sont les murs de soutènement des routes, les barrages, les paravalanches et les maisons. Malgré tout, après la réussite de la collaboration entre ingénieurs et maçons, la CMA84 souhaite aujourd'hui établir une autre passerelle : entre les maçons et les agriculteurs. Elle lance actuellement un nouveau projet européen : PARTAGE (Passerelles entre acteurs des paysages de la pierre sèche : ARTisans et AGriculteurs Européens), un projet qui méritera d'être suivi pour le dialogue qu'il suscitera. Néanmoins, il semblerait que l'objectif de ce programme soit de diffuser la technique de la pierre sèche des maçons vers les agriculteurs. Il ne constitue donc pas une voie de reconnaissance des savoir-faire des agriculteurs.

Pourtant, il n'est pas légitime de déclarer que les agriculteurs aient perdu leurs savoirs par le simple fait qu'ils aient recours au ciment, d'autant plus qu'ils l'utilisent de manière raisonnée pour conserver le caractère drainant et élastique des murs. Les impacts qu'ils ont sur le paysage sont plutôt de l'ordre de la pollution et de la dépense énergétique. L'évolution des techniques est perçue comme une perte de savoir-faire alors qu'elle peut être considérée sous un autre angle, comme la preuve d'un pays en bonne santé. En effet, le dynamisme des ruraux et leur capacité à combiner innovation et tradition pour s'adapter au contexte local changeant ne sont-ils pas le signe d'une vitalité et la condition même pour le maintien dans le temps de l'agriculture sur terrasses ? La majorité des agriculteurs cévenols sont aujourd'hui de véritables entrepreneurs. Ils ne cultivent pas les terrasses par souci de maintenir la tradition mais parce qu'une telle activité a un sens pour eux, économique mais aussi fonctionnel et agronomique. Les agriculteurs sur terrasses aussi, comme tout citoyen, veulent vivre dans leur époque et profiter des moyens qui leur sont proposés pour compenser au maximum les contraintes des terrasses.

Cet exemple montre avec U. Eco (*op. cit.*) (évoquant la reconstitution d'une ferme du début du XIXe aux U.S.A où l'on pousse au bout le souci de véridicité), comment « l'irréalité absolue s'offre comme une présence réelle ». Dans ces paysages reconstruits, il est difficile de savoir où est le réel et où est l'illusion.

La réduction de la bio-diversité cultivée

L'AOC établit le lien d'un produit à la fois au lieu et à son ancrage historique. Comme le remarquent L. Bérard et P. Marchenay dans leurs travaux sur les productions localisées, la formalisation juridique d'un cadre pour protéger la typicité d'un produit, tant au niveau biologique que culturel, tend à normaliser ces productions plutôt qu'à valoriser et maintenir leur diversité qui leur donne sens. Les procédures de délimitations géographiques et la rédaction du cahier des charges créent de l'exclusion – tels les producteurs qui tombent à côté du périmètre déterminé ou pour ceux dont les pratiques ont été rejetées, délégitimant ainsi leurs savoirs. De plus, le dossier de demande d'AOC est validé par des instances administratives et selon des doctrines réglementaires. Le contrôle et le suivi de la production sont assurés par des techniciens

étrangers à la tradition et issu d'une formation scientifique normative.

On assiste alors au débat contradictoire entre des conceptions vernaculaires et des savoirs scientifiques, et au statut subordonné des premières dans cet « appareillage normatif qui aujourd'hui régit les échanges économiques et planifie les rôles sociaux » ainsi que l'analyse G. Delbos à partir d'un terrain auprès des paludiers de Guérande et de la mise en patrimoine des paysages du sel.[63] Au final, ces démarches de qualification peuvent conduire à des processus de désappropriation et d'appauvrissement de la diversité.

Pour s'insérer sur le marché, il était indispensable d'homogénéiser le phénotype du produit. Or l'oignon doux des Cévennes est issu d'une variété-population, c'est-à-dire qu'il existe une diversité au niveau de la morphologie des bulbes résultant d'une sélection de type massale. Toutefois, si cette variabilité était présente il y a une vingtaine d'années, résultant d'une perception individuelle de ce qui fait la qualité, le phénotype de la *raïolette* est aujourd'hui précisément identifié. D'autant plus que la démarche en AOC exigea une description détaillée du produit labellisé. Les producteurs définissent unanimement quatre critères d'identification de l'oignon doux, ceux qu'ils ont choisis d'inscrire dans le cahier des charges AOC : une couleur nacrée, une conservation longue, une tunique sans craquelures et surtout une jolie forme arrondie à ovoïde large. Si les formes allongée et arrondie coexistaient, il y a une vingtaine d'années, c'est l'oignon ovoïde qui constitue de nos jours une référence en matière de qualité. Comment expliquer la quasi-disparition de l'un de ces phénotypes ? Une question d'esthétique, de conditionnement ou une question purement économique ? Les explications ne sont pas claires à ce sujet. Cette politique d'homogénéisation du produit est devenue particulièrement importante avec le lancement de la démarche AOC en 1996. Depuis cette date, la coopérative a mis en place, parallèlement au travail de sélection propre à chaque exploitation, une production commune de graines de façon à « *améliorer l'homogénéité du phénotype et la qualité sanitaire et à conserver les particularités de goût* » (dossier de demande de l'AOC, 1996). La mise en vente de graines à la coopérative n'induit-elle pas une érosion des savoir-faire locaux ? On peut en effet s'interroger sur le devenir de la diversité biologique de l'oignon doux avec la mise en place de ces démarches d'homogénéisation.

Les faibles superficies cultivables des montagnes cévenoles sont contraignantes pour l'agriculture. La majorité des exploitants vivent sur moins d'un hectare. La seule solution, pour une exploitation, de se maintenir dans la région est de cultiver des produits à forte rentabilité. C'est ce qu'explique un représentant de la coopérative.

[63] G. Delbos, 2000 : « Dans les coulisses du patrimoine », in. D. Chevallier (ed.) *Vives campagnes. La patrimoine rural, projet de société*, ed. Autrement, Collection Mutations n° 194 : 97-128.

Les gens qui veulent vivre de l'agriculture, il faut qu'ils trouvent des cultures intensives entre guillemets, dans le sens qui font du rendement et qui permettent surtout d'être très bien valorisées.

L'oignon doux répond à ces exigences. Les investissements sont faibles, les rendements importants et le prix de vente élevé. Cette production est par conséquent très attractive pour les producteurs locaux. Ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers cette culture et à se spécialiser en oignons doux. On peut alors s'interroger sur les dangers d'une monoculture.

L'avantage économique de la culture d'oignons doux explique l'augmentation de la production. Cette évolution est le fait de la multiplication du nombre de producteurs et d'une extension des surfaces consacrées à la raïolette. Elle se fait aux dépens des autres cultures locales, telles que la pomme de terre et la pomme reinette du Vigan, car leurs rendements sont plus faibles. Pour un représentant de la coopérative, il n'existe pas d'autres produits avec une telle valeur ajoutée, dans la région. L'extension des surfaces cultivables a néanmoins marqué les esprits de la population locale. Cette emprise spatiale ne saurait s'expliquer par les seules installations des jeunes, qui plus est, reprennent souvent les terres et la production de leurs parents. Elle est plus généralement le résultat de la conversion d'une partie, voire de la totalité des exploitations, en culture d'oignons. C'est le cas d'un producteur du canton de Saint-Hippolyte-du-Fort qui consacre aujourd'hui l'ensemble de ses terres à cette production.

La première année, je faisais des oignons et plein d'autres légumes, mais c'était pas valable. Y a pas du terrain pour !

S'ils ne sont pas spécialisés, les agriculteurs à titre principal vivent sur deux productions, celle d'oignons doux contribuant jusqu'à 75% du revenu total. Les pluri-actifs partagent leur temps entre un travail en ville et une activité agricole. Ils finissent d'une façon générale par ne commercialiser qu'une seule culture, la plus rentable : l'oignon doux.

Nombre de Cévenols, rencontrés de manière fortuite, doutent de l'avenir d'une monoculture. Ils gardent en mémoire les exemples du déclin des mûriers, touchés par la maladie de la pébrine, mais surtout des vergers de pommes reinettes qui n'ont pas pu rivaliser avec la pomme Golden. Face à cette incompréhension, l'un d'eux s'interroge.

Comment des agriculteurs en Cévennes peuvent-ils encore miser tout leur revenu sur une seule production ?

Cette prise de risque est d'autant plus grande que l'oignon doux, avec sa haute valeur ajoutée, est sensible aux difficultés commerciales conjoncturelles.

En dernier lieu, avec la spécialisation des exploitations en oignons doux, les

systèmes agricoles se simplifient. L'extension spatiale et l'évolution vers une monoculture ne pose-t-elle pas problème ? Une telle pression sur l'écosystème présente-t-elle un danger pour la qualité gustative et sanitaire de l'oignon ? Selon un producteur en agriculture biologique, l'extension de la production ne peut conduire qu'à l'utilisation de plus en plus de pesticides et d'intrants.

> *La monoculture c'est une usine, avec des produits qui ne sont pas de qualité. Ça finira par du hors sol, j'en suis convaincu* ».

Par ailleurs, la monoculture de l'oignon doux a d'autres inconvénients. Avec son intensification, elle rend la rotation des terres impossible à envisager pour les agriculteurs qui recourent alors au désherbage chimique. Cela nuit à la qualité du produit et de l'environnement.

Chaque année, l'ensemble des terres cultivées en oignons doux est mobilisé. Bien que les producteurs soient conscients des effets néfastes d'une absence de rotation, ils estiment ne pas avoir le choix : la terre est rare dans la région. Certains traversiers portent des *raïolettes* depuis plus de 50 ans et les techniciens s'attendent à ce que les rendements baissent et obligent à des traitements onéreux. La coopérative tente de convaincre ses adhérents de rétablir une rotation des cultures avec la plantation d'engrais vert pendant l'hiver pour reposer le sol et minimiser le lessivage. Beaucoup de producteurs suivent ce conseil. Cependant, cela ne suffit pas à contrebalancer les carences du sol en certains éléments nutritifs (azote, potasse et phosphore) causées. L'utilisation d'engrais organiques est alors conseillée. Ils libèrent progressivement les nutriments contrairement aux engrais chimiques dont les éléments minéraux sont rapidement lessivés.

La rotation de l'oignon doux avec d'autres cultures serait une solution adéquate pour la coopérative qui cherche à obtenir un produit sain et à minimiser l'utilisation de pesticides et d'herbicides. Cette pratique limite l'envahissement des ravageurs et des parasites spécifiques de l'oignon ainsi que le développement des mauvaises herbes. C'est pourquoi la coopérative encourage les producteurs à cultiver la pomme de terre. Ce légume a la particularité d'ameublir le sol tout en le "nettoyant". Il entrave l'envahissement des herbes. Cependant très peu d'agriculteurs se lancent dans cette voie. En réalité, la pomme de terre n'est pas assez attractive. Son rendement et son prix de vente sont faibles par rapport à l'oignon doux. Les producteurs ne sont donc pas prêts à sacrifier une partie de leur terre pour ce produit.

Les alternatives pour une culture plus écologique ne sont acceptées par les producteurs seulement dans la mesure où elles ne diminuent pas la rentabilité de la culture. La coopérative cherche à augmenter la production car la demande reste toujours supérieure à l'offre. C'est pourquoi les hautes densités de repiquage et l'absence de rotation ne sont pas remises en question.

En 15 ans, le tonnage de la coopérative a augmenté de manière continue,

proportionnellement à l'extension des superficies cultivées. L'oignon doux apporte une véritable dynamique à la région. Des jeunes s'installent. Les agriculteurs en place convertissent une partie, voire la totalité de leur terre à la raïolette. Les offices du tourisme et la Chambre d'agriculture du Gard participent à la promotion du produit. Les acteurs publics (PNC, Région, Europe) financent des programmes de restauration des murs de terrasses. Petit à petit les superficies cultivées augmentent, en grignotant les terrasses abandonnées et les autres productions. A petite échelle, la culture d'oignons doux pourrait constituer un véritable outil de développement durable. Cependant, les coopérateurs cherchent à étendre leur emprise spatiale et à intensifier la production, encore et toujours. Un tel développement pourrait se révéler peu approprié à la région des Cévennes gardoises. En effet, en augmentant les densités d'oignons sur les terrasses et en éliminant la rotation des cultures, les producteurs favorisent l'apparition de maladies et l'envahissement par les herbes. Ils ont alors, de plus en plus fréquemment, recours aux herbicides et risquent de devoir désinfecter les sols. De plus, la culture d'oignons doux nécessite un apport d'eau constant et important. Cette exigence n'est pas sans poser problème dans une région de type méditerranéen. Les sources et les cours d'eau sont à un niveau très bas en été. Les producteurs s'accommodaient bien de cette contrainte jusqu'à récemment. Cependant, depuis quelques années, ils sont trop nombreux à puiser dans les ressources hydrauliques. Cette indisponibilité en eau et les nouvelles réglementations limitent aujourd'hui l'extension de la culture.

Derrière le premier paradoxe qui consiste à conserver et labelliser ce qui est dans un processus de changement rapide tant du point de vue écologique que social, se dessine un second paradoxe, celui d'un tourisme basé sur les éléments paysagers d'un territoire en évolution et qu'il est susceptible de modifier. Les différentes pratiques touristiques basées sur une consommation paysagère peuvent-elles être considérées comme génératrices de paysages ? Induisent-elles des évolutions, des transformations, des dégradations voire une conservation des paysages ? En analysant les interactions entre politiques de labellisation et « mise en tourisme » nous cherchons à comprendre comment les acteurs du tourisme influencent les politiques de gestion, mais aussi à évaluer l'impact de la labellisation sur les pratiques touristiques. La réflexion porte plus particulièrement sur les « hauts lieux touristiques » et sur le statut des paysages en tant qu'« attractions touristiques ».

Le site des Gorges du Tarn, candidat en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO « Les Causses et des Cévennes » dans la catégorie « paysage culturel et naturel - paysage évolutif », constitue un terrain d'étude particulièrement intéressant en raison de cette superposition de labels (Grand Site, zone d'adhésion du Parc national des Cévennes, Réserve de Biosphère, ZICO, ZPS, Natura 2000…). Il propose la consommation d'éléments paysagers au travers d'activités de tourisme sportif de plein air et naturaliste, ou du patrimoine local à travers l'écotourisme et le tourisme vert. L'image touristique du site oscille entre deux pôles contradictoires. Le premier porte une image touristique obsolète liée à un tourisme de masse et de passage : spécificité des pratiques (canoë), des modes de résidence (camping et hôtels) et de déplacement (cars et voiture), hauts lieux touristiques (Point Sublime). Ce pôle est centré sur le « fond des Gorges » et les belvédères. Le second pôle repose sur de nouvelles conceptions touristiques déjà développées sur d'autres sites de la région et orientées vers le tourisme vert et l'écotourisme. Les « Gorges du Tarn », classées en tant que « Grand Site » renvoient à des pratiques touristiques anciennes et à un tourisme de masse très concentré dans l'espace. Le principe du haut lieu touristique, à cause de sa portée universelle, semble ici s'opposer à un tourisme plus diffus, qui donne lieu à des pratiques innovantes. Selon M. de la Soudière (1991) « l'espace devient trajet, décor ou simple paramètre ». L'intérêt se déplace du rural vers les espaces menacés « traités en conservatoires ».

Chaque acteur du tourisme possède des itinéraires touristiques ou personnels qui seront cartographiés pour mettre en évidence une conception spécifique de l'espace, espace à la fois touristique, personnel. Une première approche permet de distinguer :

- des lieux touristiques ;

- des lieux vécus ; décrits avec plus d'éléments d'appréciations personnelles qui démontrent une acquisition intime du lieu ;
- des lieux hybrides,
- et enfin des lieux faisant l'objet d'une pratique particulière.

Cette typologie servira de base pour la cartographie des représentations spatiales propres à chaque acteur et permettra de repérer les correspondances ou proximités spatiales entre les différents types de lieux.

Si dans les Gorges du Tarn ou de la Jonte, le tourisme sportif de plein air se base aussi sur des éléments paysagers considérés comme des hauts-lieux touristiques (vase de Chine, aven Armand, Nîmes le Vieux), la prise en compte des espèces menacées constitue par contre un nouveau type d'attraction touristique, moins bien localisé dans l'espace et ne correspondant donc pas à la logique du « haut lieu ». Certains espaces associés à ce type de protection jouent néanmoins un rôle de haut lieu d'un type nouveau, comme par exemple les stations à orchidées ou même le belvédère des vautours. Les politiques de labellisation et de mise en tourisme de ces éléments pourraient contribuer à la constitution de hauts lieux plus visibles dans l'offre touristique, s'opposant ainsi à une consommation globale d'un paysage. L'étude des motivations des touristes apparaît donc primordiale. À ce titre, la randonnée constitue un exemple d'activité particulièrement intéressant. Elle renvoie à une pratique « extensive » du paysage dès lors qu'elle permet d'appréhender celui-ci dans sa globalité. Elle devient par contre une pratique « intensive » du paysage lorsqu'elle constitue un moyen sportif de rallier différents sites touristiques remarquables. Le trajet n'est plus alors considéré comme l'attraction en soi-même, mais comme un moyen de s'oxygéner avec le but de contempler des sites considérés comme l'accomplissement de la randonnée (sommet, belvédère…). Dans la suite de nos travaux, nous chercherons à appréhender les motivations des touristes à la fois par l'intermédiaire des acteurs du tourisme, et par des entretiens directement réalisés auprès des touristes à des points stratégiques.

Le fait que les sociétés urbaines tendent à imposer leur vision de l'espace aux acteurs ruraux est souvent souligné. Les enquêtes ont révélé une réalité plus subtile. Dans le Causse de Sauveterre, un territoire où a pu se développer un tourisme fidèle avec de nouveaux résidents et des résidents secondaires, les regards évoluent imperceptiblement au contact les uns des autres.[64] Cela est sensible dans la place nouvelle accordée chez les locaux au « paysage loisir » : prendre le temps de randonner, d'apprécier un paysage pour sa valeur esthétique, d'ouvrir à une connaissance du territoire allant au-delà de celui de la famille. Des pratiques

[64] Sans compter d'autres facteurs tels l'influence des médias, des formations aux tourismes verts, des mesures agricoles etc. car il ne s'agit pas d'un monde clôt qui attendrait tout de la rencontre « concrète ».

« extensives du paysage » se développent comme la randonnée, même si elle n'est toujours pas entrée dans les pratiques courantes des gens[65]. Elle se distingue des promenades familiales par le but qui en est de découvrir des itinéraires et des lieux nouveaux. Les plus jeunes, dégagés de l'association de cette pratique à de l'oisiveté, y consacrent plus de temps. Les femmes manifestent également le plus clairement le changement ; on peut penser que les hommes, qui prennent un temps non négligeable pour la chasse, ont peut être moins besoin de cet élargissement. L'employée municipale de la commune de Saint George de Lévejac, qui s'occupe des gîtes, parle des sorties qu'elle fait seule ou avec sa fille, un topo guide à la main, redécouvrant son pays pour mieux le partager. C'est le cas également d'une agricultrice ou d'une restauratrice -après la saison.

Ainsi l'appréhension du paysage correspond également à de nouveaux rapports à la nature.

Sur le plateau du Larzac, l'arrivée de nouveaux agriculteurs, nourrissant des manières de penser l'agriculture différentes, a été, comme cela a été mentionnée, une opportunité de découverte, par exemple de méthodes agricoles (à noter que l'apport a été réciproque). Des pratiques autrefois alternatives, au début difficilement acceptées par les anciens[66] du plateau, se sont développées au cours des années. Ainsi, lorsque X. Badan interroge sur l'origine de l'apparition de nouveaux systèmes agricoles autres que la production de lait pour « Roquefort société », un éleveur retraité explique cet effet « boule de neige » :

> *Autour des années 80, quand les gars se sont installés à autre choses on s'est dit "ils sont fous les gars". Nous ce [qui était] normal, [c'était] "tradition Roquefort". Bové, lui, allait rechercher le petit lait à la Cavalerie, avec une vielle deux chevaux fourgonnette pourrie sans permis (rire). Il chauffait ce petit lait pour récupérer ce qu'on appelle la recuite. La recuite c'est comme la ricotta en italien. On chauffe le petit lait, l'albumine monte, on la ramasse avec une écumoire. Ça permet de faire un gâteau qu'on appelle la flaune. C'est un gâteau local fait avec des œufs, de la recuite et c'est très bon. Il produisait ça à l'époque. (…) Après, Bové s'est mis à faire du fromage lui-même. Pour nous, c'était une hérésie ça n'existait pas ça. Et puis d'autres on fait comme lui, et puis d'autres ont fait de la viande. Et puis il s'est monté le marché de mont Redon pendant l'été où tous les nouveaux producteurs pouvaient*

[65] Dans les Mauges, un petit territoire rural de l'ouest de la France, c'est à partir du moment où les ruraux sont devenus sédentaires qu'ils ont éprouvé le besoin de marcher. La randonnée y est activement pratiquée depuis une dizaine d'années, toujours de façon collective, pour l'entretien des liens sociaux qu'elle permet sur un territoire « neutre » (les chemins communaux et GR) (Percot et Delavigne, 2005 : 25-29).

[66] C'est-à-dire des natifs et installés depuis plus de 50 ans selon la distinction qu'opère X. Badan (cf. note 6).

directement vendre à leur copain qui venaient au Larzac pendant l'été. (...) ce marché est devenu maintenant le marché culte où vous avez mille personnes.

Les arrivants et les nouveaux présentent aux anciens de nouvelles pratiques agricoles, sortant du chemin classique de la brebis laitière destinée à Roquefort Société. Ces nouvelles pratiques, découvertes avec plaisir, sont plus ou moins acceptées par les anciens, mais le sont par leurs enfants.[67]

Le « marché du paysage » a vu le jour avec le développement du tourisme. Le paysage est devenu un moyen de mettre en scène les espaces sur lesquels les politiques publiques exercent leurs pouvoirs. Il reste un outil attractif des régions et marchands de produits régionaux (Luginbühl 1999). Sur le plateau du Larzac, l'ensemble des activités économiques de la région y est lié : « *tout est lié à ça parce que s'il n'y a plus de paysage, il n'y a plus de touriste* » a conscience un agriculteur du Larzac. Le but est d'organiser la venue de touristes[68] : ainsi du programme « hébergerie » expliqué par une personne rencontrée.

C'est réutiliser les bergeries qui n'ont plus de vocation et qui tombent en ruines, et qui font partie du patrimoine et du paysage, les voûtes et les jasses.

Il est aussi de favoriser leur venue dans le PNRGC, géré comme un parc d'attraction :

L'idée, c'est d'orienter les gens vers des villes « porte d'entrée » sur le site et de mettre au point des programmes qui permettent de leur donner les meilleures informations d'accompagnement de leur visite du parc en fonction de leur désir.

Il s'agit que le paysage soit conforme à l'image que les « touristes » (« *les gens* ») en auraient, défendue par le PNRGC[69] : « *Et puis dans la tête des gens le Larzac, c'est un paysage spécial. Lunaire. Et donc l'enrésinement et la fermeture feront qu'ils l'aimeront moins* ».

Ils veulent enterrer les lignes électriques.

Et là il leur a prit de vouloir rouvrir les anciens chemins.

[67] Les terres rachetées par l'État durant le projet d'extension ont été restituées aux agriculteurs d'une manière peu commune. Elles ont été louées en bail emphytéotique à une société gérée uniquement par les agriculteurs et les propriétaires locaux, la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL). C'est comme si le caractère locatif des terres, en excluant le sentiment de propriété qui s'observe dans les systèmes agricoles plus classiques, rendait moins conservateur.

[68] Une préoccupation qui, pour les zones de montagne, date de l'après-guerre comme le rappelle M. Barrué-Pastor (*op. cit.*).

[69] Qui a promu selon un interlocuteur les paysages « sauvages », alors que selon lui, les plus riches du point de vue de la biodiversité seraient les espaces anthropisés.

Ils veulent enlever tous les pins qu'il y a dans les chaos des Baumes. C'est leur nouveau grand truc, ils veulent remettre en valeur les rochers et puis voila, donc ils vont foutre je ne sais pas combien là-dedans.

L'action sur les chaos rocheux vise à essayer de restaurer certains chaos rocheux particulièrement remarquables qui sont actuellement utilisés par des agriculteurs (...) pour éventuellement ouvrir cet espace qui s'embroussaille.

Le classement de *Laponia* sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco illustre la volonté de conserver et de valoriser les paysages naturels et culturels singuliers du site, aujourd'hui sujets à des changements rapides. *Laponia* est au cœur de différentes visions du développement local, partagées entre production agricole, maintien de la qualité du cadre de vie, développement de l'économie touristique et préservation de la biodiversité. Ce chapitre aborde la question du tourisme dans *Laponia*. Généralement perçu comme un secteur économique alternatif en particulier pour des régions périphériques menacées par la déprise, le tourisme représente une opportunité de valoriser les richesses (naturelles et culturelles) locales. Notre réflexion a été menée sur trois niveaux :

- la question générale du tourisme de *Laponia* : quel type de tourisme se développe dans *Laponia* ? A quelles définitions du tourisme renvoie-t-il ? Le label Unesco a-t-il une réelle incidence sur le développement du tourisme dans la région ?
- la question de la relation entre tourisme et population locale : quelles rencontres se produisent entre touristes et Samis ? Comment l'image de la culture Samie est-elle promue dans le secteur touristique et par qui ? Quelle est l'implication des autochtones dans le développement touristique de *Laponia* ? Tourisme et pastoralisme rennin peuvent-ils cohabiter ? Nous examinerons dans cette partie la question de la place des Samis dans la cogestion des paysages et du tourisme.
- enfin, la question plus spécifique des visiteurs du site, de leurs pratiques et de leur sensibilités paysagères : qui visite le site et que vient-on voir ? Nous regarderons en particulier la catégorie des touristes de randonnée. Nous analyserons les différentes motivations des touristes, leurs pratiques et l'importance des paysages dans leur démarche. Au-delà des perceptions paysagères, c'est-à-dire les « paysages vus», nous chercherons à déterminer ce qu'est l'expérience des paysages de *Laponia* : les « paysages vécus ». La notion de paysage naturel et culturel fait-elle sens pour les visiteurs du site ? Quelles sont les représentations paysagères des touristes et à quels imaginaires renvoient-elles ?

Méthodologie de l'enquête : une approche qualitative basée sur l'ethnographie

La question du tourisme local a été abordée empiriquement via une démarche qualitative fondée principalement sur une ethnographie à partir de deux stations touristiques de montagne : *Saltoluokta* et *Stora Sjöfallet*. En bordure du site Laponia, ces deux stations sont des lieux de passage et de séjours importants pour les visiteurs. L'observation participative, l'entretien semi-directif et un travail basé sur l'analyse

des photographies réalisées par les touristes durant leur séjour ont alimenté un corpus de données ciblé sur les touristes. Ces enquêtes renseignent principalement sur :

- les motivations des touristes, leur rapport à la région, leurs pratiques, l'organisation des séjours, les lieux visités.
- les perceptions des paysages locaux et les éléments marquants des espaces parcourus.
- les images (imaginaires) et représentations associées à la région.

Ces données ont été analysées à travers l'élaboration d'une typologie du tourisme local présentée en dernière partie de ce chapitre. Nos enquêtes ont été complétées par des entretiens avec les gérants et employés des stations touristiques, des éleveurs Samis offrant des prestations touristiques, des guides de montagne, des responsables du projet *Laponia* et des offices de tourisme. Ces données permettent de dessiner le contexte local du développement touristique et d'appréhender les différentes visions qu'en ont les acteurs directement concernés sur le terrain.

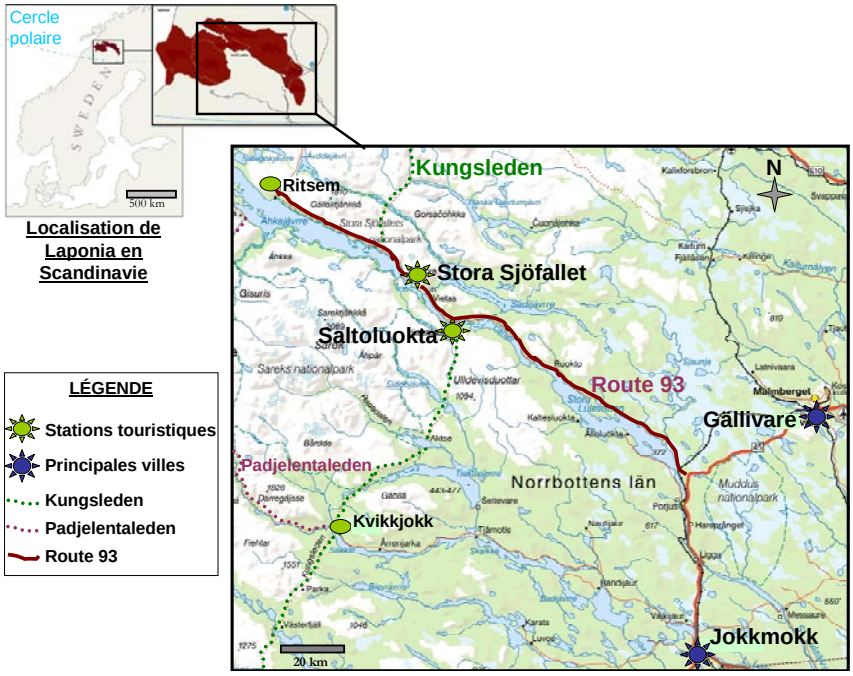

Modifié d'après Google Map et Laponia.nu

Carte : Localisation des stations touristiques étudiées dans Laponia. Source : Revelin, 2009.

Au sens large, le terme « tourisme » renvoie à une définition communément admise et largement citée dans la littérature consacrée ; celle fournie par l'Organisation

Mondiale du Tourisme (OMT, 2002) et qui évoque le tourisme comme :

> *The activities of persons travelling to and staying in places outside their usual environment for not more than one consecutive year for leisure, business, and other purposes*[70]

Cette définition générale inclut les principes de base des différents types de tourisme « dérivés ». Notre étude concerne un site reconnu pour ses paysages naturels et culturels exceptionnels, dont les territoires peu peuplés et protégés pour leur nature remarquable (comme en témoigne la présence de quatre parcs nationaux et deux réserves naturelles dans le périmètre classé) semblent propices au développement d'un tourisme attiré par l'expérience du milieu naturel. Comment définir plus précisément le « tourisme » de *Laponia* parmi les terminologies qui segmentent aujourd'hui la définition générale de cette activité? L'évolution récente des pratiques touristiques et le glissement vers des choix des destinations « vertes » ou « exotiques » a fait émerger divers néologismes ou qualificatifs dont le sens précis et univoque reste à déterminer. Cependant le contexte de l'apparition et de l'utilisation de ces terminologies apporte des éclairages qui aideront à définir le tourisme qui nous intéresse ici : celui de *Laponia*.

L'« écotourisme » : d'abord une vision alternative au « tourisme de masse »

La seconde moitié du 20e siècle fut marquée par une croissance fulgurante de l'industrie du tourisme. Démographiquement, on a assisté à une explosion du nombre des touristes parcourant le monde : de quelques dizaines de millions après la Seconde Guerre mondiale, le seuil des huit cents millions de touristes par an a été dépassé en 2005 (Lozato-Giotart, 2006). Géographiquement, les touristes, essentiellement originaires des pays riches du nord, parcourent des distances des plus en plus longues, grâce notamment à l'évolution des moyens de transports, en contenance, en vitesse, et en accessibilité (Escourrou, 1993). Ce tourisme alors dit « de masse » s'avère dévastateur pour certaines régions où il se développe, provoquant des bouleversements sociaux, environnementaux, économiques et culturels (Lozato-Giotart, 2006). Le terme « écotourisme » apparaît dans les années 1970-1980 en réaction à ces aspects négatifs et s'imposera plus fermement dans le contexte du Sommet de la Terre en 1992 avec l'élaboration de nombreux programmes pour un tourisme dit « plus durable » (Clemmitt *et al.*, 2006). Avec pour idées phares le respect de l'environnement, l'éthiquement correct et les pratiques équitables, cette nouvelle approche entend faire appel en priorité aux ressources locales et créer des espaces d'interaction entre les touristes et les autochtones (Robinson et Picard, 2006). La notion d'écotourisme est fréquemment associée à la visite des paysages remarquables et d'écosystèmes fragiles. Eagles et al (2002) soutiennent que

[70] Traduction: « Les activités des personnes voyageant ou restant dans des lieux en dehors de leur environnement habituel, pour pas plus d'une année consécutives de loisirs, affaires, ou autres motivations ».

l'écotourisme revêt des formes différentes selon les régions, mais reste toujours lié à l'abondance des milieux naturels peu perturbés par l'homme, et donc à des zones périphériques par opposition aux grands centres urbanisés. Lorsque l'on consulte la liste des grandes destinations dites « écotouristiques », on note une forte adéquation avec la présence d'aires protégées, gage de qualité des espaces naturels. Honey (1999) explique même que l'écotourisme peut constituer un outil pour la conservation de ces sites remarquables et protégés :

> *Autour du monde, l'écotourisme a été acclamé comme une panacée : une façon de financer la conservation et la recherche scientifique, de protéger les écosystèmes vierges et fragiles, de bénéficier aux communautés rurales, de promouvoir le développement dans les pays pauvres, de renforcer la sensibilité écologique et culturelle, d'insuffler une conscience sociale et environnementale à l'industrie touristique, de satisfaire et d'éduquer les touristes et même, d'après certains, de bâtir la paix mondiale.*

Un article de Törn *et al.* (2007) rappelle que malgré les ambiguïtés concernant la définition exacte du tourisme lié à la nature, il reste indéniable que l'utilisation durable des ressources environnementales pour le tourisme est accentuée lorsque les aires protégées sont utilisées comme destination touristique.

S'il est défini par opposition au tourisme de masse en ce qu'il est investi de principes plus éthiques (Cousin et Réau, 2009), un risque majeur relatif à l'écotourisme est paradoxalementson lien à des milieux naturels sensibles. Jean-Marie Breton (2004) note que la simple présence des touristes induit l'utilisation de transports, d'infrastructures nécessaires à un minimum de confort, de production de déchets, etc. Chaque site ne se voit pas impacté de la même façon, ni à la même échelle, suivant les activités qui y sont pratiquées et les politiques de gestion (Lozato-Giotart, 2003). Mais les conséquences sur l'environnement demeurent inhérentes à la présence humaine ; l'eau, la faune et la flore sont les éléments les plus « perturbés » par l'écotourisme (Cormier, 2006). Même dans le cas de politiques environnementalistes et de contraintes fortes, il reste difficile de ne pas nuire aux milieux naturels, ne serait-ce qu'indirectement, par la pression exercée sur les ressources (De Maret et Bouly de Lesdain, 2000).

Avant l'avènement de l'« écotourisme », à l'occasion du somment de la Terre dans les années 1990, l'expression « tourisme durable » était plus volontiers utilisée pour évoquer l'idée d'un tourisme respectueux de l'environnement, transcendé par les principes du développement durable. L'OMT (1988) définit le tourisme durable comme :

> *Satisfaisant les besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le futur. Il conduit à une gestion des ressources qui remplit les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes qui supportent la vie.*

Cette vision du tourisme relaie au second plan l'idée d'un contact de proximité avec la nature, tandis que l'idée centrale tient à la dimension durable de l'activité.

Le tourisme dit « de nature (« *nature-based tourim* » en anglais) nuance cette vision en mettant l'accent sur l'attrait pour le milieu naturel. Cette dernière expression est relativement proche de la notion d' « écotourisme » et l'on pourrait même s'abandonner à penser que le néologisme en soit simplement la forme contractée. Pourtant, la nuance est clairement pointée par certains auteurs, qui accablent la confusion des définitions. Utilisée de plus en plus fréquemment dans la littérature scientifique anglophone à partir des années 1980 (Weaver et Lawton, 2007), la notion d' ecotourism est loin de posséder une définition univoque. Fennell (2001) analysera non moins de 85 définitions de ce concept pour conclure qu'il fait généralement référence à cinq « variables » principales : les espaces naturels, la conservation, la culture, les bénéfices pour les populations locales et l'éducation. L'idée de bien-être des populations autochtones (ou locales) marque fortement une définition couramment utilisée aujourd'hui : celle fournie en 1991 par la société internationale de l'écotourisme (The International Ecotourism Society (TIES), 1991) :

> *L'écotourisme est une visite responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations locales sont préservés.*

Alain Grenier (2004) souligne une ambiguité flagrante du concept d' « écotourisme », qui est malgré tout « repris partout sans grande réflexion quant à sa véritable nature » : tourisme écologique ou tourisme d'écosystème ? Il différencie ainsi le « tourisme écologique » (au sens responsable) qui renvoie à des pratiques écologiques mais pas forcément en milieu naturel (vision selon laquelle le concept d'écotourisme doit être compris selon lui), du « tourisme d'écosystème », qui favorise l'approche par le milieu. Ainsi, le qualificatif tourisme « de nature », synonyme de « tourisme d'écosystème », évoque plus clairement la visite des espaces naturels, mais comprend des pratiques touristiques écologiques et non écologiques.

L'entrée par la spécialisation des pratiques et des types de milieux amène à de nouveaux qualificatifs du tourisme, tels que tourisme d'aventure » ou « tourisme extrême ». Ils évoquent l'idée d'un engagement (prise de risque) relatif aux pratiques

et aux risques inhérents au milieu (Eagles, 1995). Ainsi, écotourisme, tourisme de nature, tourisme d'aventure ou tourisme d'extrême peuvent converger en fonction des variables suivantes : pratiques touristiques, attrait pour certains types de milieux (naturels), recherche de prise de risque, mesure de l'impact sur le milieu naturel. Mais cette convergence n'est pas systématique. Par exemple, l'impact du touriste d'aventure sur le milieu naturel qu'il investit n'est pas forcément pris en compte dans sa démarche et ses pratiques.

La définition par le milieu suggère des terminologies telles que tourisme de montagne » ou « tourisme polaire », dont l'emploi est tout à fait légitime dans notre analyse du site *Laponia*, qui comprend une région de montagne située au-delà du cercle polaire. L'illustration de la multiplicité des définitions synonymes pourrait se poursuivre en évoquant le « tourisme rural » par exemple, qui se constitue en rapport à la ruralité, dans les zones périphériques. Aussi nommé « tourisme vert », il a trait aux activités variées de plein air liées au milieu rural et renvoie par exemple à l'agro-tourisme, le tourisme fluvial, le tourisme équestre, etc.

Parallèlement, on peut envisager une approche par les pratiques et ainsi parler de « tourisme de randonnée » ou de « tourisme de pêche » par exemple. Là encore les terminologies seraient justes pour qualifier certains segments du tourisme de *Laponia*, la randonnée et la pêche étant deux pratiques privilégiées et fortement ancrées dans l'histoire touristique de la région.

Enfin, la dimension socioculturelle et la rencontre avec la population locale est aussi largement considérée dans les définitions du tourisme en milieux naturels et exotiques. Lorsqu'elle devient plus centrale dans les motivations et pratiques touristiques, on parle de « tourisme ethnique » (ou « ethnotourisme »). Ces notions font référence au tourisme des coutumes et des traditions des populations autochtones, perçues comme « exotiques » (Smith, 1989), exhalant une vision romantique du peuple autochtone vivant en harmonie avec son environnement naturel. Les activités qui sont pratiquées par les voyageurs incluent la visite des villages et des habitats traditionnels, la découverte des modes de vies traditionnels, la participation à des cérémonies et des danses, l'achat de produits, de curiosités ou d'objets d'art locaux. Marc Boyer (2002) explique que :

> *Les ethnotouristes veulent voir ces peuples dont l'allure, les coutumes, et les pratiques sont à la fois l'objet d'attirance et de répulsion.*

Le « tourisme culturel » s'en différencie en ce qu'il se constitue avant tout en rapport au patrimoine culturel, faisant référence aux sites, aux monuments ou aux événements culturels. Il est lié aux activités culturelles qu'offre une région, telles que la visite de monuments historiques ou la participation à des manifestations culturelles ponctuelles comme un carnaval ou un festival culturel.

Même s'il n'existe pas une seule forme de tourisme dans *Laponia*, puisque pratiques

et le choix des lieux visités, motivations des touristes, représentations de leur propre activité ensuite sont tant d'éléments qui participent à décrire chaque touriste, le tourisme en Laponie suédoise s'inscrit dans une profondeur historique valorisant la visite des montagnes dites « sauvages » du nord de la Suède. Il renvoie avant tout à l'idée d'un « tourisme de nature », largement dominant dans la région et lié à des activités de plein air valorisées dans les traditions suédoises (Wall Reinus, 2009 ; Pettersson, 2004). Ces pratiques centenaires, corolaires de la création des premiers parcs nationaux en Suède, ont contribué à forger et ancrer des représentations naturalistes qui nourrissent l'imaginaire des visiteurs de la région (Wall Reinus, 2009). Elles sont aujourd'hui reprises dans certains argumentaires de promotion touristique. D'autres au contraire entendent balancer cette vision et valoriser la dimension culturelle du site, largement ombragée par l'éminence du naturel dans les regards exogènes, et voient le label Unesco comme un support potentiel de cette nouvelle image.

Le site *Laponia* est-il voué à l'exclusivité d'un tourisme de nature tel qu'il a majoritairement existé dans l'histoire touristique locale ? Au contraire, sa récente labellisation sur des critères mixtes œuvre-t-elle à une diversification du tourisme tournée vers des aspects plus culturels ? La dimension culturelle des paysages fait-elle sens pour les visiteurs de la région ? La labellisation participe-t-elle au développement du tourisme Sami, axé à la fois sur la valorisation de l'image culturelle du site et sur l'implication de la population samie dans la gestion du tourisme ?

Tourisme de nature et traditions suédoises du « plein air »

L*'Allemansrätt* (droit public d'accès à la nature) est une coutume nationale qui confère le droit à tous de profiter (gratuitement) de la nature indépendamment des droits de propriété. Elle anime historiquement un attachement profond des Suédois à la notion de « plein air » *(fliluftsliv* en suédois) et aux activités qui y sont associées (Snyder 2007). Le tourisme domestique à destination des espaces naturels et particulièrement des parcs nationaux est hautement valorisé à travers cette coutume et s'est démocratisé à la création des premiers congés payés (1938). Il s'agit d'un tourisme largement tourné vers la pratique de la randonnée pédestre et à ski de fond, non sans lien avec l'essor de l'association touristique STF *(Svenska Turistföreningen*[71]) créée en 1885. STF a aménagé des sentiers balisés partout en Suède et a développé des hébergements collectifs modestes aisément accessibles (type auberges de jeunesse et refuges). *Laponia* est notamment traversé par un sentier très connu en Suède, la « piste royale » *(Kungsleden* en suédois) et de nombreuses variantes de sentiers balisés.

[71] *Svenska Turistföreningen* (STF) est une association de tourisme suédoise qui a pris racine dans le développement du tourisme de randonnée et des activités de plein air.

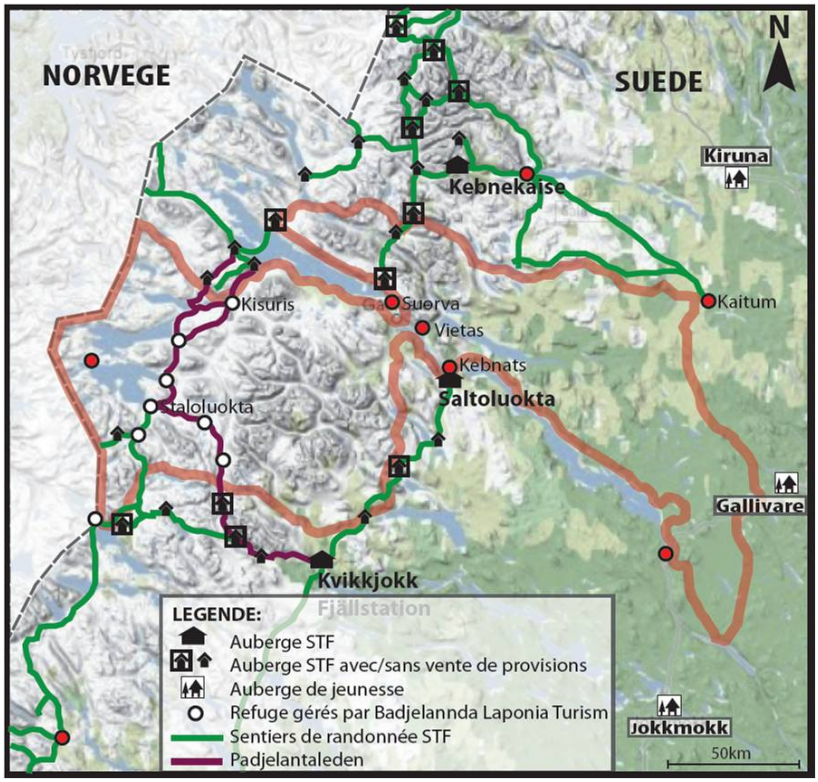

Revelin, 2010, Modifié d'après svenskaturistforeningen.se. Fond de carte : Google Maps.

Principaux sentiers de randonnée balisés dans *Laponia*

Outre ces aménagements qui ont rendu la région accessible, les montagnes de *Laponia* sont particulièrement réputées pour :

- leur relief offrant des paysages escarpés qui contrastent avec la géomorphologie plane dominante en Suède,
- la notoriété de *Sarek*, le premier parc national, non aménagé par l'homme, qui jouit de l'image du dernier *wilderness* européen dans l'imaginaire collectif (Wall Reinus et Fredman, 2007; Wall Reinus, 2009).

Le label mondial offre aujourd'hui l'opportunité de promouvoir plus largement ces paysages perçus comme « remarquables » et de continuer à y drainer un tourisme de nature, c'est-à-dire un tourisme lié à la dimension esthétique des écosystèmes. En revanche, la dimension culturelle semble plus difficile à promouvoir : elle est justement à l'opposé de cette vision naturaliste forte, qui exclue la présence de l'homme dans les représentations de la région.

Les brochures touristiques et sites Internet évoquent principalement *Laponia* comme l'un des « derniers grands "wilderness" de l'Europe occidentale[72] », c'est-à-dire une nature sauvage d'où l'homme serait absent. Aujourd'hui, nombreuses sont celle qui

[72] Traduction française de: "Laponia is one of the last big wilderness in werstern Europe […] The area is also the cultural landscape of the Saami people." In: Brochure des Sites Unesco en Suede, 2008.

précisent paradoxalement que ce site est aussi « le paysage culturel des Samis », mobilisant souvent une interprétation romantique de cette vision (Pettersson R. et Viken A., 2007). On retrouve ainsi dans l'argumentaire de promotion, les visions et représentations qui ont animé les débats idéologiques pré et post labellisation : la vision naturaliste de l'Etat suédois assise par la présence des Parcs nationaux centenaires, et la vision de terre natale des Samis. Ces deux visions combinées dans le label Unesco mixte sont cependant reprises dans les argumentaires touristiques de manière déséquilibrée selon qui promeut quoi et pour qui. A quelles images associe t-on la région de *Laponia* ? Comment le touriste les appréhende-t-il ?

Laponia.nu : promotion de la diversité des paysages et de l' « écotourisme »

Laponia.nu est le site Internet de promotion officiel de l'espace labellisé. Il a été créé après le classement du site sur la liste du Patrimoine mondial pour assurer sa promotion (www.laponia.nu, 2009). Ce médium utilise la terminologie « écotourisme », reprenant la brève définition de la TIES (citée plus haut). Laponia.nu distribue gratuitement des cartes topographiques dans toutes les structures touristiques du site labellisé (auberges et refuges STF et privés, offices du tourisme à proximité, musées, etc). Cette carte présente ce qui est mis en valeur par l'Unesco pour présenter l'espace classé. Outre la topographie qui permet de distinguer les zones de montagne et de glacier à l'ouest des zones humides et des forêts de l'est, cette carte met en valeur les activités et les structures touristiques. Elle localise la route qui mène au site et les sentiers de randonnée ou de motoneige qui le sillonnent. Elle souligne aussi la présence des zones protégées et fait allusion à la dimension culturelle en indiquant dans un encart (en haut à droite) la répartition des Samebys locaux (groupement d'éleveurs de rennes qui travaillent ensemble sur un territoire délimité) dans *Laponia*. Elle localise également les différents campements d'été sami.

Carte touristique de *Laponia* distribuée par Laponia.nu

Le sommet culminant de cette région est *Sarekjåhkkå*, dans le Parc national de *Sarek*, à 2089 mètres d'altitude. Les montagnes, moyennement élevées, dépassent rarement 2000 mètres d'altitude. Cependant, la région recense de nombreux glaciers et les sommets restent enneigés en raison du climat arctique. On compte aussi beaucoup de lacs naturels et artificiels ; les principaux étant *Satihaure* dans la Réserve naturelle de *Sjaunja* ; *Sállohávrre*, *Vastenjávrre*, et *Vihávrre* dans le Parc national de *Padjelanta*. Une seule route conduit au cœur de *Laponia*, aux « fjällstations » (petites stations touristiques de montagne) de *Saltoluokta*, *Stora Sjöfallet* et *Ritsem* : la « *Väg* 93 » surnommée « *Vägen Västerut* » (route 93 ou route vers l'ouest, visible plus clairement sur la carte 1). On distingue en rose les deux pistes de randonnée majeures qui traversent le site du nord au sud : le *Padjelantaleden* côté ouest et le *Kungsleden* coté est.

Laponia.nu présente la diversité des paysages naturels locaux, des montagnes escarpées aux vallonnements à l'ouest, en passant par les marais et forêts primaires plus à l'est. Il vante l'« immensité des espaces propices au repos dans le silence, le calme et la tranquillité toute l'année, mais où il y a aussi quantité de choses à faire ».

Reprenant dans la langue saame et dans leur représentation du monde la distinction de l'année en huit saisons, le site en fait un argument de publicité. Ce n'est plus une région qui se donne à voir, mais une multitude de paysages, chacun multiplié par le nombre de saisons, puisqu'en effet entre un lac paisible où l'on rame et pêche en été et un lac gelé où l'on pratique la motoneige, l'usage touristique et la vision du

paysage diffèrent radicalement. Chaque saison a ses particularités qui modifient l'aspect et l'accès aux paysages, et sont déclinées l'une après l'autre dans la brochure en ligne, dont l'essentiel a même été traduit en français.

L'hiver, tout d'abord, très froid et sombre, la montagne étant caractérisée comme hostile en cette saison, est pourtant la saison privilégiée pour la contemplation des aurores boréales qui attirent de nombreux touristes. C'est aussi pour beaucoup d'entre eux le symbole d'une expérience exceptionnelle, un cadre idéal pour un défi de l'extrême, qui ne se termine pas toujours bien. Imprudences et naïveté peuvent se terminer tragiquement, parfois par des doigts gelés, parfois encore plus mal.

L'hiver printanier (mars-avril) dévoile les paysages enneigés à la lumière claire du jour : les lacs sont gelés, et le soleil illumine ces paysages immaculés. Les journées s'allongent rapidement en mars et avril, et les rennes commencent à regagner les montagnes à la fin de cette mi-saison.

La fonte des neiges et des glaces a lieu au printemps. Alors les nombreux accès qui s'étaient ouverts à la surface des lacs gelés s'évanouissent et les déplacements sont de nouveau contraints aux voies terrestres. Les faons naissent sur les pâturages de montagne qu'ils atteignent à la fin de la migration, et les troupeaux de rennes remontent en quelques jours ou quelques semaines des forêts vers la montagne avant que le dégel ne les surprenne. Pendant le dégel, qui est un spectacle grandiose et souvent commenté, les déplacements deviennent impossibles.

Le printemps tardif voit progressivement la végétation reprendre sa place dans les paysages malgré les névés persistants. Les oiseaux migrateurs gagnent les marais de l'est, tandis que les rennes femelles vêlent dans les montagnes de l'ouest. Les moustiques sont aussi de retour.

En été, les baies arctiques poussent et quantité de fleurs tapissent les sols, parfois ombragées par les petits bouleaux qui ont retrouvé leur feuillage. C'est l'époque où un grand nombre de touristes viennent marcher dans les montagnes, camper, pêcher, ou même herboriser sur les traces de Linné. Le soleil de minuit réchauffe l'atmosphère et donne de nouveau l'impression de vivre un phénomène naturel singulier. De fin juin à la mi-juillet, les éleveurs rassemblent les troupeaux de femelles pour marquer les faons nouveau-nés, et les quelques touristes qui ont réussi à s'informer et à obtenir l'autorisation d'assister à ces marquages filment et photographient les samis dans l'exercice de leur activité d'éleveurs.

Le froid regagne vite en fin de saison, et l'automne fait rougir les paysages dès début septembre. Certains habitués des montagnes, ces montagnards qui ne se qualifient plus eux mêmes de touristes, préfèrent souvent cette saison. Pour les Samis c'est aussi la période de l'abattage des rennes mâles, avant le début du brame.

En fin d'automne, que les samis nomment automne-hiver, le manteau neigeux

blanchit peu à peu les paysages et les jours s'obscurcissent rapidement pour se plonger de nouveau dans la nuit pour quelques mois. Les rennes retrouvent progressivement les pâturages des forêts de l'est où ils descendent pour passer l'hiver.

Le rôle des municipalités : canaliser le tourisme et donner une valeur économique au site

La cogestion de *Laponia* intègre les municipalités de Gällivare et Jokkmokk qui supportent ces territoires labellisés. Elles voient en ce label une opportunité de développement économique alternatif aux activités déjà implantées dans la région, comme l'hydroélectricité, les mines ou la sylviculture. *Laponia* serait un tremplin pour le développement du tourisme, largement présenté et perçu comme un secteur économique d'avenir, voire même salvateur pour la région menacée par la déprise (entretien avec la responsable de l'office de tourisme de Gällivare, 2009). Pour améliorer et garantir un contrôle sur la gestion et la promotion du site, les municipalités ont créé deux plateformes qui fonctionnent comme des réseaux locaux de l'industrie touristique : *Gällivare Lappland* et *Destination Jokkmokk*. Elles visent à fédérer l'offre touristique autour d'un système de promotion homogène porté par les offices de tourisme et les sites Internet des deux communes[73].

Johanna Mattsson, responsable marketing de *Gällivare Lappland* en 2008, explique l'objectif de ce premier projet : (entretien en français à Gällivare, 2008):

> *On a le bureau pour le tourisme, le site internet, on fait les réservations pour les hôtels, la voiture […]* Laponia Heritage*, c'est quelque chose qu'on a construit ensemble avec la municipalité de Jokkmokk. Ce qu'on fait en ce moment, c'est essayer de le vendre. Parce que le problème avec Laponia, c'est qu'on a trop de place, de la place gratuite. Mais les gens, ils ont envie de faire des choses dans cet espace, comme découvrir les Samis ou tout ça, donc pour nous, ce sont des produits que l'on peut vendre pour le tourisme.*

Elle évoque la gratuité de l'espace dans *Laponia*, relative à *l'Allemansrätt*, qui entrave le potentiel économique du tourisme et pousse les municipalités à soutenir des produits touristiques à haute valeur ajoutée. On cherche à transformer le tourisme de nature peu lucratif issu d'une longue tradition de randonnée dans les espaces naturels, en un tourisme canalisé et rattaché à des structures et des services payants. Elle évoque également une potentielle demande culturelle relative à la découverte des Samis. Aujourd'hui donc, cette structure travaille drainer les visiteurs vers des produits marchands, reposant sur les richesses à la fois naturelles et culturelles du site, jusque là investies gratuitement par les touristes.

[73] http://vglsrv.kommun.gellivare.se et www.turism.jokkmokk.se

Destination Jokkmokk recense les différentes compagnies touristiques de la commune, afin de construire un réseau destiné à gérer et organiser ce secteur économique. Tatiana Rynbäck, responsable du projet en 2008, a aussi géré durant trois ans le site Internet Laponia.nu, présenté brièvement ci-dessus. Elle explique la continuité entre les deux projets, l'un municipal, l'autre relatif à la promotion du site dans son intégralité, qui ciblent tous deux le même type de tourisme (entretien à Jokkmokk, 2008) :

> *We have the dog sledge, the hiking, activities with reindeers and so on. So we are trying to list up all the touristic companies, all the ecotouristic projects. What is eco friendly, and everybody can be part of that in a good way. All the entrepreneurs here are not working with mass tourism; they are working with small groups*[74].

*Destination Jokkmok*k recense une quarantaine d'entreprises locales de tourisme et incite leurs gestionnaires à suivre un code éthique dans le développement de leurs activités. Cette idée a été reprise par le projet de *Laponia process*, qui a proposé en 2009 un cahier des charges visant à limiter l'impact environnemental des activités touristiques dans l'enceinte de *Laponia* (entretien avec la secrétaire du projet, à Jokkmokk, 2010). La mise en réseau des entreprises touristiques locales est perçue comme une opération indispensable à la bonne gestion du tourisme dans le site. Cette cohésion encore embryonnaire permettrait une meilleure retenue et distribution des ressources du tourisme à l'échelle locale. En imposant un cahier des charges commun, ce projet vise également à lutter contre la concurrence allochtone. Il constitue un moyen de choisir et de contrôler une promotion cohérente du site. Ainsi, *Destination Jokkmokk* entend suivre les prérogatives du plan de gestion de *Laponia* qui vise à mieux promouvoir le lien entre les paysages naturels et la culture Samie.

Tourisme sami : les défis de la promotion d'un paysage culturel vivant

En collaboration avec des représentants de la communauté samie, les municipalités cherchent à rééquilibrer une image jusque là largement orientée vers des attributs naturels, aussi bien au niveau de l'offre que de la demande touristique. Elles soutiennent donc les initiatives liées à la promotion du tourisme sami. Qu'est ce que le tourisme Sami et quelle place tient-il dans le site *Laponia* ? A quoi fait écho la dimension culturelle dans les représentations touristiques associées à la région de Laponia ? Comment les Samis vivent-ils le développement de cette activité sur un territoire dédié à l'élevage des rennes ?

Le tourisme dit « sami » combine en principe deux aspirations majeures :

[74] Traduction : « Nous avons les chiens de traineau, la randonnée, les activités avec les rennes, etc. Donc nous essayons d'inventorier toutes les entreprises touristiques, tous les projets écotouristiques. Ce qui est écologique, et tout le monde peut en faire partie. Tous les entrepreneurs ici ne travaillent pas avec le tourisme de masse ; ils travaillent avec des petits groupes ».

- promouvoir une culture vivante en favorisant la rencontre entre visiteurs et autochtones, à travers la visite des habitats traditionnels (ici par exemple les *kåta*, cf. photo 1), la découverte du pastoralisme, la participation à des cérémonies ou événements traditionnels (Mija Ednam 2000).
- générer via le tourisme des bénéfices économiques œuvrant au bien-être d'une population locale dont l'activité traditionnelle seule ne suscite plus suffisamment de revenus (vente de produits locaux et d'artisanat, location d'hébergements, prestation des services).

Photo : Revelin, 2008.

« Kåta », habitat traditionnel sami en tourbe à *Petsaure*.

Empiriquement, ces idées sont confrontées à diverses limites. Tout d'abord, l'hétérogénéité des perceptions du tourisme au sein de la communauté samie. Si pour certains le tourisme est vu comme un outil permettant la valorisation et le maintien de leur mode de vie, la plupart des éleveurs le perçoivent comme une contrainte. La secrétaire de *Laponia Process* (entretien à Jokkmokk, 2010) illustre l'opposition de certains en citant les précautions à prendre, lors des réunions de négociation, sur les terminologies employées autour de cette question. Par exemple le mot « touriste », connoté négativement, est à éviter et il fallait lui substituer le mot « visiteur », qui ne présume pas une certaine permanence ou acceptation de la visite.

Une cible privilégiée des détracteurs du tourisme prétendument sami est l'activité de tours à chiens de traîneaux en hiver. Importée du Canada, elle est accusée à la fois de ne pas être originaire de Laponie, où les traîneaux n'ont jamais été tirés par des chiens mais par des rennes, et d'être proposée par des allochtones. Les Samis la perçoivent également comme dangereuse pour l'élevage car les chiens peuvent effrayer les rennes et *a fortiori* les faons, qui deviennent des proies faciles pour les prédateurs.

Pourtant lorsque l'on observe la venue de touristes au mois de novembre à Jokkmokk, nombre d'entre eux ne passent qu'une ou deux journées à visiter la région. Ils sont ravis de leur promenade en traîneau à chiens, qui dans leur imaginaire représente la quintessence du romantisme. Gelés sur des traîneaux où ils ne restent pas assez longtemps pour vraiment prendre froid, ils sont ravis de s'être exposés dans un paysage qui leur a semble « naturel », parce qu'il contraste avec la station de train ou l'aéroport dont ils viennent, la route enneigée qu'ils ont empruntée, et les rues du petit village qu'ils ont parcourues. Ils ont vu de leur traîneau de la neige moins domestiquée, des arbres, et surtout des chiens de traîneau, ont senti le vent glacé sur leur peau et ont vraiment le sentiment d'avoir eu une expérience sensible samie. Ils pensent avoir ainsi perçu à bon compte toutes les qualités d'un paysage naturel et culturel.

Le handicap majeur réside pour les Samis dans la difficulté de combiner élevage et tourisme, en raison de la charge de travail estivale de l'éleveur et des contraintes de ces deux activités. La haute saison touristique, l'été, correspond à une période d'importance majeure pour l'élevage des rennes, où a notamment lieu le marquage des faons. On rassemble alors les troupeaux, le plus souvent la nuit[75], pour marquer les nouveau-nés à l'oreille. Or la date de ces rassemblements ne peut être fixée qu'au dernier moment. Tributaire du temps, de la direction du vent, mais surtout de la difficile équation entre tous les marquages des groupes d'éleveurs voisins qui doivent s'intercaler les uns après les autres, le marquage des faons monopolise les éleveurs pendant de nombreuses semaines. On peut travailler pendant plusieurs jours à plusieurs semaines pour rabattre le troupeau, puis à le marquer pour le compte de son propre groupe (on trouve en anglais le terme de « village », qui ne correspond en rien à un village mais à un groupe d'éleveurs enregistré légalement). Mais surtout, étant donné que tous les troupeaux d'une même région se mélangent peu ou prou, tous les éleveurs doivent assister à tous les rassemblements de la région les uns après les autres, ce qui ne leur laisse aucune disponibilité pendant une période d'un mois environ de la saison estivale. Cette activité ne peut donc pas s'accorder aux contraintes liées aux activités touristiques, tant en raison de la double charge de travail, que de l'impossibilité d'anticiper son emploi du temps pour l'éleveur.

Si l'élevage du renne, paré d'une image romantique d'une activité ancestrale qui nous plonge dans notre propre passé préhistorique de société de chasseurs-cueilleurs, revêt un fort intérêt pour le tourisme, à l'inverse la réticence des éleveurs qui craignent l'introduction de perturbations nouvelles dans un environnement qu'ils perçoivent déjà comme dégradé est forte. Ils appréhendent l'idée d'une « folkorisation » de cette pratique qui est leur mode de vie et se refusent à se livrer à une activité de spectacle payant. Paradoxalement, alors que les éleveurs ne

[75] La nuit offre de meilleures conditions (fraîcheur, moins de moustiques) pour les animaux qui sont parqués à cette occasion.

monnayent pas une participation que les touristes seraient prêts à payer cher, car cette vision de l'authenticité d'une autre culture représenterait le point fort de leur séjour, ils sont tolérants et laissent les touristes qui ont su trouver l'information et se trouver là où il le fallait, observer et photographier sans rien leur demander en échange.

Une demande attachée à des symboles et objets culturels concrets pour le touriste

Se tourner vers une pluriactivité liée au tourisme est donc difficile et souvent non souhaité. Quand cela se produit, c'est plus fréquemment sous une forme indirecte et secondaire, par un emploi saisonnier, ou à travers une opportunité de vendre de l'artisanat, des produits locaux (pain, viande, poisson, etc.), de louer des hébergements, ou de proposer des services, comme la traversée des lacs en bateaux pour les randonneurs (Pettersson et Viken 2007, 179).

Le partage des tâches au sein de la famille est une autre stratégie envisagée ; par exemple l'homme s'adonne à l'élevage tandis que la femme gère une activité liée au tourisme. L'offre ponctuelle de services aux touristes par les Samis existe depuis longtemps dans la région et est corollaire de l'émergence du tourisme dans les montagnes laponnes à la fin du 19e siècle. Elle a été favorisée par le fait que les Samis, qui disposaient de droits spéciaux liés à l'élevage et la pêche dans les parcs nationaux, étaient les seuls à pouvoir y vendre des biens et services. C'est dans cette logique qu'à la fin des années 1990, trois *Sameby*[76] (groupements d'éleveurs qui travaillent ensemble sur un territoire dédié au pastoralisme rennin) ont repris ensemble la gestion du *Padejelantaleden*, sentier de randonnée dans la partie ouest de *Laponia,* jusque là aux mains de STF (cf. carte 2). Assurant l'entretien de la piste et des refuges, l'association *Badjelánnda Laponia Turism* entend impliquer la communauté samie dans la gestion des structures touristiques. Elle est d'ailleurs entrée en concurrence avec des prestataires allochtones qui s'étaient érigés en lobby (Mija Ednam 2000). Elle permet à des éleveurs et à des membres de leurs familles (par exemple les jeunes pour les tâches de ménage ou d'entretien) de prendre un emploi temporaire pendant un ou deux mois. Le responsable d'auberge obtient alors une rémunération salariée à laquelle il ajoute, en pêchant et en vendant son poisson aux touristes, ou en faisant du pain, le produit de son petit commerce avec les touristes. Comme cet emploi ne lui fait pas quitter les montagnes où sont ces rennes en été, c'est une activité bien perçue, qui permet d'ajouter un revenu aux faibles rendements de l'élevage.

Nos enquêtes auprès des touristes ont cependant montré que la rencontre entre touristes et autochtones ne se réalise pas forcément mieux dans ce cas : les touristes ignorent souvent qu'ils ont rencontré des Samis, qui ne sont pas revêtus de symboles ou d'objets suffisamment perceptibles par des visiteurs non spécialistes. Même si l'imaginaire touristique lié au peuple sami motive la recherche d'un échange

[76] Les trois Sameby sont Tuorpon, Jåkkåkaska et Sirkas, dont l'association liée à la gestion du Padjelantaleden est nommée Badjelánnda Laponia Turism

interculturel pour certains visiteurs, la rencontre peine à se produire vraiment. Un touriste français expliquait par exemple qu'il avait été déçu de ne pas rencontrer de « vrai Sami » durant sa traversée du *Padjelentaleden*, alors même que sans le savoir, il avait croisé plusieurs fois des Samis dans les refuges (entretien à Paris avec un touriste tenant un blog internet sur sa randonnée sur le *Padjelentaleden* en été 2009) :

> *Les Samis, je dirais qu'ils sont invisibles. Je n'ai rencontré qu'une seule Samie. C'était une vieille femme qui habitait près de Vakkotavare. Enfin elle disait qu'elle était samie, mais je ne suis pas sûr […] Je lui ai montré la photo d'un vieux tambour traditionnel pour savoir ce que signifiaient les symboles dessinés dessus et elle ne savait pas […] je n'ai pas revu de Samis jusqu'à la fin de ma randonnée*.

Lié à des stéréotypes qui figent l'image du Sami dans une représentation excluant la modernisation récente de leur mode de vie, l'imaginaire touristique se détache de la réalité d'une culture vivante, qui évolue (Pettersson et Viken, 2007 ; Wall Reinus, 2009).

Finalement, la rencontre entre autochtones et tourisme se réalise plus concrètement *ex-situ*, dans des structures ou des événements explicites au regard des touristes, tels que le musée des Samis et de la montagne suédoise à Jokkmokk (Ájtte), ou le marché annuel d'hiver de Jokkmokk, vieux de 400 ans (Müller et Pettersson, 2006). Au contraire, l'image d'un paysage culturel façonné par la présence des Samis s'avère délicate à promouvoir, pour deux raisons majeures :

- elle ne renvoie pas à des objets aisément perceptibles pour des visiteurs de passage,
- elle est contradictoire avec leurs représentations paysagères bien plus ancrées, qui esthétisent une nature avant tout sauvage.

Deux catégories à l'origine d'une typologie : tourisme de station et tourisme de randonnée

L'objectif de notre enquête était de comprendre les caractéristiques du tourisme de *Laponia* afin d'en cerner les dimensions sociales, environnementales, culturelles et économiques. Nous avons tenté de déterminer quel est le rapport à l'environnement et à la culture des touristes rencontrés sur le terrain. Dans quelles mesures leur présence est liée ou non à la conservation ou à la transformation des paysages locaux ? Nous avons ainsi cherché à analyser la manière dont les touristes appréhendent *Laponia* et ses paysages (pratiques, perceptions et représentations).

Dans le souci de mener une analyse pertinente face à la diversité des touristes dans *Laponia*, il a semblé utile de distinguer les différents types de touristes rencontrés. L'élaboration d'une typologie permet de décrire les caractéristiques de chaque

catégorie, dont la détermination tient compte des pratiques des touristes, des motivations de leurs séjours, des déplacements, et du type d'hébergement. Une catégorie émerge lorsqu'une large proportion de touristes présente des caractéristiques analogues pour ces quatre facteurs déterminants. La typologie intègre les données relevées en été 2008 et en hiver printanier 2009, sachant qu'une catégorie peut regrouper des touristes estivaux et hivernaux présentant des similarités. Les éléments centraux dans la démarche d'un type de touristes, qui vont donc être à l'origine de sa définition, peuvent exister de manière moins centrale dans les autres catégories.

Cette typologie est construite autour de deux catégories principales, inspirées des travaux de Paul F. J. Eagles *et al.* (2002), qui ont proposé deux orientations fondamentales pour ce qu'ils nomment le « nature-based tourism » (tourisme de nature). Démontrant une croissance de l'intérêt des touristes pour les activités de plein air telles que la randonnée, le cyclisme ou la plongée par exemple, ils distinguent les « soft activities » et les « hard activities » :

- « *'Soft' activities are those where a more casual, less dedicated approach is taken to the activity or natural attraction, and a desire to experience it with some basic degree of comfort* »,
- « *'hard' adventure involves specialist interest or dedicated activity, and a willingness to experience the outdoors or wilderness with few comforts* ».

Selon ce modèle, le tourisme de *Laponia* peut être scindé en deux grandes catégories : le *tourisme séjournant en station* et le *tourisme de randonnée itinérante*.

Le tourisme de station comprend des hôtes séjournant en station plusieurs jours consécutifs. Leurs activités et déplacements impliquent un retour à ce point fixe. Ils bénéficient d'un minimum de confort offert par la station. Ils valorisent les activités de plein air et le contact avec le milieu naturel environnant.

Le tourisme de randonnée implique un engagement physique intense et le parcours de longues distances entre un point A et un point B. Le niveau de confort est restreint, puisque ces touristes évoluent principalement dans un environnement naturel non aménagé, en dehors des stations, qui sont parfois un point de passage de la randonnée.
Les nuances émergent à l'intérieur de ces deux catégories et donnent naissance aux sous-catégories présentées ci-dessous.

Le tourisme de station : le choix d'un lieu de séjour reculé

Les touristes de station choisissent de conserver un minimum de confort, en bénéficiant d'infrastructures parfois rudimentaires. Les petites stations touristiques permettent de combiner l'expérience d'un retrait de leur environnement quotidien imprégné du confort moderne, tout en conservant un minimum de facilités,

indispensables pour certains individus comme les personnes âgées, malades, ou les familles avec des enfants en bas âge (Eagles, 2002). Les environs proches et éloignés des stations reculées ne sont quasiment pas aménagés, si bien que ces structures touristiques permettent d'être en « pleine nature » tout en conservant un accès aux commodités modernes. Un touriste suédois rencontré en juin 2008 à *Saltuokta*, explique qu'il apprécie ce lieu :

> *C'est une sorte de retrait de la civilisation ici. C'est calme, l'air est pur. Et on peut regarder les fleurs, et la géologie, et les lichens, et les arbres, et tout.*

Les touristes se représentent la station en opposition à la société urbaine moderne. Les Parcs nationaux environnants de *Sarek* et *Stora Sjöfallet* ont permis la conservation du milieu naturel depuis plus d'un siècle. Ces lieux de vacances sont associés à la pureté de la nature. Les régions d'origine des touristes sont au contraire associées à l'impureté liée aux aménagements modernes, à la pollution, aux nuisances sonores et aux pressions exercées par l'homme sur le milieu. La station, qui est pourtant un aménagement moderne, est perçue comme « ce qu'il faut de confort » pour profiter pleinement de la nature environnante.

Les activités de plein air sont génératrices des sous-catégories. Elles dominent largement parmi les pratiques des touristes, traduisant cette volonté de profiter de la nature et de la montagne, objets de l'attraction pour la région. On distingue quatre grands types d'activités touristiques, induisant des pratiques de déplacement et des motivations singulières, à l'origine des quatre sous-catégories du tourisme de station.

- *Les activités récréatives et ludiques de plein air* sont valorisées par les familles de touristes avec des enfants. Elles impliquent une visite des environs des stations par de courtes randonnées à la journée. Pédestres en été, à ski de fond en hiver, les déplacements sont dits « en étoile », avec un départ et un retour à la station. La découverte de la région motive le choix de vacances d'un tourisme familial et ludique.
- *L'observation de la faune et flore et des paysages locaux* est recherchée par des touristes de station plus âgés, pour qui les spécificités du milieu naturel local sont une motivation dominante. En été, la diversité floristique et faunistique de la toundra, ainsi que l'avifaune locale (« bird-wathcing »), canalisent leur attention. L'hiver est apprécié pour l'observation des paysages immaculés et des animaux. Le repos et l'exploration des environs des stations par des déplacements en étoile entrent dans la démarche de ce type de tourisme dit contemplatif et de bien-être.
- *La pêche de loisir* est une activité déterminante dans le choix du lieu de séjour pour une partie des touristes de *Laponia*. Eté comme hiver, les pêcheurs apprécient la région pour la qualité du milieu, qui offre des zones de

pêche réputées en Suède. La station constitue un hébergement confortable et proche des zones fréquentées. Regroupant des familles, des amis ou des couples, cette catégorie de tourisme liée à la pêche est majoritairement présente à *Stora Sjöfallet*.

- *La conduite sportive des motoneiges* en hiver attire ses adeptes dans la région de *Laponia* qui offre de très bonnes conditions pour cette pratique. Les lacs gelés et les montagnes enneigées permettent de conduire ces engins motorisés de février à début mai, et de visiter les paysages locaux. Si *Laponia* fait l'objet de réglementation strictes dans ce domaines du fait de la présence de parcs nationaux, des pistes balisées restent accessibles. La catégorie du tourisme de motoneige utilise la station comme un lieu de séjour, point central de leurs déplacements en étoile effectués sur de longues distances.

Le tourisme de randonnée itinérante

Le tourisme de randonnée est la seconde grande catégorie de la typologie du tourisme de *Laponia*. Nous avons approfondi notre analyse sur cette catégorie : d'abord parce que ces touristes effectuent de longs déplacements dans le site donc en ont une vision large, ensuite parce que c'est l'activité principale dans la région, et enfin parce que ce tourisme est ancré dans une longue tradition de visite des montagnes laponnes qui a débuté à la fin du 19^{e} siècle et qui justifie que l'on s'intéresse à ses évolutions récentes. Comme nous l'avons souligné avant, cette profondeur historique marque la naissance et le développement du tourisme dans la région et a également participé à forger les représentations associées à cette région, encore fortement ancrées aujourd'hui (Wall Reinus, 2009). J'ai cherché à comprendre quelles sont les motivations, les pratiques, et les représentations des paysages locaux de ces touristes. L'objectif ici est de cerner les dimensions économiques, environnementales et socioculturelles de ce tourisme.

Un tourisme majoritairement domestique

En été où les 79% des 33 touristes de longue randonnée interrogées par questionnaire étaient suédois. En hiver, la diversité des origines est plus large, avec une grande proportion d'allemands (27,9%) qui talonnent les suédois (32,6%). Les questionnaires d'hiver prenaient en compte la région d'origine des touristes, permettant de montrer que 6 des 14 suédois interrogés étaient originaires du Norbotten (région administrative de *Laponia*). On remarque que les touristes étrangers proviennent des pays européens riches de l'ouest (Allemagne, Danemark, Finlande, France, Hollande et Belgique), qui sont aussi pour la plupart voisins de la Suède. En été, les données enregistrées par questionnaire reflètent moins la diversité des origines des touristes. Mes observations et entretiens avaient révélés la présence d'européens de l'ouest, principalement des Allemands, mais aussi quelques Anglais, des Suisses, de Belges, des Hollandais, des Scandinaves (Danois, Norvégiens, Finlandais) et quelques français. La lecture des

commentaires laissés sur les livres d'or lors des passages en stations a confirmé une dimension européenne du tourisme de longue randonnée, été comme hiver, malgré une large majorité de Suédois, surtout l'été, qui amène à parler d'un tourisme domestique.

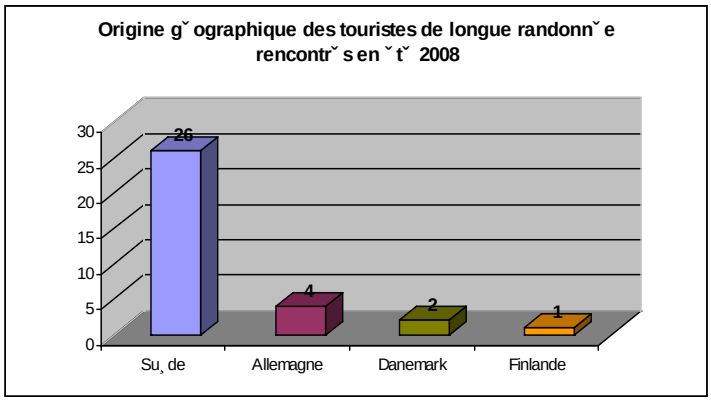

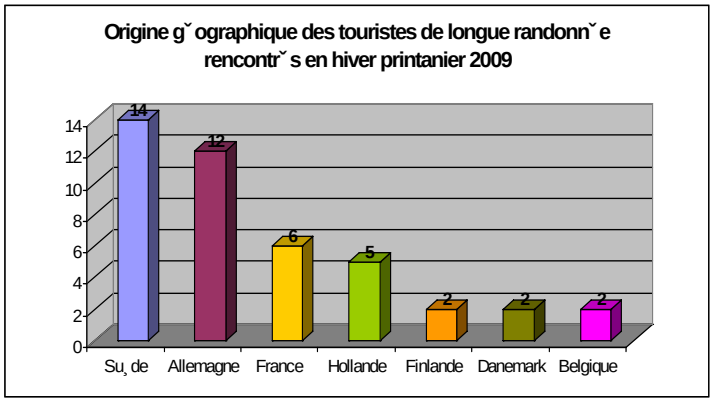

Source : résultats extraits des questionnaires passés en été (n = 33) et en hiver (n = 43).Revelin, 2009.

La « nature sauvage » à l'origine d'une démarche touristique.

En été, les 33 questionnaires enregistrés répertorient les différentes motivations des touristes de longue randonnée et mettent en avant l'attrait pour le milieu naturel.

La « nature » ou la « belle nature » apparaît comme une motivation majeure, citée 18 fois, soit par 54,5% des personnes interrogées. Des termes plus précis, tels que « wilderness » ou « nature intouchée », traduisant l'idée d'une « nature sauvage », ont été cités par 18,2% des touristes. En tout, 29 des 33 touristes interrogés ont cité au moins un terme évoquant la dimension naturelle des paysages locaux parmi leurs motivations. 7 touristes ont souligné leur attrait pour les « montagnes », les « points de vue » et les « paysages ». Des éléments renvoyant à la qualité du cadre de vie telles que le « silence », le « calme » ou la « paix » ont été cités 6 fois ; il en est de même pour les éléments soulignant la qualité du milieu : « air frais et propre ». La mention de la « santé » met en avant une démarche proche de celle des touristes contemplatifs liés à la santé, valorisant le bien-être d'un séjour dans un lieu perçu comme sain. L' « activité physique » et la « marche » n'apparaissent que 3 fois, mais

elles sont systématiquement mentionnées en réponse à la question suivante, concernant les activités des touristes. La région attire également pour le Parc National réputé de « Sarek » et la « piste royale » (Kungsleden), sentier de randonnée suédois réputé. Enfin, un touriste a souligné ironiquement la nuisance des moustiques en été.

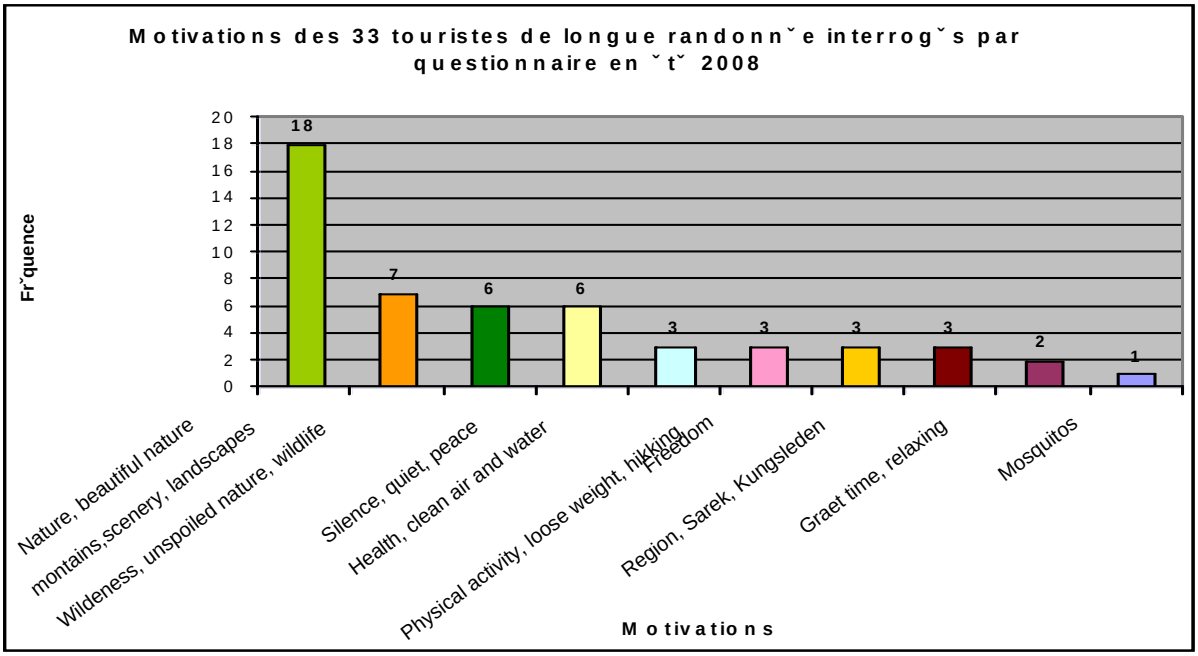

Source : résultats de questionnaires passés en été 2008 ; Revelin, 2009

En hiver printanier, 44,1% des 43 touristes de longue randonnée interrogés par questionnaire ont évoqué la « nature », la « belle nature », la « nature sauvage » ou le « wilderness » comme principale motivation de leur séjour.

La région et ses caractéristiques sont ensuite soulignées par les touristes : 30,2% d'entre eux mentionnent Sarek ou les pistes du Kungsleden et du Padjelentaleden. Les montagnes ont été citées par 7 touristes, et les notions de « calme », de « silence », de « solitude », ou de « liberté » apparaissent 8 fois. La « neige » n'est évoquée que 4 fois car sa présence est si évidente que les touristes ne la mentionnent pas. Pourtant, les entretiens ont révélés que la qualité du manteau neigeux et sa tenue jusqu'à tard dans la saison (début mai), sont aussi des raisons motivant le choix de la région comme lieu de randonnée :

> *On aime le ski de randonnée nordique. On peut le pratiquer un peu en France quand il y a de la neige, dans le Massif Central, le Vercors. Les autres massifs c'est des randos en étoile. On ne peut jamais faire une succession d'étapes. Donc ce qui est intéressant ici, c'est que quand on est dans un endroit, on a 36000 possibilités, c'est infini.[…] Et puis bon, c'est évident qu'il y a de la bonne neige, il y a de la place. C'est moins difficile que de la rando nordique dans les Alpes, parce qu'il y a moins de dénivelés, et on peut venir tard en fait.* (couple de touristes français)

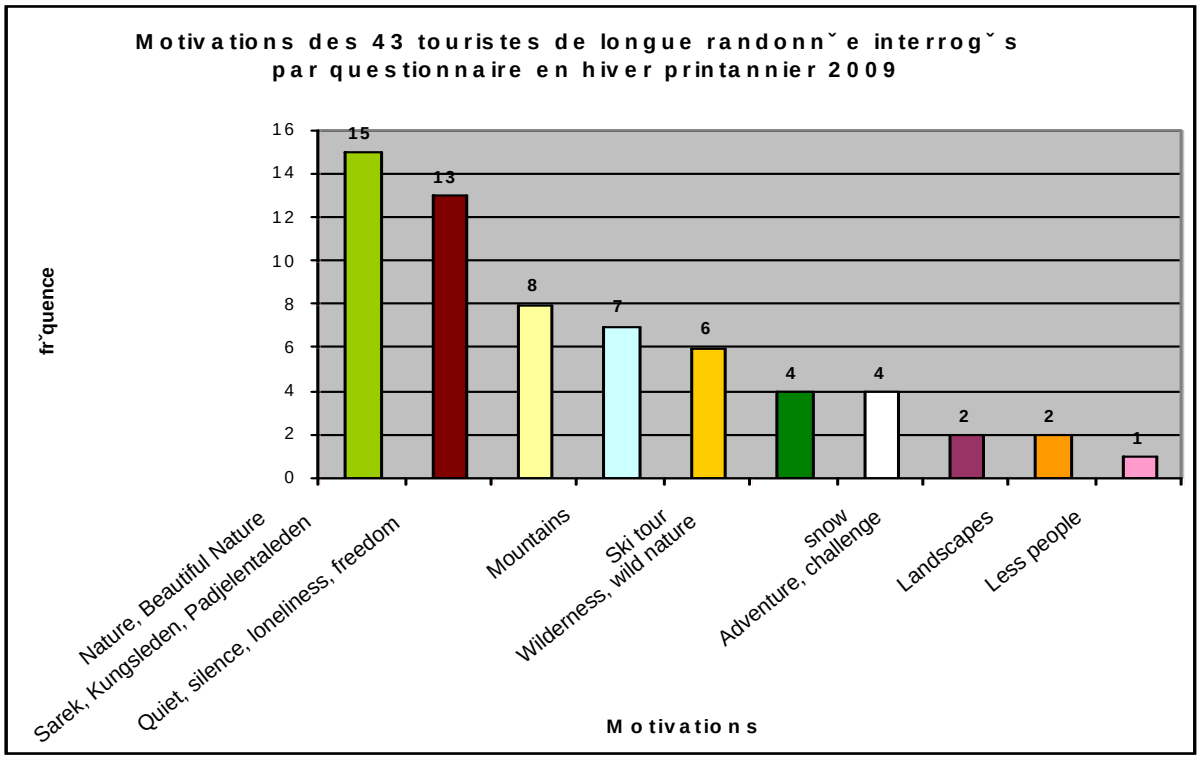

Source : résultats de questionnaires passés en hiver 2009

Un autre élément remarquable est la faible citation de l'idée de « challenge » (défi) et d'« aventure », qui est apparue comme beaucoup plus centrale dans la démarche de ces touristes à travers les entretiens. En effet, l'idée du parcours de longues distances dans un environnement non aménagé engage un test de ses capacités, voire un dépassement de ses limites. Une touriste française rencontrée à *Saltoluokta* en avril 2009, au début de son périple, explique l'implication de cette dimension dans le choix de la traversée de *Sarek* :

> *C'est aussi pour voir si je vais y arriver. Bon lui (son mari), il est plus expérimenté. J'ai déjà fait des randonnées à ski de fond, mais pas en tente. […] C'est quand même 11 jours. C'est nouveau pour moi la tente à monter, et tirer la pulka. Je vais voir si je vais y arriver. […] On a déjà tenté la traversée de Sarek il y a deux ans, mais avec la tempête, on a dû faire demi-tour. Alors cette fois, il faut qu'on y arrive.*

Eté comme hiver, les questionnaires révèlent la centralité de l'attrait pour la « nature sauvage » parmi les motivations du séjour. La longue randonnée pédestre ou à ski fond conjugue des pratiques sportives affectionnées, un engagement physique et mental, et la visite, ou plus précisément l'expérience, des paysages locaux associés à l'idée de « wilderness» dans les représentations touristiques.

La construction d'une représentation paysagère ou l'attrait pour la nature sauvage

Alors que la nature extérieure à l'emprise et à la maîtrise humaine était hier pensée comme dangereuse pour l'homme, les travaux de Luginbühl (1995) soulignent un

glissement récent des sensibilités paysagères vers une représentation du beau paysage comme la « nature sans l'homme ». M. Roué (2006) montre que la notion de « *wilderness* », liée à l'histoire des pionniers américains protestants, a évolué de la vision d'une nature sauvage et dangereuse que l'homme doit maîtriser pour survivre, vers celle d'une nature précieuse que l'homme doit protéger contre lui-même. Dans *Laponia*, l'existence centenaire des Parcs nationaux de *Sarek* et *Stora Sjöfallet* a alimenté l'idée d'une nature sauvage, extérieure à l'emprise anthropique, valorisant les paysages accidentés et hostiles (Wall Reinus, 2009). La réputation des paysages locaux s'est construite autour de leur statut de conservation. L'attrait des touristes pour la région renvoie au modèle du pittoresque, dont K. Thomas (1983) explique qu'il a émergé du confort rendant plus attrayant la vie à la dure pour les citadins en vacances. La dimension culturelle est absente des représentations touristiques et n'est jamais évoquée spontanément par les touristes interrogés ici lorsqu'ils décrivent leurs motivations. La labellisation de *Laponia*, datant de 1996, qui souligne pourtant la dimension remarquable des paysages naturels et culturels, est majoritairement ignorée par les touristes. Alexis Céleste Bunten[77] (2009), explique que dans l'imaginaire touristique, la présence d'un peuple autochtone infère une représentation imprégnée des héritages des modèles darwiniste et évolutionniste, renvoyant à l'image d'un peuple vivant en harmonie avec la nature et organisant une gestion durable des ressources naturelles nécessaires à sa subsistance (extrait d'une communication orale d'A. Bunten, mai 2009). Les traces peu visibles des activités ancestrales des Samis suscitent des représentations paysagères touristiques entrant souvent dans ce cadre, et qui entretiennent la dominance de représentations naturalistes chez les visiteurs de *Laponia*.

La catégorie du tourisme de longue randonnée itinérante peut-être scindée en deux sous catégories : les randonneurs qui choisissent de suivre les sentiers balisés et ceux qui choisissent délibérément de marcher hors sentiers. Ce choix repose sur une organisation différente de la randonnée, des pratiques différentes, des motivations différentes, donc une expérience différente et des paysages vécus différemment.

L'attrait pour les sentiers réputés

Les randonneurs sur piste sont attirés par les sentiers réputés de la région: le *Kungsleden* (la « piste royale ») et le *Padjelentalen* (la « piste de *Padjelenta* »).

> *J'ai plusieurs amis qui ont fait le Kungsleden, et ils avaient trouvé cela magnifique. Alors nous nous décidé cette année avec mon mari. […] Nous aimons la randonnée* (Couple de touristes suédois)

[77] Alexis Céleste Bunten est professeur d'anthropologie à l'Université de Humbolt, Californie. Elle dirige un groupe de travail orienté sur la problématique du tourisme indigène. Elle a récemment publié " *Sharing Culture or Selling Out? A Case Study of Self-Commodification in the Native-Owned Cultural Tourism Industry along the Northwest Coast of North America*" dans la revue *American Ethnologist*

Ces sentiers balisés sont ponctuellement aménagés de passerelles en bois ou de ponts pour faciliter le passage des randonneurs en été. La « piste royale », ponctuée de petits refuges gérés par STF, s'étend en tout sur 450 kilomètres entre *Hemavan* au sud et *Abisko* au Nord. La partie la plus fréquentée relie *Kvikkjokk* (porte sud de *Laponia*) à Abisko (au nord de *Laponia*). Dans *Laponia* (cf cartes 2 et 3) le *Kungsleden* longe l'est du Parc national de *Sarek* et traverse le Parc de *Stora Sjöfallet*. Le *Padjelentaleden* parcourt une partie du Parc de *Padjelenta*, à la frontière ouest de *Sarek*. Il relie *Kvikkjokk* au sud à *Anonjálme* au nord. Cette piste est aussi ponctuée de refuges, gérés par des Samis. L'entente déjà mentionnée entre les trois Samebys de *Sirges*, *Jåhkå-gasska* et *Tuorpon*, partageant le territoire parcouru par le *padjelantaleden* est à l'origine du projet de gestion commune des refuges par les Samis. Les pistes sont réputées pour la facilité de leur accès (pas de grands dénivelés) et pour les paysages grandioses qu'elles traversent. Une touriste allemande souligne la diversité des paysages naturels (été 2008):

> *Les paysages sont superbes, et ils changent au fur et à mesure de la randonnée. C'est ça que j'aime. Une fois c'est la montagne, après une vallée avec les marais, après tu passes dans les arbres.*

Les balisages et aménagement bien organisés permettent de suivre facilement les pistes, été comme hiver. L'engagement physique des touristes relève de l'endurance à parcourir les longues distances dans des conditions climatiques parfois difficiles, surtout l'hiver.

> *C'est sportif de skier tous les jours, cela donne faim ! […] Quand il fait mauvais… Une nuit nous avons eu – 21°C, nous avions dormi dans une cabane, mais on a eu très froid, on aurait dû monter la tente.* (Touriste suédoise)

Du paysage vu au paysage vécu et photographié

Les touristes de pistes sont nombreux à parcourir les paysages de Laponia (beaucoup plus nombreux que les hors pistes). Ils arrivent avec une représentation déjà façonnée par l'histoire du lieu qui motive leur volonté de visiter la région. Outre le discours touristique sur les paysages parcourus, je me suis intéressée au paysage vécu par ces touristes en leur demandant, lorsque c'était possible, de me présenter les cinq photos préférées de leur randonnée et de commenter leur choix. Deux exemples sont présentés ici, un l'été, un l'hiver. Ils illustrent les types de paysages et les éléments marquants pour les touristes.

Un touriste allemand rencontré en été à *Saltoluokta*, a sélectionné ses photos de paysages prises durant sa randonnée d'une semaine sur le *Kungsleden*, depuis Abisko :

1. Soleil de minuit parfaitement au nord

2. La neige sur les montagnes au mois de juillet

La photo 1 a été prise au moment où le soleil était exactement au nord. Ce soleil de minuit est un élément fortement symbolique et caractéristique de la région. La lumière très basse sur lac et aux montagnes environnantes toute la nuit était pour lui le premier paysage typique et représentatif de la région en été.
La photo 2 a été choisie pour montrer les névés de basse altitude, rencontrés très fréquemment jusqu'à mi-juillet et qui ont surpris ce touriste qui ne pensait pas trouver autant de neige l'été.

3. Vue sur le lac

4. Le troupeau de rennes

5. Taillis de bouleaux et aménagement de la piste

La photo 3 a été sélectionnée pour son « lac avec les montagnes, c'est typique de la Laponie. Il y a de très beaux lacs ». Le touriste a souligné la clarté de l'eau où l'on voit les nuages se refléter. Les rennes de la photo 4 ont été photographiés, car ils sont aux yeux du touriste « les animaux de la Laponie ». Perçus comme un élément faunistique de la nature, vivant en liberté, le touriste ne les a pas reliés à la dimension culturelle des paysages et de l'élevage réalisés par les Samis.

Le touriste allemand a sélectionné une cinquième photo montrant les petits bouleaux, typiques de la région. Ces arbres sont souvent remarqués par les touristes pour leur petite taille. Il met aussi en valeur l'aménagement en bois de la piste, qui permet de « ne pas marcher dans les zones humides » et de ne « pas dégrader la végétation ».

En hiver, des touristes suédoises ont aussi « raconté » les paysages visités avec leurs cinq photos préférées, prise sur le *Kungsleden* entre *Kvikkjokk* et *Saltoluokta* :

6. Le lac d'une vallée

7. La falaise d'Aktse

La photo 6 est dite « typique de la région, avec de grandes montagnes enneigées et un lac gelé, avec un beau temps ensoleillée. ». La photo 7 montre *Aktse*, une falaise impressionnante au dénivelé brut de 600 mètres. Un gardien du refuge avait expliqué aux touristes que c'était historiquement un lieu sacrificiel pour les Samis. Elles évoquent par là même une dimension culturelle du paysage.

8. Immensité des paysages

9. Paysage infini

La photo 8 montre une « descente dans la neige fraîche », un moment très apprécié par les deux skieuses. Elles soulignent ici une pratique qui leur permet de profiter pleinement des conditions offertes par le milieu. Comme pour les randonneurs en été, l'activité des skieuses dans ces paysages prend une place centrale à travers ces photos.

La photo 9 a été choisie pour l'immensité des paysages qu'elle montre. La touriste explique : « cela donne l'impression d'être infini, et je me sentais toute petite »

Enfin, la photo 10 souligne le mouvement des nuages derrière la montagne. Les touristes ont trouvé ce spectacle mouvant « très beau », mais la photo n'en restitue qu'une image figée.

Pour raconter leur randonnée en 5 photos, les touristes ont choisis des paysages qui les ont marqués parce qu'ils représentaient bien la région selon eux. Le touriste allemand a mis en avant la diversité des paysages naturels qu'il a parcourus. En hiver, la touriste suédoise a surtout souligné leur aspect grandiose, avec la dimension « infinie » de certains lieux, ou la hauteur « impressionnante » d'une falaise.

10. Danse des nuages sur la montagne

Entre retrait de la civilisation et besoin de sécurité

Les touristes évoquent une volonté de faire l'« expérience de la nature ». Outre leur attirance pour la dimension naturelle des paysages de la région, ils recherchent un contact privilégié avec la nature, représentée comme sauvage et extérieure à l'emprise de l'homme. C'est pourquoi ils valorisent un faible niveau de confort et des expériences physiques parfois difficiles. Le parcours des pistes est perçu comme un retrait de la civilisation, tandis que les stations, lieu de passage de ces touristes, sont vécues comme un retour à la civilisation. Un touriste allemand (été 2008) explique comment il a perçu ce retour :

> *Quand j'ai vu les lignes électriques depuis les montagnes, j'ai senti que j'étais de retour à la civilisation.*

Paradoxalement, les touristes de piste gardent un attachement à certains aspects de la présence des hommes. Ils valorisent la sécurité du balisage et des refuges. En hiver, une touriste française souligne que même avec le balisage, ne pas se perdre n'est pas si évident :

> *Quand il y a du blizzard, on ne voit pas à 2 mètres. Il y a eu une journée on n'était vraiment pas rassurées, on ne voyait presque pas les croix.*

Ceux qui dorment en refuge évoquent diverses motivations de ce choix : la crainte de dormir dehors, d'avoir froid, l'inconfort du sol pour les personnes ayant des rhumatismes, ou encore l'allègement du poids d'une tente à porter. Les refuges permettent un contact avec les gardiens en cas d'imprévu, ou simplement de connaître les prévisions météorologiques ou d'être conseillé sur des précautions à prendre pour l'étape suivante. En hiver, le *Kunsgsleden* est aussi emprunté par les motoneiges. Si cette pratique motorisée est souvent dénoncée par les skieurs, l'entente entre skieurs et conducteurs d'engins motorisés peut aussi être positive. Un touriste suédois explique que le niveau de fréquentation actuel des pistes pas les motoneiges est convenable :

> *Elles font du bruit. Mais une fois qu'elles sont passées, c'est bon. […] Il n'y en a pas tant que ça, si cela reste comme ça, ce n'est pas un problème. […] Les motoneiges tassent la neige, c'est plus facile pour skier.*

Une touriste française explique qu'elle vit la présence des motoneiges comme sécurisante :

> *Au début, j'étais même contente qu'elles soient là. On ne sait jamais ce qu'il peut arriver ; donc c'est bien qu'elles soient dans les parages. […] Souvent ils sont sympas, ils nous donnent la météo, et on leur demande comment est la piste.*

Les touristes de piste témoignent d'un sentiment ambivalent entre volonté de se retirer de la civilisation pour faire l'expérience de la nature et besoin de sécurité renvoyant à la présence humaine et aux infrastructures, vécues comme rassurantes.

Rencontres fortuites entre touristes et Samis sur le Padjelantaleden

L'été, les Samis sont présents dans les territoires parcourus par les pistes de randonnée. Ils sont même parfois investis dans le secteur touristique, en effectuant la traversée des lacs en bateau ou en gardant les refuges du *Padjelantaleden*. Ils bénéficient en partie de revenus, même peu élevés, générés par ce tourisme. Le contact direct avec ces touristes est également propice aux échanges culturels et à la création d'un lien social. Des touristes allemands expliquent ce qu'ils ont appris sur le mode de vie sami en discutant avec des pêcheurs :

Nous avons rencontré un Sami avec son fils. Ils allaient pêcher. Ils ont le droit de pêcher au filet. […] Ils habitent dans des maisons modernes. […] Ils ne sont là que l'été, pour s'occuper de leurs rennes.

La dimension culturelle n'apparaît pas déterminante parmi les motivations des touristes à visiter la région, mais la découverte de la culture locale est très appréciée et la curiosité s'aiguise au gré des rencontres. Ces échanges entrent dans le cadre de la découverte d'une région et initient les touristes à la perception d'une dimension aussi culturelle. Eva Gunnare, secrétaire de *Laponia Process*, explique que la gestion des refuges du *Padjelantaleden* anciennement confiée à l'état suédois a été reprise par les Samis pour valoriser leur statut d'hôte sur ce territoire et favoriser le partage de leur culture avec les visiteurs. Cela vise à favoriser la reconnaissance de ce peuple autochtone tout en générant des revenus à partir d'une activité qui permette aussi de maintenir le mode de vie traditionnel. Mais comme nous l'avons souligné plus haut, la réelle rencontre entre Samis et touristes se réalise relativement faiblement.

Le Parc national de Sarek : l'image d'un territoire sauvage et extrême

Sarek est connu en Suède pour sa difficulté d'accès, son caractère totalement non aménagé et non sécurisé (pas de sentier, un seul refuge et aucune couverture téléphonique), ses paysages grandioses de montagne, ses glaciers et sa faune sauvage emblématique peuplée de grands prédateurs (ours, lynx, gloutons…). Les touristes, les auteurs de blogs racontant leur voyage dans la région, ou encore les promoteurs du tourisme, ventent ce Parc national comme étant le dernier vrai « wilderness européen ». Les questionnaires et les entretiens plus approfondis menés avec cette catégorie de touristes ont définitivement placé au premier plan cette recherche d'une nature intouchée.

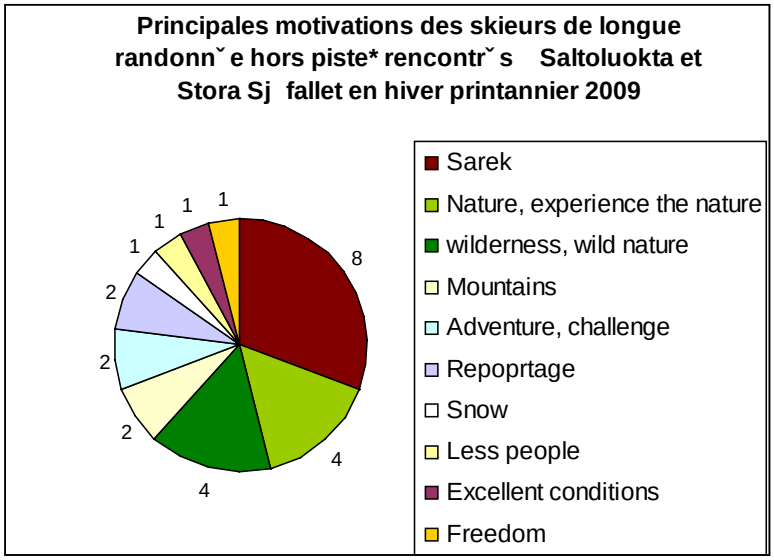

Le graphique ci-dessous présente les principales motivations évoquées par les 21

touristes de longue randonnée hors piste rencontrés en hiver printanier. 8 d'entre eux ont mentionnés leur attrait pour le parc national *Sarek*, plaçant cette motivation en première position. Les 8 suivants évoquent un intérêt particulier pour la nature. Nous pouvons distinguer ceux qui citent de manière large la « nature », ou « faire l'expérience de la nature », soit 4 des 21 touristes interrogés et ceux qui évoquent le « *wilderness* » et la « nature sauvage », soit 4 autres des personnes interrogées. Viennent ensuite les termes de « montagne », « aventure », « challenge ». Les termes inscrits de manière spontanée en hiver printanier par les touristes, en réponse à la question simple : « en un ou quelques mots, quelles sont vos principales motivations à vous rendre dans Laponia ? » témoignent d'un attrait central pour la nature sauvage, les montagnes, et les conditions particulières offertes par le Parc de *Sarek*. Un groupe de deux français et deux belges ayant skié 11 jours dans *Sarek* expliquent les motivations de leur randonnée :

> [Belge] : Le temps est très mauvais et en plus, si tu as un problème, t'es tout seul.
>
> [Français] : *Il n'y a pas de cabane, pas de téléphone, rien.*
>
> Qu'est ce qui a motivé votre choix, alors ?
>
> [Belge] : *Justement, ça. Moi c'est ça. Le fait qu'il n'y ait pas de téléphone, pas de cabane, c'est l'isolement, coupé du monde. C'est le wilderness.*
>
> [Français] : *Moi c'est pour le paysage. La montagne, montagne. Et l'engagement*.

La notoriété de *Sarek* en Suède et au-delà des frontières repose pleinement sur la vision d'un ultime espace sauvage, offrant la possibilité de faire l'expérience et de défier une nature perçue comme intouchée par l'homme. Cette image même du Parc national alimente sa popularité, niant de fait que le Parc est aussi un territoire culturel, utilisé par les Samis pour l'élevage des rennes. Il existe aujourd'hui un guide vendu dans de nombreuses enseignes suédoises de sports extrêmes, consacré uniquement à la traversée de *Sarek.*

Photo : Revelin, 2011.

Un dépassement de soi ou le défi de la nature

« Faire l'expérience du wilderness », implique l'idée d'un dépassement de soi, d'un challenge, c'est-à-dire d'une mise à l'épreuve de ses compétences physiques et mentales. Deux touristes danois rencontrés en été puis de nouveau en hiver à leur retour de randonnées dans Sarek soulignent la double volonté de prendre une réelle distance par rapport au confort de la civilisation et d'un véritable défi vis à vis de soi-même, en testant ses propres capacités à la survie dans un environnement aux conditions difficiles :

> *On est responsable des conséquences de chacun de nos actes, pour lesquels on retire tous les bénéfices ou inconvénients. Tu es en pleine nature, il n'y a rien, si tu fais une erreur, tu en subis directement les conséquences.*

Les conditions extrêmes de *Sarek* permettent aux touristes d'apprécier leurs capacités à subvenir à leurs besoins par eux-mêmes, avec pour seule aide leur équipement, leur préparation et leur expérience. Ils doivent s'adapter chaque jour aux contraintes imposées par le milieu et l'imprévisibilité du temps. C'est ainsi qu'ils ont le sentiment de réaliser une véritable expérience de la nature, alors évoquée comme source d'une « grande satisfaction » ou même d'un sentiment de « puissance ».

Des retombées économiques rares à l'échelle locale

Les pratiques de ces touristes sont particulièrement liées au droit spécifique à la Suède : l' « *allmansrett* », qui permet à tous d'utiliser la nature. Il autorise l'accès à toutes les terres et étendues d'eau, même privées : chacun peut camper, faire des randonnées, du canoë ou du bateau, ou récolter des plantes non protégées, dans la mesure où il ne dégrade pas le milieu et respecte les droits d'autrui et les contraintes imposées par des législations supérieures (Snyder, 2007). Ce droit fondamental en suédois implique une plus faible demande en matière de structures d'hébergement et donc un tourisme moins lucratif au niveau local. Cependant, à la fin de leur randonnée, les touristes louent fréquemment un lit en station et se délectent souvent d'un repas au restaurant. Ce véritable rituel de réintégration du monde moderne, au même titre que la douche et le sauna, marque leur retour au confort de la civilisation. Mais la majorité des dépenses sont réalisées dans la région d'origine des touristes (équipement, transports). Les interactions avec la communauté sami sont faibles, particulièrement en hiver. Le contact est occasionnel, mais s'il se produit, il reste souvent malgré tout l'occasion d'un échange entre touristes, ou entre touristes et locaux. Les touristes de randonnée évoluent dans un espace très peu fréquenté et la moindre rencontre est l'occasion de créer un échange sympathique.

Conclusion sur le tourisme de longue randonnée

Le tourisme de longue randonnée est motivé par la recherche de « l'expérience de la nature » et des paysages locaux. L'attrait pour la région est lié à des représentations paysagères valorisant la « nature sauvage » et les paysages diversifiés et immenses rencontrés dans *Laponia*. Les touristes qui évoluent sur les sentiers favorisent la sécurité d'une randonnée dans laquelle ils s'engagent physiquement et mentalement. Les « hors-pistes » mettent en avant l'expérience d'une nature perçue comme totalement sauvage, impliquant la mise à l'épreuve de ses propres limites. Les déplacements longs supposent une endurance physique, et un niveau de confort réduit dans des lieux peu ou pas aménagés.

Les représentations de l'impact environnemental de l'activité des randonneurs à pied ou à ski divergent : pour ceux qui empruntent les sentiers, l'activité canalisée centralise l'impact du tourisme sur la seule zone de la piste, tandis que les autres perçoivent leurs déplacements diffus comme moins impactant. Ce tourisme présente de manière générale un faible impact sur le milieu : d'abord les pratiques de déplacements ne sont pas motorisées, ensuite, la grande majorité des randonneurs est sensible à l'esthétique du milieu naturel et entend minimiser son propre impact en veillant à adapter leurs comportement. D'autre part, évoluant principalement dans l'enceinte de Parcs nationaux, les touristes sont soumis aux règlements des parcs, qu'ils respectent majoritairement selon nos observations.

La notoriété des parcs est un facteur majeur d'attraction des touristes dans la région et le support de représentations paysagères naturalistes. La récente labellisation Unesco (1996) qui tente d'apporter de nouvelles dimensions socioculturelles, est mal connue par les touristes. La majorité d'entre eux l'ignorent totalement. Ce fait explique en partie la persistance de représentations d'une nature sauvage, non nuancée par la présence active des Samis dans la région depuis des millénaires.

Enfin ce type de tourisme génère de faibles revenus à l'échelle locale, surtout dans le cas des hors-piste qui rencontrent rarement les structures touristiques locales. Les randonneurs qui évoluent sur les sentiers produisent quelques revenus pour les locaux, et notamment pour les Samis, en utilisant les refuges et les services offerts sur les sentiers. Cependant, dans certaines zones et à certaines périodes de l'année, qui correspondent à des lieux et des moments critiques pour l'élevage des rennes, pratiques touristiques et élevage cohabitent plus difficilement. L'espace récréatif des uns est l'espace de travail des autres. Cette opposition des visions et usages du territoire se traduit ponctuellement par des conflits, générant chez les Samis le sentiment que le tourisme est un facteur extérieur de plus qui vient morceler le territoire dont ils se voient dépossédés depuis des générations.

La discussion autour de la définition de ce que serait un paysage culturel fait rage en Suède, et elle reflète les antagonismes et clivages sociaux qui traversent une société en profond changement. Rien d'étonnant à ce que, à la fin du siècle dernier, répondant à la demande de définir le paysage culturel type de la Suède, la réponse se soit d'abord fait en termes de géographie physique et ait renvoyé au monde agricole. Pourtant des voies s'élevèrent pour dénoncer ce schéma qui, selon ses détracteurs, trahissait la suprématie politique du sud de la Suède agricole, oubliant le Nord et sa singularité culturelle (Jones 2008).

Pour le nord de la Suède plusieurs auteurs évoquent deux paysages principaux, deux paysages mentaux comme les caractérise Michael Jones, deux références renvoyant à deux groupes sociaux bien distincts : les hauts plateaux des éleveurs de rennes samis pour une part, la mer et la côte des pêcheurs de la côte norvégiens pour une autre.

Pour donner un exemple concret, M. Jones parle du terme *jassa* qui en sami du nord se réfère à une plaque de neige éternelle. Les Samis éleveurs voient dans cette plaque un lieu où les rennes se plaisent en été parce qu'ils s'y rafraichissent et échappent aux piqûres des moustiques, tandis que pour le pêcheur, qui voit le paysage de son bateau, une tâche de neige sur la montagne constitue un repère qui l'aide dans sa navigation ou son positionnement de pêche. Ces deux mondes culturels voient donc le paysage à partir d'un angle de vue différent, mais surtout d'un point de vue qui se réfère à leur usage du territoire.

Les premiers ethnologues/folkloristes (Vorren, Manker) ont donné dans la deuxième moitié du 20^{e} siècle une image romantique du paysage sami lié au paysage sacré, alors qu'une nouvelle génération de chercheurs propose de ne pas se concentrer seulement sur les montages sacrées et les sites d'offrandes, mais de se référer également au paysage cognitif des Samis, toujours vivant aujourd'hui. C'est ce que nous allons tenter ici, en commençant par nous intéresser à la définition de la saison, essentielle pour des paysages qui passent du solide (lac ou rivière gelée) au liquide, de l'uniformément vert à un paysage de la neige, de la glace et de tous les états intermédiaires. Nous rendrons compte ensuite brièvement du paysage sacré sami.

C'est Ernst Manker, un spécialiste des samis suédois qui le premier a attiré l'attention sur la représentation des saisons chez les Samis, titrant dès 1967 un livre qui a été republié depuis, « Le peuple des huit saisons ». Cette distinction est aujourd'hui passée dans le domaine public et largement utilisée par les entrepreneurs touristiques pour en faire un argument de publicité. Ce n'est plus une région qui se donne à voir, mais une multitude de paysages, chacun multiplié par le nombre de saisons, puisqu'en effet entre un lac paisible où l'on rame et pêche en été et un lac

gelé où l'on pratique la motoneige, l'usage touristique et la vision du paysage diffèrent radicalement. Chaque saison a ses particularités qui modifient l'aspect et l'accès aux paysages, et sont déclinées l'une après l'autre par exemple dans la brochure en ligne Laponia.nu, dont l'essentiel a été traduit en français. La richesse de la terminologie samie se traduit en termes touristiques par une « quantité de choses à faire » et à voir.

De fait, la caractéristique de la vision des Samis des saisons, est une savante mettant en valeur une avant-saison, qui possède à la fois les caractéristiques de la saison à venir et de celle qui la précédait, puis la saison elle-même, suivie par une fin de saison, pourrait-on dire, mais conceptualisée comme une avant-saison de la suivante. En clair, il y un automne-hiver, dont le nom est formé de l'apposition de ces deux substantifs, puis un hiver, suivi d'un printemps hiver. De même on trouve un automne-printemps avant l'automne, suivi de l'automne-hiver. Enfin le printemps-hiver précède le printemps et est suivi du printemps-été, tout comme le printemps-été précède l'été qui est suivi de l'automne-été. Nous pouvons donc distinguer, non pas quatre saisons comme en Occident, mais quatre groupes de saisons, chacune précédée et suivie d'une saison associée à la saison principale. Dans le tableau qui va suivre nous reprenons la terminologie de Manker en la traduisant en mois, ce qui raidit la souplesse de l'évaluation samie du temps, mais nous permet une équivalence dans le temps tel que nous avons l'habitude de le mesurer.

čak'ča-dal've (nov-déc.) littéralement l'automne-hiver, ou le début de l'hiver
dal've,
giđđa dal've (mars-avril), littéralement le printemps hiver, ou l'après hiver
giđđa
Giđđa-giesse (juin), le printemps été, ou le début de l'été
Giesse
čak'ča- giesse (août) littéralement l'automne-été, le début de l'automne
č č

Ces saisons sont en quelque sorte des unités opérationnelles, très utiles à l'éleveur de rennes pour concevoir et décrire ses activités. C'est à l'automne que l'on commence à penser à migrer. C'est pendant l'automne-hiver que, après avoir quitté les hautes montagnes où l'on fait pâturer ses rennes en été, on atteint les pâturages d'hiver d'en bas, dans les forêts de l'est. On occupe en général le même emplacement jusqu'en hiver, saison où l'on se déplace sur des pâturages plus proches du bas des montagnes. Vers la fin du printemps-hiver, on commencera à remonter vers l'ouest, en

entreprenant la migration qui s'achèvera au printemps, atteignant le lieu de vêlage, toujours le même pour un troupeau, où les femelles mettront bas.

Dans le contexte de la conversation, on comprend l'utilité des précisions de ce vocabulaire : alors que pour nous l'hiver dure de nombreux mois, il est très important pour un Sami qui explique ce qu'il fait et où lui et ses rennes sont à un moment donné de préciser : on est à tel endroit à l'automne-hiver, mais on se déplace là en hiver. Il est crucial de comprendre si l'on parle du printemps-hiver, du printemps, ou du printemps-été, car à une époque correspond un lieu, une activité, et un état de la végétation ou de la neige/glace/eau :

- la migration demande que les lacs et les rivières soient encore assez gelés pour que l'on puisse passer dessus,
- la naissance des faons demande que l'herbe ait commencé à pousser pour que les femelles puissent se nourrir et fabriquer du lait pour les petits,
- le début de la pêche dans les lacs du haut de la montagne demande que les lacs soient dégelés.

En effet dans ces régions de Laponie qui se situent au-dessus du cercle polaire, les changements de saison sont dramatiques, et ont des effets rapides. Il en est ainsi à l'évidence du gel ou du dégel, qui changent radicalement la donne, mais également de la lumière, puisqu'entre le soleil de minuit du mois de juillet et la quasi disparition du soleil lors de la période sombre de décembre et janvier, on assiste à d'autres transformations radicales du paysage. Quand la neige et la glace disparaît, et que la magnifique lumière de l'arctique illumine le paysage, le soleil réchauffe si vite les bois, prairies et marais que c'est immédiatement une explosion de fleurs colorées : Linné s'en était lui-même étonné, déclarant qu'il avait tout à coup l'impression d'avoir débarqué dans un autre pays, très exotique. Mais cette explosion est brève. Après les fleurs, et les oiseaux, revenus de leur migration et très actifs, ce sont les baies, qui poussent en quantité. Autrefois elles étaient une source quasi exclusive de vitamine C, et ramassées et conservées avec grand enthousiasme. Aujourd'hui encore, elles sont tout autant prisées, ramassées, transformées, même commercialisées par certains, rarement des Samis.

En bref il y a correspondance entre lieu et saison, entre activité et saison, et qui plus est entre paysage et saison, chaque saison correspondant à un moment bien précis du cycle de la neige, de la glace ou du soleil.

Les mois sont aussi nommés en fonction des occupations ou des évènements liés aux changements de saison :

- Mars, Njukčamánnu, signifie le mois des cygnes[78],

[78] Comme le dit le blog de Rauna Kuokkanen, jeune samie d'Utsjoki professeur au Canada : « They just

- Mai, Miessemánnu, signifie le mois des faons, c'est-à-dire celui où ils naissent,
- Juillet, Suiodnemánnu, est le mois du foin aux chaussures, celui où l'on ramasse dans les marais une herbe qu'il faudra ensuite battre et préparer en bottes pour la faire sécher et s'en servir comme chaussette ou foin dans les mocassins d'hiver,
- Août, Borgemánnu, c'est le mois de la moisissure, peut être celui des champignons dont les rennes sont très friands,
- Octobre, Golggotmánnu, c'est le mois du rut. C'est un mois où il faut laisser les mâles, qui se constituent un harem de femelles, se battre jusqu'à épuisement pour avoir l'avantage sur leurs concurrents. Mais c'est aussi trop tard pour consommer la viande qui a un goût trop fort : il faut donc abattre les mâles au plus tard en septembre.

Nous ne décrirons pas ici toute la complexité de ce vocabulaire, qui nécessiterait un rapport à lui tout seul. Mais il nous faut rappeler ce qui est essentiel, et permet une introduction à la variabilité de l'arctique, et à sa traduction culturelle dans la langue. Seule une véritable étude ethnoscientifique permet de comprendre en effet ce qui n'est pas simplement une richesse du vocabulaire, comme certains linguistes ou observateurs la qualifieraient, mais une organisation du monde en catégories d'observation, de pensée, qui mènent à la capacité de communication entre éleveurs qui ont besoin d'échanger à propos du changement constant de la situation, mais surtout à celle d'établir des stratégies adéquates.

Une catégorie complexe : , un pâturage qui peut disparaître instantanément

Le terme *guohtun* est une catégorie complexe (Roturier et Roué 2009). Il ne décrit pas seulement une communauté de végétaux, ou un état de la neige et de la glace, mais rend compte de l'accessibilité des végétaux consommés par le renne, c'est-à-dire principalement du lichen, en tenant compte des conditions de neige et de glace à un moment particulier et dans un lieu particulier. C'est donc un terme qui, encore une fois, concerne l'espace, et le temps.

Lorsque les éleveurs, qui sont parfaitement bilingues, parlent suédois, ils emploient le mot *beite*, qui peut se traduire par pâture, pâturage. Mais le sens sami est beaucoup plus riche, puisque l'on peut parfaitement dire qu'il n'y a pas de *guoh'tun*, ou qu'il est mauvais, alors que l'on discute d'un pâturage qui est plein de lichen en hiver, la nourriture par excellence en cette saison. Encore plus dramatique : en une journée un

---

landed on the partly open river this sunny but cold and windy evening. » http://rauna.wordpress.com/tag/sami-seasons/

guohtun, un bon pâturage, peut disparaître.

Pour les éleveurs en effet, ce n'est pas la composition floristique, que les agronomes scandinaves s'attachent à démontrer quand il s'agit de pâturages, qui importe, c'est son accessibilité pour les rennes. Il faut aux rennes du lichen pour se nourrir pendant les mois d'hiver, mais cela ne suffit pas. Il faut qu'ils puissent y avoir accès.

En hiver, le pâturage est recouvert d'une couche de neige, et les rennes creusent cette neige pour trouver le lichen et se nourrir. La variation des températures est brutale dans l'Arctique : si, après une chute de neige, un redoux fait fondre la neige, ou pire que les précipitations sous forme de neige sont remplacées par de la pluie, et qu'ensuite le froid fait geler cette eau, elle se transforme en glace. Une couche de glace trop dure sur le sommet de la neige emprisonne le lichen, et les rennes ne sont plus capables de creuser pour avoir accès à leur nourriture : il n'y a alors plus de *guoh'tun*. Ces épisodes ont lieu parfois au printemps, quand un redoux est suivi d'une période de froid, parfois en hiver. Les années catastrophe sont celles où cette situation se produit tôt dans l'hiver, quand une bonne quantité de neige est déjà tombée, et que la croûte de glace emprisonne littéralement la totalité du pâturage pendant plusieurs mois. C'est ce qui est arrivé durant la dernière semaine de décembre 2007, qui a été un hiver catastrophique pour la région du nord de la Suède. Une période soudaine de temps chaud, à + 10°C, a ruiné pour le reste de l'hiver des conditions de pâturage qui jusque là étaient excellentes.

Les conditions de neige et de glace sont donc déterminantes. La glace qui empêche les rennes d'accéder à leur nourriture peut se situer soit au sommet de la neige, soit au plus près du sol, emprisonnant alors le lichen. Pris dans des cristaux de glace, ce type de lichen peut rendre les rennes malades s'ils le consomment.

Un éleveur s'exprime ainsi pour nous résumer de longues conversations, parlant lui-même de « véritable science » samie :

> *Les rennes pâturent différemment selon la nature de la neige, et du fond… l'endroit où la glace où la neige rencontre le sol. On peut généralement dire qu'il faut prendre en compte trois facteurs : le lichen présent sur le sol, dans quel état est le fond, et enfin la quantité de neige. Si deux de ces facteurs sont acceptables, ça peut marcher. Par exemple, si le lichen est haut, qu'il y a peu de neige et peut-être de glace, alors peut- être le lichen peut-il dépasser de la glace. D'un autre côté si le lichen est très court à un endroit, mais que le fond est très bon et qu'il y a peu de neige, alors peut-être le lichen n'est-il pas très bon mais le renne peut se nourrir là. D'une certaine façon c'est une véritable science.* (M.P. Astot, août 2008)

J'allais parler de la vision des éleveurs d'un pâturage d'hiver, mais peut-on parler de vision alors que précisément ce qui se mange, le lichen, est invisible sous la neige ? Il faudrait plutôt parler de conceptualisation, ou, emprunter dans un sens pour une

fois littéral, le terme de représentation à l'ethnoscience. Dans la conceptualisation du pâturage sami, entre également la connaissance des saisons, qui leur permet d'établir une stratégie temporelle pour faire pâturer d'abord ce qui n'est pas le meilleur mais qui a le mérite d'être accessible. A l'automne-hiver les rennes peuvent pâturer ailleurs que dans les landes à lichen. Ils peuvent trouver leur nourriture dans les marais et au bord des lacs. C'est seulement quand les conditions de neige et de glace deviennent difficiles, en hiver (c'est-à-dire en janvier février mars), que les éleveurs orientent leur troupeau vers les pâturages de lichen, avant que la neige ne devienne trop dure, et qu'ils soient inaccessibles.

Un éleveur dispose donc d'une carte mentale où s'allument, à un moment donné, une succession de petites fenêtres, en fonction d'une conceptualisation du temps et de l'espace. Il prend alors une décision de stratégie optimale, une stratégie qui vise à un usage durable des ressources. Mais, comme nous l'avons montré, à chaque moment les aléas peuvent détruire cette conceptualisation et les stratégies ad hoc : il doit alors se représenter une nouvelle carte mentale, et formuler une nouvelle stratégie, grâce à sa connaissance profonde de la botanique (pâturages), de la foresterie (état des forêts, hauteurs des arbres et influences sur le couvert de neige), de la physique et de la chimie de la neige (de neige à glace en passant par tous les états décrits dans le vocabulaire ou la classification samie).

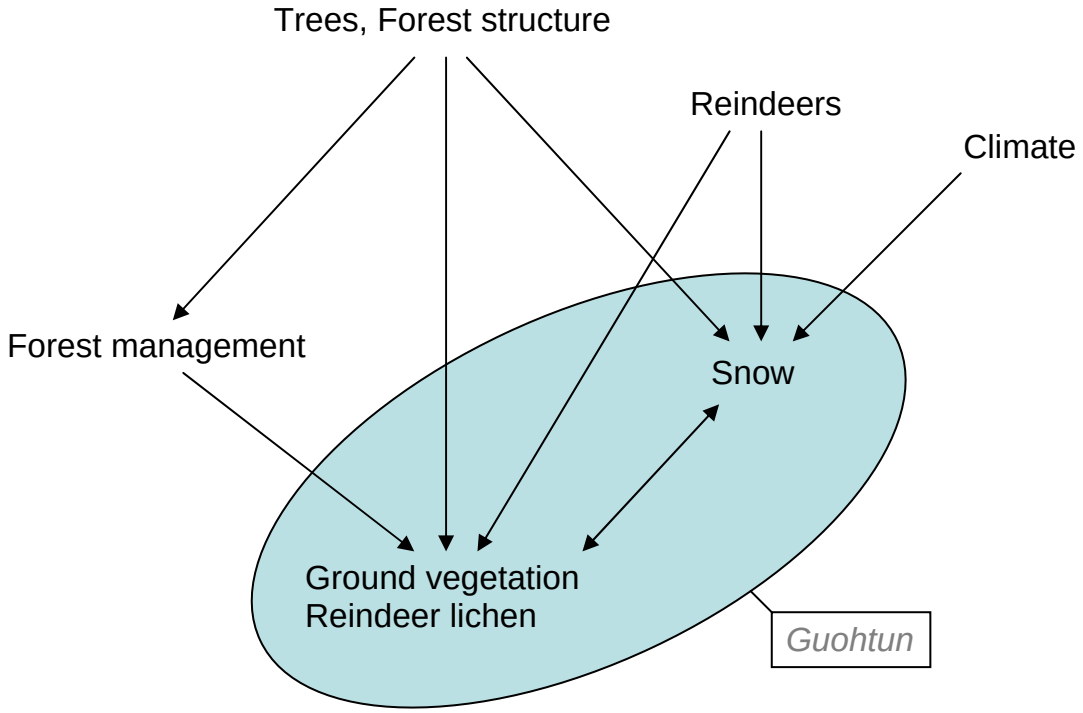

Facteurs influençant le *guoh'tun* (figure reprise de Roturier Roué 2009)

Quelques autres termes conceptualisant le paysage de la neige sami : čuokke, bodne-vihci, čiegar, oppas

Le phénomène que nous avons décrit, et qui peut se traduire par : couche de glace empêchant l'accès aux pâturages, s'appelle *čuokke.* Mais il nous faut donner une définition plus précise de ce terme, qui de se fait se définit en opposition/contraste avec un autre, *bodne-vihci*.

Quand il s'agit de *čuokke,* cela veut dire que l'accès aux pâturages est totalement bloqué dans toute la région, depuis les forêts jusqu'à la côte. Un éleveur nous a précisé :

> Čuokke*, c'est sérieux, quand c'est* čuokke*. C'est impossible.*

Par contre s'il s'agit seulement du même type de phénomène, mais par endroits et par plaques, et qu'il y a un espoir de se déplacer pour faire paître son troupeau, il s'agit seulement de *bodne-vihci* :

> Bodne-vihci*, cela peut être seulement à un endroit, par exemple à Gräsviken, là il y a du* bodne-vihci*. Mais ici, peut-être que c'est bon. Alors ce n'est pas* čuokke. čuohke *c'est partout.*

Les traces sur la neige sont également nommées et interprétées. *Ciegar* c'est, selon le dictionnaire de langue samie, un champ de neige qui a été piétiné et creusé par les rennes. En contraste, *oppas*, c'est un champ de neige vierge.

Mais cette description n'est ni purement esthétique ni purement factuelle. Car de fait quand les rennes ont pâturé un certain temps, quelques semaines par exemple, ils ont tassé la neige à la fois en marchant et en creusant, et ce tassement a provoqué un gel de la surface enneigée, et son durcissement. Ils ne peuvent alors plus se nourrir, et ce lieu creusé et piétiné n'est plus accessible pendant le reste de la saison. Par contre, il leur faut trouver un nouveau *oppas* pour se nourrir. Pendant toute la saison d'hiver, les rennes et leurs éleveurs, ou le contraire, se déplacent d'*oppas* en *oppas,* qu'ils transforment au fur et à mesure en autant de *čiegar* qu'il leur faut alors abandonner.

Passons du paysage de la neige au paysage sacré. Alors que le premier thème, en lien avec une vision plus cognitive du paysage, a été étudié seulement récemment, et qu'il fait l'objet de recherches ethnologiques de terrain, dont fait partie la nôtre, le second fait partie des recherches « classiques » de la fin du 20e siècle, beaucoup plus à travers des recherches historiques qu'à travers l'étude des pratiques. En effet cet enchantement du paysage renvoie à une pratique chamanique et à une vision animiste de la nature et de la surnature qui a été, sinon complètement éliminée, du moins largement réprimée et rendue invisible il y a déjà plusieurs siècles. Pourtant la présence de lieux sacrés ou de sites d'offrandes est toujours inscrite dans la mémoire, et dans la construction sociale du paysage. Elle s'est conservée à travers la toponymie, la transmission des

noms de lieux faisant participer les Samis d'aujourd'hui à la compréhension du paysage sacré d'autrefois, et leur permettant même parfois de revitaliser des pratiques qui avaient été éradiquées par les prêtres zélés des siècles précédents.

C'est E. Manker qui le premier a publié en 1957 un tome de la série *Acta Lapponica*, avec de remarquables photos, qui concerne les sites de sacrifice des régions où les Lapons suédois voyageaient, y compris les lieux sacrés qui se trouvaient en Suède. C'est une recherche majeure, avec une description détaillée de chaque lieu sacré individuel. Le monde naturel était animé, et tout lieu remarquable pouvait devenir un lieu de culte et d'offrande, un *seite*. On y faisait des offrandes pour avoir « de la chance » en élevage lorsqu'on était éleveur, à la chasse lorsqu'on était chasseur, ou enfin à la pêche, ou simplement de la chance lorsque l'on voyageait. La chance est entendue comme une qualité qui a un lien avec les êtres sacrés dont elle dépend, et la relation à ce monde de celui qui en bénéficie ou n'en a pas. Elle est donc d'ordre spirituel. On peut (Vorren 1987) classer ces sites sacrés appelés *seite* en huit différents types :

- qui sont de telles dimensions qu'on ne peut pas les comparer avec les autres sites sacrés. En général isolées et surmontées d'un pic qui atteint les nuages dans le ciel bleu, elles ne comportent pas toujours de lieu de sacrifice spécial. On vénère la montagne en elle-même,
- , où l'on trouve en offrande des cornes de rennes et des os de flétan, déposés par les éleveurs et les pêcheurs. Ces rochers remarquables sont souvent appelées en norvégien les églises des Samis,
- semblaient les sites de sacrifice les plus courants et quelquefois extrêmement grands de taille,
- : le fond de la grotte est souvent couvert d'os de toutes sortes de restes animaux -offrandes de cornes de rennes par les Samis éleveurs pour obtenir la chance avec les rennes, têtes de flétan pour les Samis de la mer qui voulaient obtenir de bonnes pêches,
- sont souvent des lieux de sacrifice, car elles évoquent sans doute une communication avec un monde du dessous,
- ,
- ,
- : Il s'agit d'un mur de pierres bâti en cercle d'un diamètre de 6 à 9 m, les plus hauts murs atteignant une hauteur de 70 cm à 1,20 m. Le lieu de sacrifice et le siedidde proprement dit, autrement dit l'objet du culte, pierre remarquable ou autre curiosité de la nature, sont à l'intérieur du cercle de pierres. Ce dernier n'a été trouvé que dans l'un d'entre eux, sans doute parce que les missionnaires les détruisaient.

Les Samis croyaient à l'existence d'un monde parallèle à ce monde, appelé *saivo* qui ressemblait au leur mais était beaucoup plus agréable, où la nourriture et les plaisirs se trouvaient en abondance. Ce monde spirituel était accessible aux morts qui y continuaient leur vie. On l'a interprété comme une sorte de paradis. Certains lacs et montagnes sont associés à ce concept, et on peut donc parler de lacs ou montagnes sacrés. Aujourd'hui encore, lorsque sur les cartes la toponymie samie a été enregistrée, on trouve, à côté de rivières *saivo*, des montagnes *saivo*.

Un autre mot sami, ***passe,*** est associé à des lieux, qu'ils soient sacrés, ou d'offrande et de sacrifice.

Les noms de lieux sont donc encore aujourd'hui témoins de cette nature enchantée. Nous donnerons ici, à partir de l'étude de Manker, l'exemple du territoire du groupe d'élevage Tuorpon où nous avons fait en hiver et en été la majorité de nos enquêtes. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce campement d'été au bord d'un lac idyllique, Stalo, dans notre discussion sur le beau. Cette évocation des anciens lieux sacrés sera brève, et les lecteurs non intéressés peuvent donc s'abstenir de la lire : elle est pour nous un moment de notre enquête, qui nous permettra peut-être, ou peut-être pas, un nouveau dialogue lors d'un prochain terrain avec les Samis. Non pas que le dialogue sur un sujet refoulé pendant plusieurs siècles, la religion et les pratiques chamaniques, soit aisée. Une fois cependant, quand l'atmosphère s'y prêtait sans doute, au moment où je m'y attendais le moins, quelqu'un s'est hasardé à me dire qu'il avait un lieu de culte. Il était impensable d'aborder un tel sujet de front, mais après quelques années peut-être d'autres bribes surgiront telles, le retour du refoulé.

A Staloluokta même se trouve un lieu d'offrandes, visité par un observateur en 1890, puis en 1943 en compagnie d'un Sami dont le nom atteste qu'il est l'ancêtre des Samis d'aujourd'hui. Il contenait beaucoup de cornes de rennes, et portait le nom de Seita (lieu de culte en sami) ou Passetievva, qui contient le préfixe de *passe*, sacré. D'après les témoignages recueillis il y a maintenant 60 ans les offrandes et les séances avec un tambour chamanique en ce lieu permettaient d'avoir de la chance et de tenir ses rennes bien rassemblés.

Le territoire du groupe de Tuorpon est très proche, par les montagnes, de la Norvège, à quelques dix kilomètres seulement. Il n'est donc pas étonnant que Manker mentionne un des lieux d'offrande des éleveurs de la Tuorpon situé en Norvège : il s'appelait *Basse-javre*, c'est-à-dire le lac sacré.

Près du grand lac de Virihaure, où se trouve le village de Stalo, ont également été répertoriés de nombreux lieux de culte.

Titirnjarka serait un grand cap ou promontoire entre Arasluokta, qui est le campement d'été du groupe d'éleveurs voisins, et Staloluokta, celui de ceux de la Tuorpon.

Kåbdesjavre est un petit lac au sud ouest du grand lac de Virihaure, signifie le lac du tambour chamanique, *kåbde*, tandis que Kåbdeluokta, à l'ouest de Staloluokta était traditionnellement un lieu d'offrandes.

Sur le territoire de la Turpon, Manker parle également d'un véritable complexe de lieux de cultes près de Kerkevare, la fourche entre la grande et la petite rivière Lule. Kerkevare avait déjà été signalée par les anciens auteurs du 17e siècle, en tant que lieu d'offrande sous le nom de Kiedtki vaari, qui veut dire la montagne de pierre, dont le plus haut sommet se nommerait Kiedtki oaivi, ce qui veut dire la tête de pierre. Un autre sommet, culminant à 1584 m serait nommé Junkarjåkko, et la tradition sur un lieu d'offrande en ce lieu aurait été recueillie par un chercheur en 1933 :

> *(Son informateur) avait entendu parler d'un vieux sami qui s'appelait Junkar qui avait son territoire d'automne près de Kierkevarre. A l'est de Kierkevarres se trouve un plateau qui s'appelle Passålke. Au pied de Passålke on trouvera une fente où ce Junkar cachait un tambour et peut-être aussi d'autres choses. Il était là au printemps et à l'automne et partait toujours là pour une journée entière, pour demander de la chance pour son troupeau (…).*

On dit que Passålke est un pâturage incroyablement bon. Serait-ce en raison des pratiques chamaniques en ce lieu, ou plutôt le caractère sacré de ce lieu se manifesterait-il par des qualités de pâturage qui sortent tellement de l'ordinaire qu'elles tiennent visiblement du sacré.

Passeuksa enfin, la « la porte sacrée », est un des lieux d'offrande les plus connus. C'est une grotte dans un ravin sous Tarrekaise, près de Tarraure, ou plutôt une déclivité très haute mais peu profonde, qui de ce fait ressemble à une porte dans la montagne. Elle est même inventoriée par les guides de tourisme, et photographiée dans les beaux livres des montagnards suédois, tel celui de Kurt Kihlberg qui a édité plusieurs livres, dont l'un intitulé « Ma Laponie » cosigné par plusieurs « montagnards », est largement diffusé (Kihlberg 2001 :68).

Pour faire le lien entre cette évocation bibliographique du passé et le présent, un des accords qui vient d'être signé dans le nouveau projet pour le site Laponia, et qui n'est donc pas encore en vigueur mais le deviendra dans les années à venir, porte sur les noms de lieu. La toponymie devra être mieux établie, et déclinée en langue samie, tant sur les cartes que sur les pancartes qui signaleront ces lieux aux touristes. On peut donc imaginer que tout le passé cultuel des Samis reprendra une nouvelle vie, redevenant, grâce à la mémoire conservée à travers la pratique de la langue, non seulement une réalité pour les Samis, mais le récit d'une histoire culturelle pour les visiteurs.

Les paysages des Causses-Cévennes sont la résultante d'une co-évolution millénaire entre dynamique naturelle (guidée par des variabilités climatiques, biogéographiques, etc.) et activités anthropiques, telles que l'agro-pastoralisme, qui ont particulièrement marquées l'espace et l'histoire de ces territoires où coexistent de nombreux héritages (drailles, terrasses, etc.). Ainsi, ce n'est qu'à partir d'une grille d'analyse multiscalaire et combinatoire du système naturel en regard d'un système socioculturel que peuvent être identifiées les potentialités de patrimonialisation des territoires, dans un objectif prospectif de définition des enjeux en termes de labellisation. En effet, la mobilité intrinsèque des paysages, systèmes en constante évolution, rend complexe la problématique de leur « durabilité ». La notion fondamentale « d'équilibre dynamique » met en évidence l'importance de la prise en compte de l'articulation entre variables de contrôle (climat, sols, exploitation de ressources, etc.) et variables d'ajustement (dynamique végétale, etc.) sur chaque composante d'un paysage selon une dualité entre rythmes courts et rythmes longs qui commandent le fonctionnement de tout territoire. Discuter autour du concept de développement durable (ou viable) pour les paysages signifie considérer les notions de « capacité de résilience » des milieux et/ou des sociétés suite à une perturbation (crise érosive, changement d'occupation ou d'utilisation des terres, abandon cultural, etc.). Ainsi, pour évaluer la relative stabilité des paysages (en termes de « patrimoine ») ainsi que l'identité des Causses-Cévennes soumis à des variabilités naturelles et/ou anthropiques, deux pistes de réflexion ont été plus particulièrement explorées :

- Le retour du végétal sur les terrasses anciennement cultivées, par dynamique progressive de l'embroussaillement et de fermeture des milieux, au détriment d'un paysage rural reconnu comme « identitaire » mais aujourd'hui partiellement hérité) : il s'agit par cet exemple de montrer la capacité de résilience des milieux autrefois soumis à une contrainte mais aussi d'évaluer la situation de « non-retour » des ces paysages, en ce sens que les activités passées ont toujours un impact sur les dynamiques présentes et qu'il ne peut y avoir d'« état de référence » pour un paysage, ni sur le plan naturel, ni surtout sur le plan culturel, ce qui pose la question de l'idée de « fixité » que suppose le concept de durabilité, et par corollaire celle du caractère identitaire d'un paysage, qui ne peut être qu'un paramètre variable et non déterminé (*cf. § L'arbre ou la pierre*).
- La mise en évidence du regard hybride porté au paysage en termes de représentations, selon les catégories d'acteurs et leurs liens actifs ou

historiques avec le territoire (appropriation ou distanciation). Cette réflexion a été menée pour cerner la multiplicité des enjeux liés à la labellisation des « paysages », en portant une attention particulière sur trois « lieux » des paysages : celui du gestionnaire, celui du touriste et celui de l'habitant. Ce regard apparaît en effet complexe et multiforme puisque « ce qui fait paysage » en Cévennes et en Causses oscille autour d'indicateurs naturels (le végétal surtout, plus visible et lisible par les savoirs communs) et aussi culturels (le construit, surtout hérité) (*cf. § « Du "tableau" à la "scène" »*).

L'arbre ou la pierre ? Reconquête végétale et déprise agricole sur les terrasses cévenoles

Les Cévennes, selon le dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel », « font figure de conservatoires vivants des paysages ruraux des moyennes montagnes de l'Europe méridionale ». Les terrasses de cultures, considérées par R. Ambroise (1989) comme « de véritables monuments de terre et de pierres qui s'opposent à la nature environnante plus sauvage », font partie intégrante de ce « paysage culturel », image parfois fantasmée que le Parc Naturel des Cévennes met en avant pour justifier cette inscription. La valeur de patrimoine constitutif de l'identité d'une région accordé aux terrasses de cultures cévenoles est très récente : ce processus de réhabilitation s'inscrit dans une remise en cause globale des pratiques agricoles actuelles qui se concentrent aujourd'hui principalement sur les plaines, ce qui a causé un exode rural important depuis les zones de moyennes montagnes comme les Cévennes. Cet exode est très précoce dans les Cévennes puisque la baisse de la population s'amorce dès la deuxième moitié du 19^{e} siècle. L'abandon des terrasses de cultures est parallèle à cet exode et les dynamiques de reconquête végétale, qui reflètent la forte résilience des systèmes biophysiques après l'arrêt d'une perturbation (ici, l'aménagement cultural des pentes), entraîne la disparition de paysages ruraux typiques sous la végétation. Ce processus naturel est vécu aujourd'hui comme un problème majeur par les différents acteurs, et induit un changement dans les mentalités aboutissant à l'idée d'une revalorisation des éléments anthropisés du paysage rural, thème fondamental de la candidature des Causses et des Cévennes à l'inscription sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les terrasses apparaissent donc aujourd'hui comme une alternative importante à l'embroussaillement et à la banalisation paysagère parce qu'elles sont le symbole d'une nature très fortement transformée : ces aménagements touchent en effet toutes les composantes du milieu (eau, sol, pente, végétation).

La « confrontation » paysagère entre l'anthropique et le naturel est ici très nette mais elle a aujourd'hui tendance à se réduire à une forte domination du naturel, ce qui limite considérablement l'attrait des paysages cévenols aux yeux du Parc National des Cévennes. Ce paradoxe est révélateur de la multiplicité des regards accordés aux

valeurs patrimoniales d'un paysage. En privilégiant aujourd'hui le retour de l'arbre ou celui de la pierre, donc par extension des terrasses, on choisit d'accorder au paysage une finalité tendant plus sur la valorisation du culturel que sur celle du naturel, alors que les deux coexistent, et ce depuis des millénaires. Même si protéger un patrimoine signifie au sens le plus étroit « préserver » des héritages, les paysages cévenols sont riches de legs tant « naturels » (châtaigneraie cévenol est un vaste ensemble forestier hérité) que « culturels » (terrasses de culture), qui se sont succédés dans le temps et qui suppose de poser la question de « l'état de référence » que l'on cherche à labelliser. Une partie du projet a permis d'une part d'identifier les nombreuses interactions entre la dynamique végétale actuelle et l'anthropisation passée dans les Cévennes schisteuses, et de formuler des hypothèses sur l'impact de ces aménagements sur la dynamique végétale (en effet, les éléments du système « terrasse abandonnée » impliquent la constitution de microbiotopes qui pourraient avoir un rôle de diversification du couvert végétal ; Gratecap, 2006) à partir de l'analyse diachronique régressive de photographies aériennes (missions de 1947 et 2006) couplée à des enquêtes terrains (relevés biogéographiques) et intégrées dans un SIG.

Ainsi, comme le montre les résultats les aménagements des versants en terrasses sont des éléments culturaux hérités qui peuvent induire une différenciation de la reconquête végétale. La résilience du milieu est donc conditionnée par la coévolution des facteurs naturels et anthropiques et cela illustre bien la notion d'équilibre dynamique. Le paysage s'ajuste autour de conditions moyennes mais est bien ancrée dans une tendance évolutive (abandon cultural, reconquête végétale, réhabilitation, etc.). Il n'y a pas de retour à une situation initiale, les paysages d'aujourd'hui enregistrent au moins en partie les informations du passé. Par exemple, les formations végétales qui colonisent les terrasses abandonnées exploitent un sol anthropique (modifié dans sa structure et sa dynamique par les murs de soutènement) donc ils reflètent un patrimoine résolument bio-culturel. Dans le contexte de candidature au titre de patrimoine de l'UNESCO, les volontés sont davantage tournées vers une revalorisation des terrasses et donc une réouverture des paysages, orientation qui se confirme corrélativement à un certain renouveau démographique (ex. : Saint-André-de-Valborgne récemment intégré dans l'AOC « Oignons doux des Cévennes ») ou encore le développement des fonctions touristiques qui peuvent induire des modifications dans les dynamiques paysagères en fonction de l'image recherchée. Ces multiples regards portés aux paysages ont fait l'objet d'une étude sur le secteur Gorges du Tarn de la Jonte et Grands Causses (ci-après).

Du « tableau » à la « scène » : regards croisés sur le paysage des Gorges du Tarn

Il s'agit ici d'interroger le paradoxe qui consiste à conserver et labelliser un paysage qui est intrinsèquement le produit d'interactions dynamiques et évolutives de systèmes biophysiques et socioculturels sur un territoire donnée. Il est donc intéressant d'étudier les dynamiques de ces paysages (*cf. § L'arbre ou la pierre*) en

relation avec les évolutions des représentations associées à ce paysage, ce qui implique de mobiliser une approche pluridisciplinaire combinant les démarches géographiques et ethnologiques. Le secteur choisi pour expérimenter la démarche est celui des Gorges du Tarn (classé « Grand Site »), choix motivé par le fait que l'activité touristique sur ce secteur est à la fois consommatrice et créatrice de paysage. La finalité de l'étude est d'objectiver les différents regards portés sur le paysage (celui du gestionnaire, celui du touriste et celui de l'habitant) par une spatialisation des données qualitatives issues d'entretiens. Une des premières limites soulevées par la démarche choisi réside dans l'imbrication des échelles de perception de l'espace touristique dans la mesure où la labellisation « Grand Site » a un effet au moins indirect sur la délimitation d'un « lieu de paysage » par les différents acteurs (limite méthodologique discutée en partie II). Le cœur de l'étude consistait à relever dans le discours des acteurs les éléments qui renvoient à une appréciation paysagère de l'espace et de les catégoriser en fonction des conceptions du paysage auxquelles elles s'apparentent. Trois discours ont ainsi été décryptés et conduisent à la définition d'un regard hybride porté au paysage, combinant : une représentation extériorisée des paysages et une représentation appropriée des paysages.

La représentation extériorisée des paysages, celle des touristes principalement qui conçoivent les lieux comme un tableau, leurs regards restant souvent « porté sur » des éléments « typiques », souvent d'ailleurs des éléments naturels marquant un contraste visuel (encaissement des gorges soulignant une hétérogénéité de formes). Le code de lecture est fortement basé sur une « géométrie du paysage » exprimée par des volumes, des axes, des rythmes, etc. et par conséquent sur l'esthétique du paysage, nourrie de poétique parfois.

> *C'est-à-dire que là on est à 300 m, en bas, et après le haut ça va bien à 1000 m. Il y a un trou de 400 m à peu près… c'est joli quoi… pour celui qui n'y est pas né* (un touriste).

La représentation appropriée des paysages, celle des gestionnaires et des habitants, qui placent leurs regards « dans » les paysages, ils sont acteurs de la scène. Mais entre gestionnaire et habitant, si le regard suit la même orientation, il y a une certaine distanciation du gestionnaire qui pratique le paysage et celui de l'habitant qui le consomme et qui le décrit en fonction de lieux familiers.

> *Ces paysages sont… enfin bon, le causse a connu plusieurs périodes, entre boisé, non boisé, les défrichements, etc., mais bon ce que l'on constate actuellement c'est que quand même il y a au moins une partie du causse qui est en train de se fermer fortement, avec des boisements qui ont essaimé un peu partout* (un gestionnaire du SIVOM).

> *C'est vrai qu'ici en plus on a la chance d'habiter au cœur du cirque des Baumes et qui bon… on a quand même… si vous sortez sur la terrasse*

vous verrez de vous-même… je n'ai pas besoin de parler pour que vous compreniez (un habitant des Gorges)

Le discours composite du gestionnaire et de l'habitant est principalement axé sur des « images-forces » et non pas seulement sur des « images-fixes » ; ceci suppose implicitement ou volontairement l'idée de dynamique, de paysages évolutifs. En effet la prise en compte du paysage dans une perspective historique est importante pour concilier au mieux objectifs de préservation et attentes en termes de développement local.

Il apparaît de l'ensemble que ce qui fait patrimoine et identité pour un paysage relève de prime abord plus de l'« héritage », de la « tradition », comme si le passé était une référence d'ancrage quasi absolue pour la labellisation (notion de « paysage tableau »). En affinant un peu plus l'analyse des discours, on a aussi pu aussi évaluer le glissement progressif du propos vers une idée de labellisation plus orientée vers l'avenir, le paysage « sujet » de plus en plus considéré en tant que « projet » bio-culturel où coexistent ressources et fonctionnalités paysagères. Pour préciser cette réflexion, la prise en compte des représentations paysagères endogènes au paysage, nécessaire dans une perspective de gestion durable, constitue surtout l'un des enjeux majeurs permettent d'envisager les potentialités des Causses-Cévennes à être reconnus en tant que « paysages culturels vivants et évolutifs ». Pour cela une méthodologie basée sur un croisement de données biophysiques et culturelles pourrait permettre d'explorer les décalages entre réalités matérielles (catégorisation des milieux) et constructions immatérielles (catégorisation des représentations) par mise en forme d'une géodatabase et intégration de données spatialisées dans un SIG.

Modèles spatiaux à dire d'experts et à dire d'acteurs : analyse combinatoire

La méthodologie expérimentée dans le cadre de ce projet de recherche avec pour entrée principale le territoire, la mise en cartes ayant pour finalité l'expression des relations complexes entre « paysage scientifique » et « paysage représenté ». Cette partie de l'analyse reste très exploratoire car la complexité d'échelles notamment n'a pas permis l'aboutissement concret pour l'heure d'une mise à plat de cartographies des paysages biophysiques (décrits à travers des indicateurs objectifs liés à la biogéographie : catégorisation des formations végétales avec évaluation de leur degré d'artificialisation) en regard de cartes « à dire d'acteurs ». Les expériences mises en place ont rapidement montré leur limite consécutivement à une difficulté de choix d'échelle pour que le dialogue entre données « physiques » et « culturelles » soit représentatif et informatif. L'imbrication complexe des échelles territoriales (limites « Parc National des Cévennes », limites « Grand Site », limites « Site Classé », etc.) rend délicat la mise en pratique des cartes « à dire d'acteurs », plus ou moins largement influencés par ces zonages pré-existants et riches de symbolisme. Les enquêtes terrains ont néanmoins été menées en ce sens et ont permis d'aborder les premières phases du protocole méthodologique, c'est-à-dire la synthèse

bibliographique et cartographique qui permet d'élaborer un support spatialisé pour servir de base aux entretiens auprès des acteurs (*cf. figure 1*).

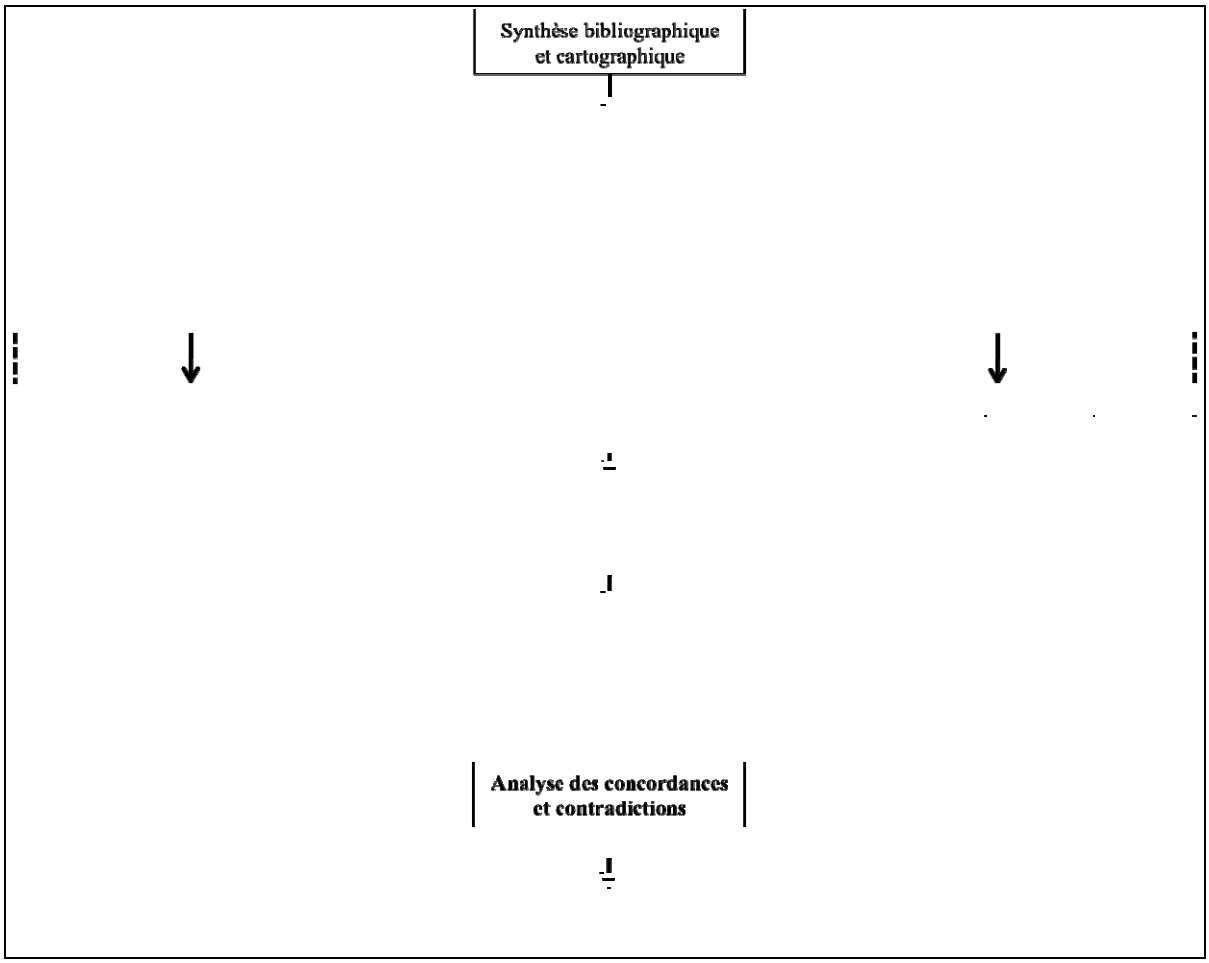

Fig. 1- Protocole méthodologique pour le SIG multifactoriel (adapté de Caron 2001[79])

Ainsi, les enquêtes déjà menées sont un outil appréciable pour reformuler un protocole expérimental plus précis que l'on souhaite mettre en application à une échelle locale, selon la méthodologie du « zonage à dire d'acteurs » (Santana *et al*., 1994; Bonin *et al.*, 2001[80]). Il s'agit ensuite d'agréger et de confronter des données recueillies sur le terrain sur les paysages « végétaux » (échantillonnage des formations végétales) et des données des entretiens réalisés (*cf. figure 2*). Pour cela on cherchera à définir des indicateurs pertinents et comparables pour établir une grille de lecture différenciée des données « objectives » (ex : la formation végétale a un taux de recouvrement de 100% et est pluristratifiée) et « subjectives » (ex : forêt sombre et peu pénétrable »). A terme, l'objectif est d'identifier les catégories du paysage (en analysant les concordances ou au contraire les contradictions entre réalités et représentations) et de caractériser les tendances d'évolution spatiale et

[79] Caron P., 2001. Le zonage à dire d'acteurs pour comprendre et décider *in* Lardon S., *Représentations spatiales et développement territorial*. Hermès, 437 p.
[80] Bonin M. *et al*., 2001. Territoire, zonage et modélisation graphique : recherche-action et apprentissage. *Géocarrefour*, Vol 76, n°3, p. 241-252.

là par exemple, le sabot de Vénus si nous ne connaissez pas le coin vous ne les trouvez pas… »

6 : « *alors, il y a un circuit assez... le circuit qui est souvent fait c'est donc le Rozier, après il vont donc… c'est un gîte d'étape qui se trouve près du Point Sublime, ça s'appelle « Les Fleurines », c'est à Almières… un très très beau gîte d'étape… après ils viennent ici… le lendemain ils font une étape plus courte […]…après « Les Carlines », c'est le gîte « Le Chanet » …après ils vont vers le Courby et puis ils redescendent vers Meyrueis…*
- et justement la partie la plus belle du causse, c'est où ?
- pour moi c'est… le Buffre, l'aéroport du Chanet, cette partie centrale, les chevaux de Przewalski, tout ce coin là… l'aven Armand, la partie vraiment centrale du causse Méjean… la « steppe mongolienne… »

Lors d'une recherche précédente, R. Dumez (2004) a élaboré une classification de la nourriture des animaux domestiques à partir d'entretiens réalisés auprès d'éleveurs de bovins, d'ovins et de caprins, installés sur le mont Lozère, le Causse Méjean, la Can de l'Hospitalet et dans les vallées cévenoles. Au-delà du résultat proprement ethnoscientifique reflet des modes de catégorisation des éleveurs, ce travail, photographie de l'alimentation du bétail à la charnière des années 1990-2000, apparaît comme un possible outil de lecture des paysages. Dans le cadre de ce programme, R. Dumez s'interrogera sur la manière dont une telle classification peut nous informer sur les paysages agro-pastoraux : Existe-t-il un lien entre alimentation des troupeaux et structuration des paysages ? Peut-on parler d'une coévolution ? Et si tel est le cas, comprendre l'impact des transformations des modes de nourrissage des animaux domestiques sur les paysages ne peut-il nous permettre, en identifiant ces liens de cause à effet, de scénariser les évolutions possibles des paysages ?

La classification de la nourriture des animaux domestiques

La classification de la nourriture des animaux domestiques (cf. schéma ci-après tiré de Dumez, 2004) se structure autour de deux grandes catégories implicites – la « nourriture trouvée dehors » et la « nourriture donnée dedans » – entre lesquelles se répartissent 6 catégories de nourriture :

- deux catégories englobantes, *L'herbe*, à cheval sur les deux grandes catégories de nourriture, et *L'aliment/Le(s) complément(s)*, donné par les éleveurs dans les étables et bergeries,
- quatre types d'aliments trouvés dehors par les animaux : *La(les) châtaigne(s)*, *Le(s) gland(s)*, *Les bruyères* et une catégorie implicites « Jeunes pousses, fleurs et autres fruits d'arbres et d'arbustes ».

ourriture trouvée dehors
Le(s) gland(s)
La(les) châtaigne(s)
Un poison
(les) céréales
Le blé
Le seigle
Regains
Repousses
le prairie naturelle
Jeunes pousses, f
s fruits d'arbres
No

Enfin, une dernière catégorie englobante se superpose à l'ensemble de ces catégories : *Un grain*. Cette catégorie est socialement valorisée car elle regroupe des aliments riches et nutritifs : les châtaignes, les regains, l'avoine et les céréales en général. Les éleveurs les donnent à leurs animaux ou leur en permettent l'accès – en conduisant le troupeau dans un pâturage où ils pourront les trouver – lors des moments cruciaux au bon fonctionnement de leur élevage, le rut et l'agnelage, ou pour maintenir le troupeau un peu plus longtemps à l'extérieur en automne (sous la châtaigneraie pour en consommer les fruits tombés au sol), économisant ainsi le fourrage et les aliments distribués à l'auge. Un éleveur cévenol qui utilise des châtaigneraies comme pâturage – les fruits n'étant plus récoltés – la qualifie d'ailleurs de « *second palher* », ce qui signifie la seconde grange de fourrage, soulignant ainsi l'importance de celle-ci pour son élevage. L'analyse des différentes stratégies d'alimentation des troupeaux adoptées par les éleveurs montrent que deux grands modèles d'alimentation s'opposent :

- le premier relève d'un élevage plus extensif, dans lequel la nourriture trouvée dehors a une place importante,
- le second modèle est lié à une intensification des pratiques agro-pastorales, dans lequel la nourriture donnée dedans est primordiale

L'herbe et le grain, les deux anciens piliers de l'alimentation

La valorisation sociale de la catégorie *Un grain* trouve son origine dans l'ancien fonctionnement des exploitations agricoles lorsque la production principale était les céréales, destinés en priorité à l'alimentation humaine : les animaux d'élevage (surtout ovin) n'étant qu'une production secondaire dont les excréments servaient de fumure pour les champs. Les bovins, outre la production laitière, fournissait la force de travail nécessaire au travail des champs, la richesse d'une exploitation s'évaluant en nombre de paires de bœufs.

L'alimentation des troupeaux reposaient alors sur deux piliers : l'herbe des pâturages, « *L'herbe* des parcours », et les aliments nécessaires à la viabilité du troupeau, c'est-à-dire ceux appartenant à la catégorie *Un grain* et aussi l'herbe donnée à l'intérieur l'hiver, *Foin/fourrage*.

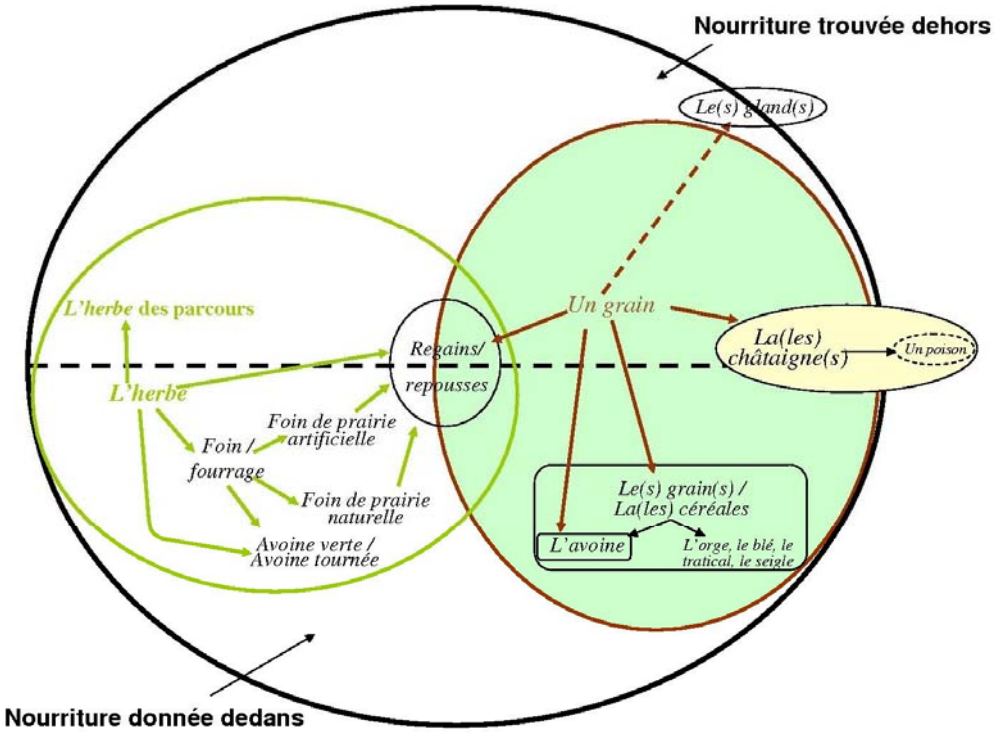

L'espace agricole était alors découpé en deux espaces qui structuraient fortement le paysage : celui des pâturages et celui des champs. En dehors des périodes climatiques défavorables (principalement l'hiver), les troupeaux, surtout ovins, trouvent la majeure partie de leur nourriture à l'extérieur, sur les parcours. La pression pastorale et les besoins en pâturage font que la présence des arbres et des arbustes sont réduits. Le résultat de ce système d'élevage est la production d'un paysage dit ouvert, c'est-à-dire où domine la strate herbacée, et où les ligneux sont rares (Dumez, 2004).

Aujourd'hui, la production principale de l'agriculture cévenole est l'élevage. Les céréales sont dorénavant destinées à l'alimentation du bétail, la production étant moins importantes, une partie des céréales pouvant être achetées. Les terres cultivées, lorsqu'elles ne sont pas devenues des zones de pâturage faute d'être aisément accessibles et travaillées à l'aide des moyens mécaniques agricoles modernes, occupent dès lors un espace plus réduits dans le paysage, les champs pouvant aussi être transformés en prairie (naturelle ou artificielle) pour la production de fourrage.

Les exploitations agricoles extensives contemporaines suivent des stratégies d'utilisation de l'espace et d'alimentation des troupeaux quasi similaires :

- l'espace proprement agricole étant plus réduit au profit de l'espace proprement pastorale,

- l'alimentation des troupeaux reposant sur les mêmes piliers : « *L'herbe* des parcours » et les aliments relevant d'une agriculture non intensive : *Foin/fourrage* et *Un grain*.

Ces élevages sont principalement des élevages dits ovin viande ou bovin viande, les animaux étant destinés à la filière bouchère. Les pratiques agro-pastorales associées aux exploitations extensives actuelles permettent ainsi le maintien des milieux ouverts emblématiques des paysages caussenard, l'archétype étant le causse nu du Causse Méjean, qualifié parfois de paysage steppique. Le Parc national des Cévennes, en créant l'appellation « Agneaux de parcours », dans le cadre du label « Authentiques du Parc », cherche ainsi à promouvoir des pratiques qui concilient viabilité de l'élevage et préservation de ces paysages et de la biodiversité qui leur est inféodée (Blanc, 2005, Blanc et Roué, 2005, Blanc, 2009).

Une nourriture trouvée dehors délaissée au profit d'une nourriture donnée dedans

A côté du modèle agricole extensif, nombre d'éleveurs ont adopté un mode de production plus intensif. Il s'agit d'élevage ovin ou bovin viande et aussi d'élevage à vocation laitière (ovin, bovin et caprin). L'éleveur, s'il veut obtenir une production laitière suffisante ou des animaux d'une conformation particulière pour la filière bouchère, doit apporter à son bétail une alimentation riche. Si « *L'herbe* des parcours » est toujours un élément de la nourriture des animaux, il n'est plus l'aliment central. Les aliments les plus importants sont ceux donnés aux animaux qui permettent aux éleveurs de mieux contrôler la qualité et la quantité de la prise alimentaire journalière. Parmi ces aliments, il y a certes les céréales mais celles-ci sont complétées, voire partiellement remplacées pas par les granulés (fabriqués à partir de céréales produites localement ou non), les tourteaux de soja ou les bouchons de luzerne, réunis au sein de la catégorie englobante *L'aliment/Le(s) complément(s)*. Lorsque l'éleveur maintient une production céréalière, il cherche à l'intensifier notamment par l'apport d'engrais qui peut être le fumier de l'exploitation mais aussi des intrants chimiques. Lorsque l'éleveur choisit d'acheter des céréales (la rentabilité de la production en Cévennes étant faible), les champs sont transformés en prairie naturelle ou artificielle pour produire du fourrage et du regain (catégorie *Foin/fourrage* et *Regains/repousses*), là encore avec un processus d'intensification plus au moins important. La production fourragère n'étant pas toujours suffisante pour les besoins de l'élevage, l'éleveur achète parfois du fourrage, notamment du foin de Crau, labélisé AOC, réputé pour ses qualités nutritives auprès des producteurs laitiers, ovins et caprins.

La conséquence directe d'une intensification des cultures par apport d'intrants est la raréfaction des plantes messicoles et une modification de l'empreinte paysagère des espaces cultivées. L'abandon des parcelles trop petites ou, à l'inverse, la fusion de plusieurs parcelles en une seule (destruction des murets ou des haies, dérochement, notamment sur les causses entre des dolines, zones privilégiées pour les cultures) simplifie la mosaïque paysagère. Enfin, l'abandon de l'épierrement manuel des

champs sur les causses, au profit du broyage mécanique, conduit à la disparition des clapas, amas de pierre, qui ponctue le paysage caussenard.

Au sein des exploitations intensives, la nourriture trouvée dehors est ainsi plus ou moins délaissée selon les éleveurs au profit de la nourriture donnée dedans. Les impacts sur les paysages seront différents selon l'importance et la nature des aliments distribués au troupeau. Plus la part de ces derniers est importante, au dépens de « *L'herbe* des parcours », plus la pression sur les pâturages est limitée, favorisant la progression des ligneux. S'enclenche alors un processus de fermeture des milieux et donc une transformation des paysages qui voient la strate ligneuse dominer de plus en plus la strate herbacée, allant parfois jusqu'à la supplanter. Parallèlement à cet embroussaillement, on l'a vu, la structuration de l'espace cultivée se transforme aussi selon que l'éleveur choisisse de produire ou d'acheter tout ou partie de ces céréales, voire de son fourrage. Enfin, plus l'alimentation du bétail distribuée à l'intérieur est riche (en quantité et en qualité), plus la pression pastorale diminue, la dent des animaux n'étant plus alors à même de contenir la progression des ligneux. Ces modifications des pratiques agro-pastorales, résultat des modifications des modes d'alimentation, couplées à l'accroissement de la taille des exploitations, ont conduit les éleveurs à mettre en œuvre des moyens de lutter contre l'embroussaillement de leurs pâturages, lorsqu'ils veulent en maintenir un usage minimum (même si la nourriture est donnée dedans, « *L'herbe* des parcours » demeure un aliment valorisé)[81].

Un outil de lecture pour comprendre l'évolution des paysages

L'analyse de la nature de l'alimentation des animaux montre que derrière un aliment, ou une catégorie d'aliment, l'évolution des pratiques agro-pastorales liées au nourrissage des animaux a un impact sur l'évolution du paysage, évolution qui elle-même, en une sorte de rétro-effet influence d'autres pratiques agro-pastorales, celles de l'entretien des pâturages – par la dent, par le fer ou par le feu –, qui a leur tour inscrivent leur marque dans le paysage, notamment l'emploi du feu pastoral. La classification de la nourriture des animaux domestiques peut dès lors apparaître comme un moyen de lire les paysages, d'en comprendre les évolutions du paysage, voire de contribuer, dans le cadre d'une approche interdisciplinaire à une réflexion sur des indicateurs prospectifs d'évolution des paysages.

Comme tout système organisé, un paysage est déterminé par des variables « internes » (ou d'état) et contrôlé par des variables « externes » (ou de changement). Les variables d'état constituent l'assise biophysique du paysage, qui évolue selon des mécanismes endogènes, et assurent l'équilibre biostatique du système. Les variables externes regroupent les composantes socioculturelles et techniques, qui y sont étroitement liées. Les modifications de ces variables externes commandent les

[81] Cf. partie 5 « Paysages et évolutions des pratiques agro-pastorales ».

ajustements des variables internes dans des marges de fluctuations qui dépendent de la capacité des milieux à absorber ces contraintes. Les paysages sont donc la résultante d'un jeu complexe de processus qui commande leur évolution. Il s'agit ici de proposer une méthodologie basée sur des indicateurs prospectifs (des descripteurs fonctionnels) combinant aspects biophysique et culturel d'évolution des paysages.

L'évolution des paysages naturels peut être décrite à travers celle des dynamiques biogéographiques des formations végétales (unités biophysiques du paysage), qui témoignent de manière directe d'un état d'équilibre biostatique entre climat, sol, disponibilité en eau, etc., et de manière indirecte d'un contrôle anthropique (utilisation des ressources, modification de l'occupation du sol, etc.).

La méthodologie d'analyse de l'évolution des formations végétales est basée sur une étude diachronique régressive qui permet d'identifier, de quantifier et enfin de qualifier les dynamiques biogéographiques, à une échelle donnée, grâce à des indicateurs spatiaux temporels. Après la mise en place de procédures de classifications des unités paysagères basées sur des critères descriptifs (critères images et/ou enquête terrain), des indicateurs peuvent être définis en fonction de leur modalité d'évolution. Ces indicateurs décrivent des processus spatio-temporels transposables en terme qualitatif et quantitatif :

- les changements : apparition, disparition, stabilité et mutation,
- les transformations : extension, contraction, déformation,
- les mouvements : déplacements.

Ces processus élémentaires permettent de décrire l'évolution des entités de manière indépendante mais aussi de les spatialiser (analyse multidates). Ensuite, il s'agit de mettre en évidence les relations fonctionnelles entre ces unités (succession végétale par exemple : remplacement d'une formation pionnière par une formation dryade) afin de mieux identifier et analyser les recompositions territoriales qui peuvent en découler.

La méthodologie d'analyse des aspects culturels de l'évolution des paysages repose sur une approche ethnoscientifique dont l'objet est ici d'élaborer dans une région donnée la classification des ressources naturelles utilisées par l'homme. Il s'agit de dépasser la seule classification de la nourriture des animaux domestiques, pour intégrer l'ensemble des éléments naturels prélevés dans l'environnement. Cette approche doit être aussi diachronique à dire d'acteurs, c'est-à-dire connaître quelles sont les ressources aujourd'hui exploitées par l'homme, mais aussi celles qui l'étaient autrefois mais dont les usages ont disparue : produits destinés à la consommation (humaine et animale), ressources telles que le buis, le genêt ou la fougère autrefois utiles dans le cadre de l'élevage et aujourd'hui abandonnées, etc.

Une fois élaborée, cette classification peut ensuite être adaptée à des contextes et à des échelles différentes (celui d'une exploitation, celui d'une commune, etc.) pour que son

analyse puisse être combinée à une analyse biophysique. Parvenir à corréler l'évolution biophysique des paysages à l'évolution de l'utilisation des ressources naturelles en général pourrait permettre de réfléchir à des indicateurs prospectifs des paysages, en particulier des paysages culturels fruit d'une coévolution entre nature et société. L'exemple de la classification de la nourriture des animaux domestiques montrent bien le lien qu'il existe concrètement entre évolution des modes de nourrissage des animaux et évolution des paysages.

A partir de la connaissance des stratégies d'utilisation des ressources, il serait possible de réfléchir à des scénarii d'évolution de ces stratégies, le lien de cause à effet entre évolution de l'utilisation des ressources et évolution des paysages, permettant de scénariser les évolutions possibles des paysages. Cette réflexion méthodologique a été rendu possible par ce programme en nous permettant de confronter une approche ethnoscientifique et une approche biogéographique. Elle donnera lieu, nous l'espérons, à une expérimentation de cette méthodologie afin de définir plus concrète la nature et la force des indicateurs prospectifs d'évolution des paysages qu'il serait possible d'élaborer, les recherches engagées dans le cadre de ce programme, notamment sur le territoire cévenol, offrant des bases solides.

Une comparaison Causses/Cévennes et Laponia

Tout d'abord, il nous faut rappeler aujourd'hui que l'abandon du site *Pyrénées Mt Perdu*, que nous avions choisi initialement pour la comparaison, et son remplacement par l'hypothétique futur site *Les Causses et les Cévennes* était peu judicieux. Le site des Causses et des Cévennes n'étant toujours pas classé en tant que site du patrimoine de l'Unesco, nous n'avons pas pu à l'évidence observer les effets de ce classement. Notre questionnement pour les Causses et les Cévennes a donc porté beaucoup plus sur la représentation locale du paysage que sur un classement… inexistant.

Au terme de ce voyage encore inabouti, nous essaierons de répondre à deux des questions que nous nous posions d'emblée et à une troisième qui est apparue par la suite :

- la mise en site du patrimoine mondial, en voulant conserver ce qui est menacé, en patrimonialisant ce qui peut-être fait déjà partie du passé, induit-elle une folklorisation des populations locales et de leurs pratiques qui ont fait paysage ?
- à travers l'idée de paysage culturel, une nouvelle gouvernance s'établit-elle sur ces sites, plus respectueuse des populations locales reconnues en quelque sorte en tant qu'inventeurs de ces paysages ?

Mais une troisième question se pose en amont :

- qu'est-ce que le paysage culturel pour les populations locales ?

Le paysage existe-t-il pour les « autochtones » ?

Si l'on en juge par les observations de nos enquêteurs, en France, dans les Causses et les Cévennes, les personnes qui viennent d'ailleurs assumeraient à la fois un rôle de « révélateur » du paysage et de passeur de la mémoire locale. Touristes ou urbains venus s'installer, à travers l'intervention de « l'Autre sur l'Ici » (Cloarec, 1995) introduiraient le référent « paysage » dans le langage vernaculaire.

La mise en image en tant que révélateur de paysage

Outre les quatre critères classiques qui font paysage : les représentations linguistiques, littéraires, orales ou écrites, picturales et jardinières (Berque, 1995), l'apparition de la photo numérique en introduit-elle un cinquième ? Un autre révélateur de paysage serait aujourd'hui la mise en image des paysages et leur circulation. C'est sous cette forme qu'ils s'imposent à la société, largement diffusés par la toile, les cartes postales, les dépliants des offices de tourisme et autres documentations. Ces paysages stéréotypés transforment l'identité de chaque région et

contribuent à forger les sensibilités et les références esthétiques.

Dans l'invention des grandes Causses par exemple, ainsi que le note S. Lemonnier, textes littéraires et ouvrages photographiques jouent un grand rôle. En participant à la construction du regard, ils contribuent à ériger peu à peu le Causse en paysage emblématique. Les vacanciers transmettent également aux locaux leurs photographies personnelles, dont ces derniers se servent pour illustrer leur site internet. Elles confèrent alors aux lieux une distance qui fonderait une certaine vision paysagère :

> *Les photos c'est intéressant. On n'a pas le même regard avec les photos. On voit bien que c'est une jolie région, tout de même (un local).*

Le paysage ne serait-il donc que pays avant que des gens venus d'ailleurs ne viennent le révéler aux locaux ? C'est en tous les cas ce que semble affirmer nos enquêtes et ceux qui les ont menés. On peut pourtant se demander si elles n'ont pas cédé à la séduction du néo, ravi de s'imaginer dans un rôle de passeur, et qui plus est, justifiant ainsi de son insertion : pour ces nouveaux arrivants, ne s'agit-il pas aussi de prendre en marche l'histoire pour y inscrire leur propre histoire ?

Les gens d'ailleurs et leur rôle de « révélateurs » du beau paysage sur les causses

Sur le Larzac, les « non-natifs » sont majoritairement de nouveaux habitants ayant fait le choix de l'agriculture (les « néo-ruraux »), les caractéristiques esthétiques de la région étant une des premières raisons qu'ils donnent à leur présence, comme si « la beauté de ses paysages » participait au choix de venir vivre sur ce causse. L'importance du cadre paysager joue elle aussi un grand rôle dans l'élection de la commune de Saint-Georges de Lévejac comme lieu de visite, de séjour ou de résidence : un relief diversifié, un paysage agricole non encore transformé par une agriculture industrielle.

Les résidents occasionnels ou les néo-ruraux installés, cherchant à s'inscrire dans les lieux, et à les connaître, vont jouer le rôle de passeur de mémoire en menant une véritable enquête auprès des locaux, surtout sur les lieux qu'ils perçoivent comme « sauvages », où n'intervient pas le travail humain (où plutôt où ils ne le perçoivent pas), puis en retransmettant l'histoire des lieux qu'ils ont recueillie auprès des anciens à l'ensemble de la population.

L'attribution d'une valeur purement esthétique à l'espace du cadre de vie, son esthétisation, semble liée à une distanciation vis-à-vis de cet espace, à la possibilité de poser un regard exogène sur ce lieu. Est-ce à dire alors que les personnes originaires de ces lieux ne peuvent en percevoir l'esthétique, ou apprécier la beauté des paysages qui les entourent ? Ou plutôt que leur rapport à l'esthétique est empreint de valeurs, en particulier la valeur du travail sur le paysage, un paysage « propre » et bien travaillé, un paysage agricole ? Nous avons également tenté de comprendre une autre dimension du paysage, celle liée au travail et au mode de vie.

Classification ethnoscientifique de la nourriture des animaux et paysage

Cette classification, véritable photographie de l'alimentation du bétail à la charnière des années 1990-2000, apparaît comme un possible outil de lecture des paysages. Dans le cadre de ce programme, R. Dumez s'est interrogé sur la manière dont une telle classification peut nous informer sur les paysages agro-pastoraux. Le lien entre alimentation des troupeaux et structuration des paysages est en effet important. Peut-on parler d'une coévolution ? Et si tel est le cas, comprendre l'impact des transformations des modes de nourrissage des animaux domestiques sur les paysages ne peut-il nous permettre, en identifiant ces liens de cause à effet, de scénariser les évolutions possibles des paysages ? L'approche que nous avons tentée ici est encore timide, mais elle nous apparaît comme une piste qui devrait être approfondie.

En raison du métissage de plus en plus important entre vision locale et vision importée, nous avons peu trouvé en France, un paysage culturel purement autochtone. Le trouverons-nous en Laponie ?

Le paysage pour les Samis

De fait, si nous résumons les entretiens réalisés à propos du paysage chez les Samis, ces derniers distinguent au moins trois sens qui sont tous trois contenus dans le mot paysage :

- se rapprochant du « pays » des paysans, tout d'abord l'*etnam* des Samis, c'est le territoire qui vous est propre, à vous et à vos rennes, là où ils pâturent et là où l'on a un droit d'usage hérité. Selon la saison on a donc un *etnam* d'été, d'hiver, de printemps ou d'automne. Mais n'est-ce donc qu'un banal territoire ? Les chants samis mettent en relation ces lieux de pâturage et leur caractère sacré, surtout s'ils sont exceptionnellement propices à l'élevage du renne.
- lorsqu'un sami se réfère à un lieu important, ou beau, il se le représente sous forme d'une image mémorielle. Ce paysage culturel incarne un système de valeurs symbolisé par le *rajd*, la file d'attelages qui lie rennes et hommes tirés par les rennes pendant les déplacements et migrations. L'appréciation de la beauté de cette image est liée à la profonde adéquation culturelle entre un mode de vie et de relation au renne. C'est une évocation du lieu par la personne assise dans le traîneau, donc acteur, aujourd'hui spectateur de son passé.
- un bel endroit, c'est donc un lieu de mémoire, un lieu qui vous est transmis à travers l'enfance, un lieu d'émotion et un paysage des sens.

Les jeunes Samis nous proposent également leur version moderne du paysage à travers les films qu'ils réalisent eux-mêmes. Cette version est très proche du récit d'un homme plus âgé que nous avons recueilli, qui évoque la beauté de la file des rennes et des hommes, sans tomber pas pour autant dans la folklorisation. La migration, les troupeaux de rennes en déplacement avec les hommes, aujourd'hui

filmés en motoneiges plutôt que tirés par des rennes, apparaissent toujours au centre de cette mise en image.

Dans la culture traditionnelle samie, les lieux de culte ou lieux sacrés (*seite*) étaient distingués en relation à leur histoire (par exemple un lieu où un sami avait l'habitude de se retirer pour battre le tambour et demander aux divinités ou esprits auxiliaires d'intercéder en salvateur), mais surtout en fonction de leur inscription dans le paysage : hautes montagnes et leurs pics, fentes ou chaos rocheux dont le caractère exceptionnel, ou pierre plate affleurant à la surface d'un lac. C'est le caractère exceptionnel et visible de loin qui semblait faire le lieu sacré. Même si les missionnaires protestants ont depuis plusieurs siècles anéanti le chamanisme, ces lieux continuent à exister à travers la transmission des noms de lieux en sami, qui ont conservé une partie du caractère sacré d'un lieu jusqu'à aujourd'hui. Le projet en cours de valorisation samie du site du patrimoine permettra de diffuser et sans doute de réactiver cette vision du paysage sacré.

Même s'il est évident que les Scandinaves, en fondant leur identité nationale sur l'idée d'une nature sublime, sauvage et grandiose, les montagnes de Laponie étant particulièrement emblématiques de ce wilderness, revendiquent un paysage du nord, les représentations des Samis ne sont pas influencées par cette vision. Sans aucun doute, les Samis qui aujourd'hui construisent une maison neuve choisissent la vue qu'ils ont de leur fenêtre, vue qui tient souvent plus de l'image du « naturel » que de celle du sublime. Pourtant cette appréciation du « beau paysage », dans laquelle Suédois et Samis peuvent se rencontrer, est, nous semble-t-il, loin de fabriquer un paysage métisse qui serait suédois et sami.

Le conflit qui a duré plus de dix ans autour du site du patrimoine Laponia était aussi un conflit de représentations lié à la difficile coexistence de deux paysages culturels contradictoires : celui du wilderness des colons suédois, et celui de la terre natale des Samis. Ce conflit est en train de se résoudre et d'imposer un nouveau modèle de gouvernance où les Samis siègent à côté des autorités suédoises et des gestionnaires de parcs nationaux. Paradoxalement, c'est donc grâce à Laponia que le dialogue s'est établi et qu'on voit naître une nouvelle relation, qui pourrait faire émerger une vision commune ou du moins la capacité pour les suédois de comprendre le paysage culturel sami. On peut se demander aussi si les touristes, qui pour le moment dans leur écrasante majorité ne voient la culture samie qu'à travers le musée de Jokkmokk, c'est-à-dire figée dans un passé folklorisé, vont dans les années à venir voir, en parcourant les montagnes de Laponia, un paysage culturel sami.

La gouvernance nous apparaît donc un élément essentiel dans un site du patrimoine mondial. Sans elle, et sans un rapport équitable avec les populations locales en tant que partenaires reconnus de la gestion du site, on se contentera, en France ou ailleurs, de

diffuser une image de la nature sauvage, assortie de quelques visions « culturelles » issues du passé. Pour que des paysages culturels locaux puissent émerger, il faut que les populations locales aient le pouvoir de les diffuser, mais surtout que les autres acteurs – gestionnaires, Etat, parcs nationaux, et même touristes – aient la capacité de comprendre qu'il n'y a pas de séparation entre nature et culture. L'image de la nature sauvage est généralement hégémonique. Nous n'avons pas encore assez de recul pour percevoir si et comment plusieurs paysages culturels pourront coexister dans le dialogue, et/ou si un paysage culturel métis s'imposera.

L'expérience de Laponia nous apprend que si la création d'un site du patrimoine se fait souvent sans que les partenaires n'aient eu la capacité, avant sa création, d'instaurer un véritable dialogue, l'obligation de le gérer par la suite induit une nouvelle relation. On peut donc imaginer qu'en tenant compte du temps du conflit, le paysage ordinaire des habitants et locaux puisse émerger de cette confrontation de représentations divergentes.

Anderson, M. K., 2006. *Tending the wild: Native American knowledge and the management of California Natural Resources*. University of California Press, 555 p.

Audet, C., *Le « paysage culturel » en concept patrimonial dans les Cévennes – d'une société arboricole à une forêt habitée dans la vallée-française et sur le massif de l'Aigoual.* Thèse de doctorat, Paris, AgroParisTech ENGREF-INRA, 500 p.

Balée, W., 2006. « The research program of historical ecology », *Annual Review of Anthropology*, 35 : 75-98.

Blanc, J. et Roué M., 2005. « Le naturel et la qualité - Les Agneaux de Parcours. Rencontres entre producteurs, consommateurs et protecteurs de la nature », *Natures, Sciences, Sociétés* 13 (4) : 385-394.

Blanc, J., 2005. *Du naturel du produit à la production de la nature. Les Agneaux de Parcours du Parc national des Cévennes, figure d'une protection de la nature négociée*. Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 588 p.

Blanc, J., 2009. « Elever des agneaux à l'herbe sur le causse Méjan : enjeux et défis d'une production « Bio » dans un Parc national français », *Innovations Agronomiques,* 4 : 409-415.

Boyer, M., 2002. « Comment étudier le tourisme ? », *Ethnologie française*, 2002-3, tome XXXII : 393-404.

Breton, J.-M., 2004. *Tourisme, environnement et aires protégées: Antilles-Guyane, Haïti, Québec*. Ed Karthala, 524 p.

Buttimer, A., 1980. « Home, reach, and a sense of place», in Buttimer, A. et Seamon, D. (Eds.), *The human experience of space and place.* London, Croom Helm : 166-187.

Cormier, M.-C., 2006. « Entre exploitation et sanctuarisation des écosystèmes côtiers ouest-africains, l'écotourisme, une option durable ? », in Symoens Jean-Jacques *et al.*, *Les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'Ouest*. Brussels, Fondation pour Favoriser les Recherches scientifiques en Afrique : 249-268.

Cousin, S., et Réau B., 2009. *Sociologie du tourisme*. Paris, La découverte, 107 p.

De Maret, P., Bouly de Lesdain, S., 2000. « L'aventure de la nature… et la culture en plus ? De l'écotourisme à l'ethnotourisme », in Bahuchet Serge *et al.*, *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*. Volume II. Bruxelles : 573-600.

Dumez, R., 2004. *L'herbe et le feu dans le Parc national des Cévennes. Pratiques et modes de categorisation des éleveurs et des gestionnaires*. Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 512 p.

Dumez, R., 2010. *Le feu, savoirs et pratiques en Cévennes*. Paris, Coll. Indisciplines, Editions Quæ, 248 p.

Eagles Paul, F. J., 1995. « Understanding the Market for Sustainable Tourism ». In MacCool Stefen, Waston Alan, *Linking tourism, the environment and sustainability*. Ogden, Department of Agriculture : 25-33.

Eagles Paul, J.F., MacCool Stefen et Haynes Christopher, 2002. *Sustainable tourism in protected areas. Guidelines for planning and management*. UNEP, WTO, IUCN. Ed Adrian Philips, 159 p.

Escourrou, P., 1993. *Tourisme et environnement*. Paris, Sedes, 233 p.

Fennell D., 2001. « A content analysis of ecotourism definitions », *Current Issues in Tourism*, vol 4 no. 5 : 403-421.

Fourniau, J.-M., 2008. *La sélection des participants dans les dispositifs de démocratie participative : un citoyen plus amateur qu'ordinaire*. HAL-SHS-00432696 : archive ouverte pluridisciplinaire HAL http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00432696/fr

Fowler, P., 2003. « World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002 », *World Heritage papers 6.* Paris, Unesco.

Gällivare and Jokkmokk municipalities, 2000. *Strategiska frågor för utvecklingen av Världsarvet Laponia.*

Green, C., 2009. *Managing Laponia. A World Heritage Site as Arena for Sami Ethno-Politics in Sweden*. Thèse de doctorat, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis 47, 221 p.

Grenier, A., 2004. *The Nature of Nature Tourism*. Thèse de doctorat, Rovaniemi, University of Lappland.

Honey, M., 1999. *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* Washington D.C, Island Press, 405 p.

Ingold, T., 1993. « The Temporality of the Landscape », *World Archaeology* 25, no. 2: 24-174.

Jones, M., 2008. *The two landscapes of North Norway and the cultural landscape of the south in Nordic Landscapes.* Minnesota, Michael Jones and Kenneth Olwig (ed.), Univ of Minnesota Press.

Kihlberg, K., 2001. *Mitt Lappland/My Lappland*, Förlagshuset, Nordkalotten.

Lewis, H.T., 1989. Ecological and Technological Knowledge of Fire: Aborigines Versus Park Rangers in Northern Australia, *American Anthropologist*, 91 (4) : 940-961.

Lozato-Giotart, J.-P., 2006. *Le chemin vers l'écotourisme : impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd'hui*. 1ère ed. Paris, Ed. Delachaux et Niestlé, 192 p.

Lozato-Giotart, J.-P., 2003. *Géographie du tourisme. De l'espace consommé à l'espace maîtrisé.* Beaumes les Dames, Ed. Pearson education, 329 p.

Luginbühl, Y. *et al*., 1995. *Sensibilités paysagères, modèles pay*sagers. Paris, rapport CNRS, 75 p.

Manker, E., 1957. *Lapparnas heliga ställen*, vol. 13, Acta Lapponica du Musée Nordiska Stockholm.

Mija ednam, 2000. *Mija ednam (our Land). Samebyarnas Laponiaprogram*, Samebyarnas kansli, Jokkmokk

Mitchell, N., Rössler M., Tricaud P.M., 2009. « World Heritage Cultural Landscapes – A Handbook for Conservation and Management », *World Heritage papers 26,* Paris, Unesco.

Molines, V., 1999. « Des hommes au service du Progrès : La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Lozère (1819-1860) », *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, Nouvelle formule, 7 : 74-100

Mulk, I.M., et Bayliss-Smith, T., 1998. « The representation of Sami cultural identity in the cultural landscapes of northern Sweden : the use and misuse of archaeological evidence », in Ucko, P.J. et R. Layton (Eds), *The Archaeology and Anthropology of Landscape*. London, Routledge : 358-396

Mulk, I.-M.., 1996. *The Laponian World Heritage Area – The Sami Cultural Heritage,* Småskrifter från Ajtte5 , Jokkmokk, Ajttte.

Müller, D. et Pettersson, R., 2006. « Sami Heritage at the Winter Festival in Jokkmokk, Sweden », *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, Vol 6: no. 1: 54-69.

Nilsson, Dahlström, Å., 2003. *Negotiating Wilderness in a Cultural Landscape - Predators and Saami Reindeer Herding in the LaponianWorld Heritage Area.* Thèse de doctorat, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis 32, 535p.

Pettersson, R. et Viken, A., 2007. « Sami perspectives on indigenous tourism in northern Europe : commerce or cultural development ? », in Butler R. et Inch T., *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*. Chapitre 13. Ed. Butterwoth-Heineman : 176-187.

Pettersson, R., 2004. *Sami Tourism in Northern Sweden: Supply, Demand and Interaction*. Thèse de doctorat, Umeå, Etour, 117 p.

Posey, D., 1985. « Indigenous management of tropical forest ecosystems », *Agroforestry Systems* 3.

Robinson, M. et Picard D., 2006. *Tourisme, culture, développement.* UNESCO, Nîmes, Imprimé par Société Édition Provence, 99p.

Roger, A., 1997. *Court traité du Paysage*, Gallimard, 199 p.

Roturier, S. et Roué, M., 2009. « Of forest, snow and lichen: Sami reindeer herders' knowledge of winter pastures in northern Sweden », *Forest Ecology and Management* 258 : 1960-67

Roué M., 2006. « Le désert, le wilderness et la forêt : éthique protestante et naissance de l'écologisme », in Beck, C., Luginbühl, Y. et Muxart, T., (eds.), *Temps et espaces de crises de l'environnement*. Paris, Éd. Quae : 287-300.

Sauer, C., 1925. *The morphology of landscape*, University of California, Publications in Geography, vol. 2 no. 2.

Smith Valene, L., 1989. *Hosts and Guests: The Anthropology of Tourism*. 2ème éd, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 354 p.

Snyder John, M., 2007. « The Economic Role of Arctic Tourism », in Snyder John, M. et Stonehouse B., (eds.) *Prospects for Polar Tourism.* Trowbridge, Cromwell Press : 102-122.

Thomas, K., 1984. *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne*. Paris, ed. Gallimard, 404 p.

Törn A., 2007. « Local People, Nature Conservation, and Tourism in Northeastern Finland », *Ecology and Society*, vol 13.

Valkeapää, N.A., 2003. *The Sun, my father,* seconde édition, Dat (original en sami en 1988).

Vorren, Ö., 1987. *Sacrificial sites, types and function, in Saami Religion*, Uppsala.

Wall Reinus, S., et Fredman, P., 2007. « Protected Areas as Attractions », *Annals of tourism Research,* Vol 34 no 4 : 839-854.

Wall Reinus, S., 2009. « A ticket to National Parks? Tourism, railways and the establishment of National Parks in Sweden », in Frost, W. et Hall, M.C., *Tourism and national parks. International perspectives on development, history and change*. Londres et New York Routledge : 184-196.

Wall Reinus, S., 2009. *Protected Attractions. Tourism and Wilderness in the Swedish Mountain Region*. Thèse de doctorat, Stockholm, Stockholm University Press, 159 p.

Weaver, D. et Lawton, L., 2007. « Twenty years on : the state of contemporary ecotourism research », *Tourism Management*, 28: 1168-1179.

Gällivare Lappland, 2010. www.vglsrv.kommun.gellivare.se.

Destination Jokkmokk, 2010. www.turism.jokkmokk.se.

Laponia.nu, 2010. www.laponia.nu.